L'Economie : l'automobile à l'Est

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15268 – 7 F

MARDI 1er MARS 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



Algérie : mort d'un terroriste

LA très longue cavale du plus radical et du plus recherché des islamistes algériens s'est achevée, samedi 26 février, dans une villa des hauteurs d'Alger. « Djaafar l'Afghan » a fini par trouver la mort à laquelle lui et les siens avaient condamné sans appel tous ceux – compatriotes et étrangers – qu'il jugeait en travers de sa route.

La traque engagée par les forces de l'ordre, qui semblait marquer le pas, a donc abouti à mettre hors d'état de nuire le chef du Groupe islamique armé (GIA). Même si la tâche de ses poursuivants a pu être facilitée par les zizanies – et les traîtrises qu'elles suscitent dans les rangs des « combattants de la foi » –, ce « coup » redonnera quelque crédibilité à un pouvoir plus que jamais résolu à sortir le pays des ornières de la violence, par tous moyens.

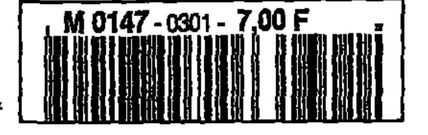
POUR autant, la mort d'un chef n'annonce pas le terme d'un combat. Il faudra encore du temps avant que les groupes armés islamistes se résignent à déposer les armes. Il ne manque pas en effet d'hommes en révolte pour prendre aussitôt la relève de ceux qui tombent au « combat ». Comme une chaîne sans fin. Néanmoins, les radicaux ne peuvent plus ignorer qu'ils ont désormais, en face d'eux, une équipe au pouvoir moins butée que les précédentes, convaincue que la politique du « tout-sécuritaire » a ses limites. Ni non plus que, mesures d'apaisement aidant, les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) accepteront, un jour ou l'autre, de « se compromettre » avec la « junte ». Ils ne peuvent plus ignorer enfin que la population, lasse des violences, est prête à se ranger aux côtés de ceux qui tenteront de négocier une paix honorable.

Deux dirigeants de l'ex-FIS qui avaient été condamnés à quatre ans de prison par le tribunal militaire de Blida ont recouvré la liberté, il y a une semaine. D'aucuns imaginent déjà que les deux « étoiles » du Parti de Dieu, Abassi Madani et Ali Benhadj, puissent, dans un avenir très proche, bénéficier, eux aussi, d'une levée d'écrou. Cela ne suffira pas pour réunir toutes les conditions afin de sortir de la crise, mais du moins tous les acteurs du jeu politique seront à pied d'œuvre pour engager un « dialogue sans exclusive ».

LE général Zéroual, qui présidait samedi son premier conseil des ministres depuis son investiture, le 31 janvier dernier, l'a redit : « La réalisation de la concorde nationale entre Algériens doit être le premier axe de notre stratégie ». Le président de l'Etat s'est déclaré opposé à toute « utilisation de la violence pour accéder au pouvoir » assurant ses compatriotes que la seule voie pour ce faire passait par le « retour au processus électoral ».

Les Algériens ne sont pas encore près de revenir aux urnes. Mais tout ce qui éloigne le pays des chemins de la violence – et la mort de Djaafar El-Afghani y contribuera peut-être – le rapproche du rendez-vous de la démocratie.

Lire page 4

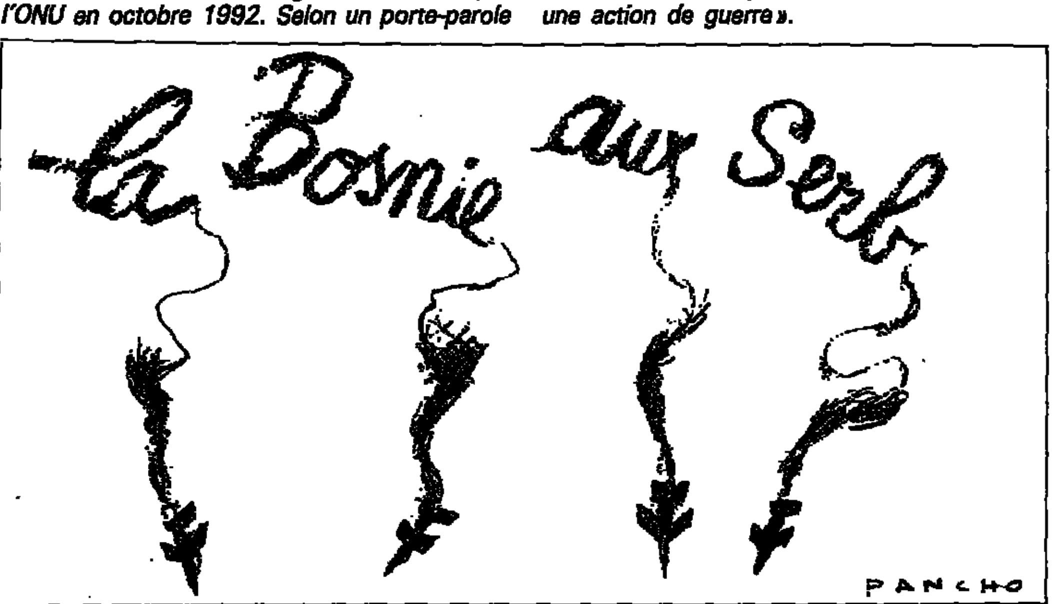


M 0147 - 0301 - 7,00 F

Pour avoir survolé la Bosnie en violation des résolutions de l'ONU

Quatre avions serbes abattus par des F-16 américains

Deux avions F-16 américains ont abattu, lundi 28 février, quatre appareils serbes dans le nord-ouest de la Bosnie. Les appareils américains sont intervenus dans le cadre de l'opération « Deny Flight » menée par l'OTAN pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine décrétée par l'ONU en octobre 1992. Selon un porte-parole de l'OTAN, les avions serbes avaient ignoré les ordres d'atterrir. Environ mille violations de la zone d'exclusion ont été recensées par l'OTAN – sans entraîner de réaction – depuis le début de l'opération « Deny Flight », mais on indiquait lundi matin au Quai d'Orsay que les appareils abattus étaient « apparemment engagés dans une action de guerre ».



Lire page 6

La République cantonale

Les 20 et 27 mars, à l'occasion du renouvellement des conseils généraux, la France des notables a rendez-vous avec ses électeurs

C'est une République de « bons docteurs », de « chers maîtres » et de « chers amis ». Une République courtoise, où l'on aime les vieux enrubannés de bleu et de rouge à la boutonnière. Une République fidèle, parfois héréditaire, qui roule ses « r », qui traîne ses « a », qui ferme ses « o », qui chante ses « e ». C'est la République cantonale.

Quand on entre dans cette République-là, on en prend pour vingt, trente, voire quarante ans. Souvent, cela se passe ainsi : vous êtes médecin, de préférence généraliste, ou vétérinaire, plutôt tendance veaux-vaches-cochons que chiens-chats-perruches. Ou encore notaire ou pharmacien, comme votre père. Peut-être même instituteur, sous réserve d'être d'époque anté-soixante-huitarde, ou employé de banque, de marque Crédit agricole. Si vous habitez la commune dans laquelle vous êtes né, c'est parfait, mais si vous avez au moins un ancêtre couché sous le marbre des cimetières dans un rayon de 50 kilomètres, ça peut aller aussi.

Vous vous êtes donc installé, votre diplôme en poche, si possible dans le chef-lieu du canton. Là, pendant des années, vous avez soigné les rhumes ou les comptes en banque, signé les contrats de mariage et les actes de décès, accouché les femmes ou les bêtes, assuré l'éducation des enfants ou l'héritage des parents. Vous connaissez les cours de ferme et les parcelles de terre, vous avez parcouru les chemins vicinaux et les routes départementales. Vous avez adhéré à un syndicat socioprofessionnel ou vous présidez le comité des fêtes de votre commune, vous avez été au moins pressenti pour, au choix, le Rotary, le Lion's, Table ronde, les chevaliers du tastevin ou la loge maçonnique. On vous connaît et reconnaît. Vous pouvez devenir conseiller général.

Comme Philippe Lavault, par exemple. C'est l'un des cinq médecins élus du conseil général de la Côte-d'Or. En 1945, il s'est associé à Marcel Roclore, puis lui a racheté son cabinet, lorsque celui-ci est devenu maire de Saulieu, président de conseil général et ministre de la IVe République. « Très vite, on m'a appelé le dauphin », confie-t-il.

PASCALE ROBERT-DIARD

Lire la suite page 9

Les négociations israélo-arabes suspendues

Pour tenter de faire baisser la tension consécutive à la tuerie d'Hébron, le gouvernement israélien a décidé, dimanche 27 février, de désarmer les colons extrémistes et de limiter leurs déplacements, tout en annonçant la libération prochaine d'un millier de prisonniers palestiniens. Réuni à Tunis sous la présidence de Yasser Arafat, le comité exécutif de l'OLP a jugé les décisions israéliennes nettement insuffisantes et accusé les Israéliens de refuser de négocier le démantèlement des colonies de peuplement et la présence d'une force internationale pour la protection de la population des territoires occupés. L'OLP souhaite que le Conseil de sécurité, qui devait reprendre ses travaux lundi, adopte une résolution prévoyant une telle protection. En attendant que l'OLP prenne une décision officielle quant à la reprise, à Washington, de ses négociations avec Israël, la Syrie, la Jordanie et le Liban ont décidé de suspendre leurs propres pourparlers avec l'Etat juif.

Lire page 3

Un nouveau code pénal

Le nouveau code pénal entre en vigueur mardi 1er mars. Issu d'un projet présenté en 1986 par Robert Badinter, il remplace le « code Napoléon » de 1810. Placé sous le signe des droits de l'homme, ce texte a cependant maintenu les périodes de sûreté et introduit la perpétuité dite réelle. Il définit, en outre, les crimes contre l'humanité et fait apparaître de nouvelles notions, telle la responsabilité pénale des personnes morales.

Lire page 10

Le plaisir des Jeux

Les déceptions françaises ne doivent pas masquer la réussite des JO de Lillehammer en matière d'organisation comme de résultats

LILLEHAMMER

de notre envoyé spécial

Nous avons été éblouis. Ce n'a pas été sous l'unique effet de la clarté qui a baigné Lillehammer pendant la quinzaine olympique, cette pâle lueur du Nord aux contours irisés qui a inspiré une génération de peintres au début du siècle. C'est que notre œil n'était plus accoutumé à tant de beauté dans la composition sportive, par trop polluée ailleurs par le chauvinisme et l'affairisme. Ces Jeux olympiques d'hiver, les XVIIe, ont été d'une simplicité lumineuse, d'une nitescence laiteuse, d'une majesté soyeuse, en un mot, somptueux. Une réussite magistrale. Au moins par comparaison avec ceux que nous avions vécus auparavant, Lake-Placid et sa confusion, Sarajevo et ses tensions, Calgary et son microclimat, Albertville et sa Tarentaise.

Pendant deux semaines, nous sommes allés ici d'étonnement en ravissement, séduits par la simplicité et la qualité. Le premier choc fut la visite de la patinoire de Gjovik dans une caverne artificielle creusée sous une colline. La quantité d'explosif utilisée pour excaver la roche aurait été suffisante, nous a-t-on dit, pour lancer une fusée vers la Lune. En tout cas, il y en avait assez pour pulvériser une partie de la petite cité industrielle qui est située au sud de Lillehammer sur l'autre rive du lac Mjosa. La technique mise au point pour ce gros œuvre a permis au contraire de ne provoquer que d'infimes vibrations dans les habitations construites au-dessus. En fait, la seule nuisance dont semblaient se plaindre leurs occupants était le bruit occasionné par les matches de hockey sur glace qui avaient lieu sous leurs pieds.

A l'intérieur, l'« édifice », avec ses énormes portes blindées, ses sas de décontamination et ses consignes de sécurité répétées, a l'apparence d'un abri antiatomique camouflé en patinoire. James Bond aurait pu y poursuivre le docteur No. L'atmosphère du lieu est saisissante. Au reste, les applications du procédé de percement, qui permet de créer de l'espace là où apparemment il n'y en a pas, sont intéressantes pour les cités du Sud, qui manquent dramatiquement d'espace. Gjovik n'est pas le seul endroit où l'inventivité architecturale s'est manifestée. La patinoire de vitesse couverte de Hamar, en forme de drakkar renversé, a aussi été une belle prouesse. Un autre domaine, les transmissions : les services de télécommunications ont été particulièrement performants. En échange d'une caution équivalent à 12 000 F, on avait à sa disposition, en quelques minutes, un téléphone portable, dernier attribut du pouvoir et de la notoriété au bord des pistes. Sans embarras notoires, 2 millions d'appels ont ainsi pu être faits pendant la durée des Jeux, avec une pointe record à 900 000 appels avant la cérémonie d'ouverture.

L'ingéniosité et la technologie des Norvégiens, pour impressionnantes qu'elles fussent, n'auront rien été comparées à leur enthousiasme. Autant, sinon plus, que les champions, les spectateurs ont été les véritables héros de ces deux semaines, un peuple bleu et rouge, rieur, chanteur et buveur. Plus de 2 millions de personnes ont fréquenté les sites des épreuves, soit l'équivalent de près de la moitié de la population du pays.

Cette foule immense et ordonnée s'est passionnée pour toutes les épreuves et pour tous les champions quelle que fût leur nationalité.

ALAIN GIRAUDO

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Edouard Saouma

« L'aide alimentaire a aussi une influence pernicieuse sur le développement agricole »

Elu en novembre 1975 directeur général de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), Edouard Saouma vient de quitter ce poste après trois mandats consécutifs. Il a été ainsi, pendant dix-huit ans, à la tête d'une institution à laquelle adhèrent cent soixante-neuf Etats et qui emploie six mille agents. La FAO, dont le siège est à Rome, disposait en 1992-1993 d'un budget biennal de 1,4 milliard de dollars. Par ses effectifs et ses ressources budgétaires, c'est la plus grande institution spécialisée du système des Nations unies. Ses fondateurs, au lendemain de la seconde guerre mondiale, avaient voulu réaliser ce qu'ils appelèrent « le mariage de la santé et de l'agriculture » pour combattre la malnutrition et améliorer les conditions de vie des populations. Libanais, âgé de soixante-sept ans, Edouard Saouma est ingénieur agronome de formation.

« Depuis la naissance de la FAO, en 1945, l'état alimentaire de la planète s'est-il amélioré ?

– Oui, indiscutablement. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Europe elle-même souffrait de pénurie. La production agricole a beaucoup augmenté en un demi-siècle grâce aux progrès de la technologie. Dans l'ensemble, les pays en développement peuvent être fiers de progrès remarquables réalisés en matière d'espérance de vie, de scolarisation et de réduction de la mortalité infantile. Quant à la FAO, elle peut s'enorgueillir des efforts qu'elle a déployés pour aider ces pays à améliorer leur secteur agricole et le bien-être de leurs populations rurales.

» On produit actuellement plus de céréales qu'en 1975, et sur des superficies moindres, de sorte que les rendements du riz et du blé ont augmenté de près de 50 %, ceux de maïs de plus de 35 % et ceux des légumineuses de 30 %. On a enregistré des progressions comparables dans les secteurs de l'élevage, des forêts et des pêches. Ainsi, l'aquaculture, qui n'en était qu'à ses débuts il y a vingt ans, fournit désormais de la nourriture, des emplois et des revenus à des millions de personnes.

» Ces réalisations capitales montrent que la production vivrière mondiale a progressé plus vite que la population, l'apport calorique par habitant ayant augmenté d'environ 10 % depuis le milieu des années 70. Nous avons des surplus alimentaires, même si la population du globe a doublé. Mais aujourd'hui, c'est malheureusement dans les pays excédentaires que la production augmente, et non plus dans les autres. Par ailleurs, cette amélioration s'est souvent produite au détriment des ressources naturelles de base. Enfin, produire est une chose, partager et distribuer est une autre.

« C'est en Afrique que la situation est la plus grave »

– Peut-on dire aujourd'hui que « deux hommes sur trois ont faim » ?

– Près de 780 millions de personnes souffrent d'une nutrition insuffisante. Les mal nourris ont augmenté en nombre et diminué en pourcentage. Par ailleurs, la géographie de la malnutrition s'est modifiée. Il y a trente ou quarante ans, les mots « misère », « famine » ou « explosion démographique » faisaient penser à l'Inde, au Bangladesh ou au Nordeste brésilien. Aujourd'hui, les pays d'Asie et d'Amérique latine ne sont certes pas tirés d'affaire, mais ils ont énormément progressé, une dynamique de développement s'y est instaurée. Si certains pays, comme la Chine ou l'Indonésie, sont devenus autosuffisants, plus de cent autres ailleurs dans le monde sont condamnés à importer des céréales chaque année. C'est en Afrique que la situation est la plus grave : la population y augmente de 3 % par an, et la production agricole de 2 % seulement, et encore ce dernier pourcentage est une moyenne qui cache la production stagnante, voire décroissante de certains pays.

– Est-ce le sous-équipement qui empêche l'Afrique de mieux exploiter ses terres ?

– On ne peut pas dire que rien ne bouge en Afrique. Ce continent connaît un véritable processus de démocratisation. Malheureusement, il est loin de posséder la richesse qu'on lui suppose parfois. Il dispose, il est vrai, de réserves de minéraux, de pétrole et de gaz, d'eau, de terres et de forêts, d'innombrables espèces animales et végétales. Mais leur mise en valeur se heurte à des contraintes jusqu'à présent insurmontables : climat, fragilité des sols (pour la plupart assez pauvres), maladies, mauvaise répartition des ressources hydriques, etc. Les Africains seront 1 milliard dans une vingtaine d'années contre 500 millions aujourd'hui. Les terres subissent, par conséquent, une pression accrue, les périodes de jachère raccourcissent, les pâturages surchargés s'épuisent. L'expansion des cultures et la collecte du bois de feu rongent la forêt, les sols se dégradent et les eaux se tarissent, les rendements s'amenuisent, les revenus baissent, le chômage s'étend... En fait, l'économie africaine repose encore, pour une large part, sur les matières premières. On avait fondé quelque espoir sur d'autres sources possibles de recettes en devises ; mais si l'on excepte quelques brillantes réussites comme l'île Maurice, les tentatives de diversification et d'industrialisation menées çà et là n'ont pas donné de résultats probants.

– Pourquoi cet échec ?

– Les causes de ce phénomène sont multiples : faiblesse de marchés intérieurs trop compartimentés, capacité d'épargne insuffisante et sollicitée par d'immenses besoins en infrastructures économiques et sociales, absence de la transition culturelle nécessaire pour disposer d'une main-d'œuvre adaptée à des tâches industrielles à la fois minutieuses et parcellaires. De surcroît, les programmes d'ajustement structurel, en préconisant l'ouverture des frontières aux produits importés, ont fragilisé les quelques activités existantes, encore trop faibles pour affronter la concurrence extérieure. Pour assurer son développement et financer ses importations, l'Afrique doit donc compter essentiellement sur ses exportations de matières premières, notamment celles que fournit l'agriculture : café, thé, cacao, coton, huile de palme, etc. Mais la demande de ces denrées dans les pays développés est largement couverte et n'augmente pratiquement plus. Aussi leurs cours ne cessent-ils de baisser. A cet égard, le simple rapprochement de deux chiffres est éloquent : tandis que le volume des exportations africaines progresse d'environ 4 % par an, les recettes d'exportation, elles, diminuent de 6 % par an. Contrairement à ce qui se passe dans les pays développés, les États africains sont trop pauvres pour gérer des excédents et subventionner l'agriculture. Quand leurs produits d'exportation sont sous-payés, leur endettement s'aggrave. Quant aux paysans, qui ne reçoivent aucune aide, ils ne peuvent améliorer leurs revenus qu'en produisant davantage par des méthodes qui détruisent progressivement leur base productive. D'un côté comme de l'autre, les denrées ne cessent de se déprécier et les ressources naturelles de s'épuiser.

– L'autosuffisance alimentaire peut-elle être atteinte dans un tel contexte ?

– Ce sera difficile. Contrairement à ce que certains disent, il faut aider l'Afrique à accroître sa productivité agricole. L'agriculture africaine utilise aujourd'hui 9 kilos d'engrais à l'hectare contre 200 kilos dans les pays industriels. Il faut que la terre produise plus sans pour autant se dégrader. C'est cela le développement « durable ». Il faudra également introduire les progrès technologiques accomplis en matière de variétés hybrides et de semences sélectionnées, grâce auxquels l'Asie est devenue autosuffisante en riz.

– Cela ne risque-t-il pas d'accroître le pouvoir des multinationales ?

– Nous sommes conscients de ce danger. Dans plusieurs de mes discours, j'ai dénoncé le risque de voir les multinationales imposer leur hégémonie en matière de biotechnologies et d'ingénierie génétique. Elles ne doivent pas continuer à dominer le commerce et fixer les prix des variétés nouvelles. C'est pourquoi il convient d'insister sur la nécessité des transferts de technologies vers le sud. Néanmoins, il ne faut pas se leurrer. Il n'existe pas de plantes miraculeuses capables de croître sans eau et sans engrais ! Il faudra donc bien passer, en Afrique comme ailleurs, par une intensification générale de la production. Mais, parallèlement, il faut poursuivre les recherches qui visent à réduire les consommations d'intrants, trouver des produits moins nocifs, mettre au point des variétés susceptibles d'absorber directement l'azote contenu dans le sol, etc. Tout cela exige une aide bien au-dessus des niveaux actuels.

« On ne veut pas de valeur ajoutée dans le tiers monde »

– L'Afrique bénéficie déjà d'une aide alimentaire importante...

– Elle continue à en avoir terriblement besoin, mais les modalités de cette aide devraient être revues. Si elle a permis de sauver de nombreuses vies humaines, elle a aussi une influence pernicieuse sur le développement agricole. L'aide alimentaire tue d'abord les productions et les marchés locaux car elle équivaut souvent à un dumping de produits agricoles externes qui supplantent directement ou indirectement les denrées internes. Lorsque cette concurrence est indirecte, l'aide alimentaire introduit ensuite des habitudes alimentaires impossibles à satisfaire par la production locale. On a habitué, par exemple, des gens à manger du pain, là où l'on ne peut produire du blé... L'aide dont l'Afrique a d'abord besoin, c'est une aide pour produire plus. Ce n'est pas de blé que manquent les agriculteurs, mais d'engrais, de pesticides, d'outils, de pompes, de tracteurs, de moyens de transport, sans oublier les pièces de rechange... Tout ce que l'Afrique peut de moins en moins acheter, faute de devises et de facilités de crédit. Pour les pays en développement, ce qui compte, ce n'est pas l'aide mais le commerce. Et, dans ce domaine, on assiste à une dégradation effrayante.

– N'y a-t-il pas eu récemment une amélioration dans ce domaine ?

– L'économie des pays pauvres a toujours été et demeure tributaire des exportations de produits de base dont les prix sur les marchés mondiaux ne cessent de baisser, même si une très légère reprise semble interrompre momentanément la longue et forte baisse des quinze dernières années. C'est vrai aussi bien des produits tropicaux primaires, comme le café ou le cacao, que des ressources naturelles non renouvelables, comme les minerais. Les cours des produits tropicaux sont fixés par les négociants sur des places étrangères, pratiquement sans que les pays producteurs aient la possibilité d'intervenir. Le jeu de la spéculation provoque une forte instabilité des prix, lesquels, d'ailleurs, ne cessent de baisser en termes réels. Certains pays développés jugent impératif de maintenir ces prix à des niveaux très bas pour contenir leur inflation intérieure. C'est un argument spécieux, car ces matières premières représentent un très faible coût dans le budget des consommateurs.

– Les pays producteurs ne pourraient-ils pas transformer leurs produits sur place pour bénéficier de la valeur ajoutée ?

– Ils s'y sont essayés, peu ou prou, avec un succès très inégal. D'une part, ils ne disposent souvent pas de l'infrastructure et de la main-d'œuvre qualifiée ; d'autre part, des barrières protectionnistes avouées ou inavouées leur interdisent des débouchés extérieurs. La communauté internationale a pris conscience de ce problème et a tenté de créer des mécanismes plus adaptés. Mais, prenez le commerce du café, par exemple. Un accord a été conclu sans les Etats-Unis. Quatre multinationales contrôlent le commerce du café dans le monde, et une seule celui du thé. Quant au sucre, il y a bien un accord, mais on veut que le raffinage se fasse en Europe. On ne veut pas de valeur ajoutée dans le tiers monde. Il faut dénoncer cela. Il y a une volonté déclarée de maintenir bas le prix des matières premières pour ne pas provoquer d'inflation dans les pays développés. A plusieurs reprises, les pays en développement ont demandé une conférence sur les matières premières, mais c'est un sujet tabou.

– Et, parallèlement, les pays pauvres paient de plus en plus cher leurs produits importés...

– Dans ces conditions, l'endettement ne peut que s'alourdir sans cesse. La gestion économique échappe aux pays en développement : elle passe entre les mains d'organismes extérieurs qui imposent une politique d'assainissement sévère et d'ajustements structurels. Cette politique est presque uniquement destinée à augmenter la capacité de ces pays à payer leurs dettes, quel que soit le prix pour les programmes sociaux et les populations locales. Les salaires des employés publics de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, déjà fort bas, ont ainsi diminué de moitié, voire des deux tiers, et dans le cas des pays de la zone CFA, ce qui reste vient d'être dévalué de moitié. Trop souvent, ce sont les catégories les plus pauvres et les plus vulnérables de la population qui font les frais des mesures d'« ajustement ».

– L'aide internationale est-elle suffisante ?

– Les « dividendes de la paix » se sont évanouis à peine entrevus. Pendant que les pays développés se tournent vers les pays de l'ex-URSS, les pays du tiers monde supportent le poids d'un endettement extérieur qui ne se résorbe pas. Ils consacrent en moyenne un cinquième de leurs recettes d'exportation au service de la dette – un quart pour les pays les moins avancés. En monnaie constante, ils recevaient en 1991 des ressources financières nettes inférieures d'un tiers à celles de 1980 ; les prêts bancaires étaient dix fois moindres ; l'aide officielle au développement a certes augmenté de 25 % mais reste toujours très inférieure (0,33 %) à l'objectif de 0,7 % du produit national brut des pays donateurs, que seuls quelques-uns des pays nordiques et la France ont honoré.

– Est-il exact qu'au cours de vos dix-huit ans de mandat à la tête de la FAO vous vous êtes constamment heurté aux Etats-Unis, c'est-à-dire au principal bailleur de fonds de l'organisation ?

– Il fut un temps où les dossiers des grandes institutions spécialisées comme la FAO étaient à Washington entre les mains de fonctionnaires fortement influencés par les milieux conservateurs voire xénophobes d'une institution connue sous le nom de Heritage Foundation. Nos efforts d'en appeler à l'opinion publique américaine ou aux milieux intellectuels d'une Amérique généreuse et plus solidaire furent vains. D'une manière générale, nous gênons les gouvernements qui nous financent. Des pressions énormes sont exercées pour faire baisser les budgets de nos institutions. J'ai toujours refusé de présenter un budget en décroissance, et c'est la raison pour laquelle certains importants bailleurs de fonds nous ont battu froid.

– Dans quel domaine pensez-vous avoir obtenu les meilleurs résultats ?

– La formation, d'abord. Nous formons 70 000 personnes par an.

» La sécurité alimentaire, ensuite. Notre Système mondial d'information et d'alerte rapide (le SMIAR) fait désormais l'unanimité quant à son utilité et son efficacité, pour un coût fort modeste. C'est un instrument incomparable pour détecter les risques de pénurie. Il a permis à la FAO de ne jamais être prise en défaut, de tirer en premier la sonnette d'alarme de toutes les tragédies alimentaires en formation, et d'alerter les donateurs. Nul n'a jamais pu dire : « La FAO ne nous avait pas prévenus. » Cela aussi peut déranger.

» La FAO a su mener des opérations qu'aucun Etat, aussi puissant fût-il, n'aurait pu mener avec autant de succès : les luttes successives contre les criquets pèlerins et les sauteriaux, l'extermination de la lucillie bouchère en Afrique du Nord, la campagne contre la fièvre porcine en Amérique centrale...

» La FAO a su également jouer à plein son rôle unique d'incitation et de stimulation de la production agricole de ses pays membres. Notre Centre d'investissement, fleuron de l'Organisation, a su mobiliser des milliards de dollars en faveur de l'agriculture.

» La FAO a été aussi à l'origine de très nombreux et fructueux accords internationaux en matière de pêche, de mise en marché des produits de la pêche, et de conservation des espèces.

» Enfin, c'est en bousculant les bonnes consciences que la FAO a su construire une véritable morale humanitaire contenue, voire codifiée, dans des textes remarquables comme la Charte des paysans, le Code de conduite sur les pesticides ou le Pacte mondial de sécurité alimentaire.

« A quand le droit d'ingérence des faibles dans le confort des riches ? »

– Etes-vous favorable au principe de l'« ingérence humanitaire » ?

– Les conflits meurtriers qui se multiplient sur toute la surface du globe ont souvent pour origine la faim, la misère, le sous-développement. En raison de ces conflits, les opérations de maintien de la paix absorbent une part croissante des ressources chichement mesurées dont dispose le système des Nations unies. Cette part a décuplé depuis 1987, et rien n'indique qu'on puisse bientôt la réduire. Par un étrange paradoxe, les moyens que la communauté internationale met en œuvre pour parer aux effets des conflits sont soustraits à la lutte contre leurs causes. Droit d'ingérence des puissants dans la misère des pauvres ? D'accord ; mais à quand le droit d'ingérence des faibles dans le confort des riches ?

» L'accès à la nourriture est un droit universel de l'homme. De prime abord, tous les moyens sont bons pour y parvenir. Mais donner aux puissants le droit d'aller sauver les pauvres en bousculant leurs autorités nationales pourrait avoir des conséquences dont nous ne mesurons pas encore tous les effets. Qui doit décider ? Le Conseil de sécurité des Nations unies est-il suffisamment représentatif ? Je ne suis pas hostile à certaines ingérences humanitaires, mais je n'accepte pas les embargos économiques et alimentaires exercés actuellement contre plusieurs pays ; car ces embargos prennent toute une population en otage pour faire pression sur les gouvernements.

– Comment voyez-vous l'avenir ?

– D'ici une génération, la population du globe aura augmenté de 3 milliards d'habitants, qu'il faudra nourrir, loger, soigner, éduquer et employer. L'humanité n'y parviendra pas sans un immense effort de solidarité. Rien n'indique que nous y soyons prêts. Pendant mes dix-huit ans de mandat, le drame de la FAO a été l'impossibilité de faire coïncider la fin et les moyens. Sur toutes les réformes proposées au cours de ces dix-huit années, sur toutes les initiatives avancées, il a été généralement possible de dégager un certain consensus face aux objectifs. Mais nous n'avons presque jamais pu obtenir les moyens nécessaires, qu'il s'agisse d'argent ou de ressources en personnel, pour mettre en pratique les décisions convenues. Les Etats ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour traduire les bons sentiments en volonté politique ».

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ

هكذا من الأصل

Les réactions en Israël et dans le monde arabe après la tuerie d'Hebron

Le gouvernement israélien décide de désarmer les colons « dangereux »

■ DÉSARMER. Pour « mettre définitivement un terme aux activités des colons juifs extrémistes », le gouvernement israélien a décidé, dimanche 27 février, de les désarmer et de limiter leurs déplacements dans les territoires occupés. Les officiers sur le terrain « auront toute latitude » pour le faire, a déclaré le ministre de la justice David Libaï. Le gouvernement a également décidé de mettre en place rapidement une commission d'enquête sur le massacre d'Hébron et de libérer un millier de prisonniers palestiniens.

■ PROTÉGER. L'OLP, qui réclame une protection internationale pour la population des territoires occupés a jugé les décisions israéliennes nettement insuffisantes et réclamé que la question du démantèlement des colonies de peuplement soit d'ores et déjà inscrite à l'ordre du jour des pourparlers de paix, alors qu'en vertu de la Déclaration de principes du 13 septembre dernier elle ne devrait être discutée que lors de l'examen du statut définitif des territoires.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le sang et les larmes ont cédé la place aux décisions politiques. Quarante-huit heures après le massacre du caveau des Patriarches, le premier ministre, Itzhak Rabin, a voulu, dimanche 27 février, montrer sa volonté d'en découdre avec le noyau dur des colons, ceux-là mêmes qui ont élevé au rang de *« saint homme »* Baruch Goldstein, le médecin de l'implantation de Kyriat-Arba auteur de l'attentat.

Jamais en tout cas dans l'histoire du pays autant de mesures à l'encontre d'une frange de la population juive n'auront été prises par un gouvernement israélien. Principaux visés : les zélotes du groupuscule Kach, fondé par le rabbin Meir Kahane, dans lequel militait activement Baruch Goldstein.

Comme un seul homme, tous les ministres se sont mis d'accord pour les désarmer et limiter leurs déplacements à l'intérieur des territoires occupés, autrement dit hors des localités palestiniennes dans lesquelles, jusqu'à présent, ils circulaient, armés, en toute impunité.

« Il est indispensable de mettre définitivement un terme aux activités des colons juifs extrémistes qui menacent l'existence des Palestiniens et compromettent la poursuite du processus de paix. Les officiers sur le terrain auront toute latitude pour désarmer, limiter la liberté de mouvement, éloigner, voire placer en détention administrative pour trois mois renouvelables, les colons fanatiques », a déclaré le ministre de la justice, David Libaï.

Le général Dany Yatom, commandant de la Cisjordanie, a déjà commencé à dresser la liste des colons jugés *« dangereux »*, tandis que des juristes examinent la possibilité de les « exiler » hors des territoires occupés pour les regrouper à l'intérieur des frontières reconnues de l'Etat juif.

Une proposition supplémentaire de M. Libaï a en outre été adoptée par la majorité de ses collègues, en dépit de l'opposition d'Itzhak Rabin : la mise en place rapide d'une commission d'enquête gouvernementale, chargée de faire la lumière sur les circonstances du drame d'Hébron. Le premier ministre estimait *« pouvoir se passer d'une telle commission »* qui, selon lui, *« risque de détourner notre attention de l'essentiel : déployer tous nos efforts pour revenir à la table des négociations de paix »* entre Israël et l'OLP.

La déception des Palestiniens

Universitaire israélien, Meron Benvenisti, spécialiste des territoires occupés, a, pour sa part, accusé en bloc le gouvernement d'avoir *« cherché un prétexte afin de masquer le vrai problème : la paix entre Israéliens et Palestiniens ne sera pas possible tant que des colonies de peuplement seront disséminées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza »*. Les ministres ont en outre demandé au conseil juridique du gouvernement d'étudier la possibilité de décréter hors-la-loi certains groupes extrémistes juifs.

En dépit du geste également annoncé à l'issue du conseil des ministres : la libération imminente, avant la fête du Sacrifice, d'un millier de détenus palestiniens – 10 % à peine du total des prisonniers –, les dirigeants des territoires occupés ont accueilli fraîchement ce train de mesures. *« La plus infime de nos revendications n'a pas été exaucée »*, s'est plaint le docteur Ahmed Tibi, conseiller spécial du chef de l'OLP, Yasser Arafat.

Les Palestiniens exigent que la question des quelque cent quarante colonies de peuplement construites par l'Etat juif depuis 1967 soit portée à l'ordre du jour des pourparlers en cours. Cette revendication, déjà ancienne, mais à laquelle le massacre d'Hébron a redonné de l'actualité, a toujours été repoussée catégoriquement par les Israéliens, qui préfèrent l'inclure dans le chapitre du règlement définitif. Les Palestiniens réclament également le désarmement des cent quinze mille colons et la mise en place d'une force internationale de protection dans les territoires occupés.

Sur le terrain, les affrontements se sont poursuivis entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre israéliennes, accompagnés par un concert de critiques de l'aile gauche du gouvernement, qui accuse les militaires et les policiers d'avoir *« la gâchette trop facile »* et d'empêcher la population arabe d'exprimer sa *« légitime colère »*.

Fait sans précédent depuis le début de l'Intifada : un Arabe israélien, originaire de la localité bédouine de Rahat, dans le désert du Néguev, a été tué par des tirs de soldats israéliens qui dispersaient une manifestation. Le choc provoqué par cet incident est d'autant plus grand qu'un député arabe israélien habite ce village et que nombreux sont ses habitants qui servent dans les rangs de l'armée israélienne.

Des accrochages se sont également produits à Jaffa, dans la proche banlieue de Tel-Aviv, où vivent généralement en bonne intelligence juifs et Arabes. Ces derniers ont exigé à hauts cris la libération immédiate de quarante-huit des leurs, emprisonnés depuis les émeutes de vendredi qui avaient suivi la propagation de la nouvelle du massacre d'Hébron.

« L'acte héroïque du martyr juif »

Dans les territoires occupés, la journée de dimanche a été marquée par la mort de deux Palestiniens – une vingtaine d'autres ont été blessés –, alors que le couvre-feu était en vigueur sur la quasi-totalité des localités de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Ces territoires ont de plus été bouclés par l'armée, dont les multiples barrages interdisent aux Palestiniens, depuis dimanche à l'aube, le passage en Israël. Cette restriction, qui avait été imposée fin mars 1993, avait par la suite été progressivement atténuée pour finalement permettre à 50 000 Palestiniens de Cisjordanie et 23 500 autres de la bande de Gaza de venir travailler en Israël. Pour accompagner les mesures prises par le gouvernement, l'armée et la police se sont mises en chasse afin de retrouver plusieurs militants du Kach, dont les membres sèment la terreur depuis plusieurs mois sur les voies secondaires des territoires occupés, les grands axes routiers étant soumis à la surveillance de l'armée.

Plusieurs de ces hommes ont profité, dimanche soir, de la confusion provoquée par l'enterrement de Baruch Goldstein, à Kyriat-Arba, pour *« prendre le maquis »*. Les funérailles, qui se sont déroulées quelques heures à peine après la visite du président de l'Etat, Ezer Weizman, ont été l'occasion pour plusieurs colons de cette implantation israélienne aux portes d'Hébron de louer *« l'acte héroïque du martyr juif tombé pour la sanctification du nom divin »*.

Avant de se recueillir sur la tombe, creusée près du jardin portant le nom de Meir Kahane, le rabbin fondateur du Kach, assassiné aux Etats-Unis en 1990, l'un d'eux prononcera ces paroles terribles : *« Il faudrait que chaque jour un homme ait le courage et l'audace de Goldstein pour liquider une cinquantaine d'Arabes. La face du Proche-Orient en serait changée. »*

Ces propos, qui se multiplient depuis vendredi, provoquent l'indignation de la grande majorité des Israéliens, qui ne cessent, depuis, de décliner avec anxiété les mots « judaïsme » et « humanisme ». – *(Intérim.)*

Damas, Amman et Beyrouth suspendent les négociations

La Syrie, le Liban et la Jordanie ont décidé de suspendre les pourparlers de paix avec les Israéliens à Washington, en signe de solidarité avec les Palestiniens après le massacre d'Hébron, a annoncé, dimanche 27 février, un responsable arabe, dans la capitale américaine.

Cette décision a été prise samedi soir à Washington au cours d'une réunion entre les délégués syriens, jordaniens et libanais, a précisé ce responsable, qui a requis l'anonymat. *« Nous avons pensé que les discussions seraient inutiles »*, a-t-il dit, et *« avons décidé de ne pas poursuivre »* cette session, qui aurait dû s'achever mercredi.

La délégation palestinienne avait déjà quitté la capitale américaine pour participer, à Tunis, à une réunion de l'OLP qui devait décider de la poursuite des négociations bilatérales avec les Israéliens aux Etats-Unis, comme l'avait proposé le président Bill Clinton après le massacre d'Hébron. Les délégations arabes soutiennent les demandes palestiniennes pour une plus grande protection des Palestiniens des territoires occupés contre les attaques des colons israéliens, a indiqué ce responsable arabe. Selon lui, ces demandes portent sur la protection internationale des Palestiniens, le désarmement des colons, la démantèlement des colonies dans la bande de Gaza occupée, et la restriction de déplacement des colons de Kyriat Arba (Cisjordanie), où habitait l'homme qui a ouvert le feu dans la mosquée d'Hébron.

Exprimant sa satisfaction à la suite de la décision des Arabes, Samir Ghoché, membre du comité exécutif de l'OLP, a déclaré à Tunis qu'il s'agissait d'un *« minimum sur la voie de la restauration de la coordination arabe »*. En revanche, des sources gouvernementales israéliennes citées par la radio d'Etat se sont déclarées *« déçues mais pas surprises »* par la décision arabe. *« C'est une suspension provisoire, mais pas un arrêt des négociations »*, ont indiqué ces sources. Selon la radio, le général Danny Rothschild, chef de la délégation israélienne aux négociations de paix avec les Palestiniens, a reçu du premier ministre Itzhak Rabin l'ordre de revenir en Israël.

Pendant ce temps à Tunis, le comité exécutif de l'OLP annonçait qu'il rejetait les mesures décidées par le gouvernement israélien pour calmer la tension, les jugeant *« insuffisantes »* et ne répondant pas au *« minimum des demandes »* palestiniennes. *« Les Israéliens continuent à se dérober et à tergiverser en refusant de négocier le démantèlement des implantations et la présence d'une force internationale de protection »* pour les Palestiniens, a déclaré M. Ghoché.

Dans l'espoir que le Conseil de sécurité de l'ONU adopterait une résolution *« ferme »* pour assurer une telle protection, le comité exécutif a décidé de reprendre ses travaux lundi soir. L'OLP avait donné son accord de principe à l'invitation du président Bill Clinton pour une reprise des négociations de paix israélo-palestiniennes à Washington. Mais elle ne s'est toujours pas prononcée sur la date. Samedi, en raison de divergences entre les Etats-Unis et l'OLP sur un projet de résolution réclamé par cette dernière, le Conseil de sécurité des Nations unies avait ajourné ses travaux. Il devait tenir une nouvelle réunion lundi.

La France favorable à l'envoi d'observateurs

A Paris, le ministre des affaires étrangères Alain Juppé a souhaité l'envoi d'observateurs de l'ONU dans les territoires occupés pour contrôler *« l'efficacité »* du désarmement des colons extrémistes et la mise en œuvre de mesures de confiance. M. Juppé, qui était l'invité de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, a invité Israël à libérer davantage de prisonniers palestiniens, estimant insuffisante la remise en liberté d'un millier de détenus sur les dix mille qui se trouvent dans les prisons israéliennes. Il a aussi appelé à *« se poser la question des implantations »* dans les territoires occupés et réclamé que *« toute la lumière »* soit faite sur le massacre d'Hébron. Dans un entretien avec Radio Monte-Carlo, M. Arafat a fait état d'un projet de résolution français au Conseil de sécurité et, sans donner de précision, a qualifié ce projet d' *« acceptable »*.

Alors que le roi Hassan II du Maroc décidait de prendre en charge les familles des *« martyrs »*, veuves et orphelins de la tuerie d'Hébron, la Jordanie collectait des dizaines de milliers de dollars au profit des familles des victimes de ce massacre. Le roi Hussein a fait don, pour sa part, de 150 000 dollars.

En Jordanie, mais aussi en Irak, au Liban, en Egypte, des manifestations ont, par ailleurs, eu lieu pour dénoncer le massacre du tombeau des Patriarches. Au Caire, la police a dispersé, à coups de grenades lacrymogènes et de matraques, des étudiants qui manifestaient devant l'ambassade d'Israël. Selon des témoins, plusieurs étudiants ont été blessés. – *(AFP, Reuter.)*

Baruch Goldstein a agi seul selon le commandement israélien

Tous les Palestiniens tués dans le caveau des Patriarches, à Hébron, l'ont été par les balles du fusil d'assaut Galil de Baruch Goldstein, a affirmé, dimanche 27 février, le général Danny Yatom, commandant israélien de la région militaire centre.

Sans fournir de bilan précis des victimes, il a indiqué, lors d'une conférence de presse, que 111 douilles avaient été retrouvées sur place et qu'il y avait près de 400 fidèles dans la salle de prière où a eu lieu le massacre. De source hospitalière palestinienne, on avait indiqué que 52 Palestiniens avaient été tués dans la mosquée d'Abraham.

Une quinzaine de fidèles juifs se trouvaient dans une salle adjacente, a ajouté le général Yatom, selon lequel deux soldats et un officier assuraient la sécurité à l'intérieur du caveau. *« Quatre autres soldats auraient dû se trouver là, mais trois sont arrivés en retard, au moment où la tragédie commençait, et un autre a été dépêché pour chercher des renforts après les premiers coups de feu »*, a-t-il dit.

« Baruch Goldstein a eu le temps de vider trois chargeurs et demi. Selon des témoins, il a tiré d'un seul coup toutes ses balles avant de recharger », a ajouté le général, en notant que, pour un soldat expérimenté, il fallait *« environ trente secondes »* pour commettre un tel massacre. Il a précisé que ces conclusions résultaient d'une enquête préliminaire encore partielle.

Selon lui, deux Palestiniens ont été tués et une quinzaine blessés par des soldats israéliens près de l'hôpital Ahli, à Hébron, après le massacre, lorsque les forces de l'ordre ont été *« contraintes d'ouvrir le feu à balles réelles après avoir tenté en vain de disperser un millier de Palestiniens violents avec des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes »*.

Le général Yatom a ordonné l'arrestation de cinq extrémistes juifs de Kyriat Arba et d'Hébron, impliqués dans des actes de violence. *« La police n'a toutefois pu en arrêter qu'un seul, les autres ne se trouvant pas chez eux »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

REPÈRES

MOLDAVIE

Une mission de la CSCE expulsée de Transnistrie

Les premières élections législatives pluralistes dans l'ex-République soviétique de Moldavie, qui se sont déroulées dimanche 27 février, avec une participation de 74 %, ont été marquées par l'expulsion d'une mission de quinze personnes de la CSCE de la « République autoproclamée de Transnistrie », à majorité russophone.

Ces observateurs ont été reconduits à la « frontière » après avoir tenté en vain de rencontrer le général Lebed, commandant de la 14e armée russe stationnée dans cette enclave, dont les autorités séparatistes avaient interdit la tenue du scrutin. Moins de cinq mille de ses huit cent mille habitants ont franchi les barrages pour aller voter sur la rive « moldave », où des bureaux de vote les attendaient toute la semaine passée.

« C'est la peur qui règne [pour les Moldaves en Transnistrie] *et il est évident que les gens ne bougeront pas »*, a déclaré le sénateur français Josette Durrieu. Dans le reste de la Moldavie, où l'enthousiasme nationaliste pro-roumain a fait long feu, le scrutin s'est déroulé dans le calme.

Le parti agraire au pouvoir, favorable à l'intégration au sein de la CEI, aurait obtenu de 40 à 50 % des suffrages, soit bien plus encore que ne le prévoyaient les sondages. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Pendaison de l'assassin de l'écrivain Farag Foda

Abdel Chefi Mohamed Ramadan, reconnu coupable du meurtre de Farag Foda, écrivain et journaliste anti-islamiste, a été pendu, samedi 26 février, a annoncé la police égyptienne. Sa condamnation à mort avait été confirmée par la *Cour de sûreté de l'Etat*, le 30 décembre. Farag Foda avait été tué, au Caire, le 7 juin 1992, par des activistes islamistes, alors qu'il quittait son domicile. Il avait été taxé *d'apostasie* par les extrémistes musulmans en raison de ses écrits dans lesquels il dénonçait notamment *« l'infiltration de l'intégrisme dans tous les aspects de la vie quotidienne »* en Egypte. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Un attentat dans une église maronite fait dix morts et soixante blessés

BEYROUTH

de notre correspondant

Un attentat commis, dimanche 27 février, dans une église maronite de Zouk Mikaïl, près de Jounieh (au nord de Beyrouth) – qui fut le cœur du «pays chrétien» durant la guerre du Liban –, a fait dix morts et soixante blessés. Deux obus de mortier de 81mm, reliés à un détonateur et cachés sous la première travée de bancs de l'église Notre-Dame-de-la-Délivrance, ont explosé en plein office dominical. Durant les opérations de secours, cinq charges similaires ont été découvertes et désamorcées. Selon le procureur général du Mont-Liban, Tarabey Rahmé, un suspect a été arrêté. Lundi a été décrété jour de deuil national. Peu après l'attentat, les trois plus hauts responsables de l'Etat en ont clairement rejeté la responsabilité sur Israël. *«Le crime,* a déclaré le président de la République, Elias Hraoui, *ne couvre pas le crime»*. Il faisait ainsi allusion au massacre d'Hébron. *«Les Libanais demeurent unis derrière leur Etat et la paix civile»*, a-t-il ajouté.

«Il est évident que le but est de détourner l'attention du monde des massacres de vendredi dernier à Hébron (...) et de susciter des dissensions confessionnelles», a renchéri pour sa part le premier ministre (sunnite), Rafic Hariri, qui s'est aussitôt rendu sur les lieux du crime ainsi qu'au patriarcat maronite. *«Même au plus fort de la guerre les lieux de culte avaient été respectés (...). Le complot est clair, l'essentiel est que nous ne tombions pas dans le piège»*, a souligné le chef du gouvernement. Le président du Parlement (chiite), Nabih Berri, a tenu le même langage, de même que plusieurs ministres et personnalités musulmanes. Cet avis fait pratiquement l'unanimité, y compris au sein de la communauté chrétienne.

Une autre hypothèse, celle d'un acte des extrémistes islamistes, n'a été évoquée que par des personnes isolées, notamment parmi les rescapés de l'explosion. Elle ne semble pas être retenue par les officiels, pour l'instant.

En dépit de la vive émotion qu'il a suscitée au sein de la population libanaise, cet attentat ne semble pas pour autant soulever des craintes sérieuses quant au risque d'une reprise du conflit armé entre Libanais. Il n'en demeure pas moins qu'après une longue période de calme total, trois incidents graves se sont produits au cours des trois derniers mois : l'explosion d'un camion piégé au siège du parti phalangiste, en décembre 1993, l'assassinat d'un diplomate jordanien en janvier dernier et cet attentat dans l'église de Zouk Mikaïl.

Cet attentat a en tout cas suscité de vives réactions à travers le monde. La radio officielle syrienne a estimé que *«seul Israël a intérêt à semer la discorde non seulement au Liban mais dans toute la région»*. Même son de cloche à la radio iranienne qui a accusé des *«éléments du régime sioniste»*. Dans un style plus allusif, le roi Hussein de Jordanie, dans un *«télégramme de dénonciation»* adressé au président Hraoui, a estimé que *«la mentalité criminelle»* qui a guidé les auteurs de l'attentat *«n'est pas différente de celle* (qui était) *à l'origine du massacre d'Hébron»*.

«Un crime contre Dieu»

L'attentat de Zouk Mikaïl a été commis alors que le Liban se prépare à accueillir, le 28 mai prochain, le pape Jean Paul II, lequel s'est dit *«profondément touché par ce crime commis contre Dieu, contre ses enfants, contre un lieu saint»*. De son côté, un porte-parole du ministère français des affaires étrangères a exprimé *«la vive émotion»* de Paris qui *«condamne»* l'attentat, *«manifeste sa profonde inquiétude devant cet acte de violence aveugle et souhaite que toute la lumière soit faite sur les circonstances et les responsables de ce drame»*.

«Tout comme le massacre de vendredi dans la mosquée d'Hébron visait le processus de paix, cet attentat semble clairement viser le processus de réconciliation au Liban», a estimé pour sa part le président américain, Bill Clinton. Dans un communiqué publié par la Maison Blanche, il a qualifié cet acte de *«crime contre la foi et l'humanité»* et dénoncé *«les extrémistes qui ont la guerre comme objectif»*. Le président américain a appelé *«les hommes et les femmes de toutes religions à s'unir contre les forces de la haine. Les peuples du Proche-Orient ont droit à un avenir de paix»*, a souligné le chef de l'exécutif américain.

LUCIEN GEORGE

Catholiques d'Orient

L'Eglise maronite – la plus ancienne et la plus nombreuse du Liban – compte quatre millions de fidèles, dont trois à l'étranger. Elle tire son nom de son fondateur, le moine ermite Maroun (345-410). Venus de Syrie, réfugiés à partir du VIIe siècle dans les montagnes du Nord et la vallée de la Kadicha, les maronites ont résisté à nombre de persécutions et d'invasions. Fondé en 695, le patriarcat, dont le siège est aujourd'hui à Bkerké près de Beyrouth, est dirigé par Mgr Nasrallah Sfeir, élu en 1986.

Tout en gardant leur spécificité d'Église nationale et orientale (clergé séculier marié, liturgie en syriaque et en arabe), les maronites n'ont jamais failli à leur attachement à Rome et ont été, dans l'Orient chrétien et arabe, un instrument de renaissance nationale et culturelle.

Les grandes familles chrétiennes (les Khazen, Chehab) qui ont milité pour l'indépendance et assuré en partie la prospérité du Liban en paix étaient majoritairement maronites. Les Gemayel, Frangié, Chamoun ont joué, jusque dans la guerre récente, un rôle politique considérable. le président de la République est toujours un maronite.

Les chrétiens seraient aujourd'hui au Liban environ un million, principalement catholiques (maronites, grecs-melkites, arméniens, syriens, etc.) et orthodoxes (grecs, arméniens, etc.). Les musulmans seraient environ 55 % de la population, les Druzes 7 %.

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le chef du Groupe islamique armé et neuf de ses lieutenants ont été tués par les forces de l'ordre

Les forces de l'ordre ont tué, samedi 26 février, le chef du Groupe islamique armé (GIA), Mourad Si Ahmed, dit Djaafar El-Afghani («l'Afghan»), ainsi que neuf de ses lieutenants. Selon les services de sécurité, il avait été repéré dans une maison située sur les hauts d'Alger, où il avait réuni une dizaine de membres de son organisation. Se sentant repérés, lui et les siens ont ouvert le feu sur les forces de l'ordre qui ont alors riposté.

Connu aussi sous le nom de Djaafar Seïf-Allah («Sabre de Dieu»), Djaafar El-Afghani, vingt-neuf ans, avait été condamné par contumace, en août dernier, à la peine capitale par la Cour spéciale d'Alger dans l'affaire de l'attentat à la bombe à l'aéroport d'Alger, qui avait fait, le 26 août 1992, 9 morts et 123 blessés.

Formé en Afghanistan aux techniques de la guérilla urbaine, cet ancien musicien avait rejeté, dans un communiqué publié en novembre dernier, *«tout dialogue, toute trêve et toute réconciliation»* avec le pouvoir et menacé de la *«pire des morts»*, ceux qui négocieraient avec lui.

Ce texte précisait que *«les maîtres de la décision sont les Moudjahidine»* (combattants de la foi) et non les responsables politiques, clandestins ou en exil, du Front islamique du salut (FIS). Le GIA, bien implanté à Alger et dans ses environs immédiats, avait revendiqué l'enlèvement, en novembre dernier, de Cheikh Mohamed Bouslimani, figure de proue de l'islam modéré, proche du Mouvement de la société islamique, Hamas, retrouvé égorgé, deux mois plus tard.

Ont aussi été imputés à ce groupe l'assassinat de plusieurs responsables politiques – dont l'ancien ministre de l'enseignement supérieur Djillali Lyabès – et de plusieurs intellectuels, dont Tahar Djaout, écrivain et journaliste.

Le GIA était, en outre, l'auteur de l'enlèvement, à la fin du mois d'octobre dernier, de trois agents du consulat général de France à Alger et de l'ultimatum que, par leur intermédiaire, il avait adressé aux étrangers, les sommant de quitter l'Algérie dans un délai d'un mois, sous peine de mort.

Cherchant à étendre son pouvoir sur l'ensemble des groupes islamistes armés, le GIA avait annoncé, au début de janvier, avoir liquidé soixante dix membres du Mouvement islamique armé (MIA), commandé par Abdelkader Chebouti et Saïd Mekhloufi, qu'il soupçonnait de compromission avec la *«junte»* au pouvoir. – *(AFP.)*

Le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria

Paris envoie une mission diplomatique et des militaires à Yaoundé

Une délégation française, arrivée dimanche 27 février à Yaoundé pour aider le Cameroun à régler le différend frontalier qui l'oppose au Nigéria à propos de la péninsule de Bakassi dans le golfe de Guinée (*le Monde* du 23 février), devait être reçue, lundi, par le président Paul Biya.

La mission française est composée du conseiller pour les affaires africaines du président François Mitterrand, Bruno Delaye, du directeur Afrique du Quai d'Orsay, Jean-Marc Rochereau de La Sablière, du général Christian Quesnot, chef d'état-major particulier du président Mitterrand, et de l'un de ses adjoints, le colonel Bentegeat.

Dans le même temps, une trentaine de militaires – dont quinze parachutistes – et deux hélicoptères Puma sont arrivés au Cameroun, en provenance de Bouar, au Centrafrique, où sont stationnées des troupes françaises. Un accord de coopération militaire (publié au *Journal officiel*) et un accord de défense (tenu secret) lient la France et le Cameroun depuis le 21 février 1974.

Des affrontements armés ont opposé les forces camerounaises et nigérianes les 18 et 19 février, faisant un mort dans les rangs camerounais, selon Yaoundé, et trente-trois victimes côté nigérian, selon Abuja. Dans une déclaration la semaine dernière, le Quai d'Orsay avait indiqué que la France était *«vivement préoccupée»* et suivait *«avec attention l'évolution de la situation»*.

En 1981, après une brusque montée de la tension à la frontière entre les deux pays, la France avait menacé d'intervenir en application de l'accord de défense la liant au Cameroun.

La frontière entre le Nigéria et le Cameroun n'a jamais été définie avec précision dans la région côtière où se situe la péninsule de Bakassi, riche en ressources halieutiques et en réserves d'hydrocarbures. – *(AFP, Reuter.)*

CONGO : reprise du trafic ferroviaire entre Brazzaville et Pointe-Noire. – Interrompu depuis plus de deux mois par les violences politiques, le trafic ferroviaire entre Brazzaville et le port de Pointe-Noire a repris dimanche 27 février. La reprise du trafic fait suite à l'accord de cessez-le-feu conclu le 30 janvier par des députés de la Mouvance présidentielle et de la Coalition de l'opposition. Les parlementaires signataires de l'accord doivent faire un voyage Brazzaville-Pointe-Noire, jeudi, à bord d'un convoi baptisé «train de la réConciliation», a annoncé la radio officielle. – *(AFP, Reuter.)*

GABON : un ministre démissionne en dénonçant une «dérive autoritaire». – Le ministre gabonais du contrôle d'Etat, de la réforme du secteur parapublic et de la privatisation, Paul Biyoghe Mba, a présenté, dimanche 27 février, sa démission du gouvernement. Dans une lettre adressée au président Omar Bongo et transmise à la presse, M. Biyoghe Mba, qui a également décidé de quitter le parti au pouvoir, le Parti démocratique gabonais (PDG), *«note avec beaucoup d'inquiétude et d'étonnement une dérive autoritaire qui risque d'aboutir, si l'on ne fait pas attention, à la mise en place d'une dictature sans nom, très dangereuse et nocive pour le pays»*. – *(AFP.)*

MALI : assassinat d'un des principaux dirigeants touaregs. – Le responsable militaire du Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), l'un des mouvements touaregs du Mali, le colonel Bilal Saloum, a été assassiné, vendredi 25 février, dans la région de Kidal (Nord), selon des sources autorisées à Bamako. Il avait intégré l'armée régulière malienne après la signature en avril 1992 du «Pacte national» entre les Touaregs et le gouvernement. Il était membre de la commission du suivi de cessez-le-feu, mise en place au lendemain de cet accord. Le MPA est l'une des quatre composantes de l'ancienne rebellion touarègue, les Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad (MFUA), signataires du Pacte. – *(AFP, Reuter.)*

OCÉANIE

FIDJI

Le premier ministre sortant, Sitiveni Rabuka a remporté les élections législatives

Les élections à Fidji, archipel mélanésien du Pacifique sud, qui se sont achevées vendredi 25 février, ont vu la victoire, d'une ampleur inattendue, du premier ministre sortant, Sitiveni Rabuka.

SUVA

de notre envoyée spéciale

M. Rabuka a été reconduit dans ses fonctions, lundi, à l'issue des législatives qui avaient suivi la dissolution de l'Assemblée (*le Monde* du 25 février). Le Parti politique fidjien (SVT) de M. Rabuka a obtenu 31 des 37 sièges réservés aux Fidjiens de souche sur un total de 70 élus, tandis que l'Association fidjienne, créée récemment par des dissidents, n'en a obtenu que 5. Leur chef, Josevata Kamikamica, principal rival de M. Rabuka, n'a pas été réélu. Le premier ministre ayant de nouveau formé une coalition avec les quatre députés représentant les électeurs chinois et européens, et deux indépendants, peut donc se passer d'*«un gouvernement d'unité nationale»* incluant les Indiens, éventualité qu'il se dit toujours prêt à envisager, mais *«en temps voulu»*.

Cet ancien militaire, auteur du putsch de 1987 contre le gouvernement à dominante indienne, a également exprimé le désir de dialoguer avec la communauté indienne pour *«développer une politique consensuelle concernant la Constitution, le renouvellement des baux* [alloués aux Indiens] *et l'égalité des chances»*. *«Nous avons développé un respect mutuel*, a affirmé M. Rabuka. *Les Fidjiens ont vu combien les Indiens ont souffert après 1987, et les Indiens ont compris à quel point l'identité fidjienne est enracinée chez nous. C'est de bon augure pour les trois années à venir, durant lesquelles nous réviserons la Constitution.»* Ce message est conforme au vœu du président, Ratu Sir Kamisese Mara, qui a aussi appelé à la réconciliation.

Que le Parti de la fédération nationale (NFP) de Jai Ram Reddy ait obtenu 20 sièges contre 7 aux travaillistes (FLP), dirigés par l'autre dirigeant indien Mahendra Chaudhry, facilitera la tâche de M. Reddy, qui a déjà manifesté sa volonté d'œuvrer vers un rapprochement, contrairement au chef travailliste qui estime avoir été trahi par M. Rabuka. Le soutien apporté par M. Chaudhry après les élections de 1992 avait permis au président de trancher en faveur de M. Rabuka, mais cette alliance inattendue s'était rapidement effritée.

La révision de la Constitution de 1990, qui accorde la suprématie aux Fidjiens de souche bien que leur poids démographique soit sensiblement égal à celui des Indiens, avait été entamée, il y a quelques mois, avec la participation de M. Reddy. La politique de *«discrimination positive»* pour les autochtones ne subira pas de changement majeur, a indiqué M. Rabuka : *«Il faut que nous fassions comprendre aux Indiens que c'est nécessaire jusqu'à ce que nous ayons une situation égalitaire.»* Car, si les Fidjiens possèdent 83 % des terres, le monde des affaires est dominé par les Indiens, et c'est cette crainte d'être engloutis sur le plan économique et politique qui avait suscité le putsch de 1987.

«Il faut combler le fossé entre Fidjiens et Indiens, notamment dans le domaine de l'éducation, reconnaît M. Reddy. *Mais les Fidjiens contrôlent les terres et toutes les ressources naturelles. Les cultivateurs indiens ont le droit à la sécurité sur les terres qu'ils louent, et aucun progrès n'a été fait de ce côté-là.»* Si les cultivateurs de canne à sucre n'ont pas la garantie de pouvoir louer leurs terres à un prix raisonnable, l'industrie sucrière, moteur de l'économie, s'effondrera, prédisent les Indiens.

M. Rabuka s'est attribué le portefeuille des affaires étrangères et du commerce extérieur. Ses préoccupations principales concernent le retour de Fidji dans le Commonwealth – souhaité par le Grand Conseil des chefs, mais auquel l'Inde est opposée – et la Convention de Lomé, en vertu de laquelle Bruxelles garantit aux pays producteurs de canne un prix égal à celui dont bénéficient les cultivateurs européens de betterave sucrière, soit le triple du cours mondial. Les accords récents du GATT risquent, en effet, de jouer au détriment de Fidji, qui exporte le tiers de son sucre vers la Grande-Bretagne.

SYLVIE LEPAGE

VANUATU

La mort de Jimmy Stevens, le chef des sécessionnistes de l'île de Santo

Jimmy Stevens, ancien dirigeant sécessionniste de l'île d'Espiritu Santo, au nord de l'archipel de Vanuatu, est mort, lundi 28 février, dans son village de Fanafo.

L'âge de Jimmy Tubo Patuntun, le vrai nom de ce chef charismatique, de ce prophète barbu et polygame entré dans l'actualité en 1964 pour s'être opposé aux empiétements sur les terres coutumières de la SFNH (Société française des Nouvelles-Hébrides), demeurera un mystère. Avait-il soixante-dix ou quatre-vingts ans? Toujours est-il qu'il aura joué un rôle important dans l'histoire des Nouvelles-Hébrides, cet accident juridique qu'était le condominium franco-britannique du Pacifique Sud, qui a accédé à l'indépendance le 30 juillet 1980 sous le nom de Vanuatu (*le Monde* du 18 juin 1980).

Anglophone, d'abord soutenu par les missions presbytériennes trop heureuses de pourfendre les Français «papistes», Jimmy Stevens avait créé un mouvement nationaliste local, le Nagriamel, devenu ensuite Vemarana. Dans Fanafo, où il avait établi un semblant de camp militaire avec des soldats armés d'arcs et de flèches, il proclama l' «indépendance» en 1975, avec l'appui financier d'une douteuse «fondation» américaine. Devenu francophile face à la montée en puissance des anglophones du VAP, qui voulaient unifier l'archipel sous leur coupe et allaient prendre le pouvoir avec l'indépendance, Jimmy Stevens annonça, en juin 1980, la sécession de l'île, instaurant un «gouvernement provisoire» à Luganville. C'était le moment où la polémique bouillait entre Français et Britanniques, Paris soutenant les «modérés» francophones battus aux élections, et Londres ses amis du VAP.

La France tentera de retarder l'issue inévitable. Après l'échec de tentatives de médiation, le nouvel Etat, menacé également au sud par la sécession de l'île de Tanna, lança un appel aux troupes du pays «frère» mélanésien, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, dont les troupes débarquaient à Santo et capturaient sans coup férir Jimmy Stevens le 31 août. Trois mois plus tard, un tribunal le condamnait à quinze ans et demi de prison. Plus ancien prisonnier politique du Pacifique sud, il était libéré le 19 août 1991.

P. de B.

AMÉRIQUES

MEXIQUE

Les rebelles zapatistes exigent la démission du président Salinas et des « élections démocratiques »

SAN-CRISTOBAL

de notre envoyé spécial

Les guérilleros de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN), réunis depuis neuf jours dans la cathédrale de San-Cristobal-de-Las-Casas avec les représentants du gouvernement mexicain, ont rappelé, dimanche 27 février, qu'ils exigeaient toujours la démission du président Carlos Salinas, *« à moins que la Constitution ne soit modifiée pour garantir des élections démocratiques »* le 21 août prochain, date prévue du scrutin présidentiel.

« Nous ne signerons pas la paix tant que les réponses du gouvernement à nos trente-quatre revendications ne seront que des promesses. » Le « sous-commandant Marcos », porte-parole des insurgés, a présenté dans ces termes dimanche soir le bilan des conversations en cours, démentant ainsi l'optimisme affiché par le médiateur, Mgr Samuel Ruiz, et le représentant du gouvernement, Manuel Camacho.

Deux jours plus tôt, les négociateurs avaient fait état de *« progrès significatifs »*, affirmant même que *« 50 % des revendications de l'AZLN avaient reçu une réponse satisfaisante »*, notamment en matière de santé, d'éducation, de logement... En fait, les thèmes les plus délicats de la négociation n'avaient pas encore été abordés à ce moment-là, en particulier la réforme politique et électorale devant permettre au Mexique de parvenir à la démocratie (le Parti révolutionnaire institutionnel est au pouvoir depuis 1929).

Simultanément, dans les régions de l'Etat du Chiapas où les zapatistes se sont soulevés le 1er janvier dernier, les occupations de terres se multiplient, faisant de nouveau monter la tension entre les Indiens et les propriétaires fonciers, métis en majorité. Vendredi, des hommes masqués et armés ont bloqué la route de Chenalho à San-Cristobal et prélevé un « impôt » de 50 pesos (environ 90 francs) pour chaque véhicule, violant ainsi l'engagement pris par l'AZLN pour la durée des négociations. Selon un résident du petit village de Chenalho, à une heure de route de San-Cristobal, ce mouvement est orchestré par un parti politique d'opposition qui cherche à profiter de la popularité des zapatistes pour consolider sa base sociale en distribuant des terres aux travailleurs agricoles. *« Ces gens-là,* dit-il, *n'ont rien à voir avec l'AZLN, qui n'a jamais encouragé ses sympathisants à s'emparer des terres des petits propriétaires. Il pourrait s'agir d'une provocation organisée par les secteurs opposés à la poursuite des négociations. »*

Les régions de Simojovel, Chilon et Palenque, où se trouvent les célèbres ruines mayas, connaissent des situations similaires. Un peu plus au sud, à Altamirano, la tension reste très forte depuis que les propriétaires terriens ont décidé de réagir en empêchant le passage des convois humanitaires destinés aux villages sous contrôle zapatiste et en organisant des manifestations devant un hôpital tenu par des religieuses qu'ils qualifient de *« zapatistes »*. Ils exigent notamment le départ des sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, sous prétexte qu'elles ont soigné des blessés de l'AZLN lors des affrontements du début janvier.

BERTRAND DE LA GRANGE

CANADA : expulsion de deux diplomates cubains. – Le Canada a expulsé pour espionnage deux diplomates cubains en poste à Montréal, a affirmé, dimanche 27 février, le *Toronto Sun*, citant des responsables des services de sécurité américains et des exilés cubains. Selon le journal, le consul, Adelfo Martin, était chargé d'infiltrer des groupes hostiles à Fidel Castro au Canada et le vice-consul, Orlando Brito Pestana, dirigeait les services secrets cubains dans ce pays. Les autorités canadiennes se sont refusées à tout commentaire. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

INDE

A propos de Phoolan Devi

Après la publication dans le Monde *du 22 février d'un article intitulé* « Phoolan Devi, une légende libérée », *où il était indiqué que* « la reine des bandits » *indienne, récemment sortie de prison, tenait pour des* « chiens » *les journalistes et écrivains qui avaient évoqué son aventure, Irène Frain, auteur d'un livre récent intitulé* Devi, *nous a adressé une lettre dont voici les principaux passages :*

Il y a cinq ans, quand j'ai décidé de consacrer mon travail d'écrivain à la cause de Phoolan Devi et à sa personnalité réelle et mythique, celles-ci étaient presque inconnues en France. Elle était incarcérée à Gwalior sans grand espoir d'être libérée ni même jugée. A cette date, aucun Occidental n'avait été admis à la rencontrer. J'y suis parvenue le 8 avril 1990, en compagnie d'un de mes éditeurs (...). Elle nous réserva un accueil chaleureux. Je lui offris un cadeau ; elle me fit don de sa montre, que j'ai toujours (...). Loin d'en tirer un « scoop » sensationnel, je ne fis état de notre rencontre que trois ans plus tard, en 1993, avec la publication de *Devi* et de *Quai des Indes*. Alors que sa personne était toujours aussi mal connue en France et que sa libération paraissait chimérique, j'y ai défendu sa cause.

AFGHANISTAN : des bombardements à Kaboul ont fait quinze morts. – Les forces conjointes du premier ministre Hekmatyar et du chef de guerre Dostom ont, samedi 26 février, pilonné la capitale afghane à la roquette pour le quatrième jour consécutif. Ces attaques, qui ont fait quinze morts et vingt-sept blessés, selon Radio-Kaboul, ont eu lieu malgré une nouvelle trêve de quatre jours conclue le 23 entre partisans et adversaires du président Rabbani. Les combats ont fait plus de dix mille morts depuis la victoire des islamistes sur les communistes en avril 1992. – *(Reuter.)*

CORÉE DU NORD : rectificatif. – Les inspecteurs de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) qui devraient commencer, mardi 1er mars, leur visite en Corée du Nord, ne se verront pas ouvrir la totalité du dispositif nucléaire de ce pays, comme il était indiqué dans un article du *Monde* daté 27-28 février. Les Etats-Unis ont en effet accepté que deux installations très suspectes, sises à Yongbyon, au nord de Pyongyang, demeurent hors du champ d'investigation de l'AIEA.

MALAISIE : l'opposition réclame une enquête sur l'affaire Pergau. – Le chef de l'opposition en Malaisie, Lim Kit Siang, a demandé, dimanche 27 février, l'ouverture d'une enquête sur les allégations selon lesquelles des dirigeants du pays auraient touché des pots-de-vin de sociétés britanniques en échange de contrats. Ces accusations font suite au scandale déclenché à Londres par les révélations sur les liens illégaux entre un contrat de ventes d'armes et une aide des services de coopération britanniques au barrage contesté de Pergau, et qui ont entraîné un embargo commercial malaisien contre la Grande-Bretagne (*le Monde* du 26 février).

DIPLOMATIE

Alors qu'un accord avec la Suède et la Finlande semble proche

L'Autriche et la Norvège risquent de manquer leur rendez-vous avec l'Europe

Les représentants des Douze avaient bon espoir, dimanche 27 février, à Bruxelles, de parvenir à un accord avec la Suède et la Finlande sur les conditions de leur adhésion à l'Union européenne, mais ils doutaient de pouvoir conclure avec l'Autriche et la Norvège avant le 1er mars.

Les ministres des Douze étaient convenus, dimanche soir, de présenter lundi à chacun des *quatre candidats à l'adhésion* une offre *« à prendre ou à laisser »* pour sortir les négociations de l'impasse, a indiqué M. Lamassoure, en ajoutant : *« Le 28 février à minuit, chacun reprend son avion ou son train. »* Le Parlement européen a exigé que les accords d'élargissement lui soient communiqués au plus tard le 1er mars pour pouvoir donner son *« avis conforme »* avant la fin de l'actuelle législature, en juin.

Si les négociations ne sont pas bouclées à la date du 1er mars – ou du moins aux alentours de cette date – c'est le nouveau Parlement de Strasbourg, issu des prochaines élections européennes, qui aura à examiner ces accords à l'automne. Les pays candidats ont besoin ensuite de plusieurs mois pour organiser chez eux des référendums de ratification sur l'entrée dans l'Union. L'échéance qu'avaient fixée les Douze, à savoir l'adhésion effective de ces pays le 1er janvier 1995, pourrait ainsi ne pas être respectée si les négociations actuellement en cours à Bruxelles n'aboutissent pas dans les plus brefs délais.

Le problème des contributions

Les problèmes rencontrés avec Oslo et Vienne sont tels que l'Union évoque désormais la possibilité de conclure d'abord avec la Suède et la Finlande, qui adhéreraient seules à la date prévue du 1er janvier 1995. Les pourparlers continueraient avec le ou les pays ayant raté l'échéance, jusqu'au sommet européen de Corfou en juin, voire au-delà, sous présidence allemande de l'Union européenne.

En dépit des progrès enregistrés ce week-end à Bruxelles, des problèmes importants subsistent avec la Finlande et la Suède. Helsinki continue à exiger que ses agriculteurs bénéficient d'aides plus importantes de la part de l'Union. Les agriculteurs finlandais ont d'ailleurs montré dimanche leur état d'esprit à l'égard de l'Europe en allumant des feux à travers le pays, comme on le faisait jadis pour avertir de l'arrivée d'un ennemi.

La Suède et la Finlande, comme les autres candidats, souhaitent d'autre part verser une contribution réduite à l'Union dans un premier temps. On craint à Bruxelles que des concessions sur ce point réveillent les courants politiques allemands qui estiment que l'Allemagne paie trop et remettent en cause les engagements pris par les Douze pour les prochaines années en matière budgétaire.

L'Union a rejeté ces demandes dimanche, en soulignant qu'il s'agit de pays riches. Mais elle s'est déclarée prête à octroyer aux agriculteurs des pays candidats 1,25 milliard d'écus sur quatre ans pour solde de tous comptes, afin de les aider à atténuer la baisse des prix agricoles qu'ils subiront dès l'élargissement (les prix agricoles sont actuellement deux fois supérieurs aux prix communautaires en Norvège par exemple).

Oslo a d'autre part sèchement rejeté les propositions de l'Union en matière de pêche. Les Douze, sous la pression de l'Espagne, exigent un accès aux riches eaux norvégiennes, ce qui leur est refusé, et, sur demande de Paris et de Dublin, veulent limiter les importations de poisson en provenance de Norvège.

Vienne entend de son côté limiter le transit routier par la partie autrichienne des Alpes jusqu'en 2004, alors que l'Union, dont les camions ne peuvent déjà pratiquement plus passer par la Suisse – sauf s'ils sont embarqués sur des trains – refuse que ces restrictions aillent au-delà de l'an 2000.

EUROPE

Le conflit en Bosnie-Herzégovine

Quatre avions serbes ont été abattus par des F-16 américains

Selon un porte-parole de l'OTAN, confirmé par des sources françaises à Paris, quatre avions serbes ont été abattus par deux F-16 américains, lundi 28 février, vers 5 H 50 (heures locales), entre Vitez et Banja Luka, dans le nord-ouest de la Bosnie.

Selon les autorités de l'OTAN à Bruxelles, six avions serbes de type Super-Galeb ont ignoré des ordres d'atterrir émis par les avions alliés qui participent à l'opération *Deny Flight* et qui étaient en vol dans le cadre des missions permanentes de police du ciel au-dessus de la Bosnie. Ces six avions, selon une source militaire française, étaient en navigation à basse altitude. Quatre d'entre-eux ont été abattus par deux F-16 qui disposent d'un canon et de missiles air-air. Un porte-parole du quartier général des forces alliées en Europe (SHAPE) a confirmé les premières informations données, à l'origine, par le chef d'état-major de l'armée grecque, pendant la visite du ministre britannique des affaires étrangères Douglas Hurd à Athènes.

Les avions de l'OTAN, qui patrouillent depuis avril 1993 en Bosnie, ont constaté que l'interdiction de l'ONU a, depuis, été violée à de nombreuses reprises, notamment par des hélicoptères. Le porte-parole de l'OTAN a rappelé que la résolution 816 autorisait *« toutes les mesures nécessaires »* pour assurer le respect de la zone d'exclusion aérienne en Bosnie.

Un porte-parole du HCR. a indiqué, de son côté, que les vols humanitaires à destination de Sarajevo et tous les mouvements vers les zones contrôlées par les Serbes ont été interrompus.

On ignorait, lundi 28 février en fin de matinée, le sort des deux autres Super-Galeb impliqués dans la confrontation avec les avions contrôlés par l'OTAN.

Nouveaux combats

Des combats ont éclaté, lundi 28 février, en divers points de Bosnie où, selon l'agence Reuter, les forces serbes auraient bombardé le centre-ville de Tuzla, quelques heures après l'intervention de l'OTAN qui a abattu quatre appareils serbes dans l'espace aérien bosniaque. Des affrontements auraient également eu lieu à Maglaj (au nord de Sarajevo), selon un porte-parole de la FORPRONU.

D'autre part, un mouvement de chars serbes bosniaques, à une dizaine de kilomètres au nord de Sarajevo – en violation de l'ultimatum de l'OTAN – a été constaté lundi matin, a déclaré un porte-parole de la FORPRONU. Les blindés, au nombre de 6 ou 7, ont été aperçus faisant mouvement près de Vogosca, dans des collines au nord de Sarajevo, une zone où tout l'armement lourd aurait dû être évacué ou remis sous contrôle de l'ONU, a indiqué le lieutenant-colonel Bill Aikman. – *(AF, Reuter.)*

La FORPRONU avait durci le ton contre les Serbes

Dès avant l'intervention des F-16 américains contre l'aviation serbe, le commandant de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, le général Michael Rose, avait décidé, dimanche 27 février, de forcer la main aux Serbes dans deux domaines : désormais, les convois humanitaires effectueront leur trajet sans faire de détours ni négocier à l'avance leur passage ; d'autre part, un pont de Sarajevo se trouvant sur la ligne de front devait être rouvert, lundi 28 février.

Dans les deux cas, le chef d'état-major des forces serbes bosniaques, le général Manojlo Milovanovic, avait opposé un refus net. Ainsi a-t-il menacé d'empêcher, *« par la force au besoin »*, le passage en Bosnie des convois humanitaires non pourvus d'une autorisation serbe ainsi que la réouverture du pont Bratstvo-Jedinstvo, où les « casques bleus » ont pris position début février.

La ligne adoptée par le général Rose consiste à *« avertir et puis faire passer les convois »*, ainsi qu'à les faire escorter par des véhicules blindés de la FORPRONU, a indiqué un porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Auparavant, les convois, qui ne disposaient pas toujours d'une escorte blindée, devaient négocier leur passage avec les belligérants qui bloquaient souvent l'aide à leurs points de contrôle, a rappelé ce porte-parole.

Le général Rose avait d'autre part estimé que le fragile cessez-le-feu entré en vigueur vendredi – et déjà violé à plusieurs reprises – entre les forces croates et musulmanes n'avait aucune chance de tenir si l'on n'augmentait pas sensiblement les effectifs de la FORPRONU, notamment en Bosnie centrale, où les renforts nécessaires seraient de l'ordre de 3 000 à 5 000 « casques bleus ». Dans la région de Sarajevo, la trêve avait été violée samedi par des tirs de mortier serbes et musulmans a indiqué la FORPRONU. Une forte explosion a, en outre, été entendue dimanche soir dans la capitale bosniaque.

A Washington, Croates et Musulmans ont eu, samedi et dimanche, plusieurs séries d'entretiens visant à définir la forme que pourrait prendre une *« entité commune »* en Bosnie-Herzégovine. Il pourrait s'agir d'une fédération croato-musulmane en Bosnie, éventuellement suivie d'une confédération entre cette dernière et la Croatie. Les négociations actuelles, patronnées par les Etats-Unis, sont menées par le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, et le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, ainsi que par une délégation croate bosniaque. Elles devaient se poursuivre lundi. – *(AFP, Reuter.)*

Alain Juppé réaffirme l'urgence d'une levée du siège de Sarajevo

Alain Juppé a réaffirmé, dimanche 27 février, l'urgence qu'il y a à lever le siège de Sarajevo. Pour y parvenir, *« nous* [la France] *avons demandé non pas de mettre Sarajevo sous tutelle des Nations unies, mais sous administration de l'ONU. Nous souhaitons que le Conseil de sécurité de l'ONU désigne un administrateur de haut rang pour rétablir dans cette ville des conditions de vie à peu près normales »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères sur TF 1.

« L'essentiel reste à faire, a-t-il dit, tout en se félicitant des résultats de l'action conjuguée de l'ONU et de l'OTAN. *Aujourd'hui, à Sarajevo, cela fait trois semaines qu'il n'y a plus de bombardements (...). Globalement, la population peut désormais sortir dans la ville »*.

Le ministre a également indiqué que la France, dans son projet de résolution actuellement en cours de discussion à l'ONU, entendait allonger la liste des zones de sécurité en Bosnie-Herzégovine. Mais, a-t-il souligné, *« toutes ces opérations n'auront pas de sens s'il n'y a pas de règlement politique »*.

Trafics en tous genres entre Serbes et Musulmans

Plus de 400 personnes, dont 280 militaires serbes, accusées de se livrer à du trafic avec l'ennemi en Bosnie-Herzégovine, ont été interpellées récemment, a rapporté, dimanche 27 février, le quotidien belgradois *Vecernje Novosti*. Tout se vend sur les lignes de front avec l'armée bosniaque à majorité musulmane : armes, munitions, farine, café, huile, sucre, cigarettes, essence...

Sur le front de Teslic (au nord), par exemple, les autorités serbes ont confisqué, en l'espace d'un mois, de la marchandise pour une valeur de 600 000 dollars, ainsi que quelque 380 000 deutschemarks, selon un responsable serbe bosniaque, le général Bogdan Subotic. Deux soldats serbes seront traduits en justice pour avoir vendu à l'armée bosniaque un mortier de 60 mm, 24 mines et plusieurs caisses de munitions. – *(AFP.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
INITIATIVES

Un coup d'arrêt à des violations incessantes de l'interdiction de survol

Après l'épreuve de force de la semaine dernière à Sarajevo, l'OTAN entend bien éviter que sa crédibilité soit de nouveau mise en cause par les Serbes. Elle l'a démontré lundi 28 février en abattant quatre appareils serbes dans le nord ouest de la Bosnie.

Il y a huit jours, le retrait des armes lourdes serbes des collines de Sarajevo ou leur mise sous contrôle de la FORPRONU avait épargné à l'Alliance atlantique d'avoir à mettre à exécution la menace de frappes aériennes. Français et Américains s'étaient cependant efforcés de dissiper l'impression que cette issue pacifique à Sarajevo altérait leur détermination. Ils avaient rappelé que l'ultimatum relatif aux armes lourdes autour de la capitale bosniaque restait exécutoire et qu'en vertu des résolutions précédemment adoptées par l'ONU, le recours à la force était aussi possible dans d'autres zones de Bosnie déclarées « zones de sécurité »

Une intervention sans consultation

L'action de lundi met cependant en œuvre d'autres textes de l'ONU relatifs aux violations de l'espace aérien bosniaque, qui étaient restés jusqu'à ce jour lettre morte. On faisait valoir lundi au quai d'Orsay que cette action a été décidée non seulement en vertu du *« contexte nouveau »* (c'est à dire de la détermination occidentale à recourir à la force contre toute provocation serbe), mais aussi parce qu'il y avait eu, de la part des Serbes, une violation d'un type nouveau de l'espace aérien bosniaque. Si un millier de violations environ ont été recensée par l'OTAN depuis que l'interdiction aérienne a été décrétée au-dessus de la Bosnie, en octobre 1992, elles étaient jusque-là le fait d'appareils légers ou d'hélicoptères (pas uniquement serbes d'ailleurs) servant de transport, mais non engagés dans de véritables opérations militaires. *« Apparemment il y a eu lundi des avions de guerre engagés dans une action de guerre »*, indiquait-on au ministère des affaires étrangères, sans être encore en mesure de préciser de quelle action de guerre il s'agissait.

Il ne semble pas qu'il y ait eu de consultation avant l'intervention des appareils de l'OTAN, ni avec les différentes capitales occidentales, ni avec le secrétariat général de l'ONU. A Paris, on déclare que les textes de l'ONU n'exigent pas de telles consultations. Le survol de la Bosnie par tout appareil autre que ceux des organisations humanitaires avait été interdit par la résolution 781 du 9 octobre 1992. A l'époque, les Etats-Unis avaient fait pression en ce sens en proposant leur aviation pour surveiller l'espace aérien et sévir en cas de violation. Mais en raison des objections de plusieurs membres du Conseil de sécurité dont la France, la résolution 781 n'avait pas prévu de rétorsion.

Le 30 mars 1993, après de longues tergiversations et de nouveau sous la pression américaine, l'ONU, par la résolution 816 du Conseil de sécurité, avait autorisé l'usage de la force *« de manière proportionnée aux circonstances et à la nature des vols »* pour faire respecter l'interdiction de survol, et l'OTAN avait mis en place un dispositif de surveillance aérienne et de rétorsion. La résolution 816 stipule que les mesures de rétorsion, qui peuvent être prises *« à titre national »* (par un Etat membre de l'ONU, les Etats-Unis par exemple) ou par *« une organisation »* (comme l'OTAN), sont décidées *« sous l'autorité du Conseil de sécurité et moyennant une étroite coordination avec le secrétaire général et la FORPRONU »*. Selon le ministère français de la défense, l'autorisation de l'ONU est permanente depuis l'adoption de cette résolution.

La semaine dernière, à l'occasion d'un incident survenu à Tuzla et au cours duquel cinq « casques bleus » suédois avaient été blessés, Paris, rappelle-t-on encore, avait exprimé, auprès de M. Boutros-Ghali notamment, sa ferme détermination à recourir à la force.

Pas de confirmation serbe

Les forces serbes de Bosnie ont, dans un premier temps, démenti la perte d'avions de leurs forces aériennes, dont un porte-parole a affirmé qu'ils *« ne volent plus depuis le début de l'opération Deny Flight »* et qu'ils *« ne décollent pas »* de l'aéroport de Banja Luka, principale base aérienne serbe en Bosnie-Herzégovine, où seraient stationnés une quarantaine d'appareils, dont des MIG. Un aéroport dont les Serbes aimeraient « échanger » la réouverture contre celle des installations aéroportuaires de Tuzla, que l'ONU a décidé de rouvrir au mois de mars, passant outre à l'opposition des Serbes. Ceux-ci affirment craindre qu'une fois rouvert, l'aéroport de Tuzla ne serve à ravitailler les Musulmans en armes. La communauté internationale, elle, menace d'utiliser la force pour mener à bien son projet.

A Belgrade, un porte-parole de l'armée yougoslave, le colonel Slobodan Stojanovic, s'est montré évasif, déclarant : *« Nous ne pouvons confirmer l'information selon laquelle quatre appareils ont été abattus ce matin au-dessus de Banja Luka. Nous avons contacté Banja Luka et ils n'ont pas d'information à ce sujet »* .

Y. H. et C. T.

ALLEMAGNE

Les Verts se prononcent pour une coalition avec le Parti social-démocrate

Les écologistes allemands de Bündnis 90/Les Verts se sont réunis en congrès à Mannheim du samedi 26 au lundi 28 février. Ils se sont prononcés pour une alliance et une coalition avec les sociaux-démocrates (SPD) au lendemain des élections législatives d'octobre.

BONN

de notre envoyé spécial

« Nous voulons un changement de pouvoir (à Bonn) *et le changement ne se fait qu'avec nous. »* Réunis en congrès de samedi à lundi à Mannheim, les écologistes allemands de Bündnis 90/Les Verts ont notamment défini, à huit mois du scrutin fédéral d'octobre, un programme électoral. L'objectif principal, selon Heide Rühle, porte-parole du mouvement pour les questions de politique intérieure, est le remplacement du gouvernement Kohl, *« afin d'engager une réorientation sociale et écologique en République fédérale »*. En se prononçant finalement pour une alliance et une coalition avec les sociaux-démocrates (SPD) au lendemain des élections – mais en précisant bien qu'ils n'entendaient pas être simplement une *« force d'appoint »* servant à assurer une majorité parlementaire au Bundestag et que la condition de leur participation était la perspective d'une *« politique de réformes sérieuse »* –, les quelque six cents délégués présents ont témoigné une volonté de prendre leurs responsabilités et de gouverner au niveau fédéral.

Certes, a estimé un représentant de la section de Bonn, une coalition « rouge-verte » n'est naturellement pas *« un mariage d'amour »* – les relations dans les Länder ou les villes où les deux partis gouvernent ensemble, comme en Basse-Saxe ou à Berlin, ne sont pas parfaites – mais il n'y a pas d' *« autre solution »*. A l'issue de nouvelles prises de becs – moins âpres que d'habitude cependant – entre les Fundis, la tendance dure, et les Realos, plus pragmatiques, les Verts allemands ne sont toutefois pas prêts à faire de compromis majeurs sur plusieurs points.

Ils réclament toujours une nouvelle politique étrangère, la dissolution à terme de la Bundeswehr et sa reconversion, la suppression du service militaire, l'arrêt des ventes d'armes ; ils ne veulent pas entendre parler d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour l'Allemagne, ni d'un élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe de l'Est. Dans le domaine de la politique intérieure et économique, leur hostilité à l'énergie nucléaire reste intacte – les centrales doivent être fermées dans un délai d'un à deux ans – et ils préconisent l'introduction d'un impôt *« écologique »* qui permettrait de *« transformer l'économie »*, une expression bien vague que les uns et les autres ont interprétée à leur manière.

« Vivre sur la lune »

En se prononçant en faveur d'une coalition avec les sociaux-démocrates et en demandant à ces derniers de faire de même, les Verts (qui sont crédités dans la plupart des sondages de 8 à 10 % des intentions de vote pour le moment) mettent, à huit mois des élections, le SPD en difficulté. Rudolf Scharping, candidat de la gauche allemande à la chancellerie, s'était en effet habilement gardé, jusqu'à présent, de dire avec qui il gouvernerait au lendemain du 16 octobre. *« Nous devons gagner ces élections ! »*, répète-t-il inlassablement, refusant d'envisager les autres scénarios possibles : l'alliance « rouge-verte » en question, une coalition avec les libéraux du FDP ou, ce qui n'est pas du tout exclu, la fameuse « grande coalition » avec les chrétiens-démocrates d'Helmut Kohl (CDU) et les chrétiens-sociaux de Bavière (CSU).

Bien évidemment, les partis au pouvoir à Bonn ont exploité les résolutions du congrès des Verts de Mannheim pour tenter de discréditer le chef du SPD, toujours en tête dans les sondages. Alors que le dirigeant libéral et ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel soulignait que Bündnis 90/Les Verts continuaient, avec leur programme irréaliste, *« à vivre sur la lune »*, le chancelier Kohl, qui parlait dimanche à Mayence en Rhénanie-Palatinat, a estimé qu'une coalition gouvernementale « rouge-verte » marquerait *« l'adieu à l'avenir du pays »*. Rudolf Scharping, a-t-il ajouté, *« sera obligé de capituler devant les exigences de ses partenaires »*.

ALAIN DEBOVE

GRANDE-BRETAGNE : incendie meurtrier d'origine criminelle dans un cinéma pornographique. – Un incendie qui a fait huit morts, samedi 26 février, dans une salle de projections pornographiques privée rue Saint-John, dans le quartier d'Holborn, en plein cœur de Londres, était d'origine criminelle, a estimé, dimanche, Scotland Yard. Une enquête pour meurtres a été ouverte pour cet incendie qui a fait aussi une vingtaine de blessés, dont six étaient toujours dans un état grave dimanche, selon les dernières indications de sources médicales. La trentaine d'hommes qui assistaient à la projection d'un film vidéo pornographique dans un club privé s'étaient retrouvés prisonniers des flammes au troisième étage, avant l'arrivée des pompiers. – *(AFP.)*

HONGRIE : le président de l'ex-PC hongrois se prononce pour un « capitalisme à visage humain ». – Le président du Parti socialiste (ex-parti communiste) hongrois, Gyula Horn, a proposé, dimanche 27 février, lors d'un congrès de son parti – qui arrive nettement en tête des sondages pour les élections législatives de mai –, de construire *« un capitalisme à visage humain »*. Il n'est pas question, a-t-il dit, de revenir *« au système démantelé avec notre aide et rejeté par le peuple »*. – *(AFP.)*

TURQUIE : le principal parti pro-kurde ne participe pas aux élections municipales. – Le Parti démocratique (DEP), principal parti légal pro-kurde de Turquie, a annoncé vendredi 25 février son retrait des élections municipales du 27 mars, rapporte l'agence semi-officielle Anatolie. Le DEP, qui fait l'objet de poursuites pour *« séparatisme »*, accuse le gouvernement et ses *« collaborateurs régionaux »* de *« répression sur la population »* kurde, où se trouvent ses *« électeurs potentiels »* ainsi que sur ses candidats. De bonne source, on indique que plusieurs personnes ont été placées en garde à vue dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde après avoir annoncé leur candidature sous l'étiquette DEP. Le président du parti, Hatip Dicle, a approuvé récemment un attentat du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui a fait cinq morts parmi des soldats (*le Monde* du 24 février).

صحكنا من الاهل

La convention nationale du PS sur l'emploi

Les socialistes se prononcent pour les 35 heures en deux étapes

■ AUDACE MESURÉE. – Les socialistes, réunis à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) samedi 26 et dimanche 27 février pour leur convention nationale sur l'emploi, ont adopté le principe d'une réduction de la durée hebdomadaire du travail en deux étapes sur une législature. Ils sont convenus, après débat, que cette réduction devrait se faire *« sans atteinte au pouvoir d'achat des salariés »*, grâce à l'affectation des gains de productivité et à la fiscalité.

■ ILLUSION. – Raymond Barre, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », s'est étonné de l'orientation adoptée par les socialistes. Exprimant la crainte qu'ils n'aient été *« piqués de nouveau par la tarentule de l'illusion »*, l'ancien premier ministre a expliqué qu'il n'est pas hostile à la réduction de la durée du travail, à long terme, mais qu'il juge *« irréaliste »* de vouloir y parvenir par la loi.

« Studieuse » selon certains, *« psychédélique »* pour d'autres, cette convention nationale pour l'emploi était sans doute trop... conventionnelle pour constituer une véritable événement. Sujet trop vaste et fort complexe. Consigne de ne pas diviser un mois avant les élections cantonales. Souci, aussi, de ne pas prématurément lier les mains du « présidentiable » Michel Rocard, ce rendez-vous de Cergy-Pontoise n'aura été, au fond, que pur exercice de style pour militants, et signal, en direction de l'opinion, d'une certaine prise de conscience sur un dossier prioritaire.

Pour les socialistes, en tout cas, il était important que ces deux jours se tiennent. *« Comment pourrons-nous aller à des échéances électorales*, s'est interrogé Dominique Strauss-Kahn, auteur du texte de référence pour cette convention, *sans avoir fait le bilan de ce que nous avons fait de bien et de moins bien sur le sujet qui intéresse le plus les Français ? »* Les critiques du passé n'ont pas manqué, M. Rocard, le premier, avouant son manque d'*« audace »* lorsqu'il se trouvait à Matignon. Cependant, nul ne s'est hasardé à évoquer publiquement la gestion élyséenne du malencontreux épisode de 1982 sur les trente-neuf heures, qui, pour beaucoup, continue de peser sur le débat de la réduction du temps de travail.

Il convenait également, indiquait encore M. Strauss-Kahn, de mettre un terme *« au foisonnement de positions personnelles dont personne n'a jamais débattu »*. Les déclarations de Laurent Fabius sur l'importance du thème de l'emploi dans la perspective de l'élection présidentielle, faites hors de la convention, la veille dans *le Parisien* et samedi soir sur France 2, ont irrité et montré les limites de l'exercice.

Cette convention devait fournir, aussi, l'occasion d'une critique en bonne et due forme du libéralisme et d'un pilonnage de la politique d'Edouard Balladur. Rebondissant sur la récente idée gouvernementale d'un « SMIC-jeunes », les orateurs n'ont pas lésiné sur les arguments pour rappeler que droite et gauche ne sauraient se ressembler. Enfin, cette convention devait permettre à M. Rocard de roder une nouvelle fois son discours sur *« la société solidaire »*, qui sera la planche d'appel de sa campagne présidentielle. Son discours de clôture de dimanche midi en a attesté : *« Nul bon vent à qui n'a point de port destiné, écrivait Montaigne. Eh bien, le port destiné, pour moi, c'est celui-là, celui de la société solidaire, dans laquelle chacun aura sa place et chacun vivra mieux. »*

Indiscutablement, ce mot « solidarité », rappelant des combats historiques à l'Est, est « porteur » dans les rangs socialistes. Il faut, maintenant, qu'il soit autre chose qu'un slogan. Le premier secrétaire du PS a indiqué trois pistes, décalquées de la résolution finale de cette convention, adoptée, au terme des travaux d'une commission nocturne, par 304 voix contre 27 (il y a eu 15 abstentions poperénistes).

Première piste : le retour à une croissance équilibrée. Il y a peu de divergences sur ce point. Deuxième piste : le développement des emplois de service. La proposition est alléchante, mais elle suscite davantage de prudence. *« Ce qui manque*, a indiqué M. Rocard, *ce ne sont pas les métiers utiles, c'est l'audace d'en stimuler l'émergence et, parfois, de contribuer à en financer les débuts. »*

Sans « atteinte au pouvoir d'achat »

Rapporteur de la commission réunie sur ce thème, Martine Aubry a émis une autre réserve : *« Ne donnons pas*, at-elle prévenu, *l'impression que nous sommes pour une société essentiellement fondée sur les services ! »* Dernière piste : la réduction du temps de travail. L'option préconisée par Henri Emmanuelli l'a emporté.

Les rocardiens et les fabiusiens, qui ne voulaient pas entendre parler de réduction du temps de travail sans réduction de salaire, ont accepté de faire un pas de côté. Ceux qui, dans la gauche socialiste ou dans l'entourage de Jean Poperen, étaient sur les positions les plus radicales, ont fini par se féliciter de voir, pour la première fois, écrit noir sur blanc le principe de non-amputation du salaire.

Comme prévu, la résolution finale préconise une progression par paliers : *« Le projet à long terme que nous devons poursuivre est celui de la semaine de quatre jours. Notre objectif est d'arriver à une durée de trente-cinq heures durant la législature. Une première étape comprendra plusieurs mesures : l'aménagement du tremps de travail, la réduction des heures supplémentaires, le retraite progressive, le développement du temps réduit choisi et une durée légale ramenée à trente-sept heures en moins de deux ans. »* Suit cette précision d'importance : *« Ainsi que cela s'est produit depuis plus d'un siècle dans tous les pays développés, cette réduction du temps de travail n'impliquera pas d'atteinte au pouvoir d'achat des salariés, les gains de productivité et une partie de la redistribution des revenus et des richesses étant affectés à son financement. »*

Les plus « politiques » ont vu dans cette adhésion finale le fruit d'un subtil accord entre les trois gauches qui se retrouveraient aujourd'hui à l'intérieur du PS : « archaïque », façon Poperen, « moderniste libérale » modèle Fabius, « moderne » type Rocard-Jospin. Les conclusions de cette convention sont plutôt la traduction d'un certain réalisme, guidé par l'envie de revenir rapidement au pouvoir. *« Mieux vaut être pris en flagrant délit de modestie qu'en flagrant délit de démagogie »*, disait Dominique Taddéi, l'autre cheville ouvrière de cette convention. Preuve en est que l'estimation hasardeuse lancée par son compère, M. Strauss-Kahn, annonçant la création de 2,5 millions d'emplois en six ans, est passée à la trappe. Proposition *« sérieuse et indispensable »*, avait pourtant rappelé celui-ci samedi. *« J'ai la conviction*, lui a répondu, le lendemain, M. Rocard, *que nos pistes permettront de créer plusieurs centaines de milliers d'emplois, mais il est plus important de faire partager cette conviction que de prétendre chiffrer le résultat, car il dépendra de l'intensité et de la constance de nos efforts. »*

La sagesse du premier secrétaire du PS l'a emporté sur l'insistance de l'« expert ». L'opinion, elle, sera conviée à retenir que les socialistes sont pour un passage aux trente-sept heures sans réduction de salaire, solution certes plus présentable. L'essentiel, pour le PS, face à une droite tétanisée sur le sujet, était de relancer une « dynamique » au point mort depuis 1982. La convention de Cergy-Pontoise aura au moins eu ce mérite.

DANIEL CARTON

Un chômeur vous parle

Depuis un bout de temps, déjà, il faisait grincer sa chaise. L'exposé de Martine Aubry était brillant, précis, serein. *« Nouveaux gisements d'emplois qu'il convient d'explorer »*, *« obstacles culturels »* à l'inversion de la courbe du chômage, *« vivre mieux et donner sa place à chacun »*. Paul Quilès avait regretté que l'ancien ministre du travail blâme *« cette France d'ingénieurs »*, qui pousse les Français à consommer des biens matériels plutôt que des services. L'ancien ministre de l'intérieur s'en prenait plus volontiers à *« la France des énarques »*, et particulièrement à ceux de Bercy, qui, tout socialistes qu'ils aient pu être, enfermaient les ministres dans des normes et les incitaient, *« comme dans toute entreprise capitaliste »*, à réduire les emplois.

La chaise grinçait, et, lui, il bouillait. Dès qu'il a pu, il a pris le micro, comme on s'accroche à une main tendue quand on a la tête sous l'eau. *« Jacques Chambon, délégué de la Loire, quarante-cinq ans, chômeur, 3 800 F par mois. Ma femme est aide-ménagère : 2 800 F par mois. J'ai trois enfants. Une fille de vingt-trois ans : bac + 2, serveuse. Un fils de dix-neuf ans, qui revient de l'armée : chômeur. Et un petit de douze ans, qui comprend bien que ça ne va pas. La dignité, elle est dure à tenir. »*

Vite, très vite, il a parlé, conscient de gêner avec sa grosse voix, ses grosses mains qui tremblaient un peu. Il a dit la douleur d'être mis de côté, les copains licenciés qui se sont suicidés. Il a dit les rapports qu'il avait envoyés *« à Edith Cresson et à toi, Martine, qui ne m'as pas répondu »*. Comme on fait un vœu en regardant passer une étoile filante, il a dit qu'il était *« convaincu qu'en France, on peut changer la vie »*. Il était temps de se rasseoir, pour ne pas déranger la discussion courtoise et savante qu'il avait un peu bousculée en balançant, là, sa bouffée de détresse digne. Le président de séance, Bernard Poignant, maire de Quimper, parce qu'il fallait bien dire quelque chose, l'a félicité d'une pirouette légèrement embarrassée, avant de passer à la suite de l'ordre du jour : *« Jacques, tu viens de nous montrer qu'être socialiste c'est résister. »*

« Les mecs, ici, ils sont déphasés »

Jacques Chambon en a un peu assez de résister. Fils de mineur, aîné de neuf enfants, il a commencé à travailler à quatorze ans *« parce qu'il n'y avait pas le choix, il fallait gratter »*. C'est à quatorze ans, chez son premier patron, un matelassier, qu'il a laissé une partie d'une main dans une cardeuse. Puis il a été manœuvre dans une entreprise de maçonnerie. Il a pris des cours du soir et, quand il a été embauché dans une aciérie, il a travaillé comme un fou. P1, P2, P3, puis technicien d'atelier et responsable de travaux : il égrène son ascension comme d'autres font reluire leurs médailles.

Il y eut cette maison construite de ses mains, car il savait qu'il ne pourrait s'en offrir une toute faite. Et ce fut la crise de la sidérurgie, l'usine occupée et les CRS qui chargent. Il a fait plastifier la page du journal qui, en novembre 1988, racontait la lutte parfois violente des sidérurgistes pour garder leur aciérie. Depuis, il a tout essayé pour s'en sortir : les chantiers en Irak, l'entreprise d'insertion... Il a même passé tous ses permis poids lourd. *« Je conduisais comme un robot, à 110-120 à l'heure, pour assurer les délais de livraison. Quand j'ai dit au patron qu'on ne respectait pas les normes de sécurité, il m'a viré. »* Il a transporté des enfants aussi : *« Soixante et onze gamins dans le car, plus les accompagnateurs. Il n'y avait ni frein électrique, ni frein de secours. Je me suis dit : soit je continue comme ça et je me tue, soit je tue du monde. Et j'ai arrêté. »*

Alors, à ce parti auquel il a adhéré en 1989, il vient raconter un peu de tout ça. *« J'ai toujours l'espoir que ça va faire « tilt ». Qu'ils vont nous écouter. Parce que si ça ne change pas, à un moment ou à un autre, ça pétera. »* Mais quand il leur parle, il n'entend pas de réponse. *« Si on a pris une raclée, nous, les socialistes, c'est qu'on s'est détachés du peuple. Ici, je viens prendre un rendez-vous pour plus tard. Pour qu'ils en sortent quelque chose de précis et qu'on se batte après. Pour que, s'ils reprennent le pouvoir, ils respectent leurs promesses. »* Il n'y croit pas trop : *« Les mecs, ici*, dit-il, *ils sont déphasés, ils ne savent plus ce que c'est que la vie. »*

AGATHE LOGEART

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Barre craint l'action de la « tarentule de l'illusion »

Raymond Barre, député (app. UDF) du Rhône, a commenté ironiquement les propositions socialistes en faveur de l'emploi, dimanche 27 février, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », en se demandant si les responsables PS *« ne sont pas piqués de nouveau par la tarentule de l'illusion »*. *« Annoncer 2,7 millions d'emplois par le passage à trente-sept heures, puis à trente-cinq heures, en deux étapes, c'est prendre un pari risqué »*, estime M. Barre. *« Je ne suis pas opposé à une réduction, à long terme, de la durée du travail*, a précisé l'ancien premier ministre. *Ce qui est irréaliste, c'est de penser que l'on va faire une loi et que toutes les entreprises devront s'y adapter. »*

Favorable à *« une désinflation sociale compétitive »*, parce qu'*« il y a sur l'ensemble de l'économie nationale un fardeau »*, à savoir une protection sociale *« excessive, que nous ne pouvons plus supporter »*, M. Barre a affirmé qu'*« une action à long terme devra être entreprise à partir de 1995 »* pour lutter contre le chômage. Le député du Rhône a souligné que *« le premier ministre a une grande liberté de manœuvre »*, mais il a ajouté que *« à la veille d'une élection présidentielle, il y a toujours une sorte d'inhibition qui frappe les gouvernements : on ne prend pas des mesures de fond, des mesures structurelles »*.

A propos de la polémique sur la démission d'André Rousselet de la présidence de Canal Plus, M. Barre a assuré : *« Il y a de bonnes raisons de penser que le gouvernement était informé, à quelque niveau que ce soit »*, des opérations qui avaient conduit à ce départ.

M. Barre a confirmé son opposition au système des « primaires », en soulignant que, *« dans le système de la Ve République, elles se font au premier tour de l'élection présidentielle »*.

EUROPÉENNES : M. Kouchner envisage toujours un accord avec M. Rocard. – Bernard Kouchner, ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, a déclaré, dimanche 27 février, sur Radio-J, que pour les élections européennes de juin, il est *« intégrable dans une autre liste, mais pas soluble »*. *« Je ne suis pas arrivé à un accord avec Michel Rocard, mais je ne vous dis pas qu'il n'y en aura pas »*, a-t-il précisé.

Le bilan de la commission des comptes

Dix-neuf partis n'ont pas satisfait aux obligations de la loi sur le financement en 1992

La commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques a publié au *Journal officiel* du 24 février les comptes pour 1992 des partis et groupements politiques. Sur les cent partis et groupements tenus, par la loi du 15 janvier 1990, de présenter leur comptabilité, dix-neuf n'ont pas déposé leurs comptes ou ont déposé des comptes non conformes.

Parmi les quarante partis ayant bénéficié d'un financement public en 1992, trois n'ont pas présenté leurs comptes, dont le Comité de soutien à Maurice Sergheraert, ancien député (non inscrit) du Nord, et le parti Te-Tiarama, présidé par Alexandre Léontieff, ancien député (non inscrit) de Polynésie française.

Un parti de la Réunion a également présenté des comptes non conformes. Sur les soixante partis non bénéficiaires de l'aide publique, quatorze n'ont pas déposé de comptes dans les délais requis, dont le Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson ; un autre a déposé des comptes non conformes.

Tout en reconnaissant *« une nouvelle amélioration »* dans la présentation de la comptabilité des partis, la commission déplore cependant une lacune de la loi. En cas d'irrégularité, relève-t-elle, seuls sont sanctionnés les partis ayant bénéficié d'une aide publique, qui en sont privés l'année suivante. La commission souligne qu'ils continuent, cependant, à pouvoir bénéficier des dons ouvrant droit à la réduction d'impôt ou à une déduction fiscale. Elle ajoute que, pour les partis ne recevant pas d'aide publique, *« le comportement irrégulier est alors dépourvu de toute sanction »*.

Pour y remédier, la commission suggère une *« disposition législative »* consistant à *« interdire au parti défaillant de recourir, pendant l'année suivante, à une association de financement agréée ou à un mandataire financier (...), ce qui le priverait de l'intermédiaire qui lui est nécessaire pour recueillir des fonds »*.

La commission propose enfin que ce dispositif, qui revient à couper les vivres des partis en infraction, soit accompagné, le cas échéant, *« de l'obligation de rembourser le montant de l'aide publique perçue au titre de l'année concernée »* et de celle *« de verser au Trésor une somme à déterminer correspondant au préjudice financier subi en raison des déductions fiscales irrégulièrement obtenues »*.

G. P.

Réunis en conseil national à Paris

Les Verts souhaitent l'union des écologistes aux élections européennes

Le conseil national interrégional (CNIR) des Verts s'est prononcé, dimanche 27 février, à Paris, pour la constitution d'une liste unique des écologistes, avec Génération Ecologie (GE), aux prochaines élections européennes. Il a exclu toute tentative de rapprochement avec les différentes composantes de la gauche critique et alternative.

Selon les décisions arrêtées par le CNIR, exceptionnellement réuni à huis clos, la liste écologiste devrait être *« composée équitablement de membres des Verts, de GE, d'autres écologistes, de régionalistes, de représentants de mouvements associatifs et sociaux favorables à une Europe politique, sociale, écologiste et solidaire, et qui s'opposent à une vision ultralibérale de la construction de l'Union européenne. »* Les Verts ont mandat au collège exécutif de respecter la parité hommes-femmes entre les candidats ainsi que la rotation des élus à mi-mandat, et d'obtenir l'inscription dans le même groupe parlementaire des éventuels élus.

Initialement prévue mercredi 23 février, la première réunion de négociations avec Génération Ecologie devrait avoir lieu mardi 1er mars, dans la plus grande *« discrétion »*. Dans une lettre en date du 24 février, le président de GE, Brice Lalonde, a précisé, en effet, que *« la présence de la presse ou les fuites orchestrées sur le contenu de nos discussions »* seraient considérées comme *« une volonté de nuire à notre dialogue »*. Dans le même courrier, l'ancien ministre de l'environnement indique que ce dialogue peut attendre le lendemain des élections cantonales. Hostile à une alliance avec les Verts et, notamment, avec la nouvelle majorité du mouvement animée par Dominique Voynet, M. Lalonde a dû se résoudre à reprendre les discussions entre écologistes, interrompues depuis décembre 1993. Une forte minorité de son mouvement, rejointe par Noël Mamère, vice-président de GE, et André Holleaux, ancien trésorier, avait lancé un appel à *« l'unité des écologistes »* (*le Monde* daté 27-28 février) en compagnie des principaux animateurs de la majorité interne des Verts.

J.-L. S.

REPÈRES

MAJORITÉ

M. Juppé réaffirme sa fidélité à M. Chirac

Alain Juppé, qui était l'invité de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, dimanche 27 février, a réaffirmé sa *« loyauté »* à l'égard du premier ministre et sa *« fidélité »* envers le président du RPR. *« Je suis membre du gouvernement et je serai loyal à son chef tant que je serai membre de ce gouvernement. J'ai dit, aussi, que j'appartiens à une formation politique dont le seul candidat déclaré, aujourd'hui, est Jacques Chirac et qui est unie autour de lui. J'ai dit que je lui serai fidèle. Ma ligne est là »*, a dit le ministre des affaires étrangères. Secrétaire général du mouvement néogaulliste, M. Juppé a qualifié de *« minable »* et *« pas digne de responsables politiques de ce niveau »* le *« colportage »* des propos tenus par les dirigeants de la majorité lors des déjeuners du mardi à la table du premier ministre. Il faisait référence à la relation par la presse de la vive attaque de M. Chirac contre le gouvernement, le 22 février, à l'occasion du dernier déjeuner de ce type organisé à l'hôtel Matignon (*le Monde* du 24 février).

M. Madelin crée un club libéral

Alain Madelin, ministre du commerce et de l'artisanat, vice-président de l'UDF, a annoncé, dimanche 27 février, à « L'heure de vérité », sur France 2, le lancement d'un club libéral, qui devrait être constitué officiellement le 9 mars. *« Quand on regarde, au fond, il y a deux familles : il y a ceux qui font confiance, toujours, à chaque instant, à la responsabilité collective, à l'Etat, et puis il y a ceux qui font confiance à la responsabilité individuelle »*, a affirmé M. Madelin. *« Mon intention*, a-t-il ajouté, *c'est de rassembler tous ceux qui sentent bien, aujourd'hui, que le pays est bloqué et qui partagent cette même volonté de réforme. »*

La République cantonale

Suite de la première page

Avec le temps, il y a cru et il est devenu, à son tour, *maire* de Saulieu et conseiller général (apparenté UDF). Voilà dix-neuf ans que cela dure, et il espère bien que ses électeurs lui en accorderont six de plus, le 20 mars prochain.

Cette fois, il ne retrouvera pas son vieux complice de la faculté de médecine, Henry Berger, président (RPR) du conseil général sortant, ancien président de la commission des affaires familiales et sociales de l'Assemblée nationale, qui, lui, tire sa révérence après trente-six ans de mandat. Les électeurs de son canton ne seront pas dépaysés, le *«bon docteur»* Berger leur prescrit un successeur sur mesure : celui-là même auquel il a vendu sa clientèle, avant de le faire élire conseiller municipal, puis de lui confier, en *se démettant* de ses fonctions il y a quelques mois, les clés de sa mairie de Fontaine-Française...

Philippe Lavault devrait, en revanche, pouvoir continuer à évoquer ses souvenirs de Résistance avec son ami Jacques Mercusot (UDF). Agé de soixante-dix-huit ans, élu une première fois en 1944, puis réélu sans discontinuer depuis 1958 – *«et toujours au premier tour»*, s'empresse-t-il d'ajouter –, M. Mercusot a succédé à son père, qui avait assuré, pour sa *part*, la *représentation du canton* de Sombernon pendant la première moitié du vingtième siècle, de 1912 à 1944, à l'assemblée départementale. *«Ici, il n'y a que ceux qui sont arrivés du matin qui ne me connaissent pas»*, constate-t-il.

Pour le troisième millénaire, M. Mercusot a déjà un nom à proposer, celui de... son petit-fils, qui vient d'hériter de la direction de l'une des trois entreprises familiales d'exploitation forestière, de *transports* et de négociant en vin. En 1995, date des prochaines élections municipales, il lui fera faire ses classes politiques à la mairie et, en attendant le renouvellement cantonal de 2001, il lui gardera bien au chaud son fauteuil de conseiller général. *«Je suis démocrate, pourvu qu'on me fiche la paix»*, lâche tranquillement M. Mercusot.

Ça se passe comme ça dans la République cantonale. Dès que l'on en franchit le seuil, on devient *immédiatement* membre à part entière du club. *«Le lendemain de l'élection, on fait déjà partie des murs»*, note Christian Myon (RPR), pharmacien quadragénaire qui a succédé, en 1992, au vétérinaire en place depuis plus de trente ans. *«On a l'impression d'en prendre à perpétuité»*, ajoute M. Myon, qui est aujourd'hui le benjamin de l'assemblée départementale de la Côte-d'Or.

«Les cantonales, observe Jacques Barrot (UDF-CDS), président du conseil général de la Haute-Loire, *c'est un baptême du feu. C'est l'examen de base de la démocratie. C'est là que vous mesurez vraiment la confiance des gens, que vous apprenez ce qu'est un terroir politique. Ce n'est pas une vague nationale qui vous porte, c'est votre personnalité. Cela s'appelle faire ses preuves. On ne vote pas pour un parti, on vote «pour Jean» ou «pour Jacques», parce qu'il est serviable, parce qu'il est efficace, parce qu'il sait tout.»* A charge, pour Jean ou Jacques, de savoir bien défendre son canton. *«Un conseiller général, peu importe qu'il soit de droite ou de gauche : s'il est bon, il est réélu»*, affirme M. Berger.

« Nous allons avec le terrain »

la République cantonale, qui bannit d'elle-même les extrêmes, on apprend vite qu'il existe deux catégories d'élus : les politiciens, autrement dit le diable, et les conseillers généraux. Un conseiller général ne fait pas de politique, il «fait» du canton. *«Mon seul courant, c'est la Sorgue»*, a coutume de dire Jean Garcin, conseiller général (PS) du Vaucluse depuis 1945, qui a présidé l'assemblée départementale de 1970 à 1992. *«La politique, ce n'est pas notre rôle*, déclare en écho, Jacques Mercusot. *Nous, nous allons avec le terrain, avec les gens, avec les maisons». «Avant d'entrer en séance, on laisse nos idées politiques avec nos manteaux, dehors»*, observe de son côté Camille Lamberton, conseiller général (ex-PS) des Deux-Sèvres.

En Haute-Loire, comme dans le Loiret, la Nièvre ou la Charente-Maritime, ce principe a une traduction très concrète : les conseillers généraux sont répartis dans la salle des séances, par canton et par ordre alphabétique, et non par appartenance à des groupes politiques. *«Cela change tout»*, constate Philippe Marchand, ancien ministre de l'intérieur, et conseiller général (PS) depuis 1976 de Charente-Maritime. *«Chez nous, la vraie division, ce n'est pas la gauche et la droite, c'est l'Aunis et la Saintonge.»*

La même logique prévaut souvent dans la conception du budget du conseil général. En Saône-et-Loire, chaque conseiller général dispose d'un fonds départemental d'aide à l'équipement des communes, fixé selon des critères démographiques et géographiques, et d'un fonds d'aide à la voirie communale, qu'il peut répartir librement entre les communes de son *canton*. En Côte-d'Or, ces «enveloppes» cantonales annuelles existent également pour la vie associative (25 000 à 35 000 francs par conseiller général), pour le fonctionnement du SIVOM (30 000 à 35 000 francs) et pour les routes (de l'ordre de 700 000 francs avec des variations selon la taille du canton). Dans le Loiret, chaque conseiller général veille jalousement sur son crédit cantonal pour l'entretien des chemins municipaux. Même le très urbain département du Rhône, où le budget est entièrement départementalisé, va bientôt accorder à ses conseillers généraux un «droit de tirage» pour les subventions destinées à aider les petites manifestations locales. Un argent de poche qui, selon le président de l'assemblée départementale, Michel Mercier (UDF-CDS), ne devrait pas dépasser 25 000 francs par conseiller général.

L'aménagement rigoureux du territoire départemental y perd sans doute, mais le conseiller général lui, y gagne à coup sûr... Quant aux sensibilités politiques, elles ont une fâcheuse tendance à se dissoudre dans les subventions. Comme le résume simplement M. Lamberton ; *«quand on a obtenu quelque chose pour le canton, on ne va pas cracher dans la soupe...»*. Ce septuagénaire, élu depuis vingt-deux ans dans les Deux-Sèvres, ancien socialiste en rupture de ban, s'amuse parfois de voir Ségolène Royal, député (PS) et ancien ministre de l'environnement, entrée à l'assemblée départementale en 1992, prôner vainement un vote politique de ses collègues du groupe socialiste contre la majorité UDF-CDS du département. *«Elle ne comprend pas et ne se fond pas dans le climat du conseil général*, explique en souriant M. Lamberton. *Elle a du mal, quand elle veut imposer un vote négatif sur le budget, alors que tous ses collègues PS, qui ont décroché une subvention, veulent s'abstenir ou soutenir...»*

La République cantonale a ses coquetteries. Comment diantre pourrait-on opposer un argument de basse politique à un *«cher président»* qui vous donne du *«cher maître»*, du *«professeur»* ou du *«mon général»* en vous passant la parole ? Elle a aussi ses traditions, et au premier rang d'entre elles, le *déjeuner*.

Déjeuners et voyages

Au club des conseillers généraux, pendant les sessions, on se sustente en commun, dans une jolie salle au décor souvent cossu, avec nappes en tissu, bouquet de fleurs, et menu avec vins compris incitant fortement à la convivialité. *«Mon épouse participe à tous les repas de session*, explique doctement Kléber Malécot, président du conseil général du Loiret. *Elle est là pour accueillir les gens. C'est très important, vous savez. Les déjeuners ont lieu dans les salons du conseil général et on y mange très bien. J'ai été marchand de machines agricoles, je sais bien qu'on n'attire pas les mouches avec du lait...»* M. Malécot veille attentivement à convier à sa table un élu socialiste ou communiste pour l'entretenir des besoins de son canton.

Régulièrement, la République cantonale part en voyage d'études. Elle a son haut lieu de pèlerinage, au cœur de la France, sur les terres de l'un de ses héros, le Futuroscope de René Monory. A ces déplacements, les épouses sont bien sûr conviées, de même que les anciens membres du club, qui paient leur cote-part à l'amicale des anciens conseillers généraux. Les conseillers généraux du Loiret, qui ont droit à un voyage tous les trois ans, ont déjà inscrit à son programme le Japon et l'Espagne. Le président Malécot en est revenu avec maintes certitudes : *«En Espagne, on a bien perçu que la réglementation européenne, ils en avaient rien à f...»* La Côte-d'Or a choisi Israël – *«et on a même rencontré des gens de l'OLP, les conseillers ont compris les problèmes»*, indique M. Berger –, l'Afrique du Sud, *via* la Réunion et l'île Maurice, *«où tous les conseillers généraux se sont cotisés pour [lui] offrir un bateau sculpté»*.

Les élus des Deux-Sèvres se sont offert la Bretagne *«pour voir un barrage»*, l'Alsace, l'Italie, *«pour les systèmes d'irrigation de la rive gauche du Pô» – «On a fait un petit poil à Venise»*, avoue timidement M. Lamberton –, les Pays-Bas, la Belgique, et, plus lointains, les Etats-Unis, Cap Canaveral, les parcs nationaux, La Nouvelle-Orléans, Washington et New-York. Quant à la Haute-Loire démocrate-chrétienne, elle doit se *contenter de déplacements* en France métropolitaine et en car, avec une exception pour le Tyrol, car, indique M. Barrot, *«je voulais que mes conseillers voient le tourisme en milieu montagnard»*.

Vient pourtant toujours ce jour où, après six années de travail, de déjeuners et de voyages passés en commun, la République cantonale est sommée de se renouveler. Elle n'aime pas cela, le renouvellement. En Charente-Maritime, dans le Loiret comme en Côte-d'Or, chaque conseiller général sortant candidat à sa succession, quelle que soit sa couleur politique, reçoit un bilan de son action pour son canton. L'assemblée départementale du Loiret pousse même la courtoisie jusqu'à faire figurer dans ce bilan les demandes faites par les conseillers généraux qui n'ont pas encore été inscrites au budget. *«C'est une fantastique prime au sortant»*, remarque Philippe Marchand, ravi de voir que cette pratique, qu'il avait instituée lorsqu'il était président du conseil général de Charente-Maritime, a été maintenue par son successeur, François Blaizot (UDF-CDS).

«Il y a vraiment deux mondes, celui des élus et celui des candidats», observe M. Malécot, qui ajoute ne faire jamais campagne pour un candidat, même membre de sa famille politique, qui ne serait pas sortant. A un mois des élections, le président RPR Henry Berger n'a pas hésité à aller lui-même inaugurer, la semaine dernière, la salle polyvalente financée en partie par le conseil général du Loiret, à Chailly, la commune de François Patriat, élu socialiste et candidat à un nouveau mandat. *«Fanfan»* le lui avait demandé et cela ne se refuse pas. Si l'on ose suggérer que, peut-être, son adversaire de droite aura moyennement apprécié ce coup de pouce préélectoral, le bon docteur Berger soupire : *«Oh ! je ne sais même pas comment il s'appelle, celui qui se présente contre Fanfan...»* C'est comme ça, la République cantonale.

PASCALE ROBERT-DIARD

CANDIDATURES

Dépôt des candidatures avant le 3 mars. – Les candidats aux élections cantonales des 20 et 27 mars peuvent, depuis le jeudi 24 février et jusqu'au jeudi 3 mars à midi, déclarer leur candidature auprès des préfectures ou sous-préfectures, selon les termes des arrêtés préfectoraux publiés dans les départements. Pour le second tour, là où il aura lieu, les candidats du premier tour qui pourront et voudront maintenir leur candidature auront jusqu'au mardi 22 mars à 18 heures pour déposer une nouvelle déclaration. La campagne électorale s'ouvrira le 5 mars à 0 heure (sauf à Saint-Pierre-et-Miquelon, où elle s'ouvrira une semaine plus tard) et les listes électorales seront arrêtées le 28 février, selon le décret de convocation des électeurs publié au *Journal officiel* du 13 février.

«Ulla» (MRG) au Puy-en-Velay. – Marie-Claude Peyronnet-Masson, plus connue sous le nom d'«Ulla» lorsqu'elle défendait les droits des prostituées, sera candidate du Mouvement des radicaux de gauche face à un candidat socialiste au Puy-en-Velay (Haute-Loire). Candidate écologiste aux législatives de mars 1993, elle avait obtenu 2,58 % des suffrages face au député sortant, Jacques Barrot (UDF-CDS).

Roland Agret dans le Gard. – Sous l'étiquette du «Mouvement des démocrates pour une VIe République», Roland Agret se présentera dans le canton de Marguerittes (Gard) contre l'ancien directeur des arènes de Nîmes, Simon Casas, investi par l'UPF. Roland Agret, condamné pour meurtre dans les années 70, avait toujours protesté de son innocence, avant d'être gracié, puis acquitté après la révision de son procès en 1985. Il préside l'association Justice et prison et veut *«parler de la misère autour de nous, pour être avec ceux qui souffrent»*.

Un dissident communiste contre le maire de Bourges. – Proche de Pierre Juquin qu'il avait soutenu à l'élection présidentielle de 1988, Pierre Effa, conseiller municipal de Bourges (Cher), a annoncé sa candidature dans le canton de Bourges-1 contre le maire de la ville, Jean-Claude Sandrier, conseiller général sortant (PC). Soutenu par les Verts, il entend protester contre *«le mépris aussi bien de droite que de gauche»* affiché par les élus contre la vie associative des quartiers de la ville.

Entré en vigueur le 1er mars, huit ans après le dépôt du projet de loi

Le nouveau code pénal est marqué par l'aspiration des Français à la «sécurité»

■ ENTRÉE EN VIGUEUR. Un nouveau code pénal entre en vigueur mardi 1er mars. Ce texte, issu d'un projet de révision présenté en 1986 par le garde des sceaux de l'époque, Robert Badinter, remplace le «code Napoléon» de 1810, qui avait très largement repris le premier code pénal jamais voté en France, celui de l'Assemblée constituante de 1791.

■ DROITS DE L'HOMME. Placé sous le signe des droits de l'homme, ce nouveau texte, dont l'adoption a exigé deux cents heures de débat et sept sessions parlementaires, dépoussière le code de 1810 et introduit de nouvelles notions, telle la responsabilité pénale des personnes morales. Ses adversaires lui reprochent cependant d'être plus «répressif» que l'ancien et d'avoir laissé de côté une partie de la matière pénale.

Deux siècles après le Premier Empire, la France continuait jusqu'à ce jour à vivre sous l'autorité d'un code pénal voté en 1810 par les jurisconsultes napoléoniens. Resté dans l'histoire sous le nom de «code Napoléon» (1), ce texte reprenait en fait en grande partie le code pénal voté en 1791 par l'Assemblée constituante. Le lyrisme révolutionnaire autorisait alors tous les espoirs. *«Partout où règne le despotisme, on a remarqué que les crimes se multiplient davantage,* notait Michel Lepeletier de Saint-Fargeau en 1791 devant la Constituante. *Cela doit être parce que l'homme y est dégradé. Et l'on pourrait dire que la liberté, semblable à ces plantes fortes et vigoureuses, purifie bientôt de toute production malfaisante le sol heureux où elle a germé.»* (2).



Des articles anachroniques

Malgré les siècles, la liberté n'est pas venue à bout de ce que Lepeletier de Saint-Fargeau appelait *«les sombres régions des crimes et des supplices»*. Le «code Napoléon» est donc toujours en vigueur, avec son interminable cortège d'infractions et de peines. Le texte a cependant été profondément remanié : aujourd'hui, à peine 20 % des articles datent de 1810. On n'excuse plus le meurtre de la femme adultère par son mari, pas plus qu'on ne coupe le poing droit du parricide avant de l'exécuter. Au fil des ans, députés et sénateurs l'ont également mis au goût de la modernité : l'article de 1832 réprimant l'ouverture des lettres confiées à la poste a ainsi été complété en 1991 par une loi sanctionnant, progrès techniques obligent, *«l'interception ou le détournement des correspondances émises, transmises ou reçues par la voie des télécommunications»*.

Malgré ces retouches, Robert Badinter estimait en 1981 que ce texte était un *«instrument juridique obsolète»*. *«Il est l'expression,* notait-il, *d'une société civile radicalement différente de la nôtre, qu'il s'agisse de son organisation politique, de son ordre économique et social ou des valeurs consacrées par la conscience collective.»* Souvent incohérent, parfois incomplet – le droit pénal s'étant peu à peu développé dans des lois spéciales, les textes étaient devenus difficiles à repérer, notamment en droit du travail ou en droit boursier –, le code comporte des articles totalement anachroniques : il précise ainsi que les *«vagabonds ou gens sans aveu»* ainsi que les personnes *«trouvées mendiant dans un lieu pour lequel il existera un établissement public organisé afin d'obvier à la mendicité»* seront punis de trois à six mois d'emprisonnement. Dans ce domaine, la jurisprudence citée par les éditions Dalloz date pour l'essentiel de la fin du XIXe siècle : un jugement de 1863 note ainsi que *«le porteur d'un livret visé par l'autorité administrative dans lequel il est désigné comme exerçant la profession de joueur d'orgue de Barbarie»* ne peut être considéré comme un mendiant...

En décidant de remettre en cause un monument napoléonien qui avait survécu à deux empereurs, trois monarques et trois Républiques, M. Badinter savait qu'il se lançait dans une entreprise difficile : amorcée en 1892, en 1934 et en 1978, la révision du code pénal avait toujours échoué. Afin d'afficher clairement sa volonté d'aller au terme de ce travail de titan, le garde des sceaux choisissait symboliquement de présider lui-même les travaux de la commission de révision (3). Déposé au Sénat à la veille de la défaite des socialistes, en 1986, le projet de loi donnait lieu trois ans plus tard à un véritable marathon législatif : il faudra sept sessions parlementaires. et deux cents heures de débats pour venir à bout du nouveau texte. *«C'est la première fois dans l'histoire de la République,* soulignait en 1992 Michel Vauzelle, *qu'un code pénal est voté dans son entier selon des méthodes entièrement démocratiques par un Parlement élu au suffrage universel.»*

Au nom des droits de l'homme

A la veille du bicentenaire de la Révolution, Robert Badinter avait d'emblée placé ce nouveau code sous le signe des droits de l'homme. *«Le nouveau code pénal doit prendre pour fin première la défense de la personne humaine et tendre à assurer son plein épanouissement en la protégeant contre toutes les atteintes, qu'elles visent sa vie, son corps, ses libertés, sa sûreté, sa dignité, son environnement,* note l'exposé des motifs du livre II. *Le nouveau code pénal doit être un code humaniste.»* Cette fonction «expressive» se retrouve dans le plan même du nouveau texte : contrairement au code de 1810, qui évoquait les crimes et délits contre la chose publique avant ceux commis contre les particuliers, le nouveau texte place symboliquement les crimes et délits contre les personnes avant ceux commis contre les biens, reléguant en fin de code les crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique. *«Le droit pénal avait été pensé en 1791 et en 1810 à travers des notions essentiellement collectives,* notent M. Lascoumes, Mme Poncela et M. Lenoël (2). *(...)* [Dans le projet de révision], *la défense de l'ordre public ne repose plus sur une notion collective du bien commun, elle se trouve recentrée sur les valeurs individualistes de la personne et de la propriété.»*

Le nouveau code, qui a incontestablement dépoussiéré le texte de 1810, n'est guère éloigné de son ancêtre, mais il introduit tout de même de nouvelles notions. C'est le cas de la responsabilité pénale des personnes morales, qui devrait désormais permettre de poursuivre les entreprises ou les associations qui ne respectent pas le droit du travail ou les lois sur l'environnement. Lors du procès de l'accident de la gare de Lyon, en 1993, la justice avait ainsi été contrainte de trouver des responsables parmi les employés et les voyageurs comme elle s'était tournée, il y a un an, vers les directeurs de la société EBS lors de l'affaire des irradiés de Forbach.

Aujourd'hui, en plus de cette responsabilité des «personnes physiques», la justice pourrait mettre directement en cause l'entreprise ou la société. *«Cette innovation s'imposait face à l'importance des actions économiques et sociales que mènent dans notre société les personnes morales,* soulignait le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, au mois de janvier. *Il n'était pas concevable que celles-ci, alors même qu'elles ont une pleine capacité juridique, ne puissent pas être sanctionnées pour les atteintes considérables qu'elles peuvent porter, par certaines actions illégales, à l'ordre public.»*

Une œuvre de consensus

Le nouveau texte a en outre choisi de laisser une grande marge d'appréciation aux juges. Les peines-planchers ont disparu et l'interdiction de séjour, dont les modalités étaient jusqu'alors fixées par la police, a été judiciarisée : la liste des lieux interdits et les mesures de surveillance et d'assistance seront désormais définies par le tribunal. En contrepartie, les juges devront désormais motiver toutes les peines d'emprisonnement fermes. *«Nous constatons le pouvoir considérable, voire exorbitant, laissé aux juridictions de jugement quant à l'appréciation de la peine prononcée,* notait en 1986 la commission de la Cour de cassation chargée d'examiner le projet. *Un tel système proche d'un régime de peines indéterminées est-il compatible avec le principe de l'exemplarité de la peine et n'est-il pas défavorable aux plus démunis, qui, n'étant détenteurs ni de droit ni de biens, ne pourront en être privés, et pour lesquels l'emprisonnement demeurera la seule peine applicable?»*

Sous bien des aspects, ce nouveau code semble en fait plus répressif que l'ancien. Une peine de trente ans de réclusion criminelle a été introduite, les peines-plafonds se sont souvent accrues, et la période de sûreté de trente ans a été maintenue en cas de meurtre ou d'assassinat d'un mineur de moins quinze ans précédé ou accompagné d'un viol, de tortures ou d'actes de barbarie. Au mois de décembre, la «perpétuité réelle» est venue compléter ce dispositif. Révoltés par ce texte *«indigne d'une démocratie moderne»*, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France avaient d'ailleurs demandé en 1991 le retrait pur et simple du texte.

Rédigé sous la gauche, mis de côté par la droite entre 1986 et 1988, le code pénal que Robert Badinter souhaitait placer sous le signe des droits de l'homme est en fait une œuvre de consensus votée dans un climat politique marqué par l'aspiration à la «sécurité». Le long travail des parlementaires a ainsi fait émerger de nombreux points de convergence entre la droite et la gauche : malgré quelques batailles, notamment sur le problème des mœurs – le Sénat, qui souhaitait le maintien de l'incrimination pour auto-avortement, avait créé un délit d'atteinte homosexuelle sur mineur et de *«dissémination d'une maladie transmissible épidémique»* –, les principales orientations du texte ont fait l'objet d'un accord. *«Un code pénal ne saurait être celui d'une majorité contre une opposition,* expliquait en 1991 Michel Sapin. *Il ne saurait y avoir ni code pénal de gauche ni code pénal de droite.»*

ANNE CHEMIN

(1) En réalité, le «code Napoléon» désigne à la fois le code pénal de 1810 et les autres codes, surtout le code civil de 1807.

(2) Cette citation est extraite d'*Au nom de l'ordre, une histoire politique du code pénal*, Pierre Lascoumes, Pierrette Poncela et Pierre Lenoël, éditions Hachette, 404 pages, 148 francs.

(3) Cette commission, dont le vice-président était Pierre Mongin, comprenait Paul Bouchet, André Braunschweig, Paul Chaspoul, Mireille Delmas-Marty, Mireille Imbert-Qaretta, Bruno Cotte, Georges Kiejman, Jacques Léauté, Georges Levasseur, Paul Malaval, Emile Robert, Jean Robert, Philippe Robert, Yves Roumajon, Germaine Sénéchal-Lereno.

Les principales dispositions

■ Les crimes contre l'humanité. – Jusqu'alors, la définition du crime contre l'humanité résultait d'une jurisprudence fondée sur le statut du tribunal militaire de Nuremberg annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945. Le nouveau code pénal, qui définit désormais cette notion, distingue le génocide des autres crimes contre l'humanité (déportation, réduction en esclavage, pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, de la torture ou d'actes inhumain), ces deux crimes étant commis *«en exécution d'un plan concerté»* à l'encontre d'un groupe. Ils sont punis de la réclusion criminelle à perpétuité.

■ La responsabilité pénale des personnes morales. – Cette responsabilité qui n'existait pas dans l'ancien code est prévue pour les collectivités publiques, les associations, les partis ou les syndicats professionnels, mais pas pour l'Etat et les collectivités territoriales lorsqu'elles exercent des activités qui ne sont pas susceptibles d'être déléguées. L'infraction doit avoir été commise pour le compte de la personne morale, par ses organes ou ses représentants. Cette disposition aurait, par exemple, permis de poursuivre la SNCF dans le procès de l'accident de la gare de Lyon. Cette nouvelle responsabilité n'exclut pas celles des personnes physiques, qu'elles soient auteurs ou complices de l'infraction.

■ L'irresponsabilité pénale. – Le code de 1810 précisait qu'il n'y avait ni crime ni délit si la personne était *«en état de démence au temps de l'action»*. Le nouveau texte remplace la notion de démence par le fait d'être atteint par un *«trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes»*. Il introduit en outre la notion de responsabilité pénale atténuée pour les personnes *«atteinte au moment des faits d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant altéré son discernement ou entravé le contrôle de ses actes»*. Dans ce cas, la juridiction *«en tient compte»* lorsqu'elle détermine la peine et en fixe le régime.

■ Légitime défense. – Le nouveau code pénal reprend la jurisprudence actuelle, qui étend la notion de légitime défense à la défense d'un bien, sauf en cas d'homicide volontaire. Comme pour la légitime défense des personnes, cette légitime défense des biens doit rester proportionnelle à la gravité de l'atteinte.

■ Perpétuité réelle. – En plus de la période de sûreté de trente ans, le code pénal prévoit désormais une peine de «perpétuité réelle» qui interdit tout aménagement de peine aux personnes condamnées à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre ou l'assassinat d'un mineur de quinze ans précédé ou accompagné d'un viol, de tortures ou d'actes de barbarie. Au bout de trente ans, le juge de l'application des peines pourra cependant saisir un collège de trois experts médicaux qui se prononcera sur la *«dangerosité»* du condamné. Une commission composée de cinq magistrats de la Cour de cassation pourra alors mettre fin à la «perpétuité réelle».

■ Introduction d'une peine de réclusion criminelle de trente ans. – L'ancien code prévoyait soit des peines de réclusion criminelle à perpétuité, soit des peines de réclusion criminelle de cinq à vingt ans. Afin de *«rétablir une hiérarchie dans la répression qui n'existait plus depuis l'abolition de la peine de mort»*, le nouveau code introduit une peine de réclusion criminelle de trente ans pour certains crimes comme le meurtre ou l'empoisonnement.

■ Harcèlement sexuel. – A l'initiative de l'Assemblée nationale, les parlementaires ont inséré dans le code un article réprimant le fait de *«harceler autrui en usant d'ordres, de menaces ou de contraintes dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions»*. Cette infraction est punie d'un an d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende.

■ Atteintes au respect dû aux morts. – La violation de sépulture, qui était déjà réprimée dans l'ancien code, est désormais punie plus lourdement lorsqu'elle est commise *«à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, des personnes décédées à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée»*. Dans ce cas, les peines ne sont plus de trois ans d'emprisonnement et 300 000 francs d'amende mais de cinq ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende.

■ Peines accessoires. – Les parlementaires ont décidé de maintenir le principe selon lequel certaines condamnations entraînent de plein droit des interdictions, des déchéances et des incapacités, notamment à caractère professionnel. Cependant, les interdictions portant sur les droits civiques, civils et de famille doivent désormais être expressément prononcées par le juge.

■ Aggravation des peines pour le trafic de stupéfiants. – Les infractions liées au trafic de stupéfiants, qui étaient auparavant contenues dans le code de la santé publique, ont été transférées dans le code pénal. Ces infractions qui étaient jusqu'ici de nature délictuelle ont été aggravées. Le fait de diriger ou d'organiser un groupe ayant pour objet le trafic de stupéfiants est ainsi devenu un crime passible de la réclusion criminelle à perpétuité. La production ou la fabrication de produits stupéfiants en bande organisée, qui est elle aussi devenue un crime, est désormais passible de trente ans de réclusion criminelle.

■ Terrorisme. – Les actes de terrorisme sont désormais définis comme des crimes autonomes. Selon le nouveau code pénal, les actes de terrorisme sont les infractions telles que les vols ou les meurtres *«lorsqu'elles sont en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur»*. Une infraction spécifique a également été prévue pour le terrorisme écologique, qui est défini comme le *«fait d'introduire dans l'atmosphère, sur le sol, dans le sous-sol ou dans les eaux, y compris celles de la mer territoriale, une substance de nature à mettre en péril la santé de l'homme ou des animaux ou le milieu naturel»*. Les peines sont échelonnées de six ans d'emprisonnement à la réclusion criminelle à perpétuité.

A. C.

Des assises à la correctionnelle

NANCY

de notre correspondante

Six hommes, à Nancy, bénissent la réforme du code pénal, car ils lui doivent d'éviter les assises au profit de la correctionnelle. Les faits qui leur sont reprochés étaient, jusqu'au 1er mars, de nature criminelle : destruction, soustraction, recel, dissimulation ou altération d'actes de l'autorité publique de nature à faciliter la recherche des crimes et délits, la découverte de preuves ou le châtiment de leurs auteurs. Le nouveau code a fait de ces infractions des délits. Les protagonistes de ce qu'on avait appelé à Nancy *«l'affaire des dossiers volés à la cité judiciaire»* ne comparaîtront donc pas devant des jurés mais devant trois juges correctionnels.

Dossier bloqué

En septembre 1990, à son retour de vacances, le juge Henri Pons découvre que deux dossiers ont disparu de son cabinet d'instruction situé à la cité judiciaire à Nancy. Le premier est relatif à des faits d'escroquerie, de faux et usage de faux reprochés à Jean-Christophe Tressel et porte sur plusieurs millions de francs. Le second dossier concerne des faits d'association de malfaiteurs reprochés à des Gitans de la région nancéienne. L'enquête finalement aboutira à l'arrestation de Jean-Christophe Tressel et de cinq autres personnes, les Gitans étant mis hors de cause.

Par deux fois, en novembre et février, les auteurs et complices de ces vols audacieux ont comparu devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle. Mais par deux fois, il a été impossible de les juger. En novembre, un des accusés étant à l'origine de pressions exercées sur la famille d'un coinculpé, le parquet général avait demandé que les pièces du dossier de menaces soient jointes à l'affaire criminelle. L'affaire avait donc été renvoyée en février. A cette date, un pourvoi en cassation a achevé de bloquer le dossier.

L'avocat général a pris acte de l'impossibilité matérielle de juger les six hommes avant la session d'assises qui commence le 16 mai, l'original de la procédure étant entre les mains de la Cour de cassation. Cette date change totalement les règles du jeu : le nouveau code pénal correctionnalise les cinq crimes reprochés aux accusés. Devant une cour d'assises, ils encouraient cinq à dix ans de réclusion criminelle. Devant un tribunal correctionnel, ils ne risquent plus que trois ans de prison. Trois ans que la plupart ont déjà purgés au titre de la détention provisoire. Le concierge de la cité judiciaire, qui avait ouvert les portes aux voleurs en simulant ensuite une agression, a même fait quarante-deux mois de prison...

Mise en liberté

Une situation qui a embarrassé la justice à Nancy et provoqué l'agacement de plus d'un magistrat. En conséquence, la cour d'assises a décidé au mois de février que cinq des six accusés devaient recouvrer la liberté. C'est donc libres, sans menottes, qu'ils comparaîtront devant le tribunal correctionnel. Seul Jean-Christophe Tressel, poursuivi pour tentative d'extorsion de signature, reste détenu. C'est à lui qu'on reproche d'avoir envoyé un compagnon de cellule pour faire pression sur la femme d'un coinculpé.

MONIQUE RAUX

JUSTICE

Hyères, ses palmiers et son climat mafieux

Chargés de l'enquête « en crime flagrant » après l'assassinat de Yann Piat, les policiers ne négligent aucune piste, surtout pas celle du « milieu »

HYÈRES

de notre correspondant régional

Par dérision ou affection amusée, on l'avait surnommée « Yann d'Arc ». Yann Piat, députée (UDF-PR) du Var, tuée vendredi 25 février à Hyères de deux balles de gros calibre tirées par des tueurs à moto qui ont aussi blessé son chauffeur, ne perdait jamais une occasion en effet de stigmatiser le climat délétère qui s'était installé dans l'agglomération hyéroise, et d'afficher sa détermination à le combattre. *« Doit-on se résigner à ce que Hyères et sa région soient une « zone franche » pour le banditisme et la délinquance en tout genre ? »*, s'interrogeait-elle encore, dans un communiqué publié le 29 janvier dernier après un attentat commis sur le port d'Hyères. *« Pour ma part,* affirmait-elle, *j'estime qu'il est grand temps de mettre un coup d'arrêt à cette dérive. »* Au lendemain de son assassinat, l'ensemble de la classe politique varoise, à laquelle on ne connaissait pas, *jusqu'ici, un tel mordant*, a surenchéri avec une belle unanimité. *« Dérive mafieuse »*, *« système mafieux »*, *« criminalité mafieuse. activités mafieuses »* : les déclarations redondantes se sont multipliées, sur le même thème, dans toutes les réactions recueillies par la presse locale. Maurice Delplace, le maire communiste de La Garde, affirmant même, en guise d'apothéose : *« Nous sommes en pleine mafia. »*

Menaces de mort

Yann Piat eût certainement apprécié, de son vivant, cette brassée de dénonciations... La députée du Var était pourtant bien isolée dans la lutte qu'elle avait engagée, avec détermination, contre la drogue et la corruption. Contre la drogue, d'abord, dont elle avait mesuré les ravages jusque dans sa propre famille. A sa demande, le président (UDF-PR) du conseil général du Var, Maurice Arreckx, lui avait confié, en 1992, une mission sur la toxicomanie dans le département. Après un prérapport, remis en juin, elle avait achevé, en novembre, un Livre blanc d'une centaine de pages. Ce document, qui dressait un bilan de la situation et formulait diverses *« propositions d'action »* en faveur des toxicomanes et de leurs familles, ne comportait, en fait, aucune révélation.

La députée du Var ne disposait d'ailleurs que de moyens d'investigation très limités. Il est avéré, pourtant, que le « milieu » varois redoutait son ascension politique. Lors de la campagne, acharnée, des législatives de 1993, il avait manifestement tenté de faire échec à sa réélection. Le 17 mars, des perturbateurs avaient lancé des grenades fumigènes et provoqué une bousculade à la fin d'un meeting de la députée. Le lendemain, la permanence de Mme Piat avait fait l'objet d'un attentat à la grenade. A la suite de ces incidents, une information judiciaire avait été ouverte et trois personnes, un marginal et deux restaurateurs locaux, avaient été identifiées, au milieu du mois d'août suivant, grâce à des photographies prises pendant le meeting. Les trois suspects étaient, alors, détenus dans le cadre d'une autre affaire d'attentat à l'explosif contre un commerce de viandes de la région hyéroise. L'un d'eux, Eric Johannel, le marginal, avait passé des aveux. Il avait précisé que les incidents du meeting avaient été prémédités avec le concours de vigiles du dancing *le Cosmos*, situé à La Valette, une commune voisine d'Hyères. Or, cet établissement était contrôlé, à l'époque, par Jean-Louis Fargette, le parrain du « milieu » varois (réfugié en Italie où il fut assassiné, quelques semaines plus tard). *« La police,* nous a confirmé le procureur de la République de Toulon, André Ride, *a rouvert ces deux dossiers. »* Depuis lors, deux des trois personnes impliquées dans les incidents de mars 1993 ont été remises en liberté sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Elles seront entendues par les enquêteurs.

Le 20 mars 1993, la veille du premier tour de scrutin des législatives, Mme Piat avait reçu, à trois reprises, entre 3 heures et 7 heures, des menaces de mort par téléphone. *« On aura ta peau »*, lui avait dit un inconnu qui l'avait avertie qu'elle et sa fille faisaient l'objet d'un « contrat »... Jusqu'à sa réélection, Mme Piat avait obtenu du préfet du Var que la police effectue des patrouilles aux alentours de sa villa où un militant veillait chaque nuit. Selon un autre témoignage, Jean-Louis Fargette, de sa retraite italienne, s'était tenu régulièrement informé du déroulement de la campagne... Au même moment, les amis du truand varois avaient fait courir le bruit qu'ils détenaient des preuves selon lesquelles Mme Piat aurait fait appel au « milieu » marseillais. Gamberge, cela va de soi. *« Mais qui, à la mort de Fargette, a pu faire penser je ne sais quoi à des demi-sels qui ont un bloc de béton dans la tête ? »*, fait observer Dominique Vescovali, secrétaire RPR de la 3e circonscription du Var. Surtout lorsqu'on sait que la disparition du parrain varois a provoqué une âpre guerre de succession entre le milieu local et la pègre marseillaise.

« Ça saute, ça brûle, ça se tue »

La cité des Palmiers n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, un havre de paix. En moins de deux ans, on a dénombré trois meurtres, une tentative de meurtre, sept attentats à l'explosif – la plupart dirigés contre des bars ou des boîtes de nuit – et un grave incendie criminel qui a dévasté plusieurs appartements d'une résidence. Dominique Vescovali, qui parle, lui aussi, de *« culture mafieuse »*, décrit, avec pittoresque, *« un monde flou, entre la politique et le banditisme, avec ses règles imprécises, ses menaces faciles, ses mouvements d'épaules arrogants et son réseau de protecteurs et débiteurs en tout genre »*. Joseph Sercia, vice-président (UDF-PR) du conseil général, qui fut le principal adversaire de Yann Piat aux dernières législatives, doit reconnaître, lui aussi, que dans sa bonne ville d'Hyères, station balnéaire idéale pour le recyclage de l'argent sale, *« ça saute, ça brûle, ça se tue »*, et qu'il faut *« arrêter cela »* car *« plus personne n'est à l'abri de rien »*.

Yann Piat, précisément, incarnait l'espoir, pour une bonne partie de la population hyéroise, d'un assainissement de la ville. *« Elle avait été légitimée par sa dernière réélection et elle était de plus en plus populaire »*, souligne l'un des membres de son cabinet. Sévèrement battue aux municipales de 1989, elle comptait se présenter aux prochaines municipales à Hyères. Un sondage d'opinion auquel elle avait fait procéder, en octobre 1993, lui laissait, cette fois, entrevoir de sérieuses chances de succès. Elle en avait montré les résultats aux responsables départementaux et nationaux de l'UDF en leur demandant de lui prêter main-forte dans sa deuxième tentative.

Bataille pour la mairie

« On savait, dans la ville, qu'elle était bien placée pour prendre la mairie. On ne l'a pas supporté », déclare, convaincu, l'un de ses proches. Il rappelle qu'un maire a des pouvoirs de police *« qui touchent au fonctionnement des bars et des boîtes de nuit »* et qu'il maîtrise *« une bonne partie des permis de construire. Ce qui est important dans une commune de 15 000 hectares où les possibilités d'urbanisation sont énormes. Yann Piat*, ajoute-t-il, *s'était aussi prononcée pour la fermeture du casino et la création, à la place, d'un palais des congrès »*. Cette hypothèse, comme les autres, est pourtant discutable. Yann Piat n'était pas encore élue et, en politique, rien n'est écrit d'avance.

L'enquête confiée au SRPJ de Marseille s'annonce, à l'évidence, difficile. Il n'y a eu aucun témoin oculaire de l'assassinat et le chauffeur de Mme Piat n'a pas pu fournir beaucoup de renseignements sur les tueurs qu'il n'a fait qu'entrapercevoir dans la nuit noire. Ceux-ci ont pris soin, en outre, d'incendier leur moto qui a été retrouvée, trois heures après le crime, dans une rue de la commune voisine de La Garde. L'engin, dont la partie arrière a été épargnée par les flammes, a été, cependant arrosé et manipulé par les pompiers... Le procureur de la République de Toulon, assure que la justice *« disposera de tous les effectifs et de tous les moyens qui lui seront nécessaires »*. Le chef du parquet toulonnais a notamment saisi la direction centrale de la police judiciaire qui effectuera *« toutes les investigations utiles sur l'ensemble du territoire »*. Au besoin, les offices des « stupéfiants » et de répression du grand banditisme seront, eux aussi, sollicités.

GUY PORTE

Les dirigeants politiques expriment leur indignation

Deux jours après l'assassinat de Yann Piat, députée (UDF-PR) du Var, les habitants de Hyères sont venus, dimanche 27 février, à la permanence du Parti républicain pour témoigner de leur tristesse. Les responsables politiques rendent hommage au courage de la victime et font part de leur indignation.

Ministre de la défense, président d'honneur du PR et maire de Fréjus (Var), François Léotard estime que ce meurtre *« confirme la présence active d'un milieu dans le Midi de la France, et notamment dans l'agglomération toulonnaise »*. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, indique : *« L'assassinat par des tueurs d'une femme députée, élue au suffrage universel, me soulève d'émotion et d'indignation »*. Le président du RPR, Jacques Chirac, se déclare *« consterné et profondément attristé devant un tel crime qui frappe une élue ayant servi ses convictions avec courage, talent et dévouement »*. *« Qu'une femme députée soit assassinée, c'est quelque chose d'ignoble »*, affirme Laurent Fabius, en soulignant qu'il partage *« l'indignation ressentie dans toute la France »*.

L'ancien président de SOS-Racisme, Harlem Désir, salue *« le panache »* et *« le courage »* de Yann Piat. Le Forum pour la justice, association composée de magistrats, d'avocats et de policiers, dénonce *« l'entrée fracassante en France des méthodes mafieuses d'élimination des adversaires et des gêneurs »*. Au Front national, parti dans lequel Yann Piat avait débuté sa carrière avant d'en être exclue, Jean-Marie Le Pen affirme que *« cet acte criminel (...) participe de la décomposition d'un Etat qui est évidemment tragique pour tous les Français »*. *« En quittant le Front national pour un parti adverse, Yann Piat s'était rangée d'elle-même parmi nos adversaires politiques, mais elle n'était pas notre ennemie »*, assure Jean-Marie Le Chevallier, député européen et secrétaire départemental du FN dans le Var.

Le preneur d'otages de Perpignan a été incarcéré. – Dominique Milluy, l'homme qui avait pris en otage, vendredi 25 février, le directeur de cabinet du maire de Perpignan et un officier de police, a été mis en examen, samedi 26 février, pour *« séquestration et port d'armes »*, et écroué à la prison de la ville. Pour sa prise d'otage, Dominique Milluy s'était présenté dans le bureau du directeur de cabinet du maire en disant détenir une valise d'explosifs, un pistolet automatique et un poignard. Les explosifs étaient en fait des leurres et le pistolet automatique était dépourvu de percuteur. M. Milluy, qui est l'oncle de la petite Karine Volkaert, huit ans, enlevée, violée puis tuée le 13 septembre 1993, réclamait qu'on lui livre le meurtrier présumé de sa nièce.

JUSTICE

Le procès du sénateur Eric Boyer à Saint-Denis-de-la-Réunion

Me Vergès dénonce une « opération politique »

Le procès, devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis-de-la-Réunion, d'Eric Boyer, sénateur (apparenté RPR) et président du conseil général, s'est achevé samedi 26 février. Le procureur de la République, Bernard Legras, a requis quatre ans de prison – dont deux avec sursis – contre M. Boyer, mis en cause pour corruption dans deux affaires de marchés publics.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre envoyé spécial

Il le serre très fort, ce feuillet, de sa main gauche. C'est une copie d'école, en somme, flanquée d'une épaisse marge et mouchetée d'annotations au feutre bleu et rouge. Il la lit en battant de sa main droite l'air conditionné de la salle d'audience, comme s'il rythmait une dictée. *«Je suis en prison depuis six mois*, dit-il. *Il faut que je m'explique jusqu'au bout.»* Eric Boyer est redevenu l'instituteur qu'il fut jadis. Il s'«expliquera» donc *«jusqu'au bout»* en pédagogue de métier, citant les cotes d'un dossier qu'il a eu tout loisir de décortiquer durant ses six mois de détention préventive, invoquant tel procès-verbal d'audition, pointant telle incohérence, jonglant avec les dates. Il assure quasiment seul sa défense et, pour un peu, il présiderait les débats lui-même. Comme s'il voulait faire oublier ce long silence accusateur de l'été 1993, cette cavale de «marron» de quarante-trois jours dans laquelle il plongea, avoue-t-il, dans un mouvement de *«panique»*. Ses amis avaient alors célébré son geste comme un défi lancé à une *«justice coloniale»* qui persécuterait en lui le métis cafre (africain) descendant d'esclave. Eric Boyer n'insiste pas. Il n'opte pas pour cette défense de «rupture» qui puise abondamment dans le subconscient insulaire, ce nœud de blessures encore mal cicatrisées. Puisqu'il clame son innocence, il veut en administrer la preuve. Costume vert sombre, cravate à fleurs et cartable de cuir à la main, il est un sénateur en quête de réhabilitation. A ses côtés, onze autres prévenus tentent, eux aussi, de minimiser leur rôle dans cette double affaire de corruption – celle dite de la «billetterie unique» des transports départementaux et celle dite des «transports scolaires» de Saint-Leu – qui éclabousse le conseil général. Il y a là les deux conseillers généraux «ripoux» – patrons de sociétés de bus de leur état – qui encaissèrent le pot-de-vin de 2 millions de francs que leur avait versé l'entreprise métropolitaine bénéficiaire du marché de la «billetterie unique». M. Boyer aurait couvert la manœuvre, expliquent-ils, en échange de la fourniture gracieuse de bus pour ses *«pique-niques électoraux»*.

Au banc des prévenus, il y a également des fonctionnaires du département, deux chefs d'entreprise installés à la Réunion ainsi que leurs complices parisiens – un avocat d'affaires et deux cadres supérieurs –, tous accusés d'avoir participé au montage de l'escroquerie. Bref, du «beau monde» pour un procès de la corruption qui se veut exemplaire et qui en annonce d'autres. Après des années de complaisance, la magistrature locale veut aller vite et frapper fort.

Le procureur de la République, Bernard Legras, savait que les avocats seraient tentés de *«créoliser»* leur défense. Comment leurs clients auraient-ils pu s'affranchir de cette culture insulaire de la loi détournée et de la règle écornée, de ce virus qui gangrène l'ensemble de la société réunionnaise, de la médiocre combine à l'escroquerie de haut vol?

«Il n'y a pas de droit local et la délinquance locale ne présente pas de spécificités, a-t-il donc martelé. *La Réunion ressemble plus à la Seine-et-Marne qu'au Rwanda ou au Zaïre.»* Il dut pourtant *«reconnaître»* que la préfecture, lors de la procédure truquée d'appel d'offres, n'avait pas pleinement assumé son devoir de contrôle de légalité. Victime, elle aussi, du climat ambiant. Ce climat empoisonné qui a conduit Roger Rolland, le président du syndicat patronal du bâtiment, à *«céder parfois au chantage»*, selon ses propres aveux.

Et il est là, l'argument-clé de Jacques Vergès, l'avocat d'Eric Boyer. Pourquoi s'attaquer à son client et pas aux autres? *«On dit que leur tour viendra*, tonne-t-il, *mais le drame est que leur tour ne viendra pas.»* Ce procès n'est donc qu'un *«scandale judiciaire»*, une *«opération politique»*, une *«grande entreprise de calomnie et de diffamation des hommes politiques réunionnais, quel que soit leur bord»*.

Réunionnais lui-même, Me Vergès joue sur du velours. Il sait que sa plaidoirie représente un moment fort de ce procès qui s'est longtemps égaré dans le détail juridique et financier. Alors, il joue abondamment sur la fibre identitaire pour tenter de faire oublier les errements de son client. S'il n'exalte pas la geste du «marronnage», il s'emploie à titiller la fierté du public qui se presse dans la salle d'audience. *«On nous a traités d'assistés*, lance-t-il. *Nous ne sommes pas un peuple de mendiants. Nous sommes un peuple de pauvres.»*

Et c'est la gorge nouée qu'il lance, par bravade, le refrain d'un chant créole qui accompagne la danse du maloya, cette danse héritée de l'esclavage : *«Tien bo lè rein, ti pas ti pas n'a rivé»* (Tiens bon tes reins, on y arrivera par petits pas). Les amis de M. Boyer se mettent à applaudir à tout rompre, mais ils sont vite rappelés à l'ordre par le président Lameyre. Encadrés de deux gendarmes, Eric Boyer se retire avec son cartable de cuir, ses cahiers à ressort et ses stylos feutre bleu et rouge.

Jugement le 25 mars.

FRÉDÉRIC BOBIN

SPORTS

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat de France
(Vingt-troisième journée)
*Racing-PSG b. Châlons 100 - 82
*Limoges b. Levallois 93 - 63
Montpellier b. *Sceaux 83 - 79
Le Mans b. *Cholet 71 - 69
Pau-Orthez b. *Gravelines 82 - 80
*Dijon b. Lyon 114 - 88
*Antibes b. Villeurbanne 100 - 89
Classement: 1. Limoges, 43 pts; 2. Antibes, 41; 3. Cholet, 40; 4. Dijon, 38; 5. Pau-Orthez, 37.

FOOTBALL

Championnat de France
Deuxième division
(Trentième journée)
*Le Mans b. Beauvais 1 - 0
*Nice et Charleville 1 - 1
*Istres et Laval 1 - 1
*Rouen b. Saint-Brieuc 5 - 0
*Alès et Gueugnon 2 - 2
*Valenciennes b. Dunkerque 1 - 0
*Red Star b. Nancy 1 - 0
Bastia b. *Rennes 2 - 1
*Sedan et Bourges 0 - 0
*Niort et Nîmes 1 - 1
*Valence b. Mulhouse 2 - 0
Classement: 1. Rennes et Nice, 38 pts; 3. Bastia, 37; 4. Nîmes, 34; 5. Saint-Brieuc, 33.

RUGBY : trois changements en équipe de France. – Après la défaite enregistrée à Cardiff contre le pays de Galles (24-15), les sélectionneurs français ont apporté trois changements à l'équipe qui accueillera l'Angleterre le 5 mars au Parc des Princes. L'ailier William Téchoueyres (SBUC), le troisième ligne Laurent Cabannes et le pilier Laurent Bénezech (Racing CF) remplaceront respectivement Emile Ntamack, Marc Cécillon et Louis Armary.

Acquittement général au procès des davidiens

L'attitude du FBI contre la secte de Wako a été désavouée

WASHINGTON

de notre correspondant

La police fédérale et le département de la justice américains ont été sèchement désavoués dans l'unique procès intenté jusqu'alors contre les davidiens, ces membres d'une secte dont le siège, le «ranch de l'Apocalypse» à Wako (Texas), avait été ravagé par un incendie qui avait fait quelque quatre-vingts morts le 19 avril 1993.

Le procès s'est achevé samedi 26 février, à San-Antonio, où étaient jugés onze rescapés de l'incendie déclenché après que le FBI se fut lancé à l'assaut du «ranch» que le chef des davidiens, David Koresh, avait transformé en forteresse. Les onze davidiens, dix hommes et une femme, étaient jugés pour des faits remontant au 28 février 1993. Ce jour-là, une centaine de policiers fédéraux, munis d'un mandat de perquisition, avaient donné un premier assaut contre la secte qu'ils soupçonnaient – à juste titre – d'avoir accumulé un nombre impressionnant d'armes à feu et d'explosifs.

L'opération tournait à la bataille rangée entre policiers et davidiens. Au cours de tirs nourris, quatre policiers et six membres de la secte étaient tués. Le raid des policiers avait été dénoncé comme mal préparé, inutilement agressif et condamné au fiasco. Tel a été aussi, samedi, l'avis du jury populaire de San-Antonio, qui, refusant de suivre le procureur et le département de la justice, a acquitté les onze davidiens des chefs d'inculpation de meurtre et conspiration pour meurtre. Quatre d'entre eux ont été libérés sur-le-champ, cinq autres reconnus coupables d'homicide et deux de possession illégale d'armes. La question centrale est restée sans réponse : qui, des deux camps, a tiré le premier? La presse dominicale a estimé que ce jugement était, selon les mots du *New York Times*, *«une sérieuse mise en garde adressée à la police contre l'utilisation excessive de la force»* dans des situations pareilles.

D'une certaine manière, le verdict s'applique aussi aux événements qui eurent lieu en avril lorsque la police fédérale, après cinquante et un jours de siège infructueux, défonça les murs du ranch avec des blindés pour en déloger les habitants à coups de bombes lacrymogènes. Un incendie monstre ravagea l'endroit en moins de dix minutes et quatre-vingts membres de la secte, dont David Koresh, périrent sur place. Les mêmes questions que celles posées en février, puis lors du procès de San-Antonio, avaient alors été entendues : pourquoi avoir risqué un suicide collectif quand la police savait qu'elle avait affaire, en la personne de Koresh, à un illuminé fasciné par les thèmes de l'Apocalypse, du jugement dernier, des flammes de l'enfer et autre feu purificateur?

ALAIN FRACHON

MÉDECINE

Selon une étude présentée à un congrès de cardiologues à Nice

On meurt plus de l'infarctus à Lille qu'à Toulouse...

Les résultats d'une étude présentée au cours d'un congrès consacré à l'épidémiologie et à la prévention des maladies cardio-vasculaires, organisé du 24 au 26 février à Nice par la Fédération française de cardiologie, révèlent d'importantes inégalités, selon la région, dans les taux de mortalité des personnes hospitalisées pour infarctus du myocarde.

NICE

de notre envoyé spécial

En France, comme dans la plupart des pays industrialisés, les affections cardio-vasculaires constituent la première cause de mortalité précoce. Le fait est connu. L'anomalie structurelle acquise de la paroi interne des artères qu'est l'athérosclérose localisée au niveau des coronaires est responsable chaque année de plus de 100 000 infarctus du myocarde dans notre pays. Ce que l'on savait moins, c'est que les mortalités cardio-vasculaires ont, en France, une forte variabilité géographique.

Dans la plupart des pays industrialisés, à l'exception du Japon, la maladie coronarienne avait augmenté après la seconde guerre mondiale. Mais, à partir de 1970, on a constaté des divergences importantes entre différents pays. Pour essayer d'expliquer ces évolutions divergentes, l'Organisation mondiale de la santé a conçu, en 1984, une étude planifiée internationale : le projet MONICA (Monitoring of trend and determinent cardiovascular disease), dont l'objectif était, a rappelé le professeur André Vacheron, de *«répertorier l'ensemble des infarctus du myocarde survenant chez des adultes de 25 à 64 ans dans des zones géographiques déterminées (39 centres dont trois français) et d'analyser simultanément le niveau des principaux facteurs de risques coronariens et les mesures de prévention appliquées par la population»*.

Les derniers résultats français fournis par l'étude MONICA ont vivement surpris les spécialistes réunis à Nice. Dans notre pays, trois centres participent à ce projet et couvrent les départements du Bas-Rhin, de la Haute-Garonne ainsi que la communauté urbaine de Lille. Ces centres possèdent depuis 1985 un registre de population recensant tous les épisodes pathologiques coronariens aigus survenant chez les personnes âgées de 25 à 65 ans. C'est ainsi, comme l'a précisé à Nice Mme Dominique Arveiler (laboratoire d'épidémiologie et de santé publique à Strasbourg), que 11 565 «événements» (chez des personnes âgées de 35 à 65 ans) ont été enregistrés sur ces trois sites, entre 1985 et 1989. La moitié de ces «événements» étaient des infarctus du myocarde et huit fois sur dix il s'agissait de personnes de sexe masculin.

Un profond embarras

Ces accidents progressent avec l'âge ; dans la moitié des cas, ils surviennent chez l'homme avant 55 ans ; dans les trois quarts des cas féminins recensés, ils se situent entre 55 et 65 ans. On observe par ailleurs un «gradiant nord-sud» très net dans la distribution des fréquences de la maladie. Les taux «d'attaque» de l'ensemble de ces «événements» sont respectivement de 410 dans le Bas-Rhin, de 385 à Lille, et de 357 en Haute-Garonne chez les hommes et respectivement de 98, 84 et 56 chez les femmes. L'étude s'étendant sur cinq années montre que ces taux «d'attaque» sont stables en Haute-Garonne et dans le Bas-Rhin mais baissent significativement à Lille. En revanche, la proportion des décès des malades hospitalisés pour un infarctus du myocarde ne diminue que dans le Bas-Rhin et en Haute-Garonne. C'est ce dernier point qui a provoqué à Nice une forte surprise et généré un profond embarras.

Les chiffres et les conclusions présentés par le docteur Pierre Marquès-Vidal (CHU de Toulouse) au titre du projet MONICA-France ne peuvent pas ne pas inquiéter. Le but de ce travail était d'étudier l'impact, en termes de mortalité, des soins prodigués à l'hôpital durant la période aiguë (vingt-huit jours) de prise en charge des personnes victimes d'un infarctus du myocarde. Cette étude a porté au total sur 813 «événements cardiaques» recensés au cours de l'année 1989 dans les trois sites français collaborant au projet MONICA. Il apparaît, dans un premier temps, de très fortes différences dans les modalités de prise en charge des malades. Ainsi est-on nettement plus interventionniste (angioplastie coronarienne et pontage coronarien) à Toulouse (respectivement 49,6 % et 13 % des malades pris en charge) qu'à Lille (14,3 et 3,5) ou qu'à Strasbourg (7,2 et 2,4). D'autres différences, moins nettes il est vrai, apparaissent dans les prescriptions médicamenteuses, et notamment dans l'utilisation qui peut être faite des substances dites «thrombolytiques» qui ont la propriété de dissoudre rapidement le caillot obstruant la lumière de l'artère coronaire. Ces différences pourraient en partie s'expliquer par les variations régionales quant à la rapidité du transport des malades coronariens vers une unité hospitalière spécialisée dans les soins cardiaques intensifs.

Mais la grande surprise réside dans la très forte disparité des taux de mortalité recensés dans ce groupe de malades (1). Ces taux sont ainsi de 9,8 % en Haute-Garonne, de 17,5 % dans le Bas-Rhin et de 30,6 % à Lille. Après ajustement statistique, les auteurs de cette étude concluent que le taux de mortalité est 3,3 fois plus élevé à Lille qu'à Toulouse.

Comment comprendre de telles disparités? Soigne-t-on mieux l'infarctus du myocarde à Toulouse qu'à Lille? Et, si oui, comment et pourquoi? *«Les différences de létalité observées entre les trois centres français ne peuvent être expliquées uniquement par des modalités de prise en charge thérapeutique différentes»*, expliquent laconiquement les auteurs de l'étude. Y a-t-il eu un biais statistique dans le recrutement des malades? A-t-on voulu à tout prix comparer des données difficilement comparables? *«Quelles que soient les réponses à ces questions essentielles, la situation ainsi créée est grave»*, estime le professeur Jean-Pierre Delahaye (Hospices civils de Lyon), ancien président de la Société française de cardiologie. *Soit les données publiées lors de ce congrès ne sont pas valables, et nous portons alors collectivement atteinte à la crédibilité de l'étude internationale MONICA. Soit ces données ne sont pas méthodiquement criticables, et nous sommes face à des questions auxquelles nous sommes incapables d'apporter des réponses.»* Le professeur Delahaye ne cache pas que, pour les cardiologues, *«il est essentiel de comprendre au plus vite les véritables raisons d'une telle inégalité dans la prise en charge des malades victimes d'infarctus du myocarde»*.

JEAN-YVES NAU

(1) *Létalité de l'infarctus du mycoarde et soins en phase aiguë dans trois régions françaises.* Cette publication est signée P. Marquès-Vidal, P. Amoyel, J. P. Cambou, M. Montaye, J.-P. Ruidavets, A. Bingham, P. Schaffer et J.-L. Richard (Unité 326 de l'INSERM, CHU Purpan).

La controverse sur les travaux du chercheur français

Des personnalités apportent leur soutien au docteur Jacques Benveniste

Dans un texte adressé au *Monde*, que nous publions ci-dessous, un certain nombre de médecins, scientifiques et intellectuels apportent leur soutien au docteur Jacques Benveniste, ancien directeur de l'Unité 200 de l'INSERM, dont les travaux sur les effets biologiques des substances hautement diluées ont suscité une vive controverse scientifique.

« L'unité de recherche 200 de l'INSERM est fermée, ses moyens humains et matériels dispersés, malgré son haut niveau affirmé par les instances scientifiques. Cette disparition, due au caractère déclaré hérétique des travaux sur les hautes dilutions, nous amène à manifester notre inquiétude sur des tendances dont les enjeux dépassent cette affaire. Remarquons que :

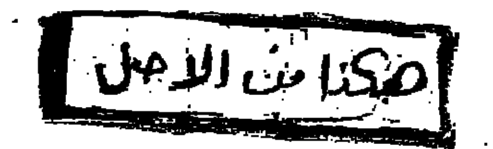
– A ce jour, aucune tentative d'explication triviale ou recherche d'erreur n'a abouti alors que des effets à haute dilution ont été rapportés dans d'autres systèmes biologiques par l'U 200 et plusieurs groupes français et étrangers. Sans pouvoir juger de leur valeur scientifique, nous attestons de l'existence de ces publications.

– Les chercheurs de l'U 200 ne nient pas le rôle primordial des molécules biologiques, mais proposent qu'elles communiquent par des fréquences spécifiques. Ils affirment que ces hypothèses, basées sur des faits expérimentaux, n'ont été rejetées que parce qu'elles ne sont pas compréhensibles dans le cadre des connaissances scientifiques actuelles. Ceux qui les rejettent, par réaction plus théologique que scientifique, ne les ont jamais sérieusement examinées. Il nous paraît nécessaire et juste que les institutions apportent leur soutien critique à cette recherche dont l'enjeu est également médical et industriel; que s'instaure un débat scientifique au lieu des anathèmes et des menaces sur la situation et l'honorabilité professionnelle des chercheurs, qui leur ôtent tout moyen de défendre leur travail. Nous attendons des responsables scientifiques qu'ils valorisent l'ouverture, l'interrogation permanente, le doute, la discussion libre sans lesquels il n'y a plus de recherche, ni dans l'esprit, ni dans la forme. Le chercheur n'a-t-il pas mission d'explorer des voies différentes, parfois périlleuses? Or, les rigidités structurelles, l'obédience aux dogmes, la déification de la raison jusqu'à la déraison, tout pousse aujourd'hui vers ce conformisme normatif, source de reculs et d'abandons parfois dramatiques et pas seulement en sciences.

Nous ne voulons pas prendre part au débat scientifique. Nous plaidons pour la liberté de chercher, c'est-à-dire de penser, pour le droit à l'« hérésie ». Il ne doit plus être si facile d'étouffer les faits, les idées et les hommes qui dérangent. »

▶ **Ce texte est signé par Jean Baudrillard, Jean-Claude Carrière, Roland Castro, Pierre Godeau, Georges Klejman, Henri Laborit, René Lenoir, Edgar Morin, Giulano Preparata, Jacques Testart, Haroun Tazieff, Edouard Zarifian.**

▶ **Les signatures (et soutien financier éventuel) sont reçus à Science Innovante, 8, rue Montmartre, 75001 Paris.**



LES JEUX OLYMPIQUES DE LILLEHAMMER



Trêve

FORMÉ à l'école du franquisme, rompu à la litote des diplomates, le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, utilise toujours la même phrase à l'heure où se terminent des Jeux olympiques : « Vous avez organisé les meilleurs Jeux (...) de l'histoire des Olympiades. » Il n'a pas dérogé à la tradition à Lillehammer. Il n'avait pas de raison de le faire puisque, en l'occurrence, cela correspondait à la vérité.

S'est-il souvenu qu'il avait utilisé exactement les mêmes termes, il y a dix ans, avant de quitter Sarajevo ? Se doutait-il, à l'époque, de la tragédie qui couvait ? Comme lors de la cérémonie d'ouverture, Juan Antonio Samaranch a lancé, dimanche 27 février, un appel à la paix en faveur de la cité olympique martyre de 1984 où il s'est rendu en visite ces derniers jours : *« Cher Sarajevo, nous ne t'oublions pas. Nous continuerons à te soutenir. Après tant d'horreurs, la situation semble maintenant s'améliorer. Espérons que cette trêve se muera en une paix durable. »*

Et quand la flamme olympique s'éteignit, les 40 000 spectateurs massés dans le stade de saut allumèrent autant de torches électriques qui portaient chacune l'inscription « N'oubliez pas Sarajevo ». Une lueur vacillante dans la nuit ? Pendant deux semaines, un fonds d'aide olympique a été alimenté par les dons des athlètes qui renonçaient à leur primes de victoire, par des ventes de charité, des dons, une participations du CIO... Faute de pouvoir réinstaurer la trêve antique.

La flamme se rallumera dans quatre ans, cette fois à Nagano, au Japon. Espérons que d'ici là, la féerie imaginée pour la cérémonie de clôture soit devenue réalité, que les forces du bien et de la lumière aient pris le meilleur sur l'obscurantisme.

De nos envoyés spéciaux à Lillehammer et Hamar

Jérôme Fenoglio
Alain Giraudo
Bénédicte Mathieu

Le temps des souvenirs

Lillehammer n'aurait plus jamais voulu dormir. Elle se serait voulue infatigable, en liesse depuis le soir où la flamme olympique a jailli, nimbant toute la ville de sa lumière.

Dimanche 27 février, il a bien fallu l'éteindre. Et Lillehammer, en un souffle, est tombée épuisée, vidée. Il est minuit, et la voilà qui bâille. Les derniers spectateurs sont repartis par les trains d'Oslo, les athlètes rangent leurs médailles et les journalistes bouclent leurs valises. C'est le moment d'acheter des tee-shirts, des pull-overs et des pin's : ils se bradent.

La rue principale, la Storgata, est vide. Difficile de croire qu'hier soir encore Lillehammer y a parlé toutes les langues, dansé toutes les gigues, tout fêté à coups de larges rasades de bière, tout excusé au nom de la fraternité.

Là où des milliers de gens se sont marché sur les pieds pendant deux semaines, louvoyant entre deux bars qui se renvoyaient à tue-tête les tubes olympiques, il n'y a plus personne.

Une bourgade tranquille

La musique s'est faite sourdine et les cris de joie conciliabules. La fête est terminée. Toutes les lumières sont restées allumées, pourtant, comme un leurre, une dernière joie. Surtout ne pas dormir. Le réveil va être si rude.

Les moments pénibles sont pour demain. Alors, la ville sera rendue à elle-même : une bourgade tranquille, un peu assoupie, si loin de tout quand elle a été le centre du monde, ses 23 000 âmes laissées à leurs seuls souvenirs.

Autour du centre, à la faveur de la nuit, les volontaires s'activent déjà à plier les tentes et les drapeaux. Les centaines de chalets de bois vont être démontés. Ils iront peupler le Grand Nord. Et tous ces objets, vestiges olympiques devenus inutiles, éparpillés aux enchères : trois mille couettes, quarante-cinq kilomètres de rideaux, deux mille réfrigérateurs, mille sept cents terminaux et des téléphones, des tables.

Il fait presque doux, ce soir, à Lillehammer. Les Jeux olympiques d'hiver sont terminés. Le printemps n'est plus bien loin.

B. M.

TÉMOIGNAGE

Flamme norvégienne

Quinze jours de triomphes. *« Seieren Er Vaar » – « C'est notre victoire. »* Sur toutes les pistes, dans tous les stades. Lillehammer, c'est d'abord cela. Une fête commune. Celle de la Norvège, de tout Norvégien. Y compris ceux qui se trouvaient à l'étranger, éloignés de cet événement extraordinaire. En « exil », en quelque sorte.

Le ténor Ragnar Ulfung était de ceux-là. Il interprète actuellement le rôle d'Hérode dans *Salomé*, de Richard Strauss, à l'Opéra-Bastille. A mille mesures de Lillehammer. Né à Oslo, il a vécu autant en Suède qu'en Norvège, au point d'en mélanger les langues. Depuis quinze jours, son choix est fait. *« C'est la première fois de ma vie que je suis fier d'être norvégien »*, déclarait-il, les yeux rivés sur le petit écran. Cette foule, il aurait voulu en être. Cette liesse, c'était aussi la sienne.

C'était celle de tout le monde. Personne ne pouvait y rester insensible. Même les commentateurs de la télévision française finissaient par le comprendre. Eux qui négligent si souvent cet autre côté de l'écran. Ils faisaient un bel effort, rivalisant de tenues de camouflage locales. Pour faire oublier un temps que, d'habitude, ce sont eux, les vraies vedettes. Ils ont loué cette joie communicative, la grande sportivité. Les skieurs de fond français n'en revenaient pas. *« Ici, on nous appelle par nos prénoms »*, s'étonnaient-ils. En France, personne ne les connaît.

Deux langues officielles

Sauf quand ils s'approchent d'un podium. *« Faire un podium »*, c'est le but de l'existence. Pour y accéder, il faut une sacrée *« perf »*. Espérons que, ce jour-là, ils n'aient pas *« mal aux skis »*.

Entendue ainsi sur les chaînes, elle est belle, la langue olympique de Pierre de Coubertin. Celle dont on déplorait l'absence à Lillehammer, dans ces même colonnes. C'est vrai que nous avons du mal à l'apprendre, votre belle langue. C'est vrai que nous commençons d'abord par l'anglais, indispensable pour pouvoir communiquer avec le reste du monde. En fait, l'anglais est notre troisième langue, puisque la Norvège a déjà deux langues officielles. De grâce, ne nous demandez pas l'impossible. Ne nous reprochez pas d'emblée de manquer à notre devoir d'hôtes. A moins de commencer par vous-mêmes, par votre exception culturelle que nous vous avons aidée à défendre.

Lillehammer a fait découvrir la Norvège, nous dit-on. Tant mieux. Elle vous paraît fraîche – c'est vrai que le froid conserve. En outre, elle est jeune, n'ayant acquis son indépendance qu'en 1905. Ce qui explique une partie de notre ferveur devant la famille royale et le drapeau. Pourtant, il va falloir rectifier par petites touches certaines impressions légèrement erronées de Lillehammer. Il n'y a pas d'élans à chaque coin de rue. Nous ne mangeons pas que des baleines et du saumon. Tous les Norvégiens ne font pas mille heures de ski par an, comme Björn Daehli.

Une chose est sûre, en revanche. Pour la Norvège, Lillehammer est un tremplin, à l'instar de ce saut extraordinaire avec la flamme olympique. Tant pis si nous manquons de courage – collectivement – pour sauter jusqu'à Bruxelles. Peut-être pouvez-vous mieux comprendre cette frilosité maintenant. Pour le reste, le saut est déjà fait, et il ne se limite pas au domaine sportif. Le dernier *Bocuse d'or a récompensé le* chef cuisinier norvégien Bent Stiansen. Le grand couturier Per Spook en est à son deuxième Dé d'or. Le ministre Johan Joergen Holst, subitement décédé, aurait dû profiter plus longtemps des lauriers internationaux après « l'accord d'Oslo ». Oui, comme Ragnar Ulfung, je suis fière d'être norvégienne. C'est presque trop. Heureusement que la flamme vient de s'éteindre à Lillehammer. Elle risquait de nous embraser.

VIBEKE KNOOP RACHLINE

► **Correspondante à Paris du quotidien norvégien *Dagbladet*.**

Le plaisir des Jeux

Suite de la première page

Même sous le coup de la stupéfaction, après que le relais national eut été battu par les Italiens en ski de fond ou lorsque que la gloire norvégienne du saut à ski, Espen Bredesen, a été dominé par l'Allemand Jens Weissflog au grand tremplin, ils n'ont pas laissé percer de dépit.

Mieux, dimanche 27 février, les dizaines de milliers de personnes massées dans le stade Birkebeiner ont soutenu la course victorieuse du Kazakh Vladimir Smirnov. Comme s'il était un enfant du pays. Simplement parce que l'élégance du personnage plaisait. Une telle chaleur, qui se dégageait le plus souvent par une température polaire, a néanmoins eu pour combustible les performances des champions du cru. Avec 26 places de podium sur 183 possibles au total, les Norvégiens surpassent les Russes et les Allemands. Comment le pays hôte, qui ne compte que 4,3 millions d'habitants, a-t-il pu rivaliser avec des puissances invitées dont la population atteint respectivement 150 et 80 millions de personnes ?

De tradition profondément égalitaire, les éducateurs y ont longtemps contesté toute idée de compétition, c'est-à-dire de sélection des meilleurs. Le culte du ski de fond, praticable durant cinq mois d'hiver dans tout le pays à moindres frais, s'est enraciné dans cette tradition. L'échec aux Jeux de Calgary (aucune médaille d'or) a facilité une évolution des mentalités en faveur de la compétition, évolution qui allait être accélérée par l'attribution des Jeux à Lillehammer.

Enraciné dans la tradition

Environ 600 millions de francs ont été alors investis dans un programme d'entraînement d'une élite protéiforme. Aux côtés des traditionnels skieurs nordiques sont apparus ainsi des skieurs alpins et acrobatiques. Cette montée en puissance a commencé à se manifester à Albertville (troisième place au bilan des médailles, avec 20 récompenses) et s'est poursuivie à Lillehammer (première place avec 26 médailles).

Aussi efficace que le fut naguère le système est-allemand, mais basé sur le respect de l'individu, donc très différent, le plan norvégien a permis l'émergence d'une phalange de champions : le patineur de vitesse Johan Olav Koss (3 médailles d'or et 3records du monde), le skieur de fond Bjorn Daehli (2médailles d'or et 2 d'argent), le sauteur à ski Espen Bredesen (1 médaille d'or, 1 d'argent) ou les skieurs alpins Lasse Kjus, Kjetil André Aamodt et Harald Nilsen (or, argent et bronze du combiné).

Massifs, ces succès ne sont pas apparus pour autant comme écrasants, inhumains. Des hommes ont connu des défaillances parmi ceux qui faisaient figures de vainqueurs : le skieur de fond Vegard Ulvang, grand triomphateur à Albertville, a dû se contenter d'une médaille d'argent dans le relais en raison d'une blessure à la cuisse ; le skieur alpin Kjetil André Aamodt, qui était grandissime favori en descente et en super-G, n'a obtenu que des accessits. Autre point faible d'un dispositif qui, au demeurant, force l'admiration (par tête d'habitant, les Norvégiens ont gagné 75 fois plus de médailles que les Français) : les résultats des femmes.

Au regard des performances de leurs compatriotes, celles-ci ont fait piètre figure avec 3 médailles, dont une seule en or pour la skieuse acrobatique Stine Lise Hattestad. Habituellement une nation qui cherche à améliorer ses résultats sportifs commence par améliorer le niveau chez les femmes : ce fut le cas de la RDA et c'est celui de la Chine. Y aurait-il dans le pays un blocage culturel à la pratique sportive de haut niveau des femmes ? Ce serait d'autant plus surprenant que la première véritable grande star des Jeux d'hiver fut une patineuse norvégienne, Sonja Henie, *« la Fée de la glace »*, qui gagna 3 titres olympiques entre 1928 et 1936 avant de fonder une grande revue et de tourner *onze films*.

En tout cas, Lillehammer n'a pas boudé ses championnes. Avec des personnalités et dans des disciplines très différentes, la patineuse de vitesse américaine Bonnie Blair (2 médaille d'or), la biathlonienne canadienne Myriam Bédard (2 médailles d'or), les skieuses de fond italienne Manuela di Centa (2 médailles d'or) et russe Lioubov Egorova (3 médailles d'or) ont écrit quelques-uns des plus beaux chapitres de l'histoire des sports d'hiver à l'attention d'un public attentif. Sans oublier la toute jeune sud-coréenne Yoon Mi-kim, qui a établi un nouveau record de précocité en gagnant une médaille d'or (3 000 m relais courte piste) à treize ans, détrônant ainsi Sonja Henie, couronnée elle à quatorze ans.

Dans l'entourage de ces championnes, on ne sentit pas le parfum de scandale qui flotta tout au long des Jeux autour de la patinoire de Hamar. Le vaudeville Kerrigan-Harding, où la première, Nancy, serait la victime *d'un complot dont l'organisatrice* présumée aurait été la seconde, Tonya, empoisonna l'atmosphère, puis vira à la farce quand le lacet de la « méchante » Tonya cassa quelques minutes avant son passage sur la glace, et que le programme dut en être modifié. Les juges ont trouvé un épilogue à leur façon à ce feuilleton minable en donnant la victoire à l'Ukrainienne Oksana Baïoul, qui a réussi à attendrir tout le monde avec ses *airs d'oisillon tombé du* nid. Une affaire dont le patinage artistique n'est pas sorti grandi, tant a été forte l'incompréhension du public à l'égard de juges trop souverains pour être vraiment impartiaux.

Le parfum de scandale

Ces piètres combinaisons auront eu, de toutes les façons, peu d'influence sur l'équilibre des forces en présence. Aux côtés de la Norvège, puissance invitante, on retrouve en tête du palmarès, immuablement, la Russie et l'Allemagne. En dépit de l'autonomie accordée aux anciennes Républiques de l'URSS, et des difficultés économiques et financières dans lesquelles se trouve plongé le pays – faute de moyens, les skieurs de fond n'ont pas pu aller suivre de stage en altitude, ce qui ne les a pas empêchés de remporter 5 médailles – la Russie est parvenue à gagner le plus grand nombre de médailles d'or.

Selon certains, le navire n'aurait plus de moteur, et profiterait simplement de son inertie. Le signe inéluctable du déclin annoncé serait la défaite de l'équipe de hockey, qui, privée de ses meilleurs éléments, embauchés dans la ligue professionnelle nord-américaine, s'est retrouvée reléguée à la quatrième place après avoir été première huit fois au cours des dix derniers Jeux. En revanche, l'Allemagne semble avoir digéré l'absorption des athlètes de l'Est. Dix ans après son succès de Sarajevo, Jens Weissflog est ainsi redevenu le numéro un au grand tremplin.

Dans ce contexte, deux ans après les Jeux d'Albertville, où 9 médailles avaient été gagnées, les 110 sélectionnés français n'ont pas brillé, même s'ils obtiennent un nombre de récompenses (5) comparable à celui obtenu lors des précédents Jeux organisés hors de France. Il faut sans doute incriminer le manque de motivation de certains champions en préretraite. Il faudra encore établir la part de responsabilité des cadres techniques dans les sélections. Enfin, mise à part la contre-performance inhérente à la compétition (Surya Bonaly), on peut s'interroger sur la qualité de la préparation des skieurs de fond et des biathloniens, qui n'étaient pas à leur meilleur niveau de forme.

La médiocrité d'ensemble n'a pas empêché une partie de la sélection nationale participant à la cérémonie de clôture d'attirer l'attention sur elle en provoquant du désordre dans le défilé. Avaient-ils mesuré la chance qu'ils avaient d'être là ? Trop de perdants veulent se consoler en disant que les Jeux sont une compétition comme une autre. L'erreur est grossière : aucune autre compétition n'est diffusée dans une centaine de pays et n'a une audience cumulée de 10 milliards de téléspectateurs ; aucune n'avait irradié pareillement la joie et le bonheur comme à Lillehammer. A tel point que nous applaudirions à deux mains si, comme l'ont envisagé les élus de la ville au nom d'une saine gestion des équipements, les Jeux y revenaient en 2010. Pour le plaisir des yeux !

ALAIN GIRAUDO

Tableau des médailles

PAYS	OR	AR	BZ	TO
Russie	11	8	4	23
Norvège	10	11	5	26
Allemagne	9	7	8	24
Italie	7	5	8	20
Etats-Unis	6	5	2	13
Corée du Sud	4	1	1	6
Canada	3	6	4	13
Suisse	3	4	2	9
Autriche	2	3	4	9
Suède	2	1	0	3
Japon	1	2	2	5
Kazakhstan	1	2	0	3
Ukraine	1	0	1	2
Ouzbékistan	1	0	0	1
Biélorussie	0	2	0	2
Finlande	0	1	5	6
France	0	1	4	5
Pays-Bas	0	1	3	4
Chine	0	1	2	3
Slovénie	0	0	3	3
Grande-Bretagne	0	0	2	2
Australie	0	0	1	1

Soixante et un champions

SKI ALPIN

Messieurs

Descente : Tommy Moe (E.U.).
Super-G : Markus Wasmeier (All.).
Slalom : Thomas Stangassinger (Aut.).
Slalom géant : Markus Wasmeier (All.).
Combiné alpin : Lasse Kjus (Nor.).

Dames

Descente : Katja Seizinger (All.).
Super-G : Diann Roffe (E.U.).
Slalom : Vreni Schneider (Sui.).
Slalom géant : Deborah Compagnoni (Ita.).
Combiné alpin : Pernilla Wiberg (Suè.).

SKI ARTISTIQUE

Messieurs

Bosses : Jean-Luc Brassard (Can.).
Saut : Andreas Schoenbaechler (Sui.).

Dames

Bosse : Stine Lise Hattestad (Nor.).
Saut : Lina Tcheriazova (Ouz.).

SKI DE FOND

Messieurs

10 km classique : Bjorn Daehli (Nor.).
15 km libre poursuite : Bjorn Daelhi (Nor.).
30 km libre : Thomas Alsgaard (Nor.).
50 km classique : Vladimir Smirnov (Kaz.).
Relais 4 x 10 km : Italie.

Dames

5 km classique : Lioubov Egorova (Rus.).
10 km libre poursuite : Lioubov Egorova (Rus.).
15 km libre : Manuela di Centa (Ita.).
30 km classique : Manuela Di Centa (Ita.).
Relais 4 x 5 km : Russie.

BIATHLON

Messieurs

10 km : Serguei Tchepikov (Rus.).
20 km : Serguei Tarasov (Rus.).
Relais 4 x 7,5 km : Allemagne.

Dames

7,5 km : Myriam Bédard (Can.).
15 km : Myriam Bédard (Can.).
Relais 4 x 7,5 km : Russie.

SAUT A SKIS

Petit tremplin : Espen Bredesen (Nor.).
Grand tremplin : Jens Weissflog (All.).
Par équipes : Allemagne.

COMBINÉ NORDIQUE

Individuel : Fred Boerre Lundberg (Nor.).
Par équipes : Japon.

HOCKEY-SUR-GLACE

Tournoi : Suède.

PATINAGE ARTISTIQUE

Messieurs : Alexeï Urmanov (Rus.).
Dames : Oksana Baiul (Ukr.).
Danse : Oksana Gritchuk-Evgeni Platov (Rus.).
Couples : Ekaterina Gordeeva-Sergueï Grinkov (Rus.).

PATINAGE DE VITESSE

Messieurs

500 m : Alexandre Goloubev (Rus.).
1 000 m : Dan Jansen (USA.).
1 500 m : Johann Olav Koss (Nor.).
5 000 m : Johann Olav Koss (Nor.).
10 000 m : Johann Olav Koss (Nor.).

Dames

500 m : Bonnie Blair (E.U.).
1000 m : Bonnie Blair (E.-U.).
1 500 m : Emese Hunyady (Aut.).
3 000 m : Svetlana Bazhanova (Rus.).
5 000 m : Claudia Pechstein (All.).

SHORT TRACK

Messieurs

500 m : Chae Ji-Hoon (CDS).
1 000 m : Kim Ki-Hoon (CDS).
5 000 m relais : Italie.

Dames

500 m : Cathy Turner (E.U.).
1000 m : Chun Lee-Kyung (CDS).
3 000 m relais : Corée du Sud.

BOBSLEIGH

Bob à deux : Suisse 1.
Bob à quatre : Allemagne 2.

LUGE

Messieurs

Monoplace : Georg Hackl (All.).
Biplace messieurs : Italie (K. Brugger, W. Huber).

Dames

Monoplace : Gerda Weissensteiner (Ita.).

SKI DE FOND

Médaille d'or du 50 kilomètres classique

L'ami Smirnov

Le Kazakh Vladimir Smirnov s'est imposé dans le 50 kilomètres en ski de fond style classique devant le Finlandais Mika Myllylae et le Norvégien Sture Silversten, dimanche 27 février. C'est la première victoire du Kazakhstan dans l'histoire des Jeux d'hiver et la première médaille d'or pour Smirnov, vingt-neuf ans, en trois participations olympiques.

Un seul homme pouvait dérober aux Norvégiens le joyau de la couronne de succès assemblée à Albertville, ce 50 kilomètres classique, sommet de la discipline, sans leur arracher des grimaces de dépit. Un seul étranger pouvait se présenter en triomphateur dans le stade Birkebeiner sous les hourras de la foule en rouge. Un seul skieur pouvait gagner, dimanche, le marathon des neiges en soudant autour de lui l'unanimité de ses pairs. Il se nomme Vladimir Smirnov, citoyen du Kazakhstan, originaire de Russie, résident de Suède, avant tout l'ami de la famille du fond.

Depuis quinze jours, les skieurs nordiques ne se faisaient pas à l'idée de le voir quitter ses derniers Jeux sans avoir obtenu de médaille d'or, de le savoir tout près de la retraite sans avoir décroché la seule récompense qui manquait à son talent. Ils l'avaient regardé ces dernières années réussir des prouesses avec des skis-râpes à fromage. Quand eux n'ont qu'à caler leurs pieds dans les fixations, ils connaissaient les difficultés de Smirnov, à la fois skieur-manager-entraîneur, pour ne pas dilapider ses qualités dans les corvées administratives. Ils savaient qu'il avait inversé le courant financier qui lie habituellement un athlète et sa fédération. Il ne reçoit aucune subvention de la jeune structure kazakh, mais lui envoie quelques subsides pour l'aider à former ses jeunes. Une fois les problèmes de matériel réglés, le talent de l'athlète était réapparu cette saison, plus éclatant que jamais aux yeux de ses concurrents, avec cinq victoires sur six possibles en Coupe du monde (*le Monde* du 15 février).

Chacun guettait donc la récompense logique de ses efforts dans la première course de Lillehammer, son point fort, le 30 kilomètres qui l'avait sacré champion du monde en 1989. Smirnov avait manqué ce premier rendez-vous, comme tous ceux d'Albertville, où il portait la combinaison de l'équipe unifiée de CEI. Comme à Calgary, où il avait gagné trois médailles pour le compte de l'URSS, il avait ensuite dû se contenter d'accessits : de l'argent aux 10 et 15 kilomètres. Par amour de son sport, par souci de ne pas lire un palmarès olympique souillé par une absence, chaque fondeur avait fait son choix en cas de faillite personnelle. Il fallait que Vladimir Smirnov puisse saisir sa dernière chance dans ce 50 kilomètres.

La Norvège n'a guère besoin de ces considérations sportives pour lui accorder son affection. Une amitié suffit de passeport au Kazakh. Vladimir Smirnov est très lié avec Vegard Ulvang, et les amis de leur héros sont les amis des Norvégiens. Car sur les terres natales des sports d'hiver Vegard Ulvang représente bien plus qu'un éternel second devenu perpétuel premier à Albertville, un collectionneur de titres, triple médaillé d'or en Savoie. Il est le modèle de la jeunesse, en tête dans les sondages de popularité, un mythe qui n'a plus besoin de trophées pour incarner les légendes de son pays. Il est le creuset de toutes les qualités dont s'enorgueillissent les Norvégiens.

Ecologiste, Vegard Ulvang associe sa notoriété aux luttes contre les mines de nickel russes qui polluent sa ville de Kirkenes, dans l'extrême nord du pays. Indépendant d'esprit, il ne craint pas de critiquer Juan Antonio Samaranch et le CIO, alors qu'il doit prêter le serment des athlètes pour la cérémonie d'ouverture des Jeux de Lillehammer. Découvreur d'étendues glacées, comme ses ancêtres vikings sur les mers, il donne l'impression d'ignorer la peur en se lançant dans ses expéditions. En 1991, en guise de préparation olympique, il traverse le Groenland à ski, sur les traces de l'explorateur norvégien Fridjof Nansen. Puis il gravit le mont Blanc et le McKinley, point culminant de l'Alaska, avant de s'attaquer à cinq sommets sur les cinq continents. Il bâtit ainsi sa réputation, dans les traces des pistes de fond et sur des chemins qu'il s'invente seul.

Lieutenant d'aventure

Fatalement, la route d'Ulvang le voyageur par plaisir devait croiser celle de Smirnov l'apatride par nécessité. Les deux athlètes, qui ont le même âge, ont commencé à se croiser dans les compétitions juniors et se sont liés d'amitié au fil des années. Depuis que Smirnov s'est installé en Suède, depuis qu'il pratique une langue proche de celle d'Ulvang, les deux hommes se sont encore rapprochés. Et le Kazakh, seul, sans équipe et sans médecin, se réfugie de plus en plus dans l'intimité des soirées du Norvégien et de ses camarades sur le circuit de la Coupe du monde.

Les deux skieurs ont échangé expérience contre goût de l'aventure. Ulvang a emmené Smirnov dans ses expéditions, le Kazakh a fait découvrir des territoires proches des siens au Norvégien. Ensemble, ils ont descendu en kayak 400 kilomètres d'une rivière de Sibérie, en se nourrissant du produit de leur pêche. Ensemble, avec un ami français, ils ont logé dans une yourte en Mongolie, camp de base d'où ils sont partis à l'assaut de treize sommets du massif de l'Altaï. A l'une de ces montagnes, vierge de toute trace, ils ont donné le nom de «mont Vladimir», pour marquer l'entrée de Smirnov en aventure. Ensemble, ils ont été assignés à résidence pendant trois jours par la police mongole, à la suite de la disparition mystérieuse de leur guide. Pour les Norvégiens, Smirnov est ainsi devenu le lieutenant d'aventure d'Ulvang, celui qui mérite de partager les risques de leur héros et donc leur affection.

Mais depuis l'automne une douleur étreint Ulvang qu'il ne peut partager ni avec Smirnov ni avec la Norvège. Le frère du champion a disparu, en octobre, dans une tempête de neige alors qu'il effectuait un footing près de la maison de Kirkenes. Ulvang a fouillé minutieusement le manteau blanc à la recherche de son corps. En vain. Depuis, il ne pense plus qu'à cette fonte des neiges, lorsque Kirkenes sortira tout à fait de sa longue nuit, qui lui rendra son frère. Depuis, son cœur ne bat plus comme avant pour une compétition.

Dimanche, Vegard Ulvang, qui n'aura glané qu'une médaille d'argent en relais à Lillehammer, tirait sa peine et une blessure à la jambe sur la piste de fond, pendant que Smirnov avalait goulûment, kilomètre après kilomètre, sa victoire promise. En franchissant la ligne, le Norvégien n'a pris ni le temps de se formaliser de sa dixième place ni le soin de reprendre son souffle pour se précipiter vers Smirnov et le féliciter. Le vainqueur tardif de Lillehammer venait de rejoindre dans la légende de la discipline le triomphateur dans la profusion d'Albertville. Sous l'œil des Norvégiens, qui en avaient oublié tout chauvinisme, Ulvang venait d'offrir à Smirnov, en plus de l'admiration de tous les skieurs, l'émotion d'une amitié.

J. Fe.

SKI ALPIN

Thomas Stangassinger remporte le slalom

Tomba la terreur

L'Autrichien Thomas Stangassinger a remporté, dimanche 27 février, le slalom messieurs. Premier de la première manche, il s'est finalement imposé devant l'Italien Alberto Tomba, qui avait pourtant échoué à la douzième place de la première manche. Samedi, dans la même discipline, la Suissesse Vreni Schneider avait été sacrée championne olympique, six ans après son titre de Calgary.

Alberto Tomba aurait donc tous les pouvoirs. On lui connaissait celui de faire rougir le chronomètre. Dimanche, il a fait un miracle. Il a réussi à transformer le néant en argent. Et l'argent en or. Ce n'est pas faire insulte à Thomas Stangassinger : le champion olympique reconnaît de bonne grâce que l'Italien lui a volé la vedette. La performance est peu commune. Tomba est revenu de nulle part pour cueillir une médaille d'argent. Un coup de théâtre aidé par la chance, qui, on le sait bien dans le sport, est une jalouse qui n'accorde ses faveurs qu'aux grands.

L'acte premier avait pris des allures de mirliton. Il est 9 h 30. Tomba a mal dormi. Il n'a jamais été aussi tendu avant de monter sur une scène. Ce matin, il tente de décrocher une quatrième médaille d'or en trois Jeux olympiques. Il a le trac. Comme toujours, il a choisi le dossard n° 1. Il en avait pris l'habitude depuis les Jeux de Calgary, où il fut double champion olympique. Il s'était alors rendu compte que le coureur des avant-postes pouvait flanquer des frousses bleues à ses adversaires puisque tout se joue «dans la tête».

Un final époustouflant

Depuis son cuisant échec, mercredi, dans le slalom-géant une migraine carabinée ne le lâche plus. La piste aussi a un réveil difficile. Nuit glaciale égale neige béton, rétive aux attaques des premiers partants : *«J'avais pris mes vieux skis avec lesquels j'avais remporté les slaloms de Chamonix et de Garmisch-Partenkirchen, en janvier*, explique Tomba. *J'avais demandé à ce qu'ils ne soient pas trop affûtés. Je ne voulais pas être agressif. Je préférais skier en douceur.»* Dans cette tendresse subite, il ne se reconnaît guère, freiné par un dérapage, chahuté par un piquet qui lui retient le bras. Il termine douzième de la première manche et s'en va ruminer sa colère. Parti huitième, sur une trace assouplie par les précédents concurrents, Thomas Stangassinger empoche le meilleur temps avec 1 s 85 devant Tomba. La fête italienne est finie. Pas avec Tomba!

Il est 13 heures, maintenant. Il est plus que réveillé. Il va descendre et réaliser le meilleur temps : *«C'est la plus grande manche de slalom de ma carrière*, dira-t-il. *C'était Magic Tomba.»* Voilà où se niche la beauté des deuxièmes manches. Un homme – qui a troqué ses vieilles planches pour des skis tout neufs – retrouve son orgueil et se survolte, assommant les piquets qui lui voulaient tant de mal tout à l'heure. Il passe en dessous de la minute.

Là-haut, dans la cabane de départ, les autres sont prévenus. Ils sont onze à descendre, mais encore faut-il descendre. Tomba leur a fichu une telle trouille qu'il vont y perdre leur ski et laisser filer les centièmes sur des fautes de débutants soumis à toutes les incertitudes, un piquet enfourché, une plaque de glace qu'ils ne voient plus. Ils veulent attaquer, comme lui, mais ils ne sont pas Tomba. Les plus menaçants, Peter Roth, Thomas Sykora et Kjetil-André Aamodt, quatrième, troisième et deuxième de la première manche, ne passent pas la deuxième porte de la seconde.

Sur l'écran géant, entre deux coureurs dégommés comme des quilles, le visage de Tomba apparaît, ses yeux s'agrandissant à mesure de leur désastre qui font son bonheur. Il a réussi l'incroyable, passer de la douzième à la deuxième place. A ce train de chutes, il est champion olympique. Stangassinger, dernier à partir, a attendu que les autres descendent sans vouloir savoir pourquoi, quelques centaines de mètres plus bas, grondait la foule. *«Si j'avais su que Tomba était en tête, je pense que j'aurais eu peur»*, dit-il. Ainsi est-il devenu champion olympique.

Contrairement à son dauphin qui a étreint tout ce qui passait devant lui, l'Autrichien a timidement levé les bras, sans un regard pour le fan club qui suit sa trace dans le monde entier. Tomba, en cabotin, a remercié en exécutant quelques pirouettes et en allant serrer des louches. Virulent, il a encore réglé quelques comptes avec les journalistes transalpins avec qui il entretient des relations fiévreuses.

Thomas Stangassinger est un timide. Sa carrière à lui n'est pas jalonnée de triomphes, de grosses cylindrées et de jolies filles. Il est de ceux qui auront fait de leur vie de skieur, un chemin de douleur avant d'arriver au sommet d'un podium. Grièvement blessé au genou en 1985, le champion olympique a mis près de trois ans à remonter sur des skis. A vingt-huit ans, Stangassinger a recommencé, dimanche, sa carrière. En espérant, être un jour le champion qui aurait ce pouvoir miraculeux de faire vaciller ses adversaires.

B. M.

هكذا من الاصل

HOCKEY SUR GLACE

La Suède bat le Canada

A l'ombre des professionnels

L'équipe de Suède est devenue championne olympique de hockey sur glace pour la première fois de son histoire en battant celle du Canada, 3-2, après les tirs au but, dimanche 27 février. Samedi, la Finlande avait obtenu la *médaille de* bronze grâce à sa victoire sur la Russie, 4-0.

Entre le Canada et la Suède, la différence s'appelait Peter Forsberg. Au bout d'une finale sauvée par ses dernières minutes de suspense, ce joueur a inscrit en finesse le tir au but décisif en faveur des Scandinaves. Face aux jeunes pousses et aux préretraités canadiens, les Suédois avaient simplement eu la chance que Forsberg ne soit pas parti plus tôt monnayer son talent de vingt ans. L'an prochain, il jouera pour les Nordiques de Québec, l'un des 26 clubs du championnat professionnel nord-américain, la National Hockey League (NHL). Il sera à son tour aspiré par cette grosse pompe à prodiges qui a vidé le tournoi olympique de hockey de sa substance en offrant à des millions de téléspectateurs un spectacle à valeur relative, un sport en apesanteur dont le centre de gravité se trouve de l'autre côté de l'Atlantique.

Jusqu'à ces dernières années la rétention de champions de la *NHL pénalisait seulement les* équipes nationales des deux puissances d'Amérique du Nord. La Stanley Cup, la compétition majeure, bat son plein au moment des Jeux d'hiver. Et les clubs ont toujours refusé de sacrifier leurs ambitions de titre en gaspillant leurs *vedettes* sur la glace olympique. A Lillehammer encore, les sélections américaines et canadiennes étaient donc rapiécées avec les chutes de la *belle étoffe des professionnels* : des jeunes encore universitaires ou quelques vieux baroudeurs des patinoires.

Au sein de la sélection des Etat-Unis, quelques joueurs émargent bien dans les franchises les plus prestigieuses du pays. Mais ce n'est qu'apparence. Recrutés par les clubs à *leur* sortie de l'université, ces hockeyeurs ont été immédiatement mis en jachère dans des «clubs-fermes», des filiales des équipes premières, où l'on attend que leur talent soit monté en graine. En tentant leur chance au sein de la sélection olympique, ils peuvent espérer se *faire repérer* des sergents-recruteurs et gagner leurs galons de professionnels à part entière. Malgré leur motivation, ces Marie-Louise n'offrent pas toujours des garanties de campagnes victorieuses à leurs pays. Si le Canada est parvenu tant bien que mal en finale à Lillehammer, les Américains sont repartis avec une huitième place, l'un de leurs plus mauvais résultats de l'histoire.

Le recul de la Russie

Depuis l'effondrement du bloc communiste, la NHL ne se contente plus de retenir ses talents et de picorer quelques vedettes occidentales. Les *importations massives de hockeyeurs* venus de l'Est ont commencé au début des années 90. Résultat : la Russie, classée quatrième, n'est pas parvenue à prendre la suite de l'URSS, qui s'est placée sur chaque podium depuis son entrée dans la compétition en 1956, remportant huit titres olympiques, *dont celui* d'Albertville sous le nom de CEI. Privée de ses meilleurs éléments, elle n'a pu tenir son rang, comme les sélections tchèque et slovaque au hockey pourtant réputé. *« Désormais 98 % des tous les meilleurs joueurs mondiaux évoluent dans les ligues professionnelles nord-américaines »*, explique Donald Beauchamp, responsable des Canadiens de Montréal, tenants de la Stanley Cup, au mensuel *Sport et vie*. La course au médailles olympiques sonne de plus en plus creux.

Conscient du danger d'une *compétition* galvaudée, le CIO aurait aimé monter à Lillehammer une opération semblable à celle de la *« dream team »* des basketteurs américains à Barcelone. Mais le délai était trop court, la fédération internationale n'avait pas très envie de remettre ses *compétitions* dans les mains de professionnels qu'elle ne contrôle pas. Le simple principe de rentabilité a rappelé tout le monde à la réalité. Avec l'arrivée des vedettes de l'Est, avec la création de nouvelles franchises, en Californie et en Floride, le hockey nord-américain s'est lancé dans une *politique* inflationniste qui rend son équilibre commercial précaire. Trente-trois joueurs touchent au Canada plus de 1 million de dollars de salaire annuel. *Il* est encore moins question qu'avant pour les clubs de libérer leurs joueurs-phares pendant un mois et de se priver des recettes d'une dizaine de matches au nom de *l'idéal* olympique.

Pourtant, en *constatant* l'impact des apparitions de Michael Jordan et Magic Johnson à Barcelone, le hockey semble avoir compris l'intérêt pour son image *d'un tournoi olympique de qualité*. Le nouveau commissaire de la NHL, un ancien adjoint du président le la ligue professionnelle de basket, a déjà commencé à réfléchir à une simplification et à un réaménagement du calendrier de ses épreuves. A Nagano *en 1998*, *promis*, *juré*, les *stars* pourraient réintégrer leurs sélections respectives. Le sport aurait enterré en Norvège sa période schizophrène, où les télévisions distribuent des images d'une compétition aux amateurs du monde entier, alors que ces derniers *fantasment sur* une autre.

J. Fe.

PODIUMS

SKI ALPIN

Slalom dames

1. Vreni Schneider (Sui.), 1 mn 56 s 01;
2. Elfriede Eder (Aut.), 1 mn 56 s 35;
3. *Katja Koren (Slo.), 1 mn 56 s 61.*

Slalom messieurs

1. Thomas Stangassinger (Aut.), 2 mn 02 s 02;
2. Alberto Tomba (Ita.), 2 mn 02 s 17);
3. Jure Kosir (Slo.), 2 mn 02 s 53;

... 16. Yves Dimier (Fra.), 2 mn 06 s 99.

SKI DE FOND

50 km style classique messieurs

1. Vladimir Smirnov (Kaz.) 2 h 7 mn 20 s 3;
2. Mika Myllylae (Fin.) 2 h 8 mn 41 s 9;
3. Sture Sivertsen (Nor.) 2 h 8 mn 49 s 0.

BIATHLON

Relais 4 x 7,5 km messieurs

1. Allemagne (Ricco Gross, Frank Luck, Mark Kirchner, Sven Fischer), 1 h 30 mn 22 s 1 (0 faute);
2. Russie (Valeri Kirienko, Vladimir Dratchev, Serguei Tarasov, Serguei Tchepikov), 1 h 31 mn 23 s 6 (2 fautes);
3. France (Thierry Dusserre, Patrice Bailly-Salins, Lionel Laurent, Hervé Flandin), 1 h 32 mn 31 s 3 (1 faute).

BOBSLEIG

Bob à 4

1. Allemagne 2 (Harald Czudaj; Karsten Brannasch; Olaf Hampel; Alexander Szelig) 3 mn 27 s 78;
2. Suisse 1 (Gustav Weder; Donat Acklin; Kurt Meier; Domenico Semeraro) à 0 s 06;
3. Allemagne 1 (Wolfgang Hoppe; Ulf Hielscher; Rene Hannemann; Carsten Embach) à 0 s 23;

16... France 2 (Bruno Mingeon; Philippe Tanchon; Gabriel Fourmigue; Eric Le Chanony) à 2 s 26;

21... France 1 (Christophe Flacher; Thierry Tribondeau; Claude Dasse; Max Robert) à 3 s 40.

HOCKEY SUR GLACE

Match pour la troisième place

Finlande b. Russie 4-0.

Match pour la première place

Suède b. Canada 3-2.

Classement final du tournoi :

1. Suède; 2. Canada; 3. Finlande; 4. Russie; 5. République tchèque; 6. Slovaquie; 7. Allemagne; 8. Etats-Unis; 9. Italie; 10. France; 11. Norvège; 12. Autriche.

PATINAGE COURTE PISTE

Relais 5 000 mètres messieurs

1. Italie, 7 mn 11 s 74;
2. Etats-Unis, 7 mn 13 s 37;
3. Australie, 7 mn 13 s 68.

1 000 mètres dames

1. Lee-Kyung Chun (Chi.), 1 mn 36 s 87;
2. Nathalie Lambert (Can.), 1 mn 36 s 97;
3. So-Hee Kim (Cor.), 1 mn 37 s 09.

25... Laure Drouet (Fra.) 1 mn 41 s 21;

27... Valérie Barizza (Fra.) 1 mn 52 s 30.

BOBSLEIGH

Victoire à quatre de l'Allemagne

Secrets industriels

L'or et le bronze pour l'Allemagne, l'argent pour la Suisse. Dimanche, les deux grands pays du bobsleigh ont logiquement remporté l'épreuve par équipes *de quatre*. La Jamaïque, grande vedette de l'épreuve, s'est classée à une plus qu'honorable *quatorzième place*. Les formations françaises ont respectivement terminé seizième et vingt et unième.

Il reste la quatrième et dernière manche. Dans l'aire de départ, les trente machines offrent leur ventre au soleil. On astique leur museau, on affûte leurs patins. Un contrôleur va venir prendre la température de ceux-ci. Les équipages sont passés à la pesée avec le bob : pas plus de *630 kilos. Sur les hauts de Lille*hammer, on grogne un peu. Il fait si froid que la glace de la *piste craque trop vite*.

Ici est *le royaume de la précision*. La sollicitude des athlètes envers leur machine vire à la maniaquerie. Tout pour la recherche de la vitesse. Bichonner une machine, la débarrasser du moindre flocon de poussière. Le moment venu, la poser sur la glace, la pousser, les crampons rivés dans la glace et s'engouffrer dans le bobsleigh, à genoux les uns derrière les autres.

L'espace d'une petite minute, les hommes ne seront qu'un seul corps, les trois derniers prostrés, laissant leur destinée au pilote qui, selon la finesse de sa conduite, les amènera à la victoire après dix virages dans le boyau glacé.

L'Allemagne s'est faite depuis bien longtemps à ce sport de claustrophobes que certains jugent *ingrat* et *auquel l'olympisme* octroie une pâle noblesse de quelques jours tous les quatre ans. *Les Allemands y sont passées* maîtres, à l'Est comme à l'Ouest. Perclus dans leur enfermement, malgré la réunification, les deux «ennemis» se sont regardés de travers pendant deux ans, étrangers de leurs traditions, cachottiers de leurs trouvailles.

Ornière paranoïaque

Il a fallu tous les efforts de la toute jeune fédération pour que des équipages «mixtes» viennent à Lillehammer. Dimanche, Olaf *Hampel, de l'Ouest, a conduit* le bob champion olympique poussé par trois Allemands de l'Est long*temps* mis à l'écart, soupçonnés de collaboration avec la Stasi, la police secrète est-allemande. Il a fallu beaucoup de patience et de temps pour comprendre que *l'époque de l'espionnage industriel* était révolue.

Pendant ce temps, les Suisses, les Britanniques et les Italiens *s'étaient glissés* dans la brèche, flanquant des raclées aux Allemands. Vexant pour un pays qui entretient, tant bien que mal, quatre des neuf pistes disponibles dans le monde.

Les bobeurs allemands ont compris qu'ils ne seraient ennemis que d'eux-mêmes en ignorant *leurs qualités réciproques* : *d'un* côté l'art du pilotage, de l'autre la recherche technologique. C'est une entreprise privée de Dresde qui les a sortis de leur ornière paranoïaque. *Celle-ci* construit les machines du futur : ainsi cette carapace fuselée dans laquelle *Olaf* et ses *coéquipiers ont* remporté, dimanche, la médaille d'or. Dans l'institut de recherches aérodynamiques, les meilleurs spécialistes donnent des cours de pilotage. *La DDG* vend ses produits et ses prestataires de services à travers le monde. Les Allemands doivent pourtant avoir gardé quelques secrets pour devenir champions olympiques.

B. M.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

Après l'abandon du projet de Centre de conférences internationales

Le premier ministre propose le site du quai Branly à l'OCDE

Le premier ministre a officiellement informé l'établissement public chargé de réaliser le Centre de conférences internationales (CCI) que ce projet est abandonné. Le terrain de 25 000 mètres carrés du quai Branly est proposé à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui, depuis des années, souhaite quitter le château de la Muette pour s'agrandir.

Par une lettre du 16 février, Edouard Balladur a indiqué à Alain Villaret, directeur de l'établissement public auquel le président de la République avait confié la mission de construire un centre de conférences internationales sur le quai Branly (septième arrondissement) que le gouvernement renonçait à ce projet (*le Monde* du 25 février). Il met fin ainsi à un feuilleton politico-urbanistique dont les rebondissements ont duré cinq années. Il efface du paysage de la capitale le dernier monument que François Mitterrand espérait inaugurer avant la fin de son septennat.

L'idée de doter Paris d'un établissement capable de recevoir les sommets de chefs d'Etat, des congrès internationaux et même éventuellement une session spéciale de l'ONU, avec ses cent soixante-huit délégations, date de 1989. Un grand dessein présidentiel qui, dans la compétition intercapitales, devait donner à la France un atout maître. Situé sur les rives de la Seine, à l'ombre de la tour Eiffel, sur un terrain de 25 000 mètres carrés, à quelques tours de roue du ministère des affaires étrangères, de l'Assemblée nationale et de l'Elysée, le site ne pouvait pas être mieux choisi.

Exalté par cet ensemble de facteurs favorables, l'architecte Francis Soler avait conçu une triple et audacieuse boîte de verre dont la hauteur et le volume s'affranchissaient délibérément des contraintes pesant sur les quartiers historiques. La facture n'était pas moins pharaonesque : près de 3 milliards de francs, selon des estimations initiales qui auraient été sans doute dépassées. Une partie des fonds devait être fournie par la vente de l'ancien Hôtel Majestic actuel centre de conférences appartenant à l'Etat.

L'intransigeance de la Ville, l'opposition des notabilités habitant le quartier, les maladresses de la présidence (tronçonnage de plus de cent arbres, installation d'une cité de chantier sur les quais, procédure régalienne), la crise immobilière, et finalement le changement de majorité, ont été fatals au CCI. Restent une vingtaine de spécialistes à recaser, des études, qui ont coûté 300 millions de francs, et un superbe emplacement. Le gouvernement offre ce dernier à l'OCDE, dont le secrétaire général est le Français, Jean-Claude Paye.

Remplacer le château de La Muette

Cette organisation internationale est installée, depuis plus de trente ans, dans l'ancien château de La Muette (seizième arrondissement), dont elle est propriétaire. Avec ses vingt-quatre pays membres et ses mille neuf cents fonctionnaires permanents, elle se trouve à l'étroit. Au point qu'elle disperse ses bureaux dans une quinzaine d'immeubles dans le secteur de La Muette. Les pays candidats se pressent à sa porte : le Mexique, la Corée, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. Bientôt ses 62 000 mètres carrés de bureaux ne suffiront plus.

Le secrétariat général de l'OCDE a envisagé de s'agrandir sur place. Il aurait fallu bétonner une partie des 2 hectares du parc de l'ancien château et dépenser 1 milliard de francs. Les habitants du quartier n'auraient pas manqué d'alliés pour s'y opposer et les pays membres eux-mêmes auraient hésité devant la dépense. On a donc cherché ailleurs dans Paris, en espérant financer la nouvelle construction grâce à la vente des bâtiments proches du Ranelagh. Là aussi, la crise a malmené cette ambition.

L'OCDE s'est donc tournée vers la France, pays qui l'accueille, pour lui demander de l'aider à résoudre son problème. La réponse, c'est le terrain du quai Branly que le gouvernement mettrait gratuitement à la disposition de l'organisation internationale, à charge pour elle de faire construire. Des promoteurs comme la Cogedim proposent déjà de reprendre le château de la Muette, et, en contrepartie, de réaliser le nouveau siège sur les bords de Seine.

Mais cette solution, apparemment simple, se heurte à plusieurs difficultés. Actuellement la vente des terrains et des immeubles occupés par l'OCDE ne couvrirait pas le coût de construction du nouveau siège (1,5 milliard de francs). Les Etats membres devront donc être mis à contribution. Autres obstacles : ceux déjà rencontrés par le CCL

L'organisation internationale voit loin et souhaite *« se mettre à l'aise »* dans 80 000 mètres carrés de bureaux et de salles de réunion. Elle programme en sous-sol 1 600 places de parking Or, si l'on applique strictement les règlements d'urbanisme parisien, on ne peut construire sur le site du quai Branly que des bâtiments offrant 55 000 mètres carrés de surface utile et ne dépassant pas 25 mètres de haut. Il faut prévoir un espace vert de 7 500 mètres carrés offrir aux habitants du quartier 300 places pour leur voitures et ne pas les incommoder par des trémies de parking intempestives. En outre le sol constitué de remblais comblant un ancien lit de la Seine, est execrable.

Dans l'entourage de Jacques Chirac, on se dit prêt à fermer les yeux sur de minimes dépassements, mais on ne pourra sûrement pas accorder à l'OCDE ce que l'on a refusé au CCI du président. Au château de la Muette, l'offre d'Edouard Balladur est donc examinée avec une attention circonspecte. Si la partie, décidément délicate, paraissait jouable, le projet serait présenté dès la rentrée aux vingt-quatre pays membres. C'est alors à l'unanimité qu'ils devaient décider de se lancer dans ce qui sera, de toute manière, *« la nouvelle aventure du quai Branly »*.

MARC AMBROISE-RENDU

Un projet né dans un collège de Seine-et-Marne

Dix mille voix d'enfants pour Sarajevo

« J'ai été bouleversé par le concert de Barbara Hendricks le 31 décembre en direct de Sarajevo, raconte Jacques Duvelle, professeur de musique au collège Jacques-Prévert, de Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne). *Au retour des vacances, j'en ai parlé avec mes élèves. Je leur ai soumis quelques paroles sur des notes et ils ont aussitôt réagi. C'est ainsi que sont nés* la Chanson de Sarajevo *et le projet, un peu fou, de réunir une chorale de dix mille enfants. »*

Au fil des semaines, grâce au soutien de l'Association pour l'action humanitaire et de la FNAC (qui édite et distribue la partition), les collégiens ont vu les signatures affluer. Ils ont en outre reçu le renfort de plusieurs artistes. Le Seine-et-Marnais Jean-Michel Folon a dessiné l'affiche du projet et Barbara Hendricks a donné son accord pour chanter avec les enfants mercredi 30 mars à Paris sur le Champ-de-Mars.

Un autre Seine-et-Marnais, le chanteur et maire de Précy-sur-Marne, Yves Duteil, a récemment rencontré à Melun une délégation du collège. Ils n'étaient qu'une dizaine à la voix encore mal assurée, accompagnés d'un simple radio-cassette, mais l'émotion est passée. *« Le temps qui coule sur les joues des enfants qui pleurent viendra salir l'Histoire et notre honneur »* dit la chanson de Sarajevo. *Le sang qui coule et qu'on nous montre à la télé, nous les enfants, à vous les grands, on vous dit « Assez ! ».*

« On a un peu oublié ce qu'était la conscience morale en politique, leur a répondu Yves Duteil ! *Vous nous rappelez qu'il y a quelquefois des choses qu'il ne faut pas admettre. J'espère que vous serez plus de dix mille. »*

Un mois et demi après le lancement de leur croisade, les collégiens ont déjà reçu plus de sept mille signatures et les *« promesses de chant »* continuent de leur parvenir. Une mobilisation qui devrait durer quelle que soit l'issue du conflit en Bosnie. *« Nous souhaitons tous que la paix revienne,* explique Pascal Vivet, militant des droits de l'enfant et animateur du projet. *Mais la chanson aborde le problème des enfants victimes de tous les conflits armés, ce qui reste malheureusement d'actualité. »*

ROLAND PUIG

► **Renseignements : « Dix mille voix d'enfants pour Sarajevo », Association pour l'action humanitaire, 99, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.**

REPÈRES

MÉTRO

Le « petit noir du matin » offert par la RATP sur la ligne 12

« Bonjour ! Un café ? Il est offert par la RATP. » Être accueillis sur le quai du métro, à 7 heures du matin, par un mot gentil et un café, voilà de quoi dérider les plus grincheux. C'est avec le sourire que les voyageurs ont accueilli l'opération « café » organisée par la Régie, jeudi 24 février à la station Porte de la Chapelle. Ceux qui acceptaient les gobelets comme les autres. Car il y a toujours ceux qui n'aiment pas le café, ceux qui en ont déjà pris ou sont trop pressés, sans compter les personnes qui respectent le ramadan, nombreuses Porte de la Chapelle.

« C'est sympathique ! », « C'est agréable, cela donne un peu de chaleur au métro ! », « Les quais deviennent plus humains, il faudrait faire cela plus souvent ! » L'opération est sans prétention et est accueillie comme telle. Elle consiste à offrir en signe de convivialité, deux fois par semaine, depuis le 10 février et jusqu'au 8 mars, une tasse de ce chaud breuvage, sur des stations de la ligne 12. Il y a tout de même des voyageurs qui s'interrogent et pensent aux autres : *« Des personnes qui en auraient plus besoin que nous. »*

VAL-DE-MARNE

Les écologistes soutiennent Gaston Viens (ex-PC) pour les cantonales

Les Verts et Génération écologie présenteront des candidats communs dans dix-sept cantons du Val-de-Marne (huit pour Génération écologie, neuf pourles Verts). Ils soutiendront trois candidats : deux issus d'associations locales (Marc-Henry Bourgeois, de Fresnes-Alternatif et Emmanuelle Bardos, de Vitry, Verts-Rouge) et surtout Gaston Viens, maire d'Orly, conseiller général sortant, exclu du Parti Communiste depuis plusieurs années et aujourd'hui membre du collectif national de l'Alternative démocratie et socialisme (ADS) .

Le seul accroc à l'accord entre Génération écologie et les Verts se situe à Villeneuve-le-Roi où deux candidats concurrents s'affronteront. Les écologistes, qui présenteront ou soutiendront des candidats dans vingt et un des vingt-quatre cantons renouvelables du Val-de-Marne ne seront absents à Champigny-est, Champigny-Ouest et Saint-Mandé.

HÉBERGEMENT

Un foyer à Paris pour les jeunes Bretons

Après la Maison des Aveyronnais, à Bercy, voici les foyers pour jeunes Bretons souhaitant commencer leur carrière à Paris. Pierre Méhaignerie (UDF-CDS), ministre de la justice et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, a inauguré, jeudi 24 février, dans le vingtième arrondissement, un ensemble de 56 studios où seront hébergés pour un loyer modique de jeunes Rennais (de 18 à 25 ans) cherchant un emploi ou accomplissant un stage dans la capitale.

Ce foyer est le deuxième du genre puisque l'Ille-et-Vilaine a déja fait construire, il y a cinq ans, rue de Tolbiac dans le treizième, un premier bâtiment de 62 studios. Un succès puisque l'association qui le gère recoit 200 demandes chaque année. Le foyer qui vient d'ouvrir rue Haxo a coûté 26 millions de francs réunis par un emprunt de la société d'HLM qui construit (l'Habitat social francais), par les collecteurs du 1 % patronal et par le conseil général breton. Grâce à ce montage financier Paris et Rennes pourront profiter successivement des jeunes talents d'Armorique.

La crise économique

Paris en tête des départements les moins surendettés

Les Parisiens sont beaucoup moins surendettés que les habitants des autres départements de France. Pour l'année 1993, la commission départementale de surendettement a traité près de 1 500 dossiers, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1992, sur un total national de 69 000. Ce chiffre place la capitale en tête des départements les moins surendettés (237 dossiers pour 100 000 habitants, au 31 août 1993), juste après la Lozère. Le record inverse est battu par le département de l'Eure (747 dossiers pour 100 000 habitants).

Le profil du surendetté parisien n'a rien de très différent de celui qui réside dans les autres départements, il comporte une grande majorité de chômeurs, mais aussi quelques gérants de sociétés ou des indépendants. Mais la nature des charges qui pèsent sur lui est très particulière. Paradoxalement, l'immobilier intervient peu dans les dossiers traités : ce sont plutôt les prêts à la consommation qui creusent les déficits. C'est exactement l'inverse qui se produit dans la couronne parisienne, notamment en Seine-et-Marne où s'implantent les ménages modestes accédant à la propriété.

Autre caractéristique du surendetté parisien, il habite les quartiers les plus populaires, le dix-neuvième arrondissement, le vingtième, le onzième, ou encore la ceinture sud de HLM. Et il est généralement logé par des organismes de la Ville de Paris. Comme tous les créanciers, ces derniers tentent généralement de récupérer leur dû de façon bilatérale. *« Cela peut mobiliser une grande partie des capacités contributives des foyers dont nous examinons les dossiers,* expliquent des responsables du secrétariat de la commission du surendettement. *Nous comprenons cette attitude, mais nous la regrettons, car elle peut nous empêcher de résoudre des cas ».* Le taux de succès de la commission, c'est-à-dire le nombre de dossiers réglés à l'amiable, est légèrement supérieur à la moitié, un pourcentage qui se situe dans la moyenne nationale.

Instaurées depuis la loi Neiertz, les commissions départementales de surendettement réunissent, sous l'autorité du préfet, des représentants des sociétés de crédit et des associations de consommateurs. Elles examinent la situation de débiteurs en difficulté, puis tentent de trouver des accords amiables avec les créanciers, voire un plan d'apurement de la dette. Les dossiers, instruits par la Banque de France, sont déposés par les particuliers eux-mêmes. *« L'assistance d'un avocat ou d'un intermédiaire rémunéré n'est pas nécessaire,* insiste le secrétariat de la commission. *Cette aide peut d'ailleurs être coûteuse, pour un résultat faible ».*

H. G.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

DAENS. Film belge de Stijn Coninx, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUSSE SORTIE. Film polonais de Waldemar Krzystek, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PRINCE DE JUTLAND. Film franco-britannique de Gabriel Axel, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOMBÉS DU CIEL. Film français de Philippe Lioret : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES VESTIGES DU JOUR. Film américain de James Ivory, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ARTS

LE MUSÉE ET LES MODERNES à Amiens

Le présent éternel

Art ancien – on dit aussi beaux-arts – d'une part, art moderne d'une autre, art contemporain encore : la dénomination des musées use en France, d'un vocabulaire et de catégories aussi distinctes qu'énigmatiques. Un tableau ancien cesse-t-il d'être contemporain ? Quand commence, quand finit le moderne ? Est-ce affaire de dates, de manières, de sujets ? On ne sait au juste. Dans les musées qui ne respectent pas de tels classements, le Metropolitan à New-York par exemple, le visiteur peut se plaire à composer des itinéraires qui ne respectent pas la chronologie et la généalogie.

Il peut par exemple glisser des primitifs italiens et nordiques à Matisse, qui les étudia de près, de Manet à Picasso, de Bosch à De Kooning, passer par l'Afrique et l'Océanie ou couper à travers le Moyen Age et l'Assyrie. Ces classements, ces répartitions obligatoires imposent, si l'on n'y prend garde, la fausse idée de civilisations étrangères les unes aux autres et d'époques closes sur elles-mêmes. Ils morcellent, fragmentent et, pour finir, rendent incompréhensible ce qui fut lié, cohérent, tissé de correspondances et de connivences – ce qui le reste dans l'éternel présent de l'art.

Il s'est trouvé cependant un musée et des conservateurs français assez audacieux pour accepter de renoncer à ces typologies sacrées, ne serait-ce que quelques semaines – le très beau Musée de Picardie, à Amiens. Il s'est trouvé encore un critique et «connaisseur» au plus complet sens du mot pour tenir le rôle de l'empêcheur d'accrocher en ordre – Marcelin Pleynet. Ce dernier, jouant admirablement les anarchistes, a invité à camper dans les collections amienoises des vivants, ces intrus. Il a sollicité Alechinsky et Bioulès, Bishop et Kelly, Rouan et Twombly, Kirili et Marden, et a disposé leurs œuvres dans le voisinage des toiles dites anciennes. Il a encore introduit des Picasso, des Matisse, un Picabia, un Masson, un Hélion et les a placés dans les galeries consacrées d'ordinaire aux écoles du dix-septième siècle.

La vérification est vite faite : ces juxtapositions sont justes et efficaces. Les œuvres d'aujourd'hui, quand elles sont véritablement solides, sortent grandies de l'expérience et les œuvres d'autrefois sont comme revitalisées. Ainsi d'un portrait de Jacques Dupin par Bacon que Pleynet a froidement placé dans une salle de peintures religieuses picardes gothiques. Il y est à sa place, que ce soit par la violence du sentiment, la sobriété du fond noir ou la hardiesse des déformations expressives. Ainsi encore des rapprochements que l'histoire éclaire : Picasso et Greco, ces misanthropes, s'entendent sans peine; Balthus côtoie heureusement un rembranesque amsterdamois; Matisse retrouve le cher Quentin La Tour qu'il avait tant aimé au musée de Saint-Quentin. L'admirable *Autoportrait dans la glace du cabinet de toilette* de Bonnard suffit à démontrer que l'art de l'introspection a produit, en ce siècle, des chefs-d'œuvre qui acceptent toutes les comparaisons.

Pour de plus jeunes, l'épreuve finit souvent moins triomphalement, mais elle est encore instructive. Ce qui résiste mal, en effet, ce sont les œuvres qui se fondent explicitement sur un discours théorique, considérations de l'art sur les conditions et les matériaux de l'art. Celles qui prennent le risque de parler d'autre chose, si l'on peut dire, de plaisir ou de malheur, de politique ou de sexualité, font entendre leur monologue et reconnaître leur timbre – c'est affaire de singularité et de puissance. Mais n'en dirait-on pas autant de bien des toiles anciennes ? Les académismes changent, leur pesanteur demeure. D'un peintre pompier du siècle dernier à un moderniste stéréotypé d'aujourd'hui, la distance n'est guère large. Cela se vérifie aussi à Amiens, où le musée, cessant de se vouloir le temple de toutes les révérences, est redevenu un lieu de querelles et de jugements.

PHILIPPE DAGEN

► **Le Musée et les modernes, Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens : tél. : 22-91-36-44. Jusqu'au 4 avril.**

Souscription pour un ange

C'est un tableau sur bois assez grand – un peu moins de 1 mètre de haut et de large – et très étrange : un ange aux ailes de papillon, somptueusement vêtu, désigne d'un doigt le crâne qui se reflète dans le miroir ovale qu'il tient contre sa poitrine. Un phylactère proclame en latin que *«voici la grande voleuse de toutes choses»*, la mort. C'est donc une vanité que cette œuvre, mais une vanité à l'iconographie fort originale et théâtrale, séductrice et inquiétante à la fois. Son auteur? Jan Sanders Van Hemessen, qui aurait vécu à Haarlem ou à Anvers dans les deux premiers tiers du XVIe siècle et qui apparaît de plus en plus comme l'une des grandes et singulières figures du maniérisme nordique.

Pour acquérir l'œuvre, qui s'intégrerait fort bien dans ses collections flamandes et hollandaises, il faut au Musée des beaux-arts de Lille 3,6 millions de francs – prix très modeste pour peu qu'on le compare, par exemple, aux 60 millions payés pour *l'Autoportrait au Christ jaune* de Paul Gauguin. Au terme d'un montage financier qui se fonde pour plus de la moitié sur l'initiative privée, le FRAM s'est engagé à verser 900 000 francs et la ville de Lille 700 000.

Plusieurs mécènes français et japonais ont versé, quant à eux, 1 800 000 francs, total plus que respectable. Il manque donc 200 000 francs, pour lesquels une souscription a été ouverte. Il faut espérer qu'elle réussira aussi bien que celle qui avait permis au Musée de Lille d'acquérir, il y a quelque temps, le *Gobelet d'argent* de Chardin.

Ph. D.

► **Les contributions sont reçues par la Société des amis des musées, place de la République 59800 Lille ; tél. : 20-78-26-09.**



JACQUES QUECQ D'HENRIPRET

LA JEUNESSE DES MUSÉES à Orsay

Les premiers palais de la culture

Quoi de plus opportun, au moment où la «muséomania» fait rage en France, que de consacrer une exposition à «la jeunesse des musées»? Et quoi de plus naturel que de l'organiser à Orsay, voué au XIXe siècle? Les musées connurent, en effet, leur premier «âge d'or» au cours de cette période. Comment visualiser cette *ambition encyclopédique*? Cuvier reconstituait ses diplodocus à partir d'une vertèbre. Cet exercice semble avoir séduit Chantal Georgel, qui veut présenter une genèse des musées – de la Convention, qui les créa, à la IIIe République, qui les sanctifia – à partir de quelques fragments.

Un vase de Sèvres résume les enrichissements «forcés» du Directoire et de l'Empire; une galerie de bustes à barbes et favoris évoque la théorie des fonctionnaires chargés de piloter les nouvelles institutions; et la tiare de Saïtapharnès – un faux célèbre, – les aléas de la constitution des collections; une maquette – illisible – du Salon carré du Louvre est censée nous montrer l'organisation de cet espace à côté de quelques antiques vitrines; enfin des échantillons de collections disparates doivent nous indiquer l'éclectisme qui régnait dans ces «palais de la culture» et nous renseigner sur la pédagogie qu'on y développait.

Ces illustrations en trois dimensions d'un discours écrit risquent fort de rester incompréhensibles pour le public. Sans doute la responsable de l'exposition aurait-elle dû concentrer son énergie sur la mise en espace de son propos – parfaitement développé dans un volumineux et savant catalogue – plutôt que de privilégier une simple mise en page.

Il aurait été plus simple de reconstituer une ou deux salles de musée tels qu'on pouvait les voir au siècle passé avec leurs objets entassés dans des vitrines et leurs cimaises bourrées jusqu'au plafond. La plupart des ingrédients nécessaires à un tel accrochage figurent dans l'exposition. Mais il aurait fallu dénicher à Orsay un endroit moins mal fichu que ces deux niveaux tortueux qui abritent actuellement les expositions temporaires.

EMMANUEL DE ROUX

► **«La Jeunesse des musées», au Musée d'Orsay, 1, rue de Solférino, 75007 Paris. Tél. : 45-49-11-11. Jusqu'au 8 mai. Catalogue, sous la direction de Chantal Georgel, 408 p., 360 F.**

► **A lire : *«l'Invention des musées»*, par Roland Schaer, «Découvertes»/Gallimard, 144 p., 80 F.**

MUSIQUES

Rencontre avec Tonton David

De Bob Marley à Charles Aznavour

C'est une des joies de la musique populaire que de pouvoir entendre dire un artiste sinon confirmé du moins aguerri : «C'est avec ce disque (son deuxième album) *que j'ai découvert la musique. Avant je venais au studio, je dormais et on me réveillait quand la musique était prête.»* En ces temps anciens – il y a quatre ans –, Tonton David, avait vingt-deux ans et n'était donc pas vraiment chanteur. Simplement *toaster*, et encore, un peu par hasard. David Grammont, héritier parisien – via sa Guadeloupe natale – des disc-jockeys de la Jamaïque qui, parlant sur des instrumentaux de reggae inventèrent le dub, ancêtre commun au rap et au raggamuffin.

Toujours au gré du hasard, en collaborant avec un autre *toaster* parisien, Superjohn, Tonton David réalisa un 45 tours (c'était avant la mort du vinyle), *Peuples du monde*, qui disait avec des mots très simples, psalmodiés d'une voix traînante, la parenté de tous les peuples issus de l'esclavage. Le fameux trio comique les Inconnus en tira une parodie qui fit rire la France entière, jusque dans les chaumières où le disque de Tonton David n'avait pas pénétré. Ensuite, l'artiste enregistra *le Blues des racailles*. Comme son nom l'indiquait, cet album de raggamuffin brut, enregistré à Londres, tenait la chronique de la jeunesse en banlieue, avec une virtuosité certaine dans le maniement de la rime, un humour qui tranchait heureusement avec la rhétorique imprécatoire de ses cousins rappers.

Et voilà *Allez leur dire*, un album avec des chansons, des mélodies, de vrais musiciens. Un disque qui s'éloigne tout à fait du raggamuffin et quelquefois du reggae tout court, en lorgnant vers la salsa et la soul américaine. *«C'est à force d'aller en Jamaïque, que je me suis rendu compte qu'en faisant du ragga, je faisais de la musique jamaïcaine, moins bien qu'eux. J'ai voulu faire une musique en français.»* Tonton David, tout enrhumé, donne une interview dans un café du onzième arrondissement. Un lieu pour jeunes gens modernes mais qui voudrait rester aussi un bistrot de Ménilmontant. Le genre de grand écart auquel aspire le *toaster* devenu chanteur : *«Je me suis mis à écouter des choses plus écrites, Aznavour, Brassens. Par le biais du reggae, j'ai flirté avec la musique latine, avec la soul. Je veux faire de la chanson populaire.»*

A la suite des grands paroliers

Tonton David a donc fait son deuil de ce bien si cher aux musiciens venus des cités : sa crédibilité. Sa prochaine tournée, contrairement à la première, ne passera pas par les salles des quartiers périphériques : *«Je me suis aperçu que les gens du centre-ville ne venaient pas. Alors que, dans l'autre sens, les gens des banlieues viennent dans les salles connue»*, reconnaît-il avec un sourire désarmant.

Le 1er avril prochain, il sera à la Cigale, boulevard de Rochechouart. Il s'y est préparé en allant voir quelques vedettes confirmées, les Aubert, Paradis, Dutronc.

Par moment, à l'écouter parler avec sa franchise qui ressemble à du cynisme, on se demande où est passé Tonton David. Il réapparaît à d'autres moments de l'entretien, quand il évoque les débuts de la scène raggamuffin, quand il rêve à voix haute de prendre la suite des grands paroliers de la variété française. Et surtout, l'on peut rencontrer le vrai Tonton David en écoutant *Allez leur dire*, avec ses chansons rigolotes, chaleureuses et une pause pour réfléchir, *Jeune homme*, plaidoyer auprès des héroïnomanes, juste et retenu.

THOMAS SOTINEL

► ***Allez leur dire*, 1 CD Delabel 39406 2.**

Décès d'Avery Fisher, pionnier de l'industrie électronique. – L'Américain Avery Fisher, pionnier de l'industrie électronique, violoniste amateur et mécène ayant prêté son nom à la salle de concerts Avery Fisher Hall à New-York, est décédé le 26 février à New-Milford (Connecticut). Il avait quatre-vingt-sept ans. Avery Fisher a fondé la compagnie Philharmonic Radio en 1937, puis Fisher Radio qui a été l'une des premières firmes à vendre des chaînes haute fidélité de qualité dans les années 50. Très influent dans les milieux musicaux new-yorkais, Avery Fisher a siégé aux conseils d'administration du New York Philharmonic, de la Société de musique de chambre du Lincoln Center et du Marlboro Festival.

CINÉMA

Césars 94 : vive l'« exception culturelle » !

Alain Resnais, déja distingué pour son double film *Smoking/No smoking* par le Prix Louis-Delluc et un Ours d'argent au récent Festival de Berlin, a été l'élégant et discret triomphateur de la 19e Nuit des Césars. Neuf nominations et cinq trophées, meilleur film, meilleur metteur en scène, meilleur acteur (Pierre Arditi), meilleure adaptation (Bacri/Jaoui), meilleur décor (Jacques Saulnier).

Ce succès couronne une aventure cinématographique d'une succulente et tonique singularité, une « exception culturelle » à elle toute seule, disaient beaucoup d'invités du Théâtre des Champs-Elysées samedi soir, sans que l'on sache très bien s'il s'agissait d'un compliment ou d'un reproche...

Sorti récemment, le film de Resnais (550 000 entrées France en neuf semaines), avait en face de lui des concurrents de poids qui marquaient la réjouissante diversité du cinéma français de l'année 93. *Bleu*, l'œuvre austère et lyrique de Krzystof Kieslowski, *Ma saison préférée*, la chronique familiale rigoureuse et sensible d'André Téchiné, et deux « grands films populaires » déjà largement plébiscités par le public, le *Germinal* de Claude Berri (plus de 6 millions de spectateurs en France) et le recordman du rire anachronique, *les Visiteurs* de Jean-Marie Poiré, 14 millions d'entrées à ce jour.

Rallumant une querelle jamais éteinte depuis dix-neuf ans qu'existent les Césars, le triomphe de Resnais renforce l'idée d'un divorce inéluctable entre les goûts du public et le jugement des professionnels, d'une injuste « sanction » infligée systématiquement aux champions du box-office, engendrant amertume et frustration. S'il est vrai que deux César techniques pour *Germinal* (photo et costumes) malgré douze nominations et l'unique César des *Visiteurs* pour le second rôle de Valérie Lemercier, sont significatifs. De quoi ? Peut-être tout simplement de la lucidité des électeurs des oscars à la française. « L'effet César », c'est-à-dire le regain de fréquentation des films les mieux primés est depuis longtemps avéré. Il est évident que *Germinal* et *les Visiteurs* n'ont pas besoin de ce coup de fouet.

A noter l'ovation unanime qui a salué le César de la meilleure actrice attribué à Juliette Binoche pour *Bleu*. Elle était belle, lumineuse, émouvante, ses remerciements n'avaient rien de convenu, de conventionnel. A noter la présentation de la cérémonie par Fabrice Luchini (César mérité pour sa prestation irrésistible dans le *Tout çà pour çà* de Claude Lelouch), elle fut éfficace et charmeuse.

Cérémonie diffusée pour la première fois par Canal +, « la chaîne du cinéma » devant les ministres Jacques Toubon et Alain Carignon, le tout nouveau président de Canal, Pierre Lescure et le fantôme très présent de l'ancien, André Rousselet. Autre président, de la cuvée 94 des Césars cette fois, Gérard Depardieu. Monumental et magnifique dans son smoking qui lui allait comme une barboteuse à un dinosaure, il donna un bulletin de santé lucide et divertissant de sa boulimique carrière. *« Cette année j'ai même fait un Godard... Et j'ai même tourné deux courts-métrages avec des pâtes, je ne suis pas à plaindre, mais on n'a jamais assez de boulot. »*

C'était sûrement l'avis des intermittents du spectacle et des techniciens CGT qui manifestaient à l'extérieur du Théâtre des Champs-Elysées, s'élevant contre les aides publiques accordées aux productions « délocalisées », contre le CNC (Centre national de la cinématographie) rebaptisé « Centre national de la corruption », ils n'étaint armés que de torches et de porte-voix. Les CRS montaient une garde un peu déconcertée. Ainsi se teintait de réalité « la grande fête du cinéma Français ».

DANIELE HEYMANN

Palmarès

Meilleur film : *Smoking/No Smoking* d'Alain Resnais.

Meilleur réalisateur : Alain Resnais.

Meilleur acteur : Pierre Arditi pour *Smoking/No Smoking*.

Meilleure actrice : Juliette Binoche dans *Bleu*.

Meilleur acteur dans un second rôle : Fabrice Luchini dans *Tout çà pour çà* de Claude Lelouch.

Meilleure actrice dans un second rôle : Valérie Lemercier dans *les Visiteurs* de Jean-Marie Poiré.

Meilleur jeune espoir masculin : Olivier Martinez dans *Un, deux, trois, soleil* de Bertrand Blier.

Meilleur jeune espoir féminin : Valeria Bruni-Tedeschi dans *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel* de Laurence Ferreira Barbosa.

Meilleure première œuvre de fiction : *l'Odeur de la papaye verte* de Tran Anh Hung.

Meilleur film étranger : *la Leçon de piano* de Jane Campion.

Meilleure photo : Yves Angelo pour *Germinal*.

Meilleure scénario original ou adaptation : Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui pour *Smoking/No Smoking*.

Meilleure musique : Khaled pour *Un, deux, trois, soleil*.

Meilleur son : Jean-Claude Laureux, William Flageolet pour *Bleu*.

Meilleur décor : Jacques Saulnier pour *Smoking/No Smoking*.

Meilleur montage : Jacques Witta pour *Bleu*.

Meilleurs costumes : Sylvie Gautrelet, Caroline de Vivaise, Bernadette Villard pour *Germinal*.

Meilleur court-métrage : *Gueule d'atmosphère* d'Olivier Peray.

César d'honneur : Jean Carmet.

Les « Cahiers » d'Isabelle

Les *Cahiers du cinéma* ont de longtemps pris l'habitude de confier, de loin en loin, la conception d'un de leurs numéros à une personnalité. Godard, Duras, Wenders... ont jadis rempli avec bonheur cet office. C'est la première fois qu'une comédienne y est conviée. Le numéro conçu par et autour d'Isabelle Huppert renouvelle le genre, grâce aux passerelles que la comédienne a souhaité lancer entre sa propre carrière.

De Cimino à Wajda en passant par Schroeter, Petrovic, Minaiev, Goretta, Ferreri, ou Hal Hartley avec qui elle vient de tourner *Amateur*, les contributions des cinéastes avec qui elle a travaillé mettent en lumière le parcours international d'une comédienne à laquelle Godard, Doillon, Jacquot, Kurys, Deville, Balasko... adressent également des coups de chapeau.

Celui-ci se retrouve dans la série d'entretiens qu'elle a menés avec Almodovar, Brian De Palma, six jeunes cinéastes français et autant de jeunes acteurs – une diversité qui augure bien de l'ouverture d'esprit de la nouvelle présidente de la commission d'avance sur recettes, et qui culmine avec une discussion passionnante entre Philippe Garrel et Maurice Pialat.

Mais la comédienne a également rencontré des photographes (Henri Cartier-Bresson, Marc Riboud, Willy Ronis), Nathalie Sarraute, Antoinette Fouque (fondatrice des éditions Des femmes), le philosophe Jean Baudrillard, et organisé un dialogue entre Pierre Soulages et Bob Wilson. Cette diversité d'approches renouvelle la réflexion sur le cinéma, au plus grand bénéfice d'une revue qui, depuis quarante ans, joue un rôle-clé dans la réflexion critique, mais semblait récemment déboussolée par les nouvelles évolutions du monde des images.

JEAN-MICHEL FRODON

► **« Isabelle Huppert, autoportrait (s) »** ***Cahiers du cinéma*** **numéro 477, 120 pages, 35F. Mise en vente le 2 mars.**

THÉATRE

PYLADE à Brest et à Saint-Denis

Les yeux plus gros que le ventre

BREST

de notre envoyé spécial

Toutes les chances de réussite sont réunies : la compagnie au complet qui a déjà apporté plusieurs fois la preuve de son talent, quinze acteurs, un dramaturge, assistants, décorateur, costumier, régisseur, emmenés par leur chef inspiré, Stanislas Nordey ; un long travail de répétition entamé au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis et poursuivi en résidence au Quartz de Brest, immense centre culturel dont le théâtre et les équipes techniques sont dirigés par Jacques Blanc, disponible pour les aventures les plus ambitieuses... Le soir de la deuxième représentation, plus de cinq cents spectateurs n'ont pas été effrayés par la perspective d'un spectacle prévu pour s'achever à plus d'une heure du matin. Pourtant, quatre heures et trente minutes plus tard, la déception est venue : *Pylade* est le premier rendez-vous manqué d'un jeune loup du théâtre.

Pour la première fois, Stanislas Nordey s'est trompé. Cela est d'autant plus inattendu que le choix d'un texte de Pasolini, même démesuré, même imparfait, laissait augurer d'une réalisation à la hauteur de deux expériences précédentes, *Bête de style* et *Calderon*. Elles avaient toutes deux brillamment manifesté la complicité de la compagnie avec le poète italien. Mais si *Bête de style*, long fleuve tumultueux et autobiographique, puis *Calderon*, rêverie brutale inspirée de *la Vie est un songe* et des violences du siècle, permettaient toutes les audaces scéniques, la rusticité de *Pylade*, œuvre conçue par Pasolini comme une suite à *l'Orestie* d'Eschyle, nécessite qu'on l'aborde avec méfiance et une certaine forme de refus.

Le premier de ces refus est d'avoir le courage de ne pas monter ce texte dans son intégralité car si la lecture en est passionnante, elle dit clairement les faiblesses de la structure : trop de redites, trop d'emprunts, trop de difficultés pour l'auteur à dire son fait à l'Italie des années 60 et au-delà, aux générations passées et à venir. Dans plusieurs scènes, Pasolini paraît prendre son élan dans la forêt des mots, des notations, des réminiscences pour n'aboutir à un résultat tangible qu'à la fin de ces mêmes scènes, voire quelques scènes plus loin. Si un lecteur peut s'intéresser de près à ces difficultés d'expression, manifestations des cogitations inquiètes de Pasolini, exact reflet des tortures du siècle, l'auditeur-spectateur se perd dans ce *« théâtre de la parole » aussi* peu fait pour être dit qu'entendu.

Autoportrait de Pasolini

Pylade a pour ambition de montrer l'évolution d'un intellectuel confronté aux révolutions d'une société en train de passer d'un monde archaïque, pré-capitaliste, à un monde bourgeois, et les valeurs nouvelles que sont l'argent et la consommation. Oreste revient à Argos après la mort d'Egyste et de Clytemnestre et décide, inspiré par Athéna et contre la volonté de sa sœur, Electre, de changer les institutions de la ville. Il confie à Pylade le soin d'organiser des élections démocratiques. Ce dernier sera bientôt exilé pour avoir essayé de dire à Oreste et aux citadins le risque de cette introduction de la Raison au mépris de la tradition, risque manifesté, dans les montagnes voisines, par la transformation des Euménides en Furies.

Pylade, le héros, c'est l'intellectuel qui ne sait pas parler, sinon avec les mots des classes populaires (une forme d'autoportrait de Pasolini), c'est le révolutionnaire tenté par la réaction, en l'occurrence les Furies et Electre, donnée pour « fascisante » ; *Pylade*, la pièce, est une poétique de l'échec de la démocratie. *« Pylade, c'est la seconde révolution*, expliquait Pasolini en 1968. *Après la révolution démocratique, la révolution socialiste, la révolution qui, d'une certaine manière, a échoué. Quand Pylade revient dans sa ville à la tête d'une armée de révolutionnaires, c'est pour vaincre. Pour conquérir la cité. Un marxiste dirait qu'il revient pour révolutionner les structures de sa ville »*. Il échouera. Pasolini en conclut, comme l'explique Stefano Casi (1) que *« la proposition finale de* Pylade *est la malédiction de la consolation (sous la forme de la Raison comme sous la forme de la Religion), mais la pièce indique une solution nihiliste qui, une fois de plus, pose plus de questions qu'elle ne suggère de réponses »*.

Dans son projet initial, Stanislas Nordey avait prévu d'emprunter à Eschyle des passages de *l'Orestie* et d'ouvrir son travail par *Chrysotémis*, la sœur silencieuse d'Oreste dans les textes anciens, court poème dramatique de Yannis Ritsos. Il n'a finalement – heureusement ? – conservé que ce prologue, superbement incarné par sa mère, Véronique Nordey. Elle surgit des rangs d'hommes et de femmes, un chœur d'aujourd'hui assis derrière une table installée au pied du plateau barré par un rideau noir. Le spectacle commence comme un meeting. Des pancartes et des banderoles séparent le premier rang du dispositif. Elles ne comportent pas de slogans mais le générique du spectacle.

Trente ans après le Living Theater

Chrysotémis quitte sa chaise, monte sur la table et s'adresse à la salle. Bientôt, les principaux personnages de *Pylade* feront de même. Puis la table laissera la place à une estrade mobile. Puis l'estrade laissera la place à l'avant-scène puis l'avant-scène à l'immense plateau du Quartz. Le meeting, lentement, très lentement, trop lentement, laissera sa place au théâtre. Mais à un théâtre qui prend son temps, à des acteurs qui prennent le temps comme plus aucun acteur ne s'y risque depuis belle lurette.

La scansion méticuleuse des vers, un pari sur la césure qui, jusque-là, était la marque réussie de la diction Nordey, devient une lassante mécanique qui fragmente le discours et sa compréhension. A ce piège, les acteurs s'épuisent et nous avec eux. Nul n'en réchappe, ni le Pylade du courageux Jean-Charles Dumay, ni l'Electre de Valérie Lang, ni les Euménides de Sarah Chaumette, ni l'Oreste de Stanislas Nordey qui aurait peut-être dû s'abstraire de la distribution.

La mise en scène prend un coup de sérieux qui sied mal à son concepteur. Fini la magie, la vitesse, la recherche permanente de la virtuosité. Quelques effets dont beaucoup sont pervers : le chœur criant dans la salle, trente ans après le Living Theater, mais avec une conviction vacillante ; une apparition de Pylade nu dans une montagne de pure imagination qui aurait pu être splendide, un peu à la manière d'un tableau de Vladimir Velickovic, si la scène précédente n'avait par avance tué l'effet de surprise ; l'apparition mal réglée d'Athéna, star pas assez ambiguë lancée sur un plateau de music-hall d'approximation...

On pourrait multiplier les exemples d'une ambition mal maîtrisée, d'une certaine forme de renoncement du metteur en scène à finir son travail. Nordey rétorquera que cette « incomplétude » est le manifeste même de sa condition d'artiste et d'une manière de travailler. Les « ateliers de recherche » ont évidemment du charme, mais alors il faut convoquer le public plus tôt, le faire participer aux répétitions et aux débats, le faire entrer de plain-pied dans ce laboratoire dont ni la compagnie Nordey, ni Pasolini, ni le public, placés dans les conditions du spectacle, ne sortent indemnes.

OLIVIER SCHMITT

(1) In *Pasolini. Un idea di teatro*, Udine, Campiotto éd. 1990.

► **Créé le 23 février à Brest, Pylade sera repris du 8 mars au 9 avril au TGP de Saint-Denis. Métro : Saint-Denis-Basilique. Du mardi au samedi à 19 h 30. Dimanche à 16 heures. Tél. : 42-43-17-17.**

ÉCONOMIE

Le débat sur l'aide occidentale à la Russie

■ **PRÉOCCUPÉS. – Rencontrant officiellement les nouvelles autorités russes, pour la première fois depuis les changements de politique économique annoncés par Boris Eltsine, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 se sont déclarés préoccupés par la poursuite de *« réformes vigoureuses »* en Russie. Les engagements russes de contenir le déficit budgétaire et l'inflation les ont laissés sceptiques sur les moyens économiques et politiques d'y parvenir. Les Occidentaux se sont montrés sensibles aux conséquences sociales du passage à l'économie de marché et ont promis d'apporter une aide à la consolidation du système de Sécurité sociale.**

■ **CONFIANCE. – Par ailleurs, les ministres ont affiché un sentiment de confiance dans les reprises économiques en cours dans leurs sept pays, se félicitant du faible niveau d'inflation général, ce qui annonce une reprise *« solide »*.**

Le groupe des Sept presse Moscou de poursuivre les réformes

FRANCFORT

de notre correspondant

Réunis à Kronberg, dans la banlieue de Francfort, samedi 26 février, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept grands pays industriels (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon) ont entendu, avec un scepticisme non dissimulé, les autorités russes venues leur expliquer la nouvelle politique économique qu'entend mener le président Eltsine. Les sept ont rappelé que des *« réformes vigoureuses »* sont le seul moyen de consolider les avantages de l'économie de marché. Mais ils ont voulu faire preuve de bonne volonté et se sont montrés sensibles aux conséquences sociales des réformes. Le G7 aidera à la consolidation du système de protection sociale.

La forte délégation russe venue au château de Kronberg, et présidée par Serguei Doubinine, ministre des finances, Alexandre Chokhine, ministre de l'économie et Victor Guerachtchenko, gouverneur de la Banque de Russie, *n'a pas rassuré les interlocuteurs* occidentaux. Les Russes ont eu beau affirmer leur *« engagement à poursuivre les réformes »*, selon le texte publié par Theo Waigel, ministre allemand des finances et puissance invitante, les experts de l'Ouest ont conservé toutes leurs inquiétudes sur le nouveau cours de la politique à Moscou.

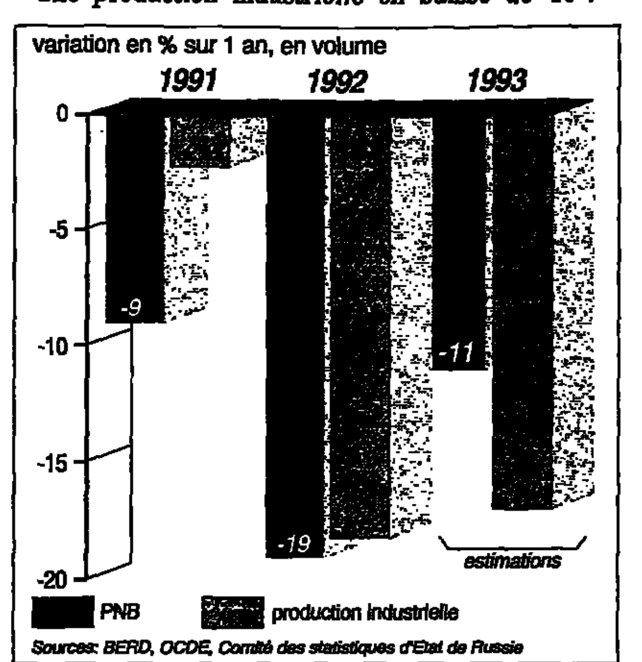
S'engager, comme l'ont fait les Russes, à contenir le déficit budgétaire en dessous des 5 % du produit intérieur brut (PIB) ou à ramener l'inflation entre 7 % et 9 % d'ici à la fin de l'année, n'a pas eu l'air de convaincre, étant donné la situation et les dérives actuelles : le déficit a dépassé 10,5 % du PIB en 1993, selon les chiffres officiels, et l'inflation a atteint un rythme qui oscille entre 20 % et 30 % par mois. Les ministres du G7 ont exprimé leur *« préocupation sur le manque de progrès dans la stabilisation de l'économie »*, selon M. Waigel. Ils *« demandent à la Russie d'accélérer ses efforts* (...) *concernant la politique budgétaire, la création monétaire et l'inflation »*.

Toutefois, conscients des conséquences sociales que va entraîner la transition vers l'économie de marché, conscients aussi du fait que les réformes, pour pouvoir s'appliquer, doivent *être rendues supportables pour* les populations, les Occidentaux ont accepté de travailler avec les Russes, afin d'améliorer le *« système de sécurité sociale et les infrastructures sociales »*. Les fonds de 3 milliards de dollars disponibles à la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) sous le label du *« programme spécial pour la privatisation et les restructurations »* pourraient servir à cet effet, ainsi que des aides de la Banque mondiale.

Aucune aide nouvelle n'a été demandé par les Russes et le G7 n'est d'ailleurs pas disposé à en fournir. Les ministres ont simplement confirmé le « paquet » (43,4 milliards de dollars) annoncé à Tokyo en avril et juillet 1993. Ils refusent d'assouplir les conditions émises par le FMI (*Fonds monétaire international*) au versement concret des aides prévues, mais veulent faire preuve de compréhension vis-à-vis de M. Eltsine. Ils ont donc accepté de prolonger de quatre mois l'arrangement de 1993 avec le FMI *(lire ci-contre)*. Concernant les autres pays de l'ex-URSS, le G7 a souligné sa vive inquiétude sur la situation en Ukraine, mais s'est félicité des arrangements conclus avec le FMI au Kazakhstan, en Moldavie, au Kirghizstan et dans les pays baltes.

E. L. B.

Une production industrielle en baisse de 40 %



La production industrielle a baissé d'environ 40 % en Russie depuis 1991. L'année dernière, malgré une nouvelle baisse, qui a avoisiné 17 %, le recul a commencé d'être moins rapide. La production agricole s'est stabilisée grâce à de bonnes récoltes de céréales. L'offre de produits alimentaires s'est légèrement améliorée. En revanche, l'offre de produits énergétiques a reculé de 12 %. (Source : Banque de France.)

Un écheveau

Démêler l'écheveau de l'aide occidentale à la Russie n'est pas chose aisée tant il est difficile de s'y retrouver entre les aides promises mais non versées et celles effectivement débloquées. Avant l'éclatement de l'URSS, les pays industrialisés agissaient en ordre dispersé. Leur aide se montait, en moyenne, à 10 milliards de dollars (58 milliards de francs) par an. Mais, en 1992, ils ont décidé d'unir leurs efforts pour aider la Russie à réussir sa transition vers l'économie de marché.

Depuis deux ans, le total des engagements occidentaux d'origine publique en faveur de la Russie s'élève à 67,4 milliards de dollars : 24 milliards en 1992 et 43,4 milliards en 1993. En fait, compte tenu de certaines promesses annoncées deux fois, le montant n'est que de 55 milliards de dollars, dont 38 milliards ont été effectivement versés à la Russie. Faute de données chiffrées fiables, ces aides n'incluent pas l'assistance technique ou la remise en état des installations nucléaires russes. Et il faut rajouter 4 milliards de dollars accordés par l'Allemagne pour aider au relogement des troupes russes.

En 1992 et 1993, les crédits bilatéraux et ceux de l'Union européenne devaient atteindre 21 milliards de dollars, dont 8 avaient déjà été promis en 1991. Avec 20 milliards versés, les engagements ont été tenus. Le Fonds monétaire international (FMI) s'était engagé, quant à lui, sur une enveloppe de 14 milliards de dollars : 6 pour un fonds de stabilisation du rouble, 5 de prêts stand-by et 3 au titre de la facilité *de transformation systémique* (FTS). Cette facilité, destinée à permettre aux économies en transition de continuer à fonctionner, leur ouvre des financements spéciaux, à des conditions plus souples, représentant 50 % de leur quote-part dans le capital du FMI. Les Russes n'ont perçu, en fait, que 2,5 milliards de dollars : un prêt de 1 milliard en juillet 1992 et une première tranche de la FTS de 1,5 milliard en mai 1993. Le FMI conditionne le versement de la seconde tranche de 1,5 milliard au respect, par la Russie, d'objectifs en matière d'inflation et de masse monétaire.

De leur côté, la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont décidé d'accorder, au cours des deux dernières années, 5 milliards de dollars. Mais seulement 500 millions ont été jusqu'à présent déboursés.

L'Allemagne, principal bailleur de fonds

Enfin, Moscou a obtenu, en avril 1993, un rééchelonnement sur dix ans de 15 milliards de dollars de dettes publiques. Les sept pays les plus industrialisés (G7) ont décidé d'accorder un nouveau répit à la Russie et sont prêts *« à un nouvel et vaste accord de rééchelonnent »* de la dette russe *« sur la base d'un programme soutenu par le FMI »*.

Au total, la dette extérieure russe, d'ordre essentiellement bilatéral, s'élève à 80 milliards de dollars : 26 milliards d'origine privée et 54 milliards d'origine publique. Ce montant inclut la dette contractée par les anciennes *Républiques de l'URSS que Moscou* a reprise à son compte. Avec 50 milliards de dollars accordés depuis 1990, l'Allemagne est le premier bailleur de fonds. Viennent ensuite les Etats-Unis (7,6 milliards de dollars), l'Italie (4,8 milliards de dollars), la France (2,2 milliards de dollars) et le Japon (2,2 milliards de dollars).

*Outre l'octroi de crédits garan*tis et l'assistance technique, le moyen le plus efficace aujourd'hui d'aider la Russie consiste à rééchelonner sa dette extérieure. Chacun y trouve son compte. Les créanciers continuent d'être payés et Moscou voit le fardeau de sa dette allégé. Tout n'est pas réglé pour autant. En particulier le problème de la dette privée. Les négociations avec le club de Londres, qui regroupe les créanciers privés, n'ont abouti à aucun résultat en 1993.

ALAIN PUCHAUD

Les Etats-Unis jugent insuffisant le programme de relance japonais

« Nous continuons à demander au Japon de tenir les engagements qu'il a pris de renforcer sa demande intérieure, de réduire son excédent commercial et d'ouvrir ses marchés. » Lloyd Bentsen, le secrétaire au Trésor américain, n'a pas caché, à l'issue de la réunion du G7, qu'il jugeait insuffisants les programmes nippons de relance. Concernant les conflits commerciaux entre les deux pays, il semble qu'aucun progrès n'ait été fait entre les délégations, un officiel américain déplorant que le Japon n'ait pris aucun engagement.

Aux Européens, M. Bentsen demande – mais sur un ton en dessous – d'engager de nouvelles baisses des taux d'intérêt, permises à ses yeux par le niveau faible d'inflation. L'Amérique, locomotive de la reprise mondiale, demande à ses partenaires de prendre le relais.

Les Japonais espéraient un soutien des autres pays afin de contenir une hausse trop forte du yen. Le sujet n'a pas fait l'objet de véritables discussions, mais les Occidentaux sont, comme l'a dit M. Waigel, du même avis.

Tous les participants se sont déclarés optimistes sur la reprise en cours dans leurs pays respectifs et sur sa solidité. Michel Camdessus, directeur général du FMI, a confirmé l'essentiel des pronostics et a déclaré : *« Il est clair que toutes les conditions pour une poursuite de la croissance sans inflation sont réunies. »*

EN BREF

PONTS ET TUNNELS A PÉAGE EN ALLEMAGNE : Bonn veut confier la construction de ces ouvrages à des financements privés. – *Le gouvernement allemand* envisage de confier à des financements privés la construction de ponts, tunnels et routes de cols, que les automobilistes emprunteraient moyennant le versement d'un péage, a annoncé, jeudi 24 février, le porte-parole du gouvernement, Dieter Vogel. La coalition au pouvoir soumettra ce projet au vote du Bundestag avant la fin de la législature actuelle, qui s'achève en octobre, a-t-il précisé. Le ministre des transports, Matthias Wissmann, a exclu, jeudi, qu'une telle législation puisse ouvrir la voie à une privatisation des routes en Allemagne, a précisé M. Vogel. – *(AFP.)*

MODEF : un exploitant agricole de l'Aude, Gérard Chappert, nouveau président. – Gérard Chappert, un exploitant agricole de l'Aude, âgé de cinquante et un ans, a été élu vendredi 25 février président du MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales), proche du Parti communiste, réuni en congrès national dans la banlieue d'Angoulême (Charente). Gérard Chappert, qui était vice-président national, succède à Franck Marcadé, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. Raymond Girardi demeure secrétaire général.

REPÈRES

INDUSTRIE

Les travailleurs du textile dénoncent l'emploi de prisonniers en Chine

La Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir européen a adressé, vendredi 25 février, un *message au commissaire européen* Leon Brittan, en visite à Pékin du samedi 26 février au mardi 1er mars, lui demandant de dénoncer l'emploi de prisonniers et d'enfants dans les usines chinoises. Dans un communiqué, la Fédération dénonce ces pratiques, *sources « de graves distorsions du marché »* et qui devraient interdire à la Chine d'adhérer au GATT. Celle-ci, précise le texte, *« emploie entre seize et vingt millions de prisonniers – la plupart détenus politiques – pour produire des articles de confection, des textiles, ainsi que des jouets destinés à l'exportation* [...] *Des millions d'enfants sont également engagés* [...] *pour l'exportation »*. La Fédération s'élève contre les contrefaçons et les détournements de marchandises par la Chine pour contourner les quotes d'exportation imposés par l'Europe ou l'Amérique.

MANIFESTATION

Ouverture du Salon de l'agriculture

Le Salon international de l'agriculture s'est ouvert dimanche 27 février à Paris – jusqu'au 6 mars – dans une ambiance de fête. La visite du ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, n'a été troublée par aucune manifestation hostile. *Les éleveurs*, venus exposer leurs plus beaux animaux pour le concours général agricole, ont réservé à M. Puech un accueil cordial. Seuls quelques centaines de producteurs de kiwis, venus principalement des Landes, ont protesté contre l'effondrement *des cours (à cause de la concur*rence italienne et néo-zélandaise) en distribuant gratuitement leurs fruits. M. Puech, qui avait invité plusieurs de ses collègues étrangers, a jugé cette *« grande Foire de l'agriculture »* réussie et a souligné la nécessité d'une *« diversification »* pour faire vivre les terroirs, aux côtés de la seule activité agricole.



SOCIAL

Commentant sévèrement l'initiative du gouvernement

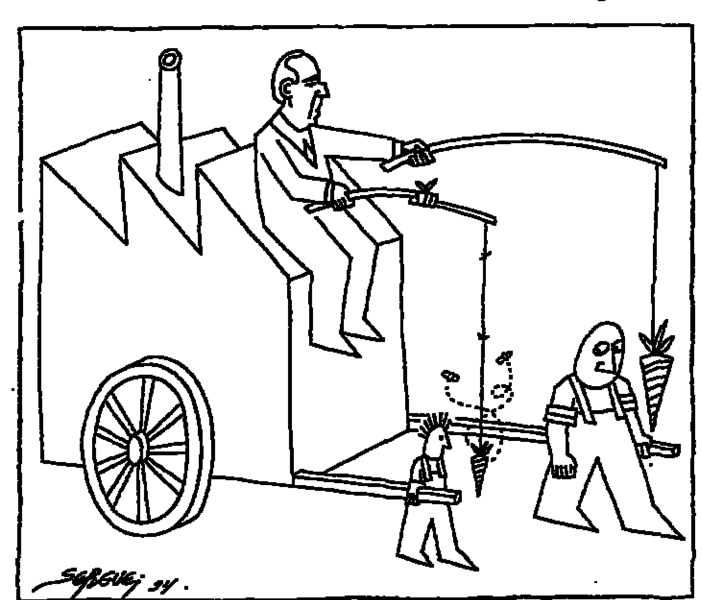
Les syndicats réformistes veulent opposer « une position coordonnée » au « SMIC-jeunes »

Programmée pour le jeudi 3 mars, la table ronde organisée par le premier ministre avec les partenaires sociaux tombe à un bien mauvais moment. Alors qu'Edouard Balladur espérait en faire une démonstration de sa volonté de *« concertation »*, cette rencontre au sommet offre aux syndicats une tribune idéale pour exprimer leur mauvaise humeur face au contrat d'insertion professionnelle (CIP) introduit par le gouvernement dans le cadre de la loi quinquennale sur l'emploi.

Les syndicat CFDT, Force ouvrière, CFTC et CFE-CGC devaient se rencontrer, lundi 28 février dans l'après midi, afin de déterminer une position commune dans la perspective de cette réunion consacrée à l'emploi et à la protection sociale. Selon Marc Blondel, secrétaire général de FO, il s'agit *« d'opposer au gouvernement une position coordonnée, voire de réclamer l'abrogation des décrets sur le SMIC-jeunes »*. Les quatre organisations devraient se revoir à l'issue de la table ronde de jeudi.

Par ailleurs, seules la CGT et la CFDT ont répondu à l'invitation du syndicat étudiant UNEF-ID qui rencontrera lundi les deux confédérations et envisage d'organiser, jeudi, un rassemblement devant l'hôtel Matignon. Favorable à *« une forte action »*, la CGT entend *« créer les conditions pour que l'abandon de ce décret devienne incontournable pour le déroulement de la table ronde ». « Il est évident que le CIP sera au centre de ce que nous aurons à dire au premier ministre »*, a prévenu Nicole Notat (CFDT). Quant à la CFTC, elle espère que cette rencontre ne sera pas *« un coup d'épée dans l'eau, mais l'occasion de faire avancer des propositions réalistes »*.

Samedi et dimanche, la polémique sur le « SMIC-jeune » a également mobilisé le monde politique. Laurent Fabius a réclamé la suppression du CIP, qu'il qualifie de *« contrat d'exploitation des jeunes »* et annoncé le dépôt d'une proposition de loi destinée à combattre *« toute discrimination »* salariale en fonction de l'âge. *« Nous allons combattre le SMIC-jeunes comme nous avons combattu les attaques contre la laïcité »*, a averti dimanche Dominique Strauss-Kahn devant la convention nationale du PS consacrée à l'emploi. L'ancien ministre de l'industrie s'est élevé contre *« une attaque frontale contre les acquis du monde ouvrier »*. Intervenant le 27 février à « L'heure de vérité », sur France 2, Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, a pris la défense du contrat d'insertion professionnelle.



Cette mesure, a-t-il plaidé, n'instaure pas un *« sous-salaire pour les jeunes »* mais constitue *« une forme d'apprentissage pour un jeune en difficulté d'insertion »*. M. Madelin a *« tenu à dénoncer fermement l'hypocrisie, l'exploitation politique, du chômage et de l'inquiétude des jeunes »*, évoquant notamment la proposition avortée d'un SMIC-jeune par Pierre Bérégovoy ou la création des TUC (travaux d'utilité collective) par Laurent Fabius.

Enfin, Raymond Barre, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », s'est dit *« favorable à un système »* associant *« une rémunération moins élevée que celle que l'on touchera lorsque l'on sera complètement formé et une formation permettant l'acclimatation »* dans l'entreprise.

J.-M. N.

COMMENTAIRE

Une machine à produire de l'exclusion

DEPUIS la publication au *Journal officiel* des deux décrets permettant la création du « contrat d'insertion professionnelle » pour l'embauche des jeunes (*le Monde* du 26 février), payé au maximum à 80 % du SMIC, le gouvernement *se trouve sur la défensive*. A peu près dans les mêmes conditions qu'à la suite de l'abrogation de la loi Falloux, qui avait permis la mobilisation des défenseurs de l'école publique et qui avait obligé M. Balladur à renoncer à son projet. Toute la fin de la semaine, les services du premier ministre ont dû argumenter pour tenter de faire pièce contre l'accusation d'avoir institué un « SMIC-jeunes ». Alain Madelin, ministre des entreprises, invité de « L'heure de vérité », dimanche 27 février, s'est ingénié à répliquer, sous le concert des protestations, qu'*« un petit emploi vaut mieux que le chômage »* et a voulu démontrer que le nouveau dispositif s'apparentait à l'apprentissage *« (...) pour un jeune en difficulté d'insertion »*.

Si l'heure de la retraite n'a pas encore sonné, Michel Giraud, ministre du travail, a commencé à adopter une attitude plus souple. Tout en prononçant un plaidoyer, dans un entretien au *Journal du dimanche*, il a admis qu'il était *« prêt à envisager tel ou tel ajustement »*, et notamment pour *« préciser que le tutorat est bien une forme concrète d'accompagnement du jeune pour assurer sa formation »*. Mais, sur le fond, il a maintenu que le « contrat d'insertion professionnelle » (CIP) doit *« pousser les employeurs à accueillir des jeunes »* et a assuré que les moyens de contrôle empêcheront les dérives. *« L'entreprise ne doit pas considérer que ces CIP sont la porte ouverte à l'emploi au rabais, de même que les étudiants ne doivent pas y voir une braderie pour l'emploi »*, a-t-il voulu croire.

L'essentiel de la ligne de défense reste fruste. A entendre les voix autorisées, principalement à Matignon, le CIP ne serait pas un « SMIC-jeunes » pour deux grandes raisons. D'une part, parce que le contrat est limité dans le temps à une durée d'un an, au maximum, et qu'il doit nécessairement s'accompagner de formation, en cas de renouvellement, autorisé une seule fois. D'autre part, la présence d'un tuteur au sein de l'entreprise, chargé de suivre le jeune, et d'un niveau de formation au moins égal à celui-ci, vaudrait formation et transmission de savoir-faire.

Selon cette argumentation, la ponction sur le salaire de recrutement se justifierait par le surcoût qu'induirait l'accueil d'un jeune pour l'employeur. Mais on voit bien aussi que la réponse est faible, la définition des tâches du tuteur demeurant floue, et les entreprises ayant, jusqu'à présent, rarement fait des efforts pour donner du crédit au tutorat, que prévoient de nombreux dispositifs. Ce qui amène un dernier argument-massue : peut-on rester sans réagir face au chômage des jeunes, dont le taux de 23,8 % figure parmi les plus élevés des pays industrialisés ?

Un moment endormis par la méthode Balladur, voire engourdis par la procédure de concertation, préférée à celle de la négociation, les syndicats n'ont pas laissé s'échapper l'occasion de faire la démonstration, inespérée, de leur combativité. Depuis le vendredi 25 février, rejoints en cela par les mouvements étudiants, ils ont pu élever le ton avec d'autant plus de vigueur qu'ils avaient été timorés dans la phase précédente. La création du CIP fait partie intégrante de la loi quinquennale adoptée en novembre, et les projets de décret leur avaient été soumis, dont ils avaient réclamé la modification sans organiser une vraie mobilisation. Quant à la CFE-CGC, qui déclare « la guerre ouverte » *si* le gouvernement ne revient pas sur ses choix, elle est condamnée à la surenchère pour faire oublier qu'elle avait elle-même suggéré une mesure de cet ordre en faveur des jeunes diplômés – *« à 125 ou 130 % du SMIC »*, précise toutefois Chantal Cumunel dans un entretien à *Infomatin*.

Unitaires ou presque, les organisations syndicales préparent une riposte et se retrouvent d'accord pour réclamer l'« abrogation » ou le « retrait » des deux textes. Ils sont décidés à utiliser la rencontre prévue à Matignon, le 3 mars, pour le « sommet social » qu'avait promis Edouard Balladur à l'issue du séminaire gouvernemental du 30 janvier (*le Monde* du 1er février), et à en faire le rendez-vous de leur protestation. Ce qui mettrait à mal l'image conciliante que veut se donner le premier ministre, fier de montrer qu'il est sans doute le chef de gouvernement qui aura le plus discuté officiellement avec les partenaires sociaux.

Tandis que sa méthode est critiquée, il faut dire que le calendrier tombe mal pour M. Balladur. L'affaire du « SMIC-jeunes » survient juste après la publication du rapport du CERC (*le Monde* du 25 février) qui révélait à quel point la société française est menacée, dans son équilibre, par la montée du chômage. Elle est intervenue aussi la veille de la convention nationale du PS sur l'emploi, et a donné ainsi un autre éclat aux réactions courroucées des socialistes, ravis de l'aubaine. Alors qu'ils ne parvenaient pas à dégager des propositions nouvelles, MM. Rocard, Fabius et autres ont pu se livrer au jeu des petites phrases assassines.

Sur le fond, le dossier du CIP pourrait vite devenir désastreux. Ce n'est, en effet, pas tant l'instauration d'un « SMIC-jeunes » qui pose problème – puisqu'il existait déjà dans les faits – que les dangers contenus dans une telle formule, dès lors qu'elle s'applique également aux jeunes diplômés. A l'usage, on ne manquera pas d'en mesurer les effets pervers.

Jusqu'à présent, toutes les politiques de l'emploi avaient retenu le *principe, peu ou prou, d'une discrimination* positive pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, chômeurs de longue durée ou sans diplômes ou presque. Cela permettait de leur accorder un avantage qui pouvait, en théorie, favoriser leur recrutement. Désormais, ce n'est plus le cas, les jeunes diplômés bénéficiant du même soutien, et eux aussi ramenés à une valeur d'embauche correspondant à 3 790 francs par mois, s'ils sont au chômage depuis au moins six mois.

Compte tenu des conditions du marché du travail, cette mise en concurrence entre non-diplômés et jeunes diplômés, traités uniformément, risque de tourner à l'avantage des seconds par rapport aux premiers. Au même prix, quel chef d'entreprise accueillerait un jeune en difficulté, quand il peut s'offrir un étudiant de Sup de Co ? A terme, on s'apercevra que le CIP, ainsi conçu, fonctionne comme une machine à exclure les plus défavorisés, et qu'il aggrave la situation de certaines catégories de jeunes, au contraire de ce qui est affiché. De même, ainsi que le soulignent les syndicats, une utilisation abusive conduirait au *turn over* des jeunes à 80 % du SMIC venant tous les ans remplacer la cohorte précédente ; sans emploi stable, par conséquent. Et on peut imaginer que des salariés plus âgés feront les frais de cette mesure, eux qui n'ont pas forcément la formation correspondante.

ALAIN LEBAUBE

Après un mois de blocage de navires

Fin du conflit de la pêche industrielle à Boulogne-sur-Mer

LENS

de notre correspondant

A *Boulogne-sur-Mer* (Pas-de Calais), premier port de pêche français, les 300 marins de la pêche industrielle qui bloquaient une douzaine de navires à quai depuis un mois, ont voté, en assemblée générale, la fin à leur mouvement de grève, samedi 26 février, et ont repris la mer. Les mesures annoncées il y a quinze jours par le gouvernement pour les marins de la pêche française ne les avaient pas rassurés. Le conflit s'était durci quand, les chalutiers étant bloqués à quai, le tribunal de grande instance avait rendu une décision en référé, ordonnant le respect de la liberté de circulation sur la zone portuaire, assortissant d'une amende de 4 000 francs par jour toute occupation de navire. L'un des chalutiers de l'armateur Nord-Pêcherie, le *Louis-Evrad*, qui avait pris le large, a débarqué la semaine dernière sa pêche en Ecosse, qui fut ensuite acheminée sur Boulogne-sur-Mer, ce qui ne manqua pas de faire réagir les dockers CGT.

Après plus de sept heures de discussions à la direction des affaires maritimes au Havre, un protocole d'accord permettant d'engager des négociations a été signé. L'un des deux armateurs, M. Le Garrec, s'est, selon la *CFDT, engagé à revaloriser de* 30 % le salaire minimum garanti. Sur les conditions de travail, les armateurs ont, pour l'instant, renoncé à leur projet de réduction des effectifs (actuellement d'une vingtaine de marins par bateau).

YVES JOUANNIC

Dans une filiale de la COGEMA

Les mineurs d'or du Limousin sont en grève illimitée

LIMOGES

de notre correspondant

Les mineurs d'or de la Société des mines du Bourneix (Haute-*Vienne) sont en grève illimitée* depuis mardi 22 février. Le syndicat CGT avait déposé un cahier de revendications portant notamment sur la revalorisation des salaires et sur l'embauche permanente de personnel intérimaire en contrat à durée déterminée.

La société, qui emploie 82 salariés, est une filiale de la COGEMA. Mais, selon les grévistes, leurs salaires sont de 30 % à 40 % inférieurs à ceux des mineurs de la maison mère. La direction a rejeté le cahier de revendications en arguant de ses efforts depuis cinq ans pour augmenter la rémunération par le biais de diverses primes et gratifications. Primes *« à la tête du client »*, estime le syndicat, qui demande, *« avant tout »*, la revalorisation du salaire de base.

Dès mardi, un piquet de grève a bloqué l'accès de l'usine de premier traitement des minerais. La direction a fait constater par huissier les *« atteintes à la liberté du travail »* et a déposé plainte. Douze mineurs ont été assignés en référé vendredi 25 février devant le tribunal de grande instance de Limoges, qui a mis sa décision en délibéré jusqu'au 1er mars. En même temps, les négociations ont repris sur le terrain avec la médiation de Daniel Boisserie, conseiller général (PS) du canton de Saint-Yrieix-la-Perche, où sont situés la plupart des sites d'extraction du minerai aurifère.

GEORGES CHATAIN



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

SOCIAL

Légère hausse du chômage (+0,1 %) en janvier

Avec 3 307 100 demandeurs d'emploi recensés, en données corrigées des variations saisonnières, la hausse du chômage s'est, pour le troisième mois consécutif, élevée à 0,1 % en janvier, soit une hausse *de 10,5 % en un an*, selon les statistiques diffusées, lundi 28 février, par le ministère du travail. Cet accroissement correspond à une augmentation de 4 800 demandeurs d'emploi. Avec 12,2 % de la population active, le taux de chômage reste stable.

Cette hausse limitée tient compte de la modification du calcul en données corrigées des variations *saisonnières, qui intervient* traditionnellement en janvier. Par rapport au recensement effectué fin décembre, l'évolution du chômage en janvier s'est traduite par un accroissement de 17 100 demandeurs d'emploi. L'infléchissement de la courbe du chômage constaté depuis novembre 1993 est *non seulement lié à la non-prise en* compte des dispensés de recherche d'emploi, mais tiendrait aussi à la non-réintégration dans les statistiques du mois de décembre de 11 000 demandes d'emploi.

Tout en lançant une consultation des partenaires sociaux

La Commission est disposée à mettre au point un projet de « comité d'entreprise » européen

STRASBOURG
(Union européenne)

de notre correspondant

Les représentants des employeurs et des syndicats devront négocier d'ici à la fin de l'année la mise en place d'une structure ou d'une procédure d'information des salariés travaillant dans les entreprises multinationales. La Commission de Bruxelles, qui a lancé une consultation depuis le 8 février, a précisé qu'en cas de désaccord des partenaires sociaux, elle proposerait un projet de directive au conseil des ministres des Douze.

Selon Padraig Flynn, commissaire chargé des affaires sociales, *« il n'est pas concevable que les entreprises aient la faculté de jouir d'une liberté d'action sans entrave dans la Communauté et que, dans le même temps, leur main-d'œuvre, qui est susceptible d'être affectée par leur action, soit dans l'obligation de s'en tenir au système d'information et de consultation prévu par les législations nationales »*.

Selon les experts européens, une telle législation devrait recueillir sans grande difficulté la majorité requise au sein des onze gouvernements concernés, le Royaume-Uni n'étant pas partie prenante après son refus d'adhérer au volet social *de l'Union*. Il n'empêche, expliquent-ils, que même dans le cas de figure où les responsables européens seront conduits à faire appel à la législation communautaire, en lieu et place de conventions entre partenaires sociaux, les multinationales britanniques seront tenues d'appliquer l'éventuelle directive pour leurs filiales installées dans les autres Etats membres. En sens *inverse, les groupes continentaux* devront également informer leurs employés travaillant sur le territoire anglais.

*La création d'un « comité d'en*treprise » européen, dont le rôle serait strictement consultatif, traîne depuis quatorze ans. Ce dossier, évoqué une première fois en 1980, avait été enterré en 1986 en raison de l'opposition de Londres. Or, depuis l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, les Onze peuvent statuer à la majorité qualifiée.

MARCEL SCOTTO

TRANSPORTS

Préfiguration de la ligne Lyon-Turin

Le TGV reliera Satolas (Rhône) à Montmélian (Savoie)

LYON

de notre bureau régional

Le gouvernement français a décidé d'engager les premiers travaux de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin. Bernard Bosson, ministre de l'équipement, du transport et du tourisme, en a informé le préfet de la région Rhône-Alpes au début février. Les études de l'avant-projet sommaire de ce premier tronçon allant de la gare de Satolas (Rhône) à Montmélian (Savoie) – soit cent dix kilomètres – devraient s'étaler sur *dix-huit* mois. Leur montant a été chiffré à *100 millions de* francs. Les travaux de construction de la ligne proprement dite demanderont au moins cinq ans et 10 milliards de francs. La SNCF estime le trafic à 13 millions de voyageurs/an, avec un taux de rentabilité de la ligne de 8 % à 10 %.

Financement européen

Parallèlement à la réalisation de ce premier maillon de la liaison franco-italienne, l'examen des conditions de franchissement des Alpes sera poursuivi, côté français. *Les premières* études prévoient le percement de deux tunnels : l'un de dix-huit kilomètres sous la chaîne de montagne Belledonne, l'autre de cinquante quatre kilomètres (deux de plus que le tunnel sous la Manche) sous les Alpes, avec une gare intermédiaire à hauteur de Modane qui *serait située* à trois cents mètres de profondeur.

Le coût de ce tronçon *central*, qui exigera un financement européen, oscille *entre* 20 et 30 milliards de francs. Le montant précis *ne* pourra être fixé que lorsque le choix du gabarit des ouvrages aura été effectué. La France *paraît être favorable* à des tunnels susceptibles d'être *empruntés par des convois* de fret, notamment des trains plate-*forme* transportant des camions (encore appelés « autoroutes ferroviaires »). Ce choix devra être évidemment accepté par les Italiens, qui ont retenu, dans leur schéma ferroviaire, le prolongement de la ligne TGV Lyon-Turin en direction de Milan et Venise à l'est, de Rome et Naples au sud.

En attendant ce développement transalpin du réseau TGV, la région Rhône-Alpes devrait profiter pleinement de la mise en service du tronçon Satolas-Montmélian. En effet, à compter du 3 juillet, Rhône-Alpes sera la première en Europe à offrir une connexion entre la ligne à grande vitesse et un aéroport international, grâce à la mise en service d'une gare dans la zone aéroportuaire de Lyon-Satolas. Cette première partie de *la* ligne Lyon-Turin devrait également entraîner la construction d'une nouvelle gare, à proximité de la commune de Montmélian, où *seront concentrées* les correspondances avec *Grenoble au sud, Annecy et* Genève au nord. Pour la desserte *de ces deux dernières* agglomérations, la SNCF prévoit au moins partiellement une ligne à grande vitesse. En incitant les Suisses à se raccorder par le sud au réseau de TGV de l'Europe médiane, ce schéma leur signifie aussi que le gouvernement français envisage moins que jamais de participer au financement du maillon Genève-Mâcon qu'ils envisageaient de réaliser pour se rapprocher de Paris.

BERNARD ÉLIE

En organisant un « décrochage » français d'Euronews

Chaînes « tout-info » : France-Télévision veut contrer TF 1

Sauver Euronews et, simultané*ment, prendre TF 1 et sa future* chaîne, baptisée « la chaîne-info » de vitesse, tel est l'objectif que s'est fixé Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision. Euronews, chaîne européenne d'informations en continu, a du *mal à trouver son identité et doit* affronter, quatorze mois après sa naissance, un déficit d'environ 50 millions de francs. Malgré l'adhésion de nombreux pays (France, Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Grèce, Finlande, Chypre, Egypte, Suisse, *Tunisie*...), l'absence d'un grand pays d'Europe du Nord (notamment l'Allemagne) l'empêche de faire réellement concurrence aux chaînes d'information continue américaines et britanniques, comme *CNN et Skynews, et la pénalise* face aux projets de chaînes d'information nationales, comme celle que TF 1 veut installer sur le câble le 24 juin prochain.

Pour sauver Euronews, Jean-*Pierre Elkabbach a pris contact* avec la chaîne publique allemande ARD et lui a soumis l'idée de rentrer dans le capital de la chaîne européenne, à charge pour l'ARD d'organiser un « décrochage » d'information en allemand sur l'Allemagne. France-Télévision profiterait du canal occupé par Euronews sur le câble pour organiser un décrochage semblable sur la France *tandis que la RAI en Italie ferait* de même.

Plutôt que de fabriquer une chaîne d'information nationale concurrente de celle de TF 1, Jean-Pierre Elkabbach souhaite donc devenir un partenaire actif d'Euronews. Pour muscler plus encore son projet, il songe à asso*cier d'autres rédactions à celle de* France Télévision. Fort de ses liens avec Europe 1, dont il fut directeur général adjoint, Jean-Pierre Elkabbach négocie actuellement un accord avec la station *de la rue François-1er – invalidant* du même coup les premiers rapprochements esquissés entre Jean-Pierre Joulin, directeur de l'information de la station, avec le vice-président de TF 1, Etienne Mougeotte (*le Monde* du 29 octobre 1993). A Europe 1, on se refuse toutefois à tout commentaire.

Un avantage technique

Pour Massimo Fichera, PDG d'Euronews, cette politique de décrochages à partir d'un tronc commun qui serait Euronews, présente *« beaucoup d'intérêt »*. *« Dès l'origine, nous pensions que c'était l'un des axes possibles de développement »*, ajoute le patron d'Euronews, qui attend pour l'instant les propositions de Jean-Pierre Elkabbach. D'autres axes de développement comme la multiplication des langues (arabe *notamment) sont en cours* d'étude, mais tout dépendra des crédits dont bénéficiera la chaîne européenne. Le cabinet d'Alain Carignon attend de son côté que les opérateurs fassent preuve *« de leur volonté et de la viabilité de leur projet » pour financer* le décrochage « tout-info » de France-Télévision. Même si le projet de « chaîne d'info » concocté par Jean-Pierre Elkabbach semble moins avancé que celui de TF 1 (Jérôme Bellay, fondateur de France-*Info, doit*, dès le 1er mars lui donner sa « patte »), France-Télévision dispose au moins d'un avantage technique : une place déjà réservée sur le câble. Ce qui ne semble pas être le cas de TF 1. Alors que TF 1 est encore en négociation avec les câblo-opérateurs.

ARIANE CHEMIN et YVES MAMOU

Les orientations de Michel Bassi

La SFP sera recapitalisée en 1994

Vente des Buttes-Chaumont, recapitalisation par l'Etat, regroupements des métiers dans trois filiales et surtout remobilisation de l'entreprise, tels sont les axes de travail de Michel Bassi, le nouveau président de la Société française de production.

Quatre mois après sa prise de fonctions, Michel Bassi, qui a succédé à Jean-Pierre Hoss à la tête de la Société française de production (SFP), a rendu publiques, vendredi 25 février, les grandes lignes d'un plan destiné à *viabiliser l'entreprise à moyen* terme. Première surprise, il n'y aura pas de nouveaux licenciements. Michel Bassi estime que toucher aux effectifs équivaudrait aujourd'hui à amoindrir la nouvelle ligne qu'il s'est fixée : remobiliser l'entreprise, la *sortir de* son rôle de sous-traitant pour en faire un pouvoir de proposition vis-à-vis de ses clients, les chaînes de télévision.

Des réformes de structure ont néanmoins été organisées : les neuf métiers de la SFP ont été regroupés en trois pôles chapeautés par une holding : un pôle « productions » (SFP-Productions) qui sera consacré essentiellement aux fictions en tous *genres, un pôle « studios »,* qui regroupera les trois anciennes filiales tournage, *décoration* et plateaux, mais aussi les costumes *et la post-production cinéma*, et un troisième pôle dit « vidéo », qui comprendra les activités de post-production vidéo et qui travaillera à développer son activité dans le secteur de la prestation de services (grandes manifesta*tions sportives, notamment*). Ce regroupement permettra de réduire les frais de structure que l'ancienne filialisation avait engendré a estimé M. Bassi.

La SFP-Studios qui regroupe toutes les activités déficitaires de l'entreprise, aura pour mission de devenir une force de conception et de production en matière de jeux ou de variétés.

Malgré cette volonté d'aller de l'avant, la SFP était déficitaire de 200 millions en *1993* et le sera encore en 1994 dans des propor*tions qui ne devraient pas* excéder 150 millions. Un plan de recapitalisation a été mis au point qui se fera en deux parties : la vente de l'immeuble des Buttes-Chaumont et une recapitalisation par l'Etat actionnaire, le tout avant *la* fin de *l'année 1994*. Michel Bassi n'exclut pas des *entrées de partenaires extérieurs* dans les filiales. Télédiffusion de France négocie ainsi son entrée dans le capital de la filiale SFP-Vidéo.

Y. M.

Alliance néerlando-américaine

Philips s'associe avec UIHI pour les réseaux câblés en Europe

AMSTERDAM

de notre correspondant

Soucieuse de tracer un début *de sillon* dans le domaine encore largement en jachère des médias électroniques grand public, Philips va s'associer avec la société américaine United International Holdings Inc. (UIHI) pour constituer, d'ici à la fin de l'année, *« la plus importante entreprise privée de réseaux câblés à voie multiples, en Europe »*.

La branche *médias* de Philips possède des intérêts dans la télévision câblée en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France (Cité Câble) et aux Pays-Bas, tandis que UIHI est implantée en Irlande, en Hongrie, en Israël, à Malte, en Norvège et en Suède.

Ces participations vont être regroupées au sein d'une société conjointe (dont Philips Media et UIHI détiendront chacun *50 %) couvrant 2,5* millions de prises câblées, dont 1,5 *million sont* déjà raccordées à un réseau de câblo-distribution.

Mais la télévision n'est pas le seul service qu'entend développer le couple néerlando-américain.

Selon Scott Marden, directeur exécutif de Philips Media, l'association avec UIHI confirme non seulement l'ambition de la multinationale de devenir *« un fournisseur-clé de hardware* (la technologie) *et de software* (les programmes) », *mais lui fournit de surcroît « une position de départ idéale pour une exploitation maximale des développement technologiques du futur »*.

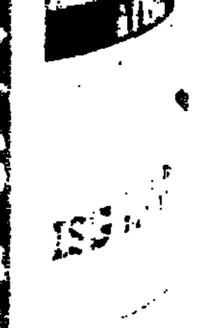
Son *alter ego* de UIHI, William Esner, s'est *exprimé dans* le même sens, affirmant que la société conjointe en cours de constitution profiterait *« des chances qu'offriront la dérégulation et la privatisation des réseaux de télévision câblée en Europe, et des activités connexes que sont la programmation et les télécommunications »*.

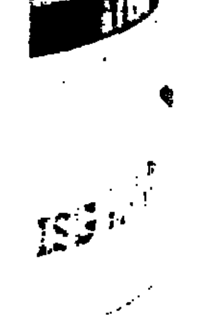
En l'occurrence, Philips joint le geste à la parole : le groupe d'Eindhoven a été l'un des premiers industriels européens à souhaiter que le Vieux Continent entame au plus vite une réflexion sur les « autoroutes électroniques » du futur.

CHRISTIAN CHARTIER

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS







La fin d'une époque pour le secteur public italien

Lancement de la privatisation de la Comit

La privatisation de la Comit (Banca Commerciale Italiana), la quatrième banque italienne, a commencé lundi 28 février à 5 400 lires (environ 19 francs) par action. Un prix annoncé samedi 26 février et inférieur de 5,3 % au dernier cours coté. L'IRI, le holding public géant italien, met sur le marché 54,3 % du capital de la banque. Un passage du public au privé qui a valeur de symbole et marque la fin d'une époque.

La Comit est un monument du secteur financier de la péninsule. Elle est, depuis sa création à Milan en 1894, la banque par excellence de la grande industrie du nord de l'Italie. Ensuite, après la privatisation à succès, en décembre 1993, de son autre grande banque, le Credito Italiano, la vente de la Comit marque le renoncement définitif de l'IRI à son métier de banquier après soixante ans d'activités dans ce secteur.

L'engouement pour les privatisations en Italie est tel que les analystes s'attendent à une période de souscription courte, ne dépassant pas deux à trois jours. En décembre, lors de la cession du Credito Italiano, l'opération avait été interrompue au bout de deux jours, en raison de son succès auprès des épargnants. La souscription des 840 millions de titres mis sur le marché avait été intégralement réalisée dès le premier jour.

La vente de la Comit aura lieu en Italie, mais également à l'étranger – Europe, États-Unis et Asie –, autant de zones où la banque est présente. La Comit est l'établissement de crédit italien le plus international. Elle a ouvert des filiales ou des représentations dans soixante-treize pays. Quelque 50 % des actions mises sur le marché seront réservées aux particuliers italiens, et le reste ira aux investisseurs institutionnels italiens et étrangers. Les actifs de la Comit représentaient, fin 1993, 115 813 milliards de lires (395 milliards de francs) et son résultat brut d'exploitation s'élevait à 1 510 milliards de lires (5,1 milliards de francs).

La Comit suscite d'ores et déjà beaucoup de convoitises. Le numéro un italien de l'assurance, Generali, ne fait pas mystère de son intérêt pour celle qui est considérée comme la «reine» des banques de la péninsule et a annoncé avoir acquis 2,6 % du capital de la banque, s'approchant du plafond fixé à chaque actionnaire de 3 %. Une règle édictée par le gouvernement italien pour éclater le capital et éviter les noyaux durs à la française. Mais Enrico Cuccia, le patron du groupe Mediobanca qui possède des liens étroits avec les Generali, cherche à construire un ensemble regoupant à la fois Mediobanca, la Comit, les Generali et leur allié Fiat.

Les enjeux politiques ne sont pas absents de cette stratégie. Luigi Spaventa, ministre du budget et candidat que le cartel des gauches oppose à Silvio Berlusconi à Rome, n'est pas hostile au rapprochement. En revanche, la Ligue lombarde, alliée de Silvio Berlusconi, y est farouchement opposée.

E. L.

Selon le « Financial Times »

Le PDG de Daimler-Benz devrait prendre la tête d'Airbus Industrie

L'actuel PDG du groupe industriel allemand Daimler-Benz, Edzard Reuter, pourrait devenir, d'ici l'année prochaine, président du conseil de surveillance du consortium européen Airbus Indutrie, selon le *Financial Times* du lundi 28 février. Cette perspective devrait être évoquée en conseil d'administration, le 1er mars, par M. Reuter, qui doit prendre sa retraite officiellement en 1995. Il succéderait à Hans Friderichs, ancien président de la Dresdner Bank et ministre ouest-allemand de l'économie de 1972 à 1977, à la tête du conseil de surveillance depuis le 17 novembre 1988.

Daimler-Benz, à travers sa filiale Deutsche Aerospace, possède 37,9 % d'Airbus Industrie, à parité avec Aérospatiale, les autres actionnaires étant British Aerospace (20 %) et l'Espagnol CASA (4,2 %). La nomination d'un industriel allemand, qui dans tous les cas devra résulter d'un vote à l'unanimité des quatre représentants du conseil de surveillance, renforcerait la présence de l'Allemagne à l'intérieur du consortium. Après avoir obtenu d'assembler les Airbus A-321 dans ses usines de Hambourg, l'Allemagne poursuivrait ainsi sa percée dans le domaine aéronautique.

Le poste de président du conseil de surveillance du consortium aéronautique est occupé traditionnellement par une personnalité allemande. Cette instance prend les décisions stratégiques du consortium et décide notamment du lancement de nouveaux avions. Franz Josef Strauss, ancien ministre-président de Bavière, avait occupé cette fonction depuis la création d'Airbus, en décembre 1970, jusqu'à sa mort, en 1988.

L'usine de Linarès menacée

Bras de fer entre Suzuki et le gouvernement espagnol

Le constructeur japonais Suzuki va-t-il lâcher Santana Motor, sa filiale espagnole à 80 %? Le dossier a pris l'allure d'un conflit, de moins en moins larvé, entre l'industriel nippon et les autorités madrilènes. L'enjeu est le sort de l'usine Suzuki-Santana, à Linarès, près de Cordoue, dans une région, l'Andalousie, où ce site est le principal pourvoyeur d'emplois industriels. Samedi 26 février, plusieurs milliers de personnes ont à nouveau manifesté pour défendre les 2 400 salariés de Linarès et les sous-traitants.

Suzuki brandit la menace d'une fermeture depuis la mise en cessation de paiement de Santana Motor, le 18 février. La filiale espagnole du constructeur japonais enregistre perte sur perte. Et Suzuki, qui attribue ces difficultés financières, à un grave manque de compétitivité, réclame le soutien des pouvoirs publics madrilènes. Le constructeur japonais se dit prêt à apporter un peu plus de 200 millions de francs pour couvrir les pertes 1993 et assurer les fins de mois de son usine espagnole. Mais il se refuse à investir pour garantir la pérennité du site, si Madrid ne donne pas son feu vert à un plan de réduction de 60 % des effectifs et n'apporte pas dans les plus brefs délais un soutien financier massif.

Jusqu'à présent, le gouvernement espagnol a opposé une fin de non-recevoir à ces deux exigences interprétées comme un véritable chantage à l'emploi exercé par le groupe nippon.

Alors que le PIB baissait de 0,7 % l'année dernière

Poursuite de la reprise de la production française au quatrième trimestre 1993

Le PIB (produit intérieur brut) de la France a baissé de 0,7 % en 1993 par rapport à 1992, indique l'INSEE qui a publié lundi 28 février les comptes nationaux du quatrième trimestre. En 1991 puis en 1992, le PIB avait augmenté de 0,7 % puis de 1,4 %. Ainsi, au cours des trois dernières années, la production nationale n'a progressé que de 1,4 %, ce qui est minime.

La baisse de production de 1993 s'explique par le fait que la récession a commencé en France dès le deuxième trimestre 1992. Cela a pesé sur 1993 qui n'a pourtant connu qu'un trimestre de baisse, encore que celle-ci ait été exceptionnellement forte (– 0,9 %), correspondant à un rythme annuel de recul de 3,5 %.

Le fait important est que. depuis le deuxième trimestre 1993, la production nationale n'a cessé de progresser : 0,2 % puis 0,4 %, le quatrième trimestre enregistrant une hausse de 0,2 % alors qu'une baisse était attendue. Ces résultats semblent donc confirmer l'optimisme renaissant manifesté par les chefs d'entreprise. Reste des interrogations de taille : les investissements ont-ils cessé de diminuer, comme le montrent les comptes du quatrième trimestre, les stocks se réduisent-ils autant que l'indique l'INSEE?

CONJONCTURE : l'amélioration du climat économique se confirme. – Selon son enquête mensuelle dans l'industrie sur février, publiée lundi 28 février, l'INSEE note que l'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution récente de leur production a continué de s'améliorer. Cette amélioration concerne la plupart des branches mais plus spécialement les biens intermédiaires et les biens de consommation. Les jugements portés sur les carnets de commandes n'ont cessé de s'améliorer depuis l'été dernier et les stocks semblent moins importants. Les perspectives générales de production sont redevenues positives pour la première fois depuis 1990. Les perspectives personnelles des chefs d'entreprises continuent elles aussi de s'améliorer nettement.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

DASSAULT : recul de 20 % du chiffre d'affaires en 1993. – Le chiffre d'affaires pour 1993 du groupe Dassault-Aviation a reculé de 20 %, pour se situer à hauteur de 13,3 milliards de francs. Ce retrait s'explique en partie par le report à 1994 (*le Monde* des 20-21 février) de livraisons d'avions de combat Rafale et Mirage, non compensé par celles d'avions civils. Le chiffre d'affaires devrait commencer à croître en 1996, avec le contrat taïwanais. Les prises de commandes en 1993 ont été de quelque 11 milliards de francs. Selon les dirigeants du groupe, les résultats pour 1993 devraient être du même niveau que ceux de 1992 (environ 200 millions de francs). Le groupe employait, à la fin de l'an dernier, quelque 9 800 salariés.

ACCOR : chiffre d'affaires en légère baisse en 1993. – Le groupe hôtelier Accor a annoncé, lundi 28 février, dans le *Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)* un chiffre d'affaires consolidé global pour 1993 en légère baisse sur 1992, avec 29,115 milliards de francs contre 30,569. En France, le chiffre d'affaires total, toutes activités confondues, a été de 11 milliards contre 11,66 en 1992.

GLAVERBEL (verre) : pertes de 2 milliards de francs belges en 1993. – Le groupe verrier belge, filiale du groupe japonais Asahi, a enregistré une perte nette consolidée (part de groupe) de 2,062 milliards de francs belges (335 millions de francs) en 1993 pour un chiffre d'affaires de 30,7 milliards de francs belges (5 milliards de francs), en baisse de 7,2 %. Les mauvais résultats sont attribués par le groupe à l'incorporation des pertes d'AFG Industries aux Etats-Unis. Des charges exceptionnelles de 485 millions de francs belges ont été inscrites au bilan de l'exercice pour frais de restructuration. Le groupe a indiqué qu'il s'attendait à une reprise en 1994, notamment au deuxième semestre, en raison d'une hausse des prix de vente aux Etats-Unis et en Europe.

PRIVATISATION

ELF : 80 % des salariés français ont souscrit. – 80 % des salariés français d'Elf Aquitaine et 50 % de ses salariés étrangers ont souscrit à la privatisation de la compagnie pétrolière, a indiqué samedi 26 février Philippe Jaffré, président du groupe sur Radio Classique. M. Jaffré a rappelé que les salariés détenaient au total 4,5 % du capital d'Elf Aquitaine à l'issue de la privatisation. La part des actionnaires étrangers se situe entre 20 % et 25 %, a-t-il ajouté, en précisant que celle-ci pourrait *«monter à 30 %, peut-être 40 %»*. *«Mais ce sera assez lent parce que notre actionnariat français est déjà solide et assez fidèle.»* Le président d'Elf a rappelé son intention de *«fidéliser environ un million»* de petits porteurs après la privatisation qui en a attiré plus de 3 millions (*le Monde* du 16 février).

CONFLIT

RANK XEROX : reprise du travail. – Après trois jours de grève, les salariés de Rank Xerox France ont repris le travail vendredi 25 février. Cette décision est la suite des *«avancées significatives»* opérées lors des négociations, jeudi soir, entre l'intersyndicale et la direction sur le reclassement de 251 postes de travail sur les 308 suppressions d'emplois prévues pour 1994. Selon ce compromis, le plan d'adaptation des effectifs, prévoyant au total 478 suppressions d'emplois, sera désormais étalé sur trois ans, au lieu de deux, ce qui permettra d'éviter tout licenciement sec.

INVESTISSEMENT

NIPPON STEEL envisage d'ouvrir une usine de fer-blanc en Chine du Sud. – Le groupe japonais Nippon Steel Corp. a annoncé récemment qu'il envisageait la création d'une usine de production de fer-blanc de 90 millions de dollars (540 millions de francs) en Chine du Sud, avec deux partenaires japonais, deux chinois et un dernier basé à Hongkong. *«Les détails du projet dépendent de l'étude de faisabilité»*, a déclaré un représentant de Nippon Steel, révélant seulement que les plans de départ prévoient une usine d'une capacité de 120 000 tonnes/an. Nippon Steel aurait la majorité dans le capital, de l'ordre de 30 millions de dollars, de cette société installée dans le Guangzhou, avec Mitsui and Co. Ltd., Itochu Corp. et le partenaire de Hongkong, a-t-il ajouté.

PARIS, 28 février ↑ Reprise

Après avoir fortement baissé la semaine précédente, la Bourse de Paris se reprenait assez nettement lundi 28 février dans le sillage du marché obligataire. En hausse de 1,09 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain toujours substantiel de 0,78 % à 2 216,05 points.

L'annonce d'une attaque américaine en Bosnie, où quatre avions serbes ont été abattus lundi dans la matinée, n'a pas provoqué de remous sur le marché des actions. La nouvelle, qui a un moment affaibli le MATIF, a été démentie par les Serbes de Bosnie. Le dollar s'est toutefois raffermi immédiatement après l'annonce du combat aérien.

La remontée des valeurs françaises est directement liée à celle du MATIF et du marché obligataire qui avaient accusé des pertes notables la semaine précédente en raison de la tension sur les taux américains. Le MATIF regagnait 0,36 % dès l'ouverture. Par ailleurs, autre nouvelle favorable : pour la première fois depuis 1980, le solde d'opinion des industriels français sur les perspectives générales de production est redevenu positif en février tandis que leurs perspectives personnelles restent «bien orientées», selon les résultats de l'enquête mensuelle dans l'industrie de l'INSEE publiée lundi. Les industriels estiment que leur production récente (celle des trois ou quatre derniers mois) *«a continué à s'améliorer»*. Cette amélioration est *«nette»* dans l'industrie manufacturière.

Du côté des valeurs, Moulinex gagne 6 %. Une hausse favorisée par le changement de l'appréciation, devenue favorable, portée sur la valeur par un grand bureau d'étude de la place.

TOKYO, 28 février ↑ Légère progression

La Bourse de Tokyo a clôturé, lundi 28 février, sur une hausse de 193,82 points (0,98 %) de l'indice Nikkei, à 19 997,20, dans un marché très actif marqué par une activité soutenue des investisseurs institutionnels. Le volume des échanges a porté sur environ 430 millions d'actions, contre 447,86 vendredi 25 février.

Selon les courtiers, les investisseurs institutionnels ont transféré leurs fonds du marché obligataire à celui des actions dans la foulée de l'appréciation du yen contre le dollar. Des achats massifs en provenance de l'étranger ont soutenu la tendance, mais les investisseurs ont préféré encaisser leurs bénéfices dans l'après-midi, le yen restant ferme. Sur le marché des changes, le dollar a clôturé en baisse contre le yen et le mark. Selon les cambistes, la tendance reste baissière sur le billet vert, les Sept n'ayant pas fait de déclarations précises sur la coopération en matière de changes lors de leur réunion du 26 février.

VALEURS	Cours du 25 février	Cours du 28 février
Bridgestone	1 490	1 510
Canon	1 650	1 710
Fuji Bank	2 280	2 330
Honda Motors	1 720	1 750
Matsushita Electric	1 750	1 790
Mitsubishi Heavy	700	707
Sony Corp.	6 370	6 400
Toyota Motors	1 990	2 020

Marché des capitaux de l'OCDE
Progression des emprunts en 1993

Les emprunts sur les marchés internationaux des capitaux ont augmenté d'un tiers, en 1993, pour atteindre 811 milliards de dollars (4 700 milliards de francs), avec un engouement particulier pour les émissions faites par les pays latino-américains et asiatiques, qui ont représenté à elles seules le montant record de 84,5 milliards de dollars, a indiqué, dimanche 27 février, un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Globalement, le montant des emprunts a augmenté de 33 % par rapport aux 610 milliards de dollars de 1992, ce qui constitue la plus forte hausse annuelle depuis 1986. Cette évolution spectaculaire est due à la hausse de 150 milliards de dollars des emprunts faits par les pays de l'OCDE et au recours très actif aux marchés financiers de la part des économies asiatiques et latino-américaines, notamment le Brésil et l'Argentine.

Les pays de l'OCDE ont drainé 691 milliards de dollars (85 % du volume total des emprunts), contre 536 milliards en 1992, les Etats-Unis et le Japon restant en tête des emprunteurs. Les Etats-Unis et le Japon ont levé respectivement 125 et 85 milliards de dollars, en hausse par rapport aux 95 et 76 milliards de 1992. L'Allemagne a plus que doublé ses emprunts à 65 milliards de dollars contre 28 milliards en 1992, suivie par la France à 58 milliards (contre 42,5 milliards), la Grande-Bretagne à 51 milliards (71 milliards) et le Canada à 39 milliards (contre 33 milliards).

Les pays en développement, dans leur ensemble, ont multiplié par deux leur recours au marché privé des capitaux, empruntant 84,5 milliards de dollars contre 47,3 milliards en 1992 et ont porté leur part sur le marché à 10,4 % au lieu de 7,8 % il y a deux ans. Les inquiétudes à propos de la solvabilité des pays de l'ex-bloc communiste ont continué à limiter leur accès au marché des capitaux. Toutefois, la Hongrie, et, dans une moindre mesure, la République Tchèque et la Slovaquie, ont contribué à la multiplication par quatre des emprunts de cette zone.

L'enquête souligne également la nette avancée des émissions à taux variables et des émissions liées aux indices boursiers et indique que les émissions d'actions ont atteint un nouveau record à 41 milliards de dollars (238 milliards de francs) contre 24 milliards en 1992, en raison notamment des opérations de privatisation.

CHANGES

Dollar : 5,8217 F ↑

Le deutschemark est pratiquement inchangé à 3,3989 francs, lundi matin 28 février à Paris, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3990 francs dans les échanges interbancaires de vendredi en fin de journée. Le dollar remonte à 5,8217 francs contre 5,8060 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

FRANCFORT	25 fév.	28 fév.
Dollar (en DM)	1,7169	1,7136
TOKYO	**25 fév.**	**28 fév.**
Dollar (en yens)	104,95	104,39

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (28 fév.)	6 5/16 % - 6 7/16 %
New-York (25 fév.)	3,25 %

BOURSES

PARIS

	24 fév.	25 fév.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 208,29	2 198,92
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 552,39	1 544,92
Indice SBF 250	1 500,76	1 494,31

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	24 fév.	25 fév.
Industrielles	3 839,90	3 838,78

LONDRES (indice « Financial Times »)

	24 fév.	25 fév.
100 valeurs	3 267,50	3 281,20
30 valeurs	2 527,90	2 535,60

FRANCFORT

	24 fév.	25 fév.
Dax	2 090,29	2 074,92

TOKYO

	25 fév.	28 fév.
Nikkei Dow Jones	19 803,38	19 997,20
Indice général	1 609,87	1 631,71

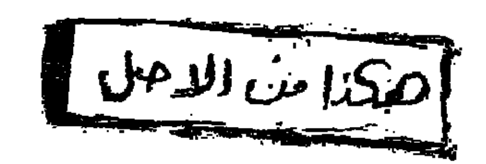
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8300	5,8320	5,8662	5,8702
Yen (100)	5,5709	5,5782	5,6248	5,6345
Ecu	6,5715	6,5768	6,5687	6,5771
Deutschemark	3,3980	3,3998	3,3994	3,4023
Franc suisse	4,0712	4,0755	4,0916	4,0982
Lire italienne (1000)	3,4491	3,4525	3,4301	3,4356
Livre sterling	8,6528	8,6588	8,6757	8,6853
Peseta (100)	4,1723	4,1768	4,1463	4,1537

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 7/16	3 9/16	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16
Ecu	6 3/8	6 1/2	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 1/16	4 3/16	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 7/16	8 1/8	8 3/8
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
Peseta (100)	8 5/8	8 7/8	8 7/16	8 11/16	8 5/16	8 9/16
Franc français	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 28 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 31
CAC 40 : +1,19 % (2225,15)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
—	EDF-GDF 3%	5800	5780	-0,34
+2,12	B.N.P. (T.P)	1115	1105	-0,90
+7,14	Cr.Lyonnais(T.P.)	1120	1110	-0,89
+14,24	Renault (T.P.)	2717	2710	-0,26
+3,11	Rhone Poulenc(T.P)	2640	2650	+0,38
+7,09	Saint Gobain(T.P.)	1280	1288	+0,63
+8,94	Thomson S.A (T.P)	1144	1145	+0,09
+21,24	Accor 1	710	719	+1,27
-5,26	Air Liquide 1	816	828	+1,47
-14,25	Alcatel Alsthom 1	714	722	+1,12
-9,09	Alcatel Cable 1	685	680	-0,73
+2,74	Alspi 1	408	412	+0,98
—	AGF porteur 1	845	824	-2,46
-5,62	Axa 1	1469	1510	+2,79
+4,78	Bail Invest. 1	1205	1205	—
+9,91	Bancaire (Cie) 1	635	643	+1,26
+26,12	Bqe Colbert C2P	182	179,10	-1,59
+0,58	Bazar Hot. Ville 2	710	680	-4,23
+4,61	Berger (M) 2	1358	1360	+0,15
+26,22	Bertrand Faure 2	846	845	-0,15
+1,43	BIC 1	1320	1339	+1,44
+5,73	BIS 1	260	258	-0,77
-4,52	B.N.P. 1	267,30	274,50	+2,69
+8,16	Bollore Techno.1	384	384	—
+6,61	Bongrain 1	3400	3370	-0,88
+18,44	Bon Marche (Au) 1	752	761	+1,20
+6,11	Bouygues 1	720	729	+1,25
-1,26	BSN 1	908	923	+1,65
-18,75	Canal + 1	980	996	+1,63
+19,85	Cap Gemini Sogeti1	209	209,50	+0,24
+0,85	Carnaudmetalbox 1	198,50	199,60	+0,55
-5,66	Carrefour 1	3996	4060	+1,60
-3,09	Casino Guichard 1	189	190,90	+1,01
+3,78	Casino Guich.ADP 1	150,10	151	+0,60
+2,69	Castorama Dl (Li)1	908	905	-0,33
+9,23	Cuarnarin Part(M)2	430	426	-0,93
-9,24	C.C.F. 1	275,50	275	-0,18
+17,78	CCMC-Menagie(Ly) 2	87	87,10	+0,11
+9	Cegid (Ly) 1	545	545	—
+7,79	Centrest (Ny) 2	31	31,80	+2,58
+8,88	CEP Communication1	490	490	—
+14,24	Cerus Europ.Reun 1	141,50	143,60	+1,48
-8,64	Cetelem 1	1387	1386	-0,07
+8,07	CGIP 1	1319	1345	+1,97
+3,22	Chargeurs 1	1410	1410	—
+8,69	Christian Dior 1	368	363,50	-1,22
+12,94	Ciments Fr.Priv.B2	381	383	+0,52
+8,72	Clarins 1	563	559	-0,71
+5,99	Club Mediterranee1	364	373,10	+2,50
+4,86	Colas 1	1175	1181	+0,51
—	CGP (Papiers)(Ly)2	724	—	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
-6,89	Comptoir Moder. 1	1660	1648	-0,72
-2,25	CPR Paris.Reesc. 1	535	520	-2,80
+12,98	Cred.Fon.France 1	1314	1324	+0,76
-8,49	Credit Local Fce 1	458	458	—
+8,13	Credit Lyonn.CIP 1	758	766	+1,06
-6,71	Credit National 1	647	653	+0,93
+15,04	CSEE 1	650	650	—
+3,25	Damart 1	5700	5710	+0,18

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+17,52	Dassault-Aviation1	580	570	-1,72
+8,35	Dassault Electro 1	478,90	475,70	-0,67
+13,53	De Dietrich 1	2574	2575	+0,04
-2,28	Degremont 1	558	555	-0,54
+53,33	Dev.R.N-P De Cal 2	54	52,90	-2,04
—	Dev.R.Sud-Est.Ly)2	87,50	—	—
+7,88	DMC (Dollfus Mi)1	483,30	486,50	+0,67
+1,23	Docks France 1	728	735	+0,96
+18,40	Dynaction 1	135,20	136,40	+0,89
-9,54	Eaux (Gle Des) 1	2633	2644	+0,42
+19,48	E.B.F 1	926	920	-0,65
-2,65	Ecco 1	656	660	+0,61
+1,25	Eiffage 1	1270	1310	+3,15
-1,29	Elf Aquitaine 1	411	411,30	+0,07
+4,41	Elf Sanofi 1	1040	1058	+1,72
+7,28	Eridania Beghin 1	870	874	+0,46
+4,64	Essilor Intl 1	749	744	-0,67
+8,04	Essilor Intl ADP 1	512	526	+2,73
-1,79	Esso 1	1045	1041	-0,38
+6,86	Eurafrance 1	2340	2340	—
+13,98	Euro Disney 1	33,20	34,65	+4,37
+5	Euro RSCG W.W 1	613	609	-0,65
+9,09	Europe 1-1	1044	1050	+0,59
-10,85	Eurotunnel 1	45,40	45,80	+0,88
-4,87	Filipacchi Medias1	855	858	+0,35
+4,43	Finextel 1	169,90	167,10	-1,65
-3,16	Fives-Lille 1	550	551	+0,18
+13,01	Fromageries Bel 1	5740	5600	-2,44
+19,61	Galeries Lafayet.1	2530	2500	-1,19
+1,11	GAN 1	540	545	+0,93
+13,82	Gascogne (B) 1	533	535	+0,38
+3,42	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2150	2174	+1,12
+3,33	Geophysique 1	585	588	+0,51
+2,16	Groupe Andre S.A 1	710	709	-0,14
-2,56	Groupe De La Cite1	835	836	+0,12
+0,48	GTM-Entrepose 1	499	502	+0,60
-10,67	Guilbert 1	533	530	-0,56
-7,62	Guyenne Gascogne 1	1769	1770	+0,06
+2,69	Havas 1	446	457	+2,47
+4,72	IDIA 1	247	246	-0,40
+19,26	Imetal 1	633	658	+3,95
+24,98	Immobl.France 2	704	695	-1,28
-4,65	Immob.Phenix 1	107	106,50	-0,47
+14,34	Ingenico 1	153	157,80	+3,14
-5,64	Ins.Merieux Int. 1	2085	2070	-0,72
+9,80	Interbail 1	545	549	+0,73
+38,26	Intertechnique 1	650	650	—
+8,38	Jean Lefebvre 1	1350	1344	-0,44
+8	Klepierre 1	827	823	-0,48
+11,68	Labinal 1	820	825	+0,61
-1,15	Lafarge Coppee 1	456,70	461,20	+0,99
-0,73	Lagardere (MMB) C1	147,90	147,90	—
+0,89	Lapeyre C1	341,50	336	-1,62
+15,80	Lebon 2	340	337	-0,88
+1,04	Legrand 1	5580	5700	+2,12
+4,39	Legrand ADP 1	4350	4280	-1,61
+18,53	Legris indust. 1	268	258,40	-3,58

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+7,39	Locindus 1	1143	1133	-0,87
+8,02	LVMH Moet Vuitton1	3915	3960	+1,15
-1,28	Lyon.Eaux-Dumez 1	574	574	—
+5,78	Marine Wendel 1	450	442,10	-1,76
-0,50	Matra-Hachette 1	159	159	—
+23,23	Metaleurop 1	87,10	87,50	+0,46
+4,60	Metrologie Intl 1	15,70	15,90	+1,27
+22,49	Michelin 1	250,40	257	+2,64
+38,96	Moulinex 1	129	139,70	+8,29
+20,35	Navigation Mixte 1	1310	1295	-1,15
+8,28	Nord-Est 1	174	177,50	+2,01
+30	Nordon (Ny) 1	663	663	—
-14,83	Olipar 1	25,40	25,55	+0,59
-3,14	Oreal 1	1246	1264	+1,44
+4,85	Paribas 1	518	520	+0,39
+13,89	Pechiney CIP 1	439	440	+0,23
-3,98	Pechiney Intl 1	199,30	197	-1,15
-4,05	Pernod-Ricard 1	410	414,40	+1,07
+7,36	Peugeot 1	832	846	+1,68
-2,19	Pinault-Printemps1	979	982	+0,31
+13,78	Plastic-Omn.(Ly) 1	855	842	-1,52
+12,82	Poliet	481	475	-1,25
-7,22	Primagaz 1	950	950	—
-2,33	Promodes 1	1060	1087	+2,55
-9,88	Publicis 1	524	516	-1,53
+44,72	Radiotechnique 1	525	521	-0,76
-11,27	Redoute(S.A.La)1	912	905	-0,77
+8,73	Remy Cointreau 1	250	251,90	+0,76
+1,38	Rexel 1	685	689	+0,58
-5,38	Rhone Poulenc A 1	139,60	140,90	+0,93
+20,44	Rochette (La) 1	37,70	37,70	—
-0,96	Roussel Uclaf 1	726	722	-0,55
+14,10	Rue Imperiale(Ly)1	4630	4700	+1,51
+17,85	Sade (Ny) 1	183	182,50	-0,27
+3,44	Sagem 1	3000	3000	—
+16,32	Saint-Gobain 1	681	684	+0,44
+7,89	Saint-Louis 1	1672	1680	+0,48
+22,58	Salomon (Ly) 1	2430	2415	-0,62
—	Salvepar (Ny) 2	517	510	-1,35
+17,30	Sat 2	3100	3050	-1,61
+24,13	Saupiquet (Ns) 1	1430	1440	+0,70
-0,22	Schneider 1	438	440	+0,46
—	SCOA act.regroup.	748	768	+2,67
-3,22	SCOR S.A 1	610	600	-1,64
+12,85	S.E.B. 1	585	588	+0,51
+2,94	Sefimeg 1	558	560	+0,36
-0,39	Selectibanque 1	202	201	-0,50
+35,82	SFIM 2	1395	1399	+0,29
+1,39	SGE 1	287,50	283,90	-1,25
+8,07	Simco 1	850	845	-0,62
-0,35	S.I.T.A 1	838	838	—
+10,77	Skis Rossignol 1	2320	2311	-0,39
+8,33	Sligos 1	600	598	-0,33
-7,44	Societe Gale A 1	705	709	+0,57
+30,66	Sodexco (B) 2	44,95	44,95	—
+25,43	Sodero (Ns) 2	71,50	71,50	—
-0,18	Sodexho 1	1890	1890	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-8,52	Sogerap (Ny) 2	152,10	151,30	-0,53
+16,88	Sommer-Allibert 1	2370	2370	—
+5,45	Sophia 1	559	561	+0,36
+0,10	Sovac 1	1970	1966	-0,20
+4,88	Spie Batignolles 1	455	455,10	+0,02
+15,13	Strafor Facom 1	667	662	-0,75
-2,91	Suez 1	337,80	346,50	+2,58
-7,50	Synthelabo 1	210	217	+3,33
+7,58	Thomson-CSF 1	194	195,70	+0,88
+0,40	Total 1	320	324	+1,25
-10,17	UAP 1	198,70	199,50	+0,40
+5,32	UFB Locabail 1	465	455	-2,15
+8,26	UGC DA M1	266,10	262	-1,54
+5,07	UIC 1	550	559	+1,64
+4,50	UIF 1	715	719	+0,56
—	UIS 2	1167	—	—
+8,49	Unibail 1	608	607	-0,16
+12,62	Valeo 1	1460	1454	-0,41
+7,26	Vallourec 1	265,40	262,80	-0,98
+7,89	Via Banque 1	480	481,90	+0,41
+5,32	Worms & Cie 1	347	346	-0,29
+13,83	Zodiac 1	2489	2420	-2,77
+13,63	Elf Gabon 1	1080	1125	+4,17
-13,71	American Barrick 1	141,80	145,90	+2,89
-18,47	American Express 1	171	171	—
-0,16	A.T.T. 1	310	309,50	-0,16
-20,65	Anglo American 1	239,50	238,20	-0,54
-11,77	Amgold 1	472	472	—
—	Banco Santander 1	291,50	—	—
—	B.A.S.F. 1	985	—	—
-2,47	Bayer 1	1220	1220	—
+18,72	Blenheim Group 1	32,20	32	-0,62
-5,72	Buffelsfontein 1	63,65	65,05	+2,20
-4,65	Chase Manhattan 1	195	193,80	-0,62
—	Daimler Benz 1	2720	—	—
-9,54	De Beers 1	122	127	+4,10
-8,75	Deutsche Bank 1	2735	2740	+0,18
-9,18	Dresdner Bank 1	1400	1433	+2,36
-12,25	Driefontein 1	65,60	68	+3,66
+18,94	Du Pont Nemours 1	312,10	316,20	+1,31
-6,91	Eastman Kodak 1	254,60	250,80	-1,49
-12,90	East Rand 1	8,20	8,10	-1,22
-5,35	Echo Bay Mines 1	74	72,40	-2,16
+44,16	Electrolux 1	290	284	-2,07
+4,73	Ericsson 1	254,50	258,70	+1,65
+4,16	Exxon Corp. 1	307	307,70	+0,18
—	Ford Motor 1	308,60	—	—
-18,59	Freegold 1	78	81	+3,85
-11,61	Gencor Limited 1	10,40	10,65	+2,40
-1,92	General Electric 1	615	613	-0,33
+3,33	General Motors 1	348,50	341	-2,15
—	Generale Belgique1	445	—	—
-0,24	Grd Metropolitan 1	41,10	41,40	+0,73
+6,73	Guinness Plc 1	44,10	45,15	+2,38
+1,87	Hanson Plc 1	24,75	24,50	-1,01
+8,80	Harmony Gold 1	33,55	34	+1,34
+14,34	Hewlett-Packard 1	541	534	-1,29

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+23,87	Hitachi 1	51,65	53	+2,61
-1,90	Hoechst 1	997	1030	+3,31
-7,19	I.B.M 1	311	311	—
-4,48	I.C.I 1	65,40	66	+0,92
+2,74	I.T.T. 1	567	561	-1,06
+23,38	Ito Yokado 1	318,20	328,20	+3,14
+26,83	Matsushita 1	96,20	98,65	+2,55
+4,98	Mc Donald's 1	355	353,80	-0,34
-7,85	Merck and Co 1	188	188,90	+0,48
-2,20	Minnesota Mining 1	629	620	-1,43
+8,59	Mitsubishi Corp. 1	61,15	61,90	+1,23
+0,21	Mobil Corporat. 1	470	463	-1,49
-2,67	Morgan J.P. 1	400,50	400	-0,12
+3,71	Nestle SA Nom.1	5400	5300	-1,85
+6,01	Nippon MeatPacker1	90,40	88,40	-2,26
+25,38	Norsk Hydro 1	203,70	205	+0,64
+6,25	Petrofina 1	1641	1700	+3,60
+0,57	Philip Morris 1	338	332	-1,78
+18,37	Philips N.V 1	136,70	141,10	+3,22
-3,78	Placer Dome Inc 1	140,10	140	-0,07
-2,64	Procter Gamble 1	335,30	331	-1,28
+18,75	Quilmes 1	286,70	285	-0,59
-23,48	Randfontein 1	49,50	50,40	+1,82
-5,29	Rhone Poul.Rorer 1	202,80	205,50	+1,33
-0,32	Royal Dutch 1	813	821	+1,31
+4,35	R T Z 1	72,50	73,05	+0,76
+5,93	Saatchi & Saatchi1	12,50	12,50	—
-6,48	Sega Enterprises 1	425	418	-1,65
-7,15	Saint-Helena 1	55	54,50	-0,91
-5,42	Schlumberger 1	331,50	331	-0,15
-8,87	Shell Transport 1	60	62	+3,33
-13,39	Siemens 1	2311	2327	+0,69
+24,04	Sony Corporation 1	352,40	355,50	+0,88
+21,81	Sumitomo Bank 1	121,30	122,30	+0,82
+25,46	T.D.K 1	244,80	250,80	+2,45
+10,84	Telefonica 1	82,30	82,30	—
+19,11	Toshiba 1	42	43	+2,38
-3,52	Unilever 1	650	657	+1,08
+8	Unit.Technologie 1	390	390	—
-5,34	Vaal Reefs 1	539	549	+1,86
—	Volkswagen A.G 1	1519	—	—
+27,76	Volvo (act.B) 1	480	479,10	-0,19
-12,59	Western Deep 1	233,30	239,50	+2,66
—	Xerox Corp. 1	580	—	—
+7,27	Yamanouchi 1	114,70	115	+0,26
+17,97	Zambia Copper 1	5,35	5,25	-1,87

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	117,20	2,980
CEPME 8,5% 88 CB	107,50	5,536
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2784	—
Ecia 1	870	865
Ent.Mag. Paris	4250	—
Eridania Beghin CI	835	830
Fidel[illegible]	385	384
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vicat 2	530	535
Virax	113	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Centenaire Blanzy	376	376
Ceragon Holding	21	—
Champex (Ny)	9	9,20
CIC Un.Euro.CIP 1	443	440,10
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	417	414
Concorde-Ass Risq.2	1319	1301
Constr.Met.Prov.	13,80	13,60
Credit Gen.Ind.	89	—
Darblay	835	—
Didot Bottin	697	697

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Kubota Corp.	35	—
Akzo NV	689	650	Noranda Mines	102,30	—
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Creeks	228	230	Viel et Compagnie/	275	276
Dauphin OTA	328	328	Vilmorin et Cie/2	455	459,50
Devanlay 2	1419	1400		—	—
Labor.Dolisos	149	149		—	—
Editions Belfond	159,80	—		—	—
Europ Propulsion 2	391	398		—	—
Finatrail	192,20	192		—	—
Finacor	245	255		—	—
G.L.M. S.A.	1170	1170		—	—
Gravograph	235	238		—	—
I.C.C. 2	249	250		—	—

Sicav (sélection) 25 février

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	32930,34	32930,34	France-gan	15377,27	14785,84	Poste Croissance	3159,63	3156,47 ◆
Actimonetaire D	31394,15	31394,15	France Garantie	290,96	290,38	Poste Gestion	78457,95	78457,95
Améri-gan	9170,79	8818,67	France Obligations	512,89	507,82 ◆	Première Oblig.	11431,54	11425,83 ◆
Amplitude	863,49	838,34 ◆	Francic	593,29	576,01	Prévoy. Ecureuil	115,99	114,84 ◆
Antigone Trésorerie	755551	755551	Francic Pierre	149,14	144,80	Prv'Associations	33982,89	33982,89
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Emergence Poste	118,78	115,32 ◆	Oblicic-Régions	1194,04	1186,54		—	—
Energia	384,99	377,08	Oblifutur	3492,60	3427,48		—	—
Eparcic	4191,11	4191,11	Oblig. tres caté.	214,97	211,79		—	—
Epargcourt-Sicav	4477,60	4466,43 ◆	Obliline	1756,03	1738,64		—	—
Epargne-Unie	1675,02	1634,17	Oblisécurité Sicav	14996,77	14996,77 ◆		—	—
Ecu Cash capi.	9139,13	9139,13 ◆	Oblitys	538,18	530,15 ◆		—	—
Eurco Solidarité	1231,99	1219,79	Oraction	1718,14	1674,28		—	—
Eurocic Leaders	1354,27	1314,83	Patrimoine Retraite	262,98	257,80		—	—
Eurodyn	1513,81	1476,11	Pervalor	697,77	684,09		—	—
Euro Gan	8653,80	8320,77	Planinter	1578,27	1539,76 ◆		—	—
Fonsicav	16811,45	16777,88 ◆	Plénitude	181,28	175,92 ◆		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 25/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8940	5,8315	5,60	6,10
Ecu	6,5835	6,5805	—	—
Allemagne (100 dm)	339,6200	340,1300	328	351
Belgique (100 F)	16,4985	16,5045	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302,5100	302,8400	292	313
Italie (1000 lires)	3,4925	3,4840	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	86,9500	86,8500	83	91
Irlande (1 iep)	8,3590	8,3120	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6965	8,6565	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3475	2,3475	2,05	3,35
Suisse (100 f)	405,0900	407,3700	394	416
Suède (100 krs)	73,2200	72,9400	69	78
Norvège (100 k)	78,5100	78,4300	74	83
Autriche (100 sch)	48,3000	48,3700	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1850	4,1705	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3350	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3750	4,3293	4,15	4,65
Japon (100 yens)	5,5762	5,5565	5,35	5,70

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 25/02
Or fin (kilo en barre)	71400	70900
Or fin (en lingot)	71350	71200
Napoléon (20f)	411	408
Pièce Fr (10 f)	332	—
Pièce Suisse (20 f)	411	408
Pièce Latine (20 f)	411	408
Souverain	520	519
Pièce 20 dollars	2560	2540
Pièce 10 dollars	1502,50	1472,50
Pièce 5 dollars	840	—
Pièce 50 pesos	2670	2655
Pièce 10 florins	426	425

Matif (Marché à terme international de France)

25 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 429 270

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	126,06	125,82	124,90
Précédent	126,94	126,50	125,74

CAC 40 A TERME
Volume : 41 430

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2197	2206	2223,50
Précédent	2200	2209	2220,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

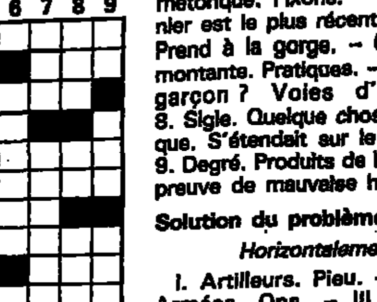
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Peter LOOSLI,
Geneviève BRUNET-LOOSLI
et
Clarisse,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alban, Valère, Hugo,

le 19 février 1994.

45, rue de Meyrin,
01210 Ferney-Voltaire.

Laurence VILLAUME
et
Ignacio RAMONET
laissent à
Tancrède, Axël et Ophélia
la joie d'annoncer la naissance de

Flavien.

Paris, le 24 février 1994.

M. et Mme Maurice LÉVY-LEBOYER,
le docteur David CAMARCAT,
Noël CAMARCAT et Marion,
née Leboyer,

sont heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille et fille,

Judith,

le 16 février 1994.

Anniversaires de naissance

– Aujourd'hui, 28 février 1994,
Michèle et L. Stéphane

sont heureux de souhaiter à

Harotioun DJENDEREDJIAN

un joyeux anniversaire.

65, avenue du Docteur-Netter,
75012 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Décès

– Mme Roland Auguet,
son épouse,
Mlle Milena Auguet,
sa fille,
M. et Mme Philippe Lapeyre
et leur famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Roland AUGUET,

écrivain,
journaliste,

survenu le 24 février 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris-1er.

– La direction de France-Culture,
Et les collaborateurs de la chaîne,
ont le regret de faire part du décès de

Roland AUGUET,
responsable de l'émission
« Les chemins de la connaissance ».

– Geneviève Davoine,
née Esch,
son épouse,
Jacques et Brigitte Davoine,
Françoise Davoine,
Bruno et Muriel Davoine,
Isabelle et Christian Pétisné-Beauchef,
Sophie Davoine,
Laurent Davoine,
ses enfants,
Ses dix petits-enfants,
L'amiral et Mme Gérard Daille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

François DAVOINE,

officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 26 février 1994, à Lagny-sur-Marne.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 mars, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Ardents, à Lagny-sur-Marne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, rue Eugène-Prévôt,
77400 Lagny-sur-Marne.

– M. et Mme Antoine Frey,
Mlle Sabine Frey,
M. et Mme Bertrand Roude
et leur fils Augustin,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Jean RAGU,
ancien chef de clinique
à l'hôpital Saint-Louis,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à son domicile le 10 janvier 1994.

Selon sa volonté, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, résidence Beausoleil,
92210 Saint-Cloud.

– M. et Mme Christopher Gervais-Brooks,
ses enfants,
Luis, Eduardo, Cristina, Rui, Sylvain et Maxime,
ses petits-enfants,
Julie et Alexandre,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marcel GERVAIS,
née Simone Brivet,

survenu le 24 février 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 1er mars, à 15 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière du Père-Lachaise.

3, rue Pierre-Haret,
75009 Paris.

Sophie GUIOLLOT,

nous a quittés le 18 février 1994, dans sa trente-troisième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité de la famille, à Cergy-Village.

De la part de
Bernard et Denise Guiollot,
Marion et Jean-Xavier Barthélemy
et leurs enfants,
Pierre et Nathalie Guiollot.

21, rue du Gingiet,
95800 Cergy.

– Mme Henri Le Pelley Fonteny,
son épouse,
Yves et Annie Le Pelley Fonteny,
Monique Le Pelley Fonteny,
Philippe Le Pelley Fonteny,
Françoise Le Pelley Fonteny,
ses enfants,
Olivier, Hervé, Claire, Hélène, Céline, Marie,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri LE PELLEY FONTENY,

survenu à Paris, le 23 février 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'abbaye de la Lucerne (Manche), suivie de l'inhumation au cimetière d'Yquelon (Manche).

6, rue Malar,
75007 Paris.

Avis de messes

– Une rencontre-souvenir est organisée par les amis de

Paul DARSEL,

décédé le 20 juillet 1993.

Cette réunion sera suivie d'une messe.

Elle aura lieu le jeudi 10 mars 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, chapelle Saint-Symphorien (à droite sous le porche).

De la part des amis de l'IAE, IFG, CEGE, AFREGEP, ESSEC, CADIPPE.

– A l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale,

Daniel FABRE

vous invite à participer ou à vous unir d'intention à l'Eucharistie qui sera concélébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le samedi 12 mars 1994, à 18 h 30.

4, rue Corot,
75016 Paris.

Anniversaires

– Nîmes, le 1er mars 1994.

En souvenir de

Magali GAUTIER,

tombée en montagne le 1er mars 1982

et de son père

Jacques GAUTIER,

décédé le 25 octobre 1986.

– Il y a douze ans, le 1er mars.

Nathalie STARKMAN,
élève du lycée Camille-Sée,

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

Ecole du Louvre
(rentrée 1994-1995)

Bacheliers, futurs bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole du Louvre pour l'année 1994-1995.

Un test probatoire d'entrée en première année de premier cycle est instauré à partir de cette année.

Retrait des dossiers : 34, quai du Louvre, Paris-1er, ou par correspondance.

Dépôt des dossiers : par correspondance, avant le 4 mars 1994, minuit.

Renseignements : (1) 40-20-56-15.

– Dîner-débat organisé par Jean Elleinstein et les Débats de La Coupole : « Les Américains et les autres », avec Thierry de Montbrial, jeudi 10 mars 1994, à 20 heures, à La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e. 300 F.

Renseignements et inscriptions : 43-26-08-03 ou 43-26-68-55.

– L'Union des Français de Chine (UFC) tiendra son assemblée générale le 15 mars 1994, à 18 heures, chez son président, M. Georges Bouvier.

L'UFC défend les biens privés des Français spoliés après 1949.

Union des Français de Chine : 4, cité Odiot, 26, rue de Washington, 75008 Paris. Tél. : 45-62-72-45.

A la même adresse se tiendront successivement les assemblées générales des sociétés suivantes :
Internationale d'épargne (ISS).
Foncière immobilière de Chine.
Picardie.
Union mobilière.
Cercle sportif français.
Le canidrome.

Cette annonce tient lieu de convocation.

Conférences

– L'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise, dans le cadre de son université permanente, des conférences de mars à mai 1994, sur des thèmes d'actualité :

Exemples : « Le New Deal de Bill Clinton », « La CEI de tous les risques écologiques », « Vers une identité et une conscience européennes au XXe siècle », etc.

Pour obtenir le programme et les modalités d'inscription, téléphoner au Centre d'éducation permanente de Paris-I, 45-35-39-50 ou 45-35-45-32.

ENVIRONNEMENT

Venus du Sud-Ouest et d'autres régions

Soixante-dix mille chasseurs ont manifesté à Bordeaux

BORDEAUX

de notre correspondant

La grande famille de la chasse s'est retrouvée à Bordeaux, samedi 26 février, avec quelque 70 000 manifestants venus de tout le Sud-Ouest et parfois de beaucoup plus loin. Les chasseurs d'alouettes, de canards, de palombes et de tourterelles ne sont pas disposés à abandonner leur passion et, souvent, leur unique distraction, aux *« écolos de Bruxelles »*, ni même à ces élus français *« qui font mine de les défendre »*.

La démonstration de force a, une nouvelle fois, été clairement faite après les manifestations de 1988 (30 000 chasseurs à Bordeaux) et de 1989 (80 000 à Périgueux). Les fédérations de chasseurs ont réussi à mobiliser leurs troupes à la veille des élections cantonales et européennes, auxquelles participera le mouvement Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT). Les manifestants n'étaient d'ailleurs pas venus seulement du Sud-Ouest mais également des Bouches-du-Rhône, du Var, de Loire-Atlantique, de Basse-Loire, du Calvados, de Camargue, du Nord-Pas-de-Calais...

« Si des dispositions claires ne sont pas prises, nous appellerons les chasseurs français à rayer des listes les écologistes, les anti-chasseurs et tous les députés qui n'auront rien fait pour s'opposer à la résolution Raffin » (1), a prévenu Georges Riboulet, le président de l'Union nationale des chasses traditionnelles, représentant l'aile la plus dure – et très minoritaire – de cette manifestation.

Le matin même, dans les colonnes du journal *Sud-Ouest*, le ministre de l'environnement, Michel Barnier, confirmait l'interdiction de la chasse à la tourterelle au mois de mai, tout en se prononçant en faveur d'une adaptation de la directive européenne aux particularismes du Sud-Ouest. Un discours à la fois de fermeté en direction des *« extrémistes »* du Médoc et d'apaisement à l'adresse des chasseurs légitimement inquiets en ce début d'année.

« Il faudrait que vos écharpes s'agitent autrement que devant nous pour faire modifier la direction de Bruxelles », ironisa Jean Saint-Josse, président des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques, à l'adresse des élus tenus à distance au pied de la tribune. Au moment de la dispersion, un vol de grues est passé au-dessus de Bordeaux, provoquant clameurs, dévissant les nuques et éclairant les regards. – *(Intérim.)*

(1) *Le Monde* daté 27-28 février.

DÉCHETS : un trafic découvert en Meurthe-et-Moselle. – La direction des enquêtes douanières de Metz a mis au jour, samedi 26 février, un trafic portant sur 17 000 mètres cubes de déchets ménagers importés irrégulièrement d'Allemagne. 3 000 mètres cubes étaient en stock et 14 000 autres avaient déjà été triés et recyclés sans autorisation par la société Plastilor, située à Crusnes (Meurthe-et-Moselle). La justice a été saisie de cette affaire.

ÉDUCATION

André Siganos élu président de l'université Grenoble-III

André Siganos a été élu, vendredi 18 février, président de l'université Stendhal (Grenoble-III), au troisième tour de scrutin par 67 voix sur 106 suffrages exprimés. Il était seul candidat à la succession de Bernard Miège, dont le mandat expirera le 20 mars.

[Né le 23 novembre 1948 à Hyères (Var), André Siganos est docteur d'Etat, professeur de littérature comparée. En poste à Grenoble depuis 1989, il a auparavant enseigné à l'université des Açores, de 1978 à 1981, puis, jusqu'en 1987, à l'université de Lisbonne, au Portugal, avant d'occuper la fonction de directeur adjoint de l'Institut franco-japonais de Tokyo, de 1987 à 1989].

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 février 1994 :

DES DÉCRETS

– N° 94-167 du 25 février 1994 modifiant certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale ;

– N° 93-726 du 29 mars 1993 portant réforme du code pénal (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat) et modifiant certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale (rectificatif).

(Lire page 10)

Est publié au *Journal officiel* du 27 février 1994

UN DÉCRET

– n° 94-170 du 25 février 1994 modifiant le décret n° 78-262 du 8 mars 1978 portant fixation du tarif des notaires.

LOTO

SAMEDI 26 FEVRIER 1994

19'55 : 15 30 33 41 44 45 • 21

6	1	10 156 555 F
6 [illegible]	[illegible]	89 185 F
5	[illegible]	9 450 F
4	[illegible]	211 F
3	[illegible]	20 F

20'35 : 2 5 22 32 36 39 • 23

6	0	[illegible]
5 [illegible]	5	183 430 F
5	[illegible]	9 748 F
4	[illegible]	199 F
3	[illegible]	18 F

LOTO SPORTIF N° 8

RESULTATS OFFICIELS

NUMÉRO FACTOLE : 2

MATCHS DU JOUR :

METZ	MARSEILLE	1375	36 F
STRASBOURG	ST-ETIENNE	2480	42 F
LYON	CANNES	1821	55 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6246

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III				■					■
IV			■		■		■	■	
V									
VI									
VII					■			■	■
VIII	■								
IX						■			
X			■	■					
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Le grand sympathique. – II. La première chose que l'on met souvent dans une corbeille. Profite de son assurance. – III. Sigle. En Allemagne. – IV. Se manifestait avec plus ou moins de brillance. – V. Personne collante. – VI. Pieuses sollicitations. – VII. Prénom étranger. Quartier de Nantes. – VIII. Chercheras à faire tomber. – IX. Cherche toujours à s'élever. Marque de noblesse. – X. Début de quinte. Massacrera. – XI. Les transports en commun.

VERTICALEMENT

1. Peut aller très loin quand il va très haut. Fictif quand il est parfait. – 2. Gens de lettres. – 3. Ne reste pas silencieux. Capables de rouler. – 4. Terme de rhétorique. Fixons. – 5. Le dernier est le plus récent. Symbole. Prend à la gorge. – 6. Colonne montante. Pratiques. – 7. Fille ou garçon ? Voies d'accès. – 8. Sigle. Quelque chose de glauque. S'étendait sur le champ. – 9. Degré. Produits de la terre. Fis preuve de mauvaise humeur.

Solution du problème n° 6245

Horizontalement

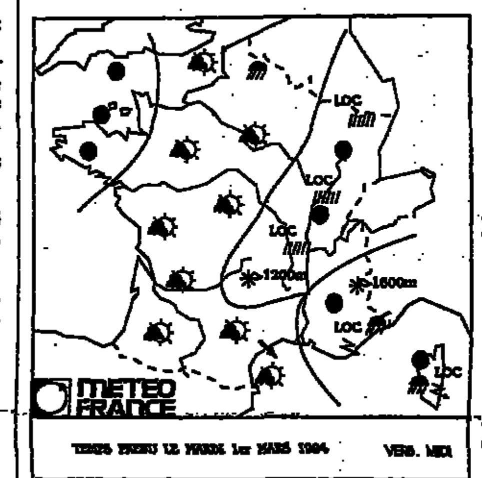
I. Artilleurs. Pieu. – II. Goal. Armées. Ops. – III. Auréole. Glus. Aa. – IV. Lie. Glisserait. – V. Altérant. Cernée. – VI. Cl. Mettant. Long. – VII. Tee. Siège. TL. – VIII. NT. Omettent. – IX. Encornés. An. Ans. – 10. Orna. Pots. Ue. – XI. Prédiction. Aod. – XII. Ems. Sasses. Uri. – XIII. Râ. El. Grise. – XIV. Eloigné. Ereinta. – XV. Serf. Evasion. EU.

Verticalement

1. Agalactie. Pères. – 2. Rouille. Normale. – 3. Taret. Encres. Or. – 4. Ile. EM. Tond. Rif. – 5. Ogres. Rais. – 6. Lallation. Carne. – 7. Ereintements. E.V. – 8. UM. Stages. Ise. – 9. Regs. Net. Poêles. – 10. Sélect. Taons. Rl. – 11. Sure. Dent. Géo. – 12. SARL. Saurin. – 13. Io. Ino. Ta. Orin. – 14. Epatent. Nudiste. – 15. USA. Eglise. Eau.

GUY BROUTY

MÉTÉROLOGIE



LÉGENDE

Mardi : très nuageux, doux, encore pluvieux sur le Sud-Est. – Au sud, du Languedoc au sud du Massif Central et jusqu'au sud des Alpes, le ciel sera couvert le matin, avec des pluies ou des ondées parfois orageuses. L'amélioration se produira en cours de journée à l'ouest du Rhône et la tramontane se lèvera ; en revanche, peu d'évolution à attendre plus à l'est, où il neigera au-dessus de 1 600 mètres sur les massifs. L'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées conserveront un ciel variable après la dissipation des brumes matinales.

Au nord, le ciel sera très nuageux en général. Il pleuvra faiblement le matin de la Lorraine à la Bourgogne et au Limousin, cette zone pluvieuse progressant vers les frontières de l'Est dans la journée. Les côtes normandes ainsi que le Nord-Pas-de-Calais ne seront pas à l'abri de quelques averses. La perturbation suivante abordera la Bretagne en cours d'après-midi. Il commencera à pleuvoir sur ces régions en début de soirée.

Les températures minimales seront douces et assez homogènes sur tout le pays. Il fera entre 3 et 7 degrés sur la moitié nord, et entre 6 et 8 degrés au sud.

En cours de journée, bien que les températures soient plus fraîches qu'en fin de semaine dernière, elles seront encore très agréables, avec 10 à 14 degrés sur la moitié nord. Il fera jusqu'à 15 degrés au sud.

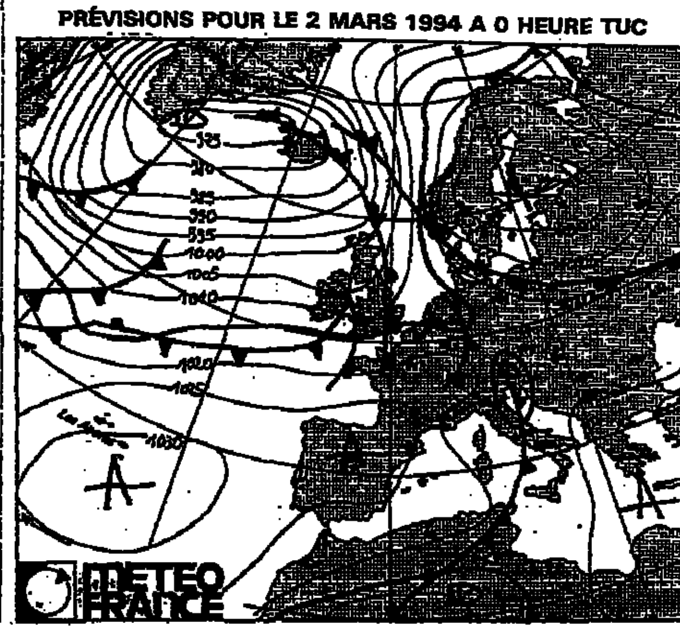
(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	21/ 9
BIARRITZ	19/10
BORDEAUX	17/ 7
BOURGES	13/ 6
BREST	11/ 6
CAEN	13/ 7
CHERBOURG	12/ 7
CLERMONT-FER.	16/ 6
DIJON	15/ 5
GRENOBLE	22/ 8
LILLE	10/ 6
LIMOGES	12/ 8
LYON, BRON	18/11
MARSEILLE	19/12
NANCY, ESSEY	18/ 8
NANTES	12/ 7
NICE	16/13
PARIS-MONTS.	12/ 7
PAU	18/ 8
PERPIGNAN	15/ 8
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	12/ 8
ST-ETIENNE	17/ 7
STRASBOURG	15/ 8
TOULOUSE	16/10
TOURS	11/ 6
ÉTRANGER	
ALGER	18/ 7
AMSTERDAM	10/ 5
ATHÈNES	16/ 7
BANGKOK	35/26
BARCELONE	16/ 8
BELGRADE	21/ 3
BERLIN	12/ 2
BRUXELLES	12/ 6
COPENHAGUE	0/ 0
DAKAR	23/17
GENÈVE	10/ 6
ISTANBUL	10/ 3
JÉRUSALEM	9/ 3
LE CAIRE	21/20
LISBONNE	15/10
LONDRES	13/ 7
LOS ANGELES	16/11
LUXEMBOURG	12/ 7
MADRID	6/ 7
MARRAKECH	20/ 9
MEXICO	26/11
MILAN	8/ 4
MONTRÉAL	–15/–19
MOSCOU	–5/–8
NAIROBI	29/14
NEW-DELHI	27/14
NEW-YORK	–5/–11
PALMA-DE-MAJ.	17/11
PÉKIN	4/–5
RIO-DE-JANEIRO	30/24
ROME	16/ 8
HONGKONG	13/11
SÉVILLE	20/ 8
SINGAPOUR	33/24
STOCKHOLM	–1/–8
SYDNEY	28/23
TOKYO	12/ 4
TUNIS	19/12
VARSOVIE	9/ 1
VENISE	7/ 6
VIENNE	13/ 4

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-02-1994 à 6 heures TUC et le 28-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 28 FÉVRIER

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 *Magazine :* Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 *Journal et Météo.*
20.45 Magazine : Témoin n° 1. Présenté par Jacques Pradel. *Des affaires policières non élucidées.*
23.00 *Magazine :* Faut pas pousser. Présenté par Pierre Bellemare.
0.25 Sport : Football. Présentation de la troisième *journée de la Ligue* des champions : en vedette, AS Monaco-Galatasaray ; Les autres matches : Milan AC-Werder Brême ; Spartak Moscou -FC Barcelone ; RSC Anderlecht-FC Porto.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.40 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : *Un pour tous.*
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.30). *Animé par Negui.*
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Charlemagne, le prince à cheval. De Clive Donner (1re partie).
22.30 Magazine : Savoir plus. *Faut-il avoir peur des anesthésies ?* Invité : le docteur Vielard, secrétaire général du Syndicat des praticiens hospitaliers-anesthésistes *réanimateurs ; Le professeur* Jean-Jacques Eledjam, directeur du département-anesthésie réanimation du CHU de Nîmes.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.*

FRANCE 3

14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot.
17.45 *Magazine :* Une pêche d'enfer. En direct du Salon international de l'agriculture de la porte de Versailles.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 *Un livre, un jour.* *Journal d'un écrivain,* de Virginia Woolf.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal *de la région.*
20.05 Sport 3.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.50 Cinéma : La Boum 2. ■ Film français de Claude Pinoteau (1982).
22.40 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Extérieurs nuits. A la bonne franquette, à propos du film de James Ivory, *les Vestiges du jour ;* Place aux jeunes, à propos du festival Premiers plans d'Angers ; A propos de *la Liste de Schindler ;* Le sourire, de Xavier Villetard, reportage sur le tournage du dernier film de Claude Miller, *le Sourire ;* Destins de *filles, à propos du premier film* de Martine Dugowson, *Mina Tannenbaum.*
0.05 Continentales.

CANAL PLUS

15.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
15.55 Surprises.
16.05 Le Journal du cinéma. Spécial Césars.
16.15 *Cinéma :* Le Dernier Samaritain. ■ Film américain de Tony Scott (1991) (v.o.).
18.00 Canaille peluche. *Orson et Olivia.*

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : *Nulle part ailleurs.*
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 *Cinéma : 1492,* Christophe Colomb. ■ Film franco-hispano-britannique de Ridley Scott (1992).
23.00 Flash d'informations.
23.10 Le Journal du cinéma.
23.15 Cinéma : *Agantuk (le Visiteur).* ■■■ Film franco-indien de Satyajit Ray (1991) (v.o.).
1.10 Magazine : L'Œil du cyclone. Spécial Imagina (rediff.).
2.10 Série : *Le Juge de la nuit.* 14. Chausse-trape.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : *Mémoires d'asile.* De Paule Muxel et Bertrand de Solliers (rediff.).
18.25 Magazine : Snark. Les Secrètes Aventures de *Tom Pouce, de Dave Borthwick ;* Dookit, de Shaz Kerr et Philip Crean ; Handle With Care, de François Guiton ; La Comète, de Michael Gaumnitz ; Paradays, de Michael Saup (rediff.).
19.00 Série : Paul Merton.
19.25 Court métrage : Marches.
19.35 Documentaire : Infiniment courbe. De Laure Delesalle. *Qu'est-ce que la relativité générale ? Une initiation à cette théorie physique grâce à 52 minutes d'images étonnantes.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : L'Amour. ■■ Film français de Philippe Faucon (1990).
21.55 Magazine : Macadam. Festival de jazz de Montreux 1993.
22.40 Magazine : Cinéma, de notre temps. Emission proposée par Janine Bazin et André S. Labarthe. Jacques Rivette, le veilleur, de Claire Denis, avec la collaboration de Serge Daney. *Portrait d'un homme discret. Approche non officielle du cinéaste qui accepte de jouer le rôle de modèle.*
0.45 *Court métrage :* l'Homme zèbre. de Tom Harc Duke et Peter Weber.

M 6

17.00 *Variétés : Multitop.*
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 *Série :* V.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.55 Cinéma : Tenue de soirée. ■■■ *Film français de Bertrand Blier* (1985).
22.30 Cinéma : Top secret. ■ Film britannique de Blake Edwards (1974).
0.30 *Six minutes première heure.*
0.40 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. La violence et la ville, en direct et en public du Centre Georges-Pompidou. Avec Sophie Body-Gendrot, Pierre Cardo, Roland Castro, Marie-Noëlle Lienemann, Adil Jazouli (2).
21.30 Fiction. Rencontres imaginaires, entrevues réelles, de Michel Schilovitz. 3. La marquise et les auteurs.
22.40 *La Radio dans les yeux.*
0.05 Du jour au lendemain. La photographie.
0.50 Musique : Coda. Le Tour du monde en 50 *OCORA.* 1. Algérie.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 février à Radio-France) : Katadrome, de Tremblay ; Trakl-Lieder, de Boesmans ; Jubilate, de Tanguy ; From the Leaves of the Shadow, de Jarrell, par l'Or*chestre national d'Ile-de-*France, dir. Jacques Mercier ; Françoise Pollet, soprano, Gérard Caussé, alto.
23.07 Ainsi la nuit. Par Stéphane *Goldet. Quatuor pour piano et* cordes en ut majeur Woo 36 n° 3, Quatuor à cordes n° 10 op. 74, de Beethoven.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : *Domini que Strauss-Kahn.*
France-Inter, 19 h 20 : « Le nouveau code pénal », avec Falleti, Jean-Jacques Hyest (« Le téléphone sonne »).
France-Culture, 20 h 30 : « La violence en ville », avec Roland Castro, *Marie-Noëlle Lienemann* (« Le grand débat »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Chutes nationales

Parmi les titres du « Journal de 20 heures » de TF 1, les sujets graves s'entrechoquaient. Emeutes et répression sanglante dans les territoires *occupés,* attentat au *Liban, exécution par la police* d'un islamiste à Alger : par lequel de ces *dramatiques* événements Jean-Claude Narcy allait-il commencer son inventaire des tragédies mondiales ? Aucun. En guise de premier sujet, il préféra dresser un bilan, côté français, *des Jeux de Lillehammer,* et recenser pour la postérité les *chutes nationales. De la même* manière, la veille, juste après avoir annoncé en titre l'assassinat de la députée du Var, Yann Piat, le présentateur avait commencé son journal par un reportage sur les embouteillages de la route des vacances.

Comme si, après nous avoir infligé le catalogue des tragédies du monde, Jean-Claude Narcy nous autorisait par dérogation, quelques instants encore, à échapper à la douche *glacée, pour nous* plonger dans le bain rassurant *de l'actualité complice.* A peine a-t-il endossé son habit *de porteur des mauvaises* nouvelles, Narcy s'en dépouille instantanément pour accourir sur l'avant-scène nous rappeler qu'il est, de cœur, de notre côté. Commençant son journal par les interviews des vacanciers prisonniers des bouchons ou les chutes françaises à Lillehammer, il manifeste sa compré*hension pour la partie de* nous-mêmes qui rechigne au bain de sang quotidien, pour notre désir de futile. Comme il préférerait, s'il ne tenait qu'à lui, ne nous parler que sport, vacances et futilités ! Tenant à l'écart les morts qui patientent *en coulisse pour nous* faire admirer, au volant ou à *skis, d'honnêtes Français* qui nous ressemblent, il semble alors entrer en rébellion contre l'autre Narcy, celui des grands titres et du sang lointain.

Encore un instant de bonheur paisible, Monsieur le bourreau ! ordonne Narcy-futile à Narcy-tragédie. Et Narcy-tragédie, docile, de remballer ses cadavres. Qu'ils ne se plaignent pas, les cadavres ! *Ils ont déjà colonisé les titres.* Leur tour ne va pas tarder. *Mais, qu'ils nous pardonnent,* leur présence est si peu sur*prenante, ils sont si bien à* leur place au « 20 heures », qu'ils peuvent bien laisser un peu de place à un petit clin d'œil !

Après la cérémonie de *clôture, France 3 à son tour* rediffusa les glorieuses chutes françaises, assorties d'un délicieux sottisier des explications des athlètes après l'échec. Pour celui-ci, il faisait trop froid. Cet autre était *« resté dans l'expectative »* pendant une bonne partie de la course. Pour ce troisième, médaillé d'Albertville, cette précédente médaille avait pesé trop lourd. L'on s'étonna de n'avoir entendu personne se plaindre, tout simplement, *que la neige norvégienne était* trop basse...

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 1er MARS

TF 1

6.00 Série : Mésaventures (et à 0.40).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. *Alfred J. Kwack ; Quick et* Flupke.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Lucille, amour et rock'n roll ; Les Attaquantes ; Clip ; Le Manège enchanté ; Costa.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances. *Le Collège fou, fou, fou ;* Sailor Moon ; Les Chevaliers du zodiaque ; Ranma un demi ; Mes deux papas ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.30 Feuilleton : *Santa Barbara.*
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, *Météo et Tout* compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances. Sacrée famille ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les abeilles.
18.20 Série : *Les Filles d'à côté.*
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Serge Blanco.
19.50 Divertissement : *Le Bébête Show* (et à 0.25).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Opération Corned-beef. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1990). Avec Christian *Clavier, Jean Reno,* Isabelle Renauld.
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.50 Téléfilm : L'Ombre de la passion. De Charles Thompson, avec Stefanie Powers, Hunt Block. *Une femme très affairée tombe amoureuse...*
0.30 Journal et Météo.
1.05 TF1 nuit (et à 1.40, 2.35, 3.35, 4.10, 4.45).
1.15 *Magazine : Reportages.* Les Petits Jardins du dimanche (rediff.).
1.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.40, 5.00). *Los Aveyrones ;* Le plomb et l'acier ; La Loire, dernier grand fleuve européen sauvage.
2.45 Documentaire : Histoire des inventions.
4.20 Série : Passions.
4.50 Musique.

FRANCE 2

5.55 *Dessin animé.*
6.00 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec *le journal* à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Tequila et Bonetti.
10.10 Magazine : *Matin bonheur.* Invité : Serge Blanco.
11.15 *Flash d'informations.*
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 *Série : L'Enquêteur.*
15.45 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.55 *Variétés :* La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Les chansons du siècle par Frédé*ric François.*
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.25 Jeu : *Que le meilleur gagne* (et à 3.35).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Les Ripoux. ■■ *Film français de Claude Zidi* (1984). Avec Philippe Noiret, Thierry Lhermitte, Régine.
22.40 Magazine : Bas les masques. *Présenté par Mireille Dumas.* On m'a volé mes enfants. Reportages : Nice-Kyoto-Nice, de Catherine Hume et Daniel Maillot ; L'Archipel, de Dominique Rouch et François Pradeau ; Les mères d'Alger, archives INA.
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.25 Magazine : Jamais sans mon livre. *Diffusé sur France 3 le* 26 février (rediff.).
2.20 Magazine : Savoir plus (rediff.).
4.05 Dessin animé (et à 4.30).
4.15 24 heures d'info.
4.45 Documentaire : *Loubard des neiges.*

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups. *Les Moomins ;* Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin · l'Affaire Tournesol.
8.00 Les Minikeums. Les Pastagums ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Widget ; Fantômette ; Jeu : Génies en herbe.
11.00 Magazine : *Français, si vous parliez.* Présenté par André Bercoff. Ces Français d'origine étrangère qui incarnent la République.
11.45 La Cuisine des mousquetaires. Poulet Aramis : poulet farci sous la peau au foie gras.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 *Magazine :* Votre cas nous intéresse. *Présenté par Marie-Dominique* Montel. L'école à 2 ans, pour ou contre ?
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : *La Fièvre de l'après-midi.* Présenté par Vincent Perrot. Invité : Philippe Lavil.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Salon international de l'agriculture à la porte de Versailles.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 *Un livre, un jour.* Présenté par Olivier Barrot. *Le Diable au corps* et *Oeuvres complètes,* de Raymond Radiguet.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Sport 3.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.50 Spectacle : Deuxième Festival international du cirque de Massy. Commentaire de Sergio. Jury présidé par Yves Mourousi.
22.05 Journal et Météo.
22.35 ▶ Les *Brûlures* de l'Histoire. *Magazine présenté par* Laure Adler et Patrick Rotman. Charles l'Africain : de Gaulle et *l'Afrique noire (1940-1969),* de Patrick Le Gall.
23.30 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec *Serge July* et Philippe Alexandre.
23.55 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. *Il était une fois... les découvreurs.*

— En clair jusqu'à 8.10 —

7.55 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.10 *Magazine :* Télés dimanche (rediff.).
9.05 Le Journal du cinéma.
9.10 Téléfilm : Garwood, prisonnier de guerre. De Georg Stanford Brown, avec Ralph Macchio, Martin Sheen.
10.45 Flash d'informations.
10.50 Cinéma : Trois lits pour un célibataire. □ Film américain de Will McKen*zie (1989).* Avec Mark Harmon, Madeleine Stowe, Lesley Ann Warren. *Séduire trois femmes en moins de trois mois...*

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Agantuk (le Visiteur). ■■■ Film franco-indien de Satyajit Ray (1991). Avec Utpal Dutt, Mamata Shankar, Deepankar De (v.o.). *Un message de vie d'une bouleversante et tonique simplicité.*
15.35 Documentaire : Les Cyranos du Costa-Rica. De Martin Dohrn.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : La Petite Apocalypse. ■■ Film français de Costa-Gavras (1992). Avec Jiri Menzel, André Dussollier, Pierre Arditi. *Satire implacable de la gauche et de l'air du temps.*
17.53 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Spectacle : Jackson Family Honors. Michael Jackson et sa famille sur scène. *Soirée caritative.*
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Les Nuits fauves. ■■■ Film français de Cyril Collard *(1992). Avec Cyril Collard,* Romane Bohringer, Carlos Lopez. *Fulgurant, brutal et tendre. L'événement du cinéma français en 1992.*
0.10 Cinéma : Scanners 3, la conquête. □ Film canadien de Christian Duguay (1991). Avec Liliana Komorowska, Steve Parrish, Valérie Valois.
1.45 Documentaire : La Vie quotidienne des kangourous géants.
2.35 *Surprises.*

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : le Peuple singe. ■■ Film franco-indien de Gérard *Vienne (1988, rediff.).*
19.00 Série : Paul Merton.
19.25 L'Europe : Photojournalisme.
19.30 Documentaire : Des images qui ont fait le monde. Printemps de Prague, de *Guido Knopp et Ulrich Lenze.*
19.40 ▶ Documentaire : Les Hauts Lieux de l'histoire. Bratislava, de Susanne Müller-Hanpft et Martin Bosboom.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Auschwitz, polémique sur un lieu sacré. Invité : Claude Lanzmann. *A la veille de la sortie du film de Steven Spielberg,* la Liste Schindler, *questions sur le site d'Auschwitz, son enjeu. Comment transmettre la réalité de la plus grande barbarie de notre Histoire ?*
21.45 Soirée thématique : Seule, Géorgie. Soirée présentée par Otar Iosseliani *(2e partie).*
21.50 Cinéma : Pirosmani. ■■ Film géorgien de Giorgi Chenguelaïa (1969). Avec Avtandil *Varazi, David Abachidze,* Zurab Kapianidze (v.o.).
23.20 Documentaire : L'Epreuve. D'Otar Iosseliani, 3e partie (v.o., 95 min). *Au carrefour d'enjeux stratégiques décisifs, la Géorgie hérite d'un passif politique et économique dramatique. Quelle issue pour ce pays de grande culture qui s'enfonce aujourd'hui dans la tourmente de la guerre civile ?*

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 *Les Matins d'Olivia* (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : *Boulevard des clips* (et à 10.05, 0.50, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 *M 6 Kid.* A l'Obélisque, aux Tuileries et à la pyramide du Louvre ; Prostar ; Conan, l'aventurier.
15.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : *Mission impossible,* vingt ans après.
19.54 *Six minutes d'informations,* Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Téléfilm : Mon grand-père est génial. De Karen Arthur, avec Kirk *Douglas, Bruce Boxleitner. Un jeune garçon dyslexique et analphabète pris en charge par son grand-père.*
22.30 Série : Les Incorruptibles, *le retour.* Premier sang.
23.30 Série : L'Heure du crime.
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Mes années clip. Filles en tubes.
2.00 *Rediffusions.* Voir et revoir la France (Les châteaux de la Loire) ; Salzbourg, Festival et contrepoint ; Blues for Two ; L'Aviation du *passé et du futur ;* Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. *Les coraux remettent les pendules à l'heure.*
21.32 Grand angle. Le goulag albanais : de la vendetta à la terreur (rediff.).
22.40 *Les Nuits magnétiques.* « Piv out ? » (ou « qui es-tu ? » en breton).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le Tour du monde en 50 OCORA. 2. Asie centrale.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 février à Radio-France) : Kenon, de *Schnittke ; Quatuor à cordes* op. 1, de Kurtag ; Quatuor à cordes n° 3, de Ferneyhough ; Quatuor à cordes n° 4, de Scelsi ; Quatuor à cordes n° 2, de Ligeti, par le Quatuor Arditti. Portrait de Brian Ferneyhough.
23.07 *Ainsi la nuit.* Rikadla pour chœur de chambre et ensem*ble instrumental, Sur un sen*tier broussailleux (extraits), Journal d'un disparu pour ténor, alto et trois voix de femmes avec piano, de Janacek.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de *route, par Philippe Carles.* Invités : Jef Sicard, saxophoniste et Guy Le Querrec, photographe.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Cultures

Les socialistes sont embarrassés. En 1981, ils avaient gagné grâce au chômage et à François Mitterrand. En 1986, ils avaient perdu à cause du chômage. En 1988, ils avaient gagné grâce à François Mitterrand et en dépit du chômage. En 1993, ils avaient perdu à cause du chômage.

Que faire et que dire face au problème général de l'emploi en France et à celui du sous-emploi, qu'ils espèrent temporaire, auquel l'électorat les a contraints ?

Il leur faudrait allier culture de gouvernement et culture d'opposition. L'opposant est celui qui sait ce qu'il faudrait faire pour le bonheur des gens, le gouvernement est celui qui gère le malheur des temps.

Marier les deux cultures, ce serait annoncer par avance que l'on ne fera rien de ce qu'on prévoit de faire. Cela n'ôterait rien au plaisir que l'on a à proclamer le souhaitable, et à l'entendre.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Edouard Saouma

Edouard Saouma vient de quitter le poste de directeur général de la FAO qu'il occupait depuis 1975. Il estime que l'aide élémentaire peut avoir un effet pernicieux sur le développement agricole des pays pauvres *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Epreuve de force en Bosnie-Herzégovine

Le commandant de la Force de protection de l'ONU a décidé de forcer la main aux Serbes à propos des convois humanitaires et d'un pont de Sarajevo se trouvant sur la ligne de front qui devait être rouvert ce lundi *(page 6)*.

Mexique : les rebelles zapatistes exigent la démission du président Salinas

Les guérilleros de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) ont rappelé dimanche qu'ils exigeaient toujours la démission du président Salinas, *« à moins que la Constitution ne soit modifiée pour garantir des élections démocratiques »* le 21 août prochain *(page 5)*.

Liban : dix morts lors d'un attentat dans une église maronite

L'attentat commis dimanche dans une église maronite de Zouk-Mikaïl a fait dix morts et soixante blessés. Lundi a été décrété jour de deuil national *(page 4)*.

POLITIQUE

Le PS pour les trente-cinq heures en deux étapes

Les socialistes, réunis à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) pour leur convention nationale sur l'emploi, ont adopté le principe d'une réduction de la durée hebdomadaire du travail en deux étapes sur une législature *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

L'assassinat de Yann Piat

Chargés de l'enquête « en crime flagrant » après l'assassinat de la députée du Var, les policiers ne négligent aucune piste, surtout pas celle du milieu *(page 11)*.

La mortalité par infarctus du myocarde varie selon les régions

Selon une étude présentée à un congrès de cardiologues à Nice on meurt plus de l'infarctus à Lille qu'à Toulouse *(page 12)*.

ÉCONOMIE

SMIC Jeunes : une « position coordonnée » des syndicats face au gouvernement

Programmée pour le jeudi 3 mars, la table ronde organisée par le premier ministre avec les partenaires sociaux tombe à un bien mauvais moment, la rencontre offrant aux syndicats une tribune idéale pour exprimer leur mauvaise humeur face au CIP *(page 20)*.

COMMUNICATION

Chaînes « tout-info » : France-Télévision veut contrer TF 1

Plutôt que de fabriquer une chaîne d'information nationale concurrente de celle de TF 1, Jean-Pierre Elkabbach souhaite devenir un partenaire actif d'Euronews *(page 21)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-l'Economie » folioté I à VIII

Demain

Initiatives

Crise aidant, des anomalies, voire des déviations,, s'observent de plus en plus couramment sur le marché du travail.

Face à des candidats à l'embauche en position de faiblesse, certains employeurs peuvent parfois être tentés de tirer avantage de la situation.

Le numéro du « Monde » daté dimanche 27-lundi 28 février 1994 a été tiré à 502 349 exemplaires

Flottements en Russie

Boris Eltsine cherche une parade après la libération de ses principaux opposants

Après la sortie, samedi 26 février, des opposants de la prison de Lefortovo, l'entourage de Boris Eltsine, qui semble avoir été pris de court par une décision dont bien des points restent encore obscurs, cherche une riposte.

MOSCOU

de notre correspondant

Le flou juridique entourant l'amnistie votée le 23 février par les députés russes était loin d'être levé. Pourtant, tous les instigateurs de la rébellion parlementaire d'octobre dernier ont été libérés samedi, comme si personne n'était en mesure de retarder l'application de la résolution de la Douma. Après sa publication samedi dans la *Rossiskaïa Gazeta*, celle-ci devenait certes exécutoire. Mais toute l'opération a été menée avec une précipitation et dans une confusion inquiétantes.

Parmi les proches du chef du Kremlin, on se disait consterné par l'élargissement des opposants les plus déterminés à Boris Eltsine. C'est un *« acte illégal et sacrilège »* dont la Douma devra assumer l'entière *« responsabilité »*, estimait Viatcheslav Kostikov, porte-parole de la présidence. Et d'ajouter que M. Eltsine, *« dans cette situation contraire au droit, se réservait le droit d'agir en conformité avec les pouvoirs que lui confère la Constitution »*. Les explications souvent contradictoires fournies par divers conseillers de la présidence témoignent du flottement qui semble avoir régné ces derniers jours au sein de l'administration, incapable d'élaborer une réponse cohérente à la mesure du défi.

Démission du procureur général

Tout le monde semble au moins s'accorder sur un point : les détenus amnistiés ne seront pas réincarcérés, même si le Kremlin compte faire valoir *« l'illégalité »* de la décision. Dans une missive fort courtoise envoyée samedi au président de la Douma, Ivan Rybkine, M. Eltsine note que la résolution de la Chambre basse n'est pas une *« amnistie »* (qui s'applique à des personnes déjà jugées) mais une *« grâce »*, qui est une prérogative exclusive du chef de l'Etat. Il demande en conséquence à la Douma *« d'améliorer la résolution afin qu'elle corresponde pleinement à la Constitution et à la législation russes »*. L'attitude du procureur général de Russie, Alexeï Kazannik, a, d'autre part, provoqué un certain étonnement : estimant ne pas avoir les moyens légaux d'enrayer la procédure d'amnistie, il a donné samedi sa démission en expliquant qu'il ne voulait pas cautionner ce qui restera, selon lui, *« une des pages les plus honteuses du parlementarisme russe »*. Pourtant, les détenus de Lefortovo ont très rapidement eu la possibilité de parapher les documents concernant leur libération. Une célérité qui a été critiquée par plusieurs conseillers de la présidence russe.

A cela s'ajoute l'incertitude quant à l'avenir politique des amnistiés. Aussitôt libérés, la plupart, notamment l'ancien vice-président russe Alexandre Routskoï, ont fait savoir qu'ils n'avaient pas renoncé à leurs ambitions. Le dirigeant communiste radical Viktor Ampilov a organisé un meeting dimanche. En revanche, Rouslan Khasboulatov, l'ancien président du Soviet suprême, s'est dit *« dégoûté »* de la politique ; il est vrai que sa carrière est compromise en raison de sa nationalité tchétchène et de son mauvais état de santé.

Avec l'éventuel retour de M. Routskoï, l'échiquier politique russe pourrait être modifié, même si les espoirs présidentiels de ce dernier paraissent peu réalistes : outre Vladimir Jirinovski, plusieurs autres personnalités centristes et conservatrices ont pris de l'importance. L'armée elle-même compte dans ses rangs des généraux ambitieux dont les intérêts ne coïncident plus forcément avec ceux de l'ex-vice-président. – *(Intérim.)*

Le chef du contre-espionnage est destitué

Nikolaï Golouchko, directeur du service de contre-espionnage russe, a été démis de ses fonctions, lundi 28 février, par décret du président Boris Eltsine, a annoncé un responsable du service de presse à l'AFP.

Aucune précision n'a été apportée sur les raisons de ce limogeage, qui intervient quelques jours après l'arrestation de l'espion russe Ames aux Etats-Unis et au lendemain de la libération des insurgés d'octobre 1993 à la suite d'une amnistie votée par la Douma. – (AFP.)

Réunie en assemblée générale extraordinaire

La Société des rédacteurs valide la candidature de Jean-Marie Colombani à la direction du « Monde »

La Société des rédacteurs du *Monde* (SRM), réunie en assemblée générale extraordinaire, dimanche 27 février, salle Clemenceau, au palais du Luxembourg, a validé la candidature de Jean-Marie Colombani, rédacteur en chef, adjoint au directeur de la rédaction, qui lui avait été transmise par son conseil d'administration et les représentants des autres porteurs de parts de la SARL éditrice du journal après l'annonce de la démission de Jacques Lesourne (*le Monde* daté 27-28 février).

Conformément aux usages de la SRM, une majorité qualifiée de 60 % était requise au cours d'un vote à bulletin secret en deux tours de scrutin.

La candidature de Jean-Marie Colombani a été approuvée en recueillant, dès le premier tour de scrutin, 65,10 % des votes. 272 membres de la SRM, sur 289 (actifs et retraités) étaient présents ou représentés. Il y a eu 269 votants, représentant 940 parts au total (chaque membre actif étant porteur de 4 ou 2 parts selon son ancienneté, chaque retraité étant porteur de 2 parts).

Au terme d'un débat, au cours duquel le candidat a présenté son projet et répondu aux questions de vingt-deux intervenants, le « oui » à Jean-Marie Colombani a donc obtenu 612 parts, soit 180 suffrages et 65,10 % des votes (126 suffrages porteurs chacun de 4 parts et représentant donc 504 parts et 54 suffrages porteurs de 2 parts représentant 108 parts) (1). 47 membres de la SRM, représentant au total 174 parts (40 porteurs de 4 parts et 7 porteurs de 2 parts), ont voté « non », soit 18,51 %. 42 membres, représentant au total 154 parts (35 porteurs de 4 parts et 7 porteurs de 2 parts), ont voté blanc ou nul, soit 16,38 %.

La candidature de Jean-Marie Colombani doit également être soumise aux autres sociétés de personnel (cadres et employés) et aux autres associés (Association Hubert Beuve-Méry, Société des lecteurs et Le Monde Entreprise) avant d'être transmise à l'assemblée générale de la SARL, qui se prononcera le vendredi 4 mars. Devant cette instance, elle devra obtenir la majorité requise de 75 % des parts pour que Jean-Marie Colombani succède à Jacques Lesourne.

(1) Le 2 mai 1982, la Société des rédacteurs du *Monde* avait validé la candidature d'André Laurens à la succession de Jacques Fauvet en lui accordant 71,01 % des suffrages au premier tour de scrutin.

Le 15 janvier 1985, la SRM avait validé la candidature d'André Fontaine à la succession d'André Laurens en lui accordant 60,90 % des suffrages au premier tour de scrutin.

Le 29 septembre 1990, la SRM avait validé la candidature de Daniel Vernet à la succession d'André Fontaine en lui accordant 61,19 % des suffrages au troisième tour de scrutin (il y avait eu deux autres candidats en lice, Jean-Marie Colombani et Bernard Guetta), mais cette candidature n'avait pas, ensuite, recueilli la majorité de 75 % requise devant l'assemblée générale de la SARL.

Le 8 janvier 1991, la SRM avait validé la candidature de Jacques Lesourne à la succession d'André Fontaine en lui accordant 67,60 % des suffrages au second tour de scrutin (50,30 % au premier).

A l'issue de son congrès

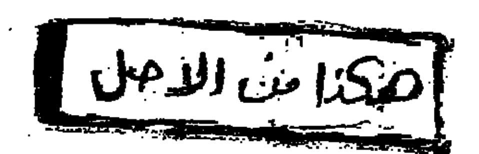
Le Sinn Fein a posé de nouvelles conditions pour un cessez-le-feu en Irlande du Nord

Réuni en congrès samedi 26 et dimanche 27 février à Tallaght, près de Dublin, en République d'Irlande, le Sinn Fein (*« Nous seuls »* en gaélique) a délivré le message de fermeté d'un parti persuadé – et ravi – d'être redevenu un acteur incontournable du règlement de la question nord-irlandaise. Le congrès a écarté l'hypothèse d'un cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), l'aile militaire du parti, avant de nouvelles concessions britanniques.

Ce congrès annuel a été un énorme succès médiatique. Trois mois de « ni oui ni non » du parti à l'offre anglo-irlandaise de paix du 15 décembre dernier avaient attiré quelque 250 journalistes, aux côtés de 400 délégués, dans une étroite salle communale d'une banlieue populaire de Dublin. Le Sinn Fein a indiqué qu'il n'approuvera ou ne rejettera pas en tant que tel le document du 15 décembre, avec ses concessions sur le principe de l'autodétermination irlandaise, et son offre de négociations historiques contre un cessez-le-feu de l'IRA. Mais il a détaillé ce qu'il attend de Londres avant de solliciter de l'IRA un cessez-le-feu qu'il se dirait alors *« confiant d'obtenir »*.

Il souhaite que les Britanniques précisent leurs intentions à long terme sur un retrait de l'Ulster, qu'ils renoncent à garantir aux protestants unionistes (majoritaires) un droit de veto sur l'avenir de la province, et surtout, dans l'immédiat, qu'ils reprennent des contacts secrets avec le mouvement républicain. Message de fermeté donc, mais pas de porte fermée : le parti a, à plusieurs reprises, salué l'ouverture du gouvernement britannique, et répondu en partie à une demande de Dublin en multipliant les garanties aux protestants unionistes sur leur statut, dans l'hypothèse d'une Irlande unie. A ce message de fermeté a répondu dans la salle l'hostilité, ou, au mieux, le scepticisme des délégués sur le document anglo-irlandais : *« J'aimerais qu'on me prouve qu'il y a vraiment quelque chose pour nous là-dedans* [et ne pas] *avoir à le deviner »*, commentait un congressiste.

Quelque peu bousculé par l'affluence des médias – le Sinn Fein, avec 12,5 % des voix en Irlande du Nord et 1,5 % en République d'Irlande, n'est pas habitué à une telle effervescence, – le congrès est pourtant resté fidèle à sa tradition, mi-kermesse mi-grand-messe « républicaine ». – *(AFP.)*



Le Monde

Réunie en assemblée générale extraordinaire

La Société des rédacteurs valide candidature de Jean-Marie Colombani à la direction du « Monde »

Surprenant commerce extérieur



Un excédent de près de 90 milliards de francs pour les échanges de la France, cela ne s'était jamais vu. Trop beau pour être tout à fait vrai. A chercher l'erreur statistique, on tombe sur des résultats plus crédibles...

page III

Lettre de Francfort



La capitale financière de l'Allemagne vient de fêter ses 1 200 ans. Retour sur une histoire de richesse et de culture, de tolérance souvent, mais aussi de barbarie. Francfort aime l'argent et la liberté.

page VII

Pour une fiscalité antichômage



L'emploi serait moins défavorisé si les charges sociales étaient transformées en impôts sur les bénéfices, surtout si l'on modulait les taux selon le nombre de salariés, écrit Peter Fleischer, homme d'entreprise.

page VII

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Le fil d'argent

Faire comprendre les mécanismes du « nerf de la guerre ». C'est le propos d'une exposition à la Cité des sciences

« *SURINFORMÉ par la presse, le public est généralement sous-formé pour appréhender la science économique. Résultat : les gens perçoivent des messages sans en décrypter le fond* », constate Marc Netter, commissaire général de l'exposition Le fil d'argent qu'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, devait inaugurer ce lundi 28 février à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (1). Donner les clés au grand public pour l'aider à mieux comprendre le fonctionnement de l'économie, tel est le pari très pédagogique de cette exposition, la première que La Villette ait jamais consacrée à l'argent.

Se faufilant à travers les quatre « colonnes de la monnaie », allégorie de la dématérialisation croissante de l'argent (de la monnaie métallique à la mémoire informatique, en passant par le billet de banque et la carte de crédit), le visiteur accède à une vaste place au centre de laquelle plusieurs consoles, reliées à la Bourse de Paris, permettent de suivre en temps réel les fluctuations des monnaies.

Philippe Baverel

Lire la suite page III.

(1) 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. Jusqu'au 4 septembre 1994.

BILAN MITIGÉ DES INVESTISSEMENTS OCCIDENTAUX

Les cahots de l'automobile à l'Est



Les espoirs les plus fous avaient accompagné l'ouverture des anciens pays communistes, dont on pressentait l'appétit pour les voitures occidentales. De très gros investissements ont été réalisés, d'autres sont en cours de négociation (en Russie, en Roumanie). Mais les marchés se sont révélés moins mirifiques que prévu, et l'adaptation de la main-d'œuvre freine la montée en puissance des usines automobiles de l'Est, neuves ou à rénover.

Lire pages IV et V les articles de Christophe Chatelot, d'Eric Le Boucher, de Jean-Michel Normand et de Martin Plichta.

LES SUBVENTIONS EUROPÉENNES

L'Irlande fait bon usage du pactole

Malgré une croissance enviable reposant sur des aides massives de l'Union européenne, le pays reste handicapé par un fort chômage. L'émigration retrouve son rôle de « soupape »

DUBLIN
de notre envoyé spécial

ON raconte, à propos des fonctionnaires irlandais détachés à Bruxelles, des histoires de voyageurs de commerce particulièrement tenaces et efficaces : lorsqu'on leur ferme la porte, ils rentrent par la fenêtre ! Il s'agit bien sûr d'un compliment, comme ceux que l'on adressait à l'Irlandais Ray MacSharry, ancien commissaire européen pour les questions agricoles, lorsque, en novembre 1992, il négociait le préaccord de Blair House avec Ed Madigan, ancien ministre américain (d'origine irlandaise) de l'agriculture, que l'Irlandais Peter Sutherland, directeur général du GATT, allait ensuite devoir faire accepter dans le cadre du cycle de l'Uruguay...

Les grincheux parlent de politique de la « sébile » à propos de la propension du gouvernement de Dublin à faire le siège des institutions bruxelloises pour recueillir la manne communautaire. Les pragmatiques se contentent de saluer l'extraordinaire réussite de l'industrie irlandaise du *lobbying*. Nul ne conteste en tout cas la franchise et l'absence de complexes des autorités de Dublin. Lors de la campagne pour la ratification du traité de Maastricht, les partisans du « oui » avaient mis les choses au clair : *« Votez oui, pour que l'Irlande obtienne 8 milliards de livres ! »* Cet ultra-pragmatisme s'est révélé payant, au vrai sens du terme : le montant des ressources communautaires allouées, fin 1993, à l'Irlande dépasse la somme de 7,5 milliards de livres (1), étalée sur six ans.

Ce « pactole » prend toute son importance à l'aune des ressources propres du Trésor irlandais. A partir de 1994, l'enveloppe des fonds structurels atteindra environ 1,2 milliard de livres par an, somme qui représente environ 4,28 % du PNB (28 milliards de livres), 11 % du montant des dépenses budgétaires et 2,4 fois celui du déficit des finances publiques...

Le gouvernement repousse pourtant l'idée selon laquelle l'Irlande est devenue un pays assisté, maintenu à flot grâce à une transfusion permanente de l'aide communautaire. *« Il est normal qu'en Europe il y ait des politiques régionales*, explique Stephen O'Sullivan, « numéro trois » du ministère des finances. *Les lois de l'économie nous disent que la richesse se concentre sur certains pays principaux, les pays riches. Il s'agit donc d'une politique de transferts financiers au niveau de l'Europe, et cela n'a rien à voir avec une question de dépendance. »*

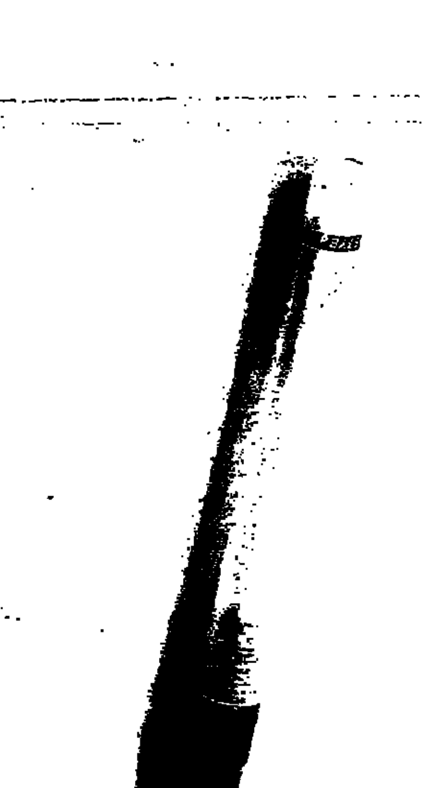
« MIRACLE » • *« Ces transferts*, ajoute-t-il, *s'effectuent dans l'intérêt de la Communauté, c'est-à-dire notamment des pays riches, qui est de réduire les disparités au sein de la CEE. »* Personne ne pense, à Dublin, que cette aide soit susceptible de se tarir, puisqu'il est admis que les maladies économiques de l'Irlande sont chroniques. Mais c'est un malade qui se porte bien. La récession économique la plus grave que la Grande-Bretagne ait connue depuis les années 30 a été très amortie de l'autre côté de la mer d'Irlande. Le taux de croissance de l'économie a été en moyenne de 5 % tout au long du plan 1989-1993, soit trois fois la moyenne communautaire, et le PNB par habitant est passé de 62 % de la moyenne des pays de la CEE en 1988 à 73 % en 1993.

Si l'on ajoute à ces résultats une inflation stabilisée à environ 3 % et un déficit budgétaire limité à 3,4 % du PIB, le tableau de bord de l'économie irlandaise n'apparaît pas très inquiétant. Mais ce « miracle » est largement artificiel, ou plutôt il n'a aucun effet sur cette plaie « historique » que représente un chômage structurel, dont le taux varie, selon les années, entre 18 % et 20 % de la population active. Ainsi, 41 000 emplois nets ont été créés entre 1988 et 1993, alors que 30 000 personnes arrivent, chaque année, sur le marché du travail. Notre problème, dit crûment Stephen O'Sullivan, *« c'est que nous créons plus de gens que d'emplois »*. Depuis toujours, la réponse à cette gageure a été de maintenir un fort volant d'émigration : la fatalité du « départ » est profondément ancrée dans la culture irlandaise.

Laurent Zecchini

Lire la suite page page VI

(1) Une livre irlandaise vaut environ 8,15 francs.





DROIT SOCIAL

Nouvelles missions pour la participation

La grande idée gaullienne des années 60 est aujourd'hui appelée à la rescousse pour relancer la consommation et... favoriser l'emploi

SUR la base d'un rapport confié au député RPR de l'Aveyron Jacques Godfrain, le gouvernement va présenter au Parlement un projet de loi destiné à actualiser les dispositifs d'intéressement et de participation. Mais, d'ores et déjà, à l'issue du séminaire gouvernemental du 30 janvier dernier, Edouard Balladur a arrêté deux dispositions immédiates dont le but est de relancer la consommation en mettant à la disposition des salariés l'argent de la participation. En ces périodes de vaches maigres, l'idée est séduisante : en 1991, dernière année connue, le montant moyen de la prime annuelle individuelle de participation atteignait tout de même 5 024 francs.

Dans les entreprises de plus de 50 salariés, où le système est obligatoire, les sommes versées aux salariés au titre de la participation sont bloquées pour une période de cinq ans. Cependant, en cas de modification dans la vie personnelle ou professionnelle du salarié (mariage, divorce, naissance, décès, acquisition d'un logement, fin du contrat de travail, création d'entreprise) une possibilité de déblocage anticipé est prévue. Le premier ministre vient d'étendre le champ de ces exceptions. Une aubaine pour le salarié en mal de fonds propres, d'autant que les primes issues de la participation sont exonérées de charges sociales et ne se trouvent pas soumises à l'impôt sur le revenu.

VOITURE • Tout d'abord, en cas d'achat entre le 15 février et le 30 juin 1995 d'une voiture neuve ou d'occasion, auprès d'un professionnel ou d'un particulier, l'acquéreur salarié peut demander à son employeur le déblocage de sa participation à hauteur du prix du véhicule (TTC) dès lors qu'il est à même de fournir les justificatifs de la transaction (facture d'achat, certificat de vente, carte grise barrée). Bien sûr, cette disposition est cumulable avec la fameuse prime gouvernementale de 5 000 francs octroyée pour l'échange d'une voiture de dix ans ou plus contre un véhicule neuf.

Le même principe prévaut pour les salariés locataires ou propriétaires désireux de réaliser avant fin 1994 des travaux immobiliers (hors dépenses somptuaires) d'un montant au moins égal à 20 000 francs (TTC) dans leur résidence principale ou secondaire. La facture définitive faisant foi. Constructeurs automobiles et professionnels du bâtiment ne doivent cependant pas se réjouir trop vite.

En 1991, si 4,8 millions de salariés étaient concernés par un accord de participation, 37 % d'entre eux n'ont rien perçu, notamment parce que leur entreprise n'a pas dégagé de résultats suffisants.

Le gouvernement souhaite aller encore plus loin dans cette voie. Par dérogation au droit commun, le projet présenté au printemps prévoit une mesure exceptionnelle : les entreprises pourront rendre immédiatement disponibles les sommes versées en 1990 au titre de l'exercice 1989 au lieu d'attendre 1995.

Le bénéfice de cette manne anticipée ne sera pas lié à une affectation quelconque.

Ce sont environ 15 milliards de francs qui sont en jeu... Mesure certes intéressante pour la relance de la consommation, mais pas forcément du goût des entreprises qui disposaient avec les fonds bloqués de la participation d'une réserve de trésorerie bien utile et faiblement rémunérée.



TEMPS LIBRE • L'intéressement est également mobilisé. A la différence de la participation, sa mise en place est facultative. Il permet aux entreprises qui le souhaitent d'associer les salariés à leurs performances.

Un accord (qui peut être conclu selon diverses modalités) doit prévoir le versement de primes aux salariés – le montant moyen a atteint 4 170 francs en 1991 mais, du fait des difficultés liées à la mauvaise conjoncture, 25 % des sociétés signataires d'un tel accord n'ont rien versé –, calculées en fonction de certaines variables économiques, comme les résultats ou l'accroissement de la productivité.

L'idée gouvernementale serait de convertir ces gains en jours de congés supplémentaires reproupés dans un « compte-épargne-temps ». Egalement alimenté par une fraction des congés annuels et par la conversion de diverses primes, ce compte permettrait aux salariés qui le souhaitent d'être indemnisés pendant un congé sans solde (par exemple, un congé parental ou sabbatique), d'une durée minimale de six mois. L'objectif, bien sûr, est d'accroître le nombre de ces congés, en espérant que les entreprises remplaceront les salariés ainsi partis. Bref, l'intéressement est lui aussi mobilisé en faveur de l'emploi...

Antoine Devaud

HUMEUR • par Josée Doyère

Courir la poste

J'AI, à côté de chez moi, une charmante vieille amie dont la fille habite la Normandie, et que je croise, un matin, galopant vers la gare Saint-Lazare, une enveloppe à la main : *« Je me dépêche, il y a un train à 11 heures. Si j'arrive à temps dans la gare, ma lettre pourra partir et Josiane l'aura plus vite... »* Gentille, cette maman attentionnée. Mais elle a tout faux. Sa lettre ne prendra pas le train de 11 heures. Elle sera relevée, portée au *« centre de traitement du courrier »* (on ne dit plus *« centre de tri »*, cela faisait ringard) le plus proche, et elle ne quittera Paris que le soir par le « train postal ».

Finie, la lointaine époque où des sacs postaux prenaient le premier dur en partance. A La Poste, on m'a dit que les trains postaux quittaient la capitale à partir de 22 heures. Pourquoi si tard? *« Parce que 80 % des lettres sont déposées à la poste après 16 heures. Si c'était le matin, on s'organiserait autrement. C'est une question de rentabilité. »* Voilà le grand mot lâché ! Et c'est logique, quelque part, même si une lettre sur cinq au tarif plein (2,80 francs) est pénalisée. C'est ça, le service public.

Alors, plus la peine de courir la poste dès potron-minet : votre bafouille ne partira de toute façon que le soir. Il y a pourtant des plis urgents. Pour des affaires personnelles, mais aussi pour régler des trucs officiels (envoyer à temps sa déclaration de revenus, payer EDF, GDF, le téléphone, le loyer, les charges de copropriété... avant la première décade de floréal, sinon gare...). Pendant longtemps, c'était *« la date de la poste faisant foi »*. Aujourd'hui, c'est plutôt : avant les ides de mars, *« votre lettre doit nous être parvenue »*. A vous de vous débrouiller. Et les délais impartis sont de plus en plus courts. Tant pis pour vous si vous étiez absent ou malade.

Pour la déclaration de revenus, c'est toujours le *« cachet de la poste »* qui compte. Alors, vous allez galoper pour déposer la précieuse déclaration? Vous l'avez pesée, votre enveloppe, pour être sûr qu'elle était bien affranchie (parce qu'autrement faut pas compter sur le centre des impôts pour payer la pénalité de sous-affranchissement)?

Il paraît qu'à Paris, à la grande poste de la rue du Louvre (le seul des neuf *« centres de traitement du courrier »* à rester ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre), le soir ultime, le spectacle est à voir, tant la bousculade est grande. Il y a même (de 10 heures à 24 heures) cinq inspecteurs du fisc qui donnent aux angoissés les derniers conseils pour que tout soit en règle... Et le fameux *« cachet de la poste »* est dûment apposé...

Tout ça, c'est très joli, mais tout le monde ne cavale pas jusqu'à la rue du Louvre (heureusement !). Qui connaît (à Paris) les adresses des neuf centres de tri? Qui connaît (en province) l'endroit précis dont on dépend? Qui sait les heures ultimes avant lesquelles il faut déposer un pli pour qu'il parte le soir même : car ces heures varient selon qu'il s'agit d'un bureau de quartier (ou de village), d'une modeste boîte aux lettres (les heures des levées sont parfois mentionnées, mais sans qu'on sache laquelle est essentielle). Il paraît que La Poste a récemment allongé ses horaires et va faire (début mars) une campagne d'information pour que nul n'en ignore. Un peu tard pour les impôts, mais... mieux vaut tard que jamais ! ■

LA COTE DES MOTS

Somptuaire

Nous le répétons : il est fort difficile de déterminer avec certitude ce qu'est le « bon usage » d'une langue vivante ! Au gré des vents et des engouements, certains mots sont délaissés brutalement; d'autres surgissent, parfois venus d'au-delà des frontières. La plupart des mots restent en activité, certes, mais parfois avec de nouvelles acceptions qui s'ajoutent aux sens classiques, ou bien sont ramenés à une seule et moderne signification...

Aujourd'hui, pour être sûr d'être compris de la majorité des interlocuteurs ou des lecteurs, il faut employer à contresens *coupes claires* (à l'origine, en sylviculture : coupes importantes) et *coupes sombres* (au départ : coupes légères, qui laissent une forêt sombre).

Idem pour *tirer les marrons du feu*, expression employée sans cesse comme synonyme de *tirer son épingle du jeu...* alors que leurs sens sont, en réalité, contraires. La liste de ces évolutions admises par certains (dont de nombreux dictionnaires usuels), rejetées par les autres, est fort longue...

L'adjectif *somptuaire* signifie, rigoureusement : « qui concerne la dépense », et fut spécialement utilisé dans l'expression *« loi (s) somptuaire (s) »*. C'est donc un pléonasme d'écrire « dépense (s) somptuaire (s) » (= « dépense qui concerne des dépenses »), formule comparable à « secousse sismique » (= « secousse qui secoue » !), à rejeter elle aussi. La paronymie avec *somptueux/-euse* est certainement à l'origine d'un glissement de sens avalisé par les dictionnaires et qui fait de *somptuaire* un équivalent de *luxueux, fastueux*, etc., mâtiné – ce qui rend alors son emploi ambigu – de *coûteux, dispendieux, excessif...* : *des cérémonies somptuaires* (« splendides », « ruineuses », ou « splendides et ruineuses » ?).

Le sens hybride et moderne de *somptuaire* pouvant être source d'erreurs, autant réserver ce mot à son emploi historique...

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Le « temps explosif »

Pour Roger Sue, la société est en retard sur son temps. Ce qui explique la crise mieux que toute analyse économique

TEMPS ET ORDRE SOCIAL
de Roger Sue
PUF, 314 pages, 158 F.

NOUS ne vivons pas une crise économique mais une crise du travail. Roger Sue insiste : la logique même du système dans lequel nous vivons c'est que, croissance ou pas, il supprime plus d'emplois qu'il n'en suscite. Vouloir par tous les moyens créer du travail relève donc du combat d'arrière-garde. Alors, chômeurs de tous les pays, résignez-vous? Notre auteur ne va pas jusque-là, mais, en gros, il veut démontrer que la mutation extraordinaire vécue aujourd'hui tend à dévaloriser – quantitativement et qualitativement – le travail et qu'il n'est pas si épouvantable d'avoir plus de temps libre.

C'est l'idée même du *temps*, grand ordonnateur du développement dans la société moderne, qu'il faut réviser et surtout désacraliser. Comme disait Einstein : *« Le temps n'est finalement rien d'autre que ce que lit l'horloge. »* Il paraît plus intéressant encore à notre auteur de regarder ce qu'il appelle *« temps sociaux »*, c'est-à-dire les *« blocs de temps »* qu'une société se donne pour déterminer les rythmes fondamentaux. Aujourd'hui, on en discerne quatre : temps de travail, temps de l'éducation, temps familial, temps libre. Une transformation dans l'agencement de ces *« temps »* est le signe d'un profond bouleversement social.

LIBRE • Gurvitch avait parlé de *« temps explosif »*, ce nid des contradictions entre les temps sociaux où *« tout est possible avant que ne s'instituent un nouveau temps dominant et un nouvel ordre social »*. Nous y sommes. Une transformation essentielle – bien notée jadis par Georges Friedmann – intervenue avec l'ère industrielle : avant, le travail (rural ou artisanal) était la mesure du temps; avec l'entreprise capitaliste, c'est le temps qui devient la mesure du travail. Nouvelle « explosion » de nos jours : le temps dominant tend à devenir celui du temps dit « libre ». En l'espace d'un peu plus d'un siècle, la durée annuelle moyenne du travail a été divisée par trois. Objectivement, le temps de travail compte beaucoup moins dans notre société et il faudrait partir de là pour essayer de réduire la crise qu'il connaît aujourd'hui.

C'est ce que Roger Sue suggère dans ses *« fragments d'un nouvel ordre social »*. Rejoignant Alfred Sauvy, qui pensait qu'il était plus sûr de créer de la richesse que des emplois, il propose, pour des raisons autant économiques que sociales, de rémunérer la production de l'individu dans son temps libéré et celle qu'il consacre à une activité collective hors travail. Sur ce dernier point, on constate la part de plus en plus grande prise par les associations qui se situent *« entre l'Etat et le marché »*. Pourquoi ne pas prévoir un revenu civique versé sous forme d'indemnité à qui participe à des missions d'utilité sociale? Une telle évolution renforcerait la démocratie, répondrait mieux à la question « Que produire ? », car, note fort justement Roger Sue, *« on oublie toujours que le marché mesure moins l'état d'une demande que la réaction à une offre »*. On devrait par là favoriser également l'expression de l'individualité et aider à la *« réappropriation du temps »*.

Sans doute, si la société tout entière ne voyait plus dans le travail salarié régulier la forme la plus appropriée pour se construire une identité, si elle mettait davantage en avant comme jadis ses contraintes fortes et l'aliénation – soumission à un horaire et à des hommes, mais aussi à des temps de transport –, peut-être Roger Sue aurait une chance de faire mieux passer son message. Mais il écrit à contretemps et il en a conscience.

La marée du chômage est si importante aujourd'hui que le discours sur une vie qui s'embellit en se libérant de plus en plus du travail paraît indécent. L'annonce d'un licenciement est presque ressentie par l'individu comme celle d'une séropositivité. Il décroche brusquement le chômeur de la société, moins par l'effet d'une baisse de son pouvoir d'achat que par la perte du sens de sa vie.

« J'ai besoin qu'on ait besoin de moi », entend-on dire parfois outre-Manche. C'est le fond du problème, et un sondage de 1989 présenté ici doit être lu avec cette grille. Ainsi, à la question : *« Pour vous, que signifie bien réussir sa vie? »*, les plus forts pourcentages de réponse sont sur ce thème : *« être en accord avec moi-même »* (35,8 %) et *« fonder une famille »* (25,6 %), bien loin devant *« assumer des responsabilités dans mon travail »* (8,7 %). De là à dire : vous voyez bien, le travail compte moins dans la vie d'un individu, il n'y a qu'un pas. Un « pas de clerc ». Car un chômeur est-il facilement *« en accord avec soi-même »* ou va-t-il aisément *« fonder une famille »*?

SIGNES • Un beau paradoxe : les idées fortes de Roger Sue n'auront de chances de s'épanouir que lorsqu'on entrera dans une période de décélération sérieuse du chômage, alors qu'elles pourraient avoir des vertus curatives dès maintenant si la société n'était pas en retard sur son temps. Heureusement, quelques signes apparaissent d'une évolution des mentalités.

Il est de plus en plus clair pour tous qu'on ne peut guère plus rêver d'un travail salarié, à plein temps, au même endroit, tout le long de sa vie. Et aussi que de multiples activités qui n'ont pas la configuration d'un emploi classique dans une usine ou dans un bureau peuvent donner à l'individu la charge psycho-émotionnelle sans laquelle il ne peut vivre pleinement.

Il reste aussi que les réflexions poussées de Roger Sue sur *« le temps et la modernité »*, les *« jalons pour une histoire des temps sociaux »* et la *« mutation contemporaine »* ouvrent le champ à des débats de pleine actualité.

Pierre Drouin

NOTES DE LECTURE

DU MANAGEMENT PANIQUE A L'ENTREPRISE DU XXIe SIECLE
Présentation par Michel Crozier et Hervé Sérieyx
Textes rédigés par Jean-Marc Salvet Maxima-Laurent du Mesnil
142 pages, 118 F.

Un premier ministre (Michel Rocard), des consultants, industriels, professeurs d'Europe et d'Amérique du Nord se sont retrouvés à Montréal l'an dernier sous la bannière du groupe Innovation, vaste réseau d'entreprises publiques et privées canadiennes. Thème de la rencontre : « A la recherche de l'organisation de demain ». Le management d'hier ne marche plus. C'est notamment parce que tout est devenu imprévisible et incontrôlable. Les grands problèmes géopolitiques ont été bouleversés; les aspirations des jeunes n'arrivent plus à s'épanouir dans l'organisation classique... quand ils trouvent du travail; en dix ans, la part des pays en développement dans la production mondiale est passée de 18 % à 34 % et, désormais, les idées et les informations voyagent librement à la vitesse de la lumière.

Pour répondre à ces défis, pensent nos auteurs, il faut prendre à bras le corps la complexité et s'aider de quatre maîtres-mots : l'autonomie, la cohérence, l'ouverture, la récessivité (idée selon laquelle les causes et les effets se téléscopent sans cesse et qu'il faut en être conscient).

Plus technique est la fin de l'ouvrage sur les moyens de mettre en pratique ces nouvelles idées. Elle sera regardée de plus près par les hommes de terrain.

P. D.

LA QUÊTE INCERTAINE
de Jean-Jacques Salomon, Francisco Sagesti et Céline Sachs-Jeantet
Economica et The United Nations University, 578 pages, 250 F.

Les auteurs marchent comme sur des œufs. Sous la direction de trois d'entre eux, ils se sont mis à seize (Europe, Etats-Unis, Canada, Amérique du Sud) pour faire le point sur les rapports entre la science, la technologie et le développement. Au fil de leurs analyses, ils se sont rendu compte qu'ils menaient une « quête incertaine ». Saluons cette preuve de modestie, si rare au seuil d'une entreprise de grande envergure. Les doutes ne portent pas sur ce qui peut être accompli par la science ou la technologie mais sur la manière dont ces disciplines peuvent servir l'humanité, notamment dans sa partie la plus pauvre : pas de théorie globale sur le sujet, et des « fenêtres » variables suivant l'endroit d'où l'on parle. L'état des lieux dressé ici justifie toutefois amplement la publication de ce faisceau d'analyses.

Sans doute faut-il picorer, car les contributions sont inégales et le plan diffus. Mais la matière est très riche. On passe des politiques de la science à celles du développement, des recherches sur les « indicateurs » au rappel d'étapes historiques et aux défis du présent. Toute une partie du livre est consacrée à la dimension politique du sujet. L'arsenal de théories et d'idées progresse, hélas, beaucoup plus vite que la capacité à les utiliser pour réduire l'écart entre les visions « économiste » et « culturaliste » des sociétés.

P. D.

AGENDA

MARDI 1er MARS. Allemagne. Vote des syndiqués d'IG Metall, dans le Land de Basse-Saxe sur le principe d'une grève pour la défense de l'emploi.

JEUDI 3 MARS. Paris. Edouard Balladur rencontre les partenaires sociaux à l'Hôtel Matignon.

LUNDI 7 MARS. Bruxelles. Présentation à la Commission européenne d'un rapport sur l'état des offres présentées au GATT en matière d'accès au marché.

RECTIFICATIF. – Une regrettable erreur, dans l'article intitulé *« Les chaudières publiques à bois »* (« Le Monde-L'Economie » du 22 février) a transformé Vitry-le-François en Château-Thierry. Le département indiqué (Marne) prouvait qu'il ne pouvait s'agir de Château-Thierry, situé dans le département de l'Aisne. Toutes nos excuses à la ville de Vitry-le-François et à la société Vitry Habitat.

HUMEUR • par Josée Doyère

Courir la poste

NOTES DE LECTURE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Une mariée un peu trop belle

Surprenant, cet excédent de 90 milliards de francs dans les échanges de la France. Récession, baisse des prix importés et erreurs statistiques expliquent en partie la performance

LE commerce extérieur de la France a été excédentaire de presque 90 milliards de francs l'année dernière : excédent qui survient après une année 1992 déjà suréquilibrée (+ 31 milliards de francs). Des résultats réconfortants mais tout de même un peu surprenants.

Dans l'histoire économique de ces trente dernières années, la balance commerciale de la France est le plus souvent déficitaire. Il y a bien de temps en temps quelques heureuses surprises, causées par des crises économiques qui réduisent les achats à l'étranger ou par de brusques succès de nos firmes sur les marchés extérieurs, succès provoqués par des dévaluations du franc, comme cela s'était produit à la fin des années 50 ou au début des années 70. Mais ces heureuses surprises se sont raréfiées depuis 1980, l'existence du SME (système monétaire européen) rendant beaucoup plus difficiles les manipulations monétaires. Aussi depuis cette date ne trouve-t-on équilibrée que l'année 1986. Encore l'avait-elle été de justesse grâce à un effondrement des prix pétroliers qui avait divisé par deux la facture énergétique.

Autant dire que le pactole de 1993 apparaît un peu suspect. Gérard Longuet, qui, dans ses fonctions de ministre de l'industrie et du commerce extérieur, n'hésite pas à en rajouter, parlant de *«réussite fantastique due à nos entreprises»*, admet que les résultats de 1993 sont un peu dus au fait que les Français ont moins consommé, donc moins importé.

Et c'est bien sur le thème du «décalage conjoncturel» que se sont concentrées les explications. Dans la mesure où la récession économique a été en 1993 plus forte en France que dans les autres pays européens – Allemagne exceptée – les importations y ont plus chuté, alors que les exportations étaient relativement facilitées. Décalage conjoncturel beaucoup plus accentué avec les Etats-Unis – dont l'économie est en pleine reprise – et donc encore plus avantageux pour la France.

Les calculs de l'Office français des conjonctures économiques (OFCE) (1) confirment cette approche : la demande intérieure a diminué de 1,2 % l'année dernière en France alors qu'elle augmentait de 0,9 % dans l'ensemble des pays industrialisés. Deux points de décalage qui expliquent une vingtaine de milliards de francs de l'excédent 1993.

C'est beaucoup mais ce n'est pas suffisant pour affirmer que le miraculeux résultat de l'année dernière (les 90 milliards de francs) est un «excédent de récession».

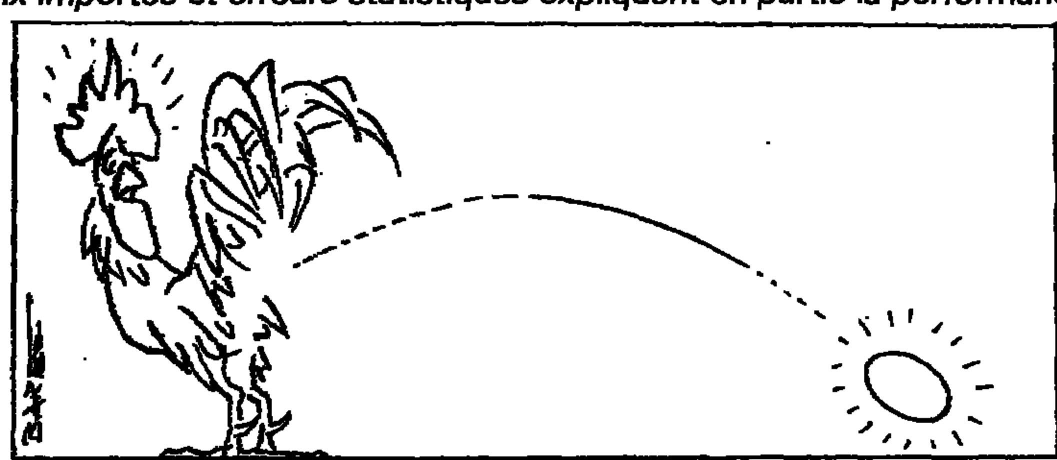
STATISTIQUES • Il faut donc chercher ailleurs, du côté des erreurs statistiques. Des erreurs qui pourraient bien avoir minoré nos importations.

L'instauration du Marché unique début 1993 a eu comme résultat immédiat que les déclarations en douane ont été supprimées lors du passage aux frontières et remplacées par des déclarations à la livraison. Les grandes entreprises déclarent maintenant une fois par mois leurs achats avec les autres pays de l'Union européenne (une fois par trimestre pour les moyennes). Cela à des fins fiscales (le paiement de la TVA) et statistiques. Ces changements ont bouleversé la collecte des chiffres : pendant les premiers mois de 1993, aucun chiffre ne fut même publié. La France s'est par la suite distinguée par la rapidité avec laquelle elle s'est adaptée : les statistiques de décembre ont été publiées par les douanes le 22 février alors que l'Italie en est à septembre et la Grande-Bretagne à octobre.

La promptitude française n'est pas un gage de fiabilité. Les perturbations de janvier ne seront jamais complètement effacées. Les petites entreprises, qui, généralement, importent plus qu'elles n'exportent, sont aussi celles qui ont le plus de mal à s'adapter et à remplir correctement les déclarations. Il y aura toujours là une source d'erreur ou de fraude.

Car la fraude a probablement aussi sa part dans les étonnants résultats de 1993 : comment pourrait-il en être autrement alors que, depuis un an, des dizaines de milliers de camions chargés de marchandises parcourent librement des centaines ou des milliers de kilomètres, passent les frontères sans s'arrêter, ne s'acquittant de leurs «devoirs» statistiques et fiscaux qu'une fois arrivés à bon port (*voir* le Monde *du 30 décembre 1993*).

DÉCALAGE • Certains chiffres avouent eux-mêmes leur invraisemblance. Au cours de l'année 1993, les importations de la France en provenance des pays de l'Union européenne ont diminué de 12 % par rapport à 1992 alors qu'elles se réduisaient beaucoup moins vis-à-vis de l'ensemble des pays industrialisés (– 7,7 %). Rien ne permet d'expliquer ce décalage, sinon justement la sous-estimation des importations de la France en provenance de ses partenaires européens. A y regarder de plus près, on s'aperçoit d'ailleurs que ce décalage a été encore plus important – et plus invraisemblable – au moment de l'entrée en vigueur du Marché unique : entre le second semestre 1992 et le premier semestre 1993, les importations en provenance de l'Union européenne ont – *statistiquement – baissé de 12 %*, soit le double exactement de la réduction enregistrée avec l'ensemble des pays industrialisés de l'OCDE (Union européenne exceptée).



La cause semble entendue : il y a bel et bien dans les résultats de 1993 une part d'illusion statistique. Le difficile est d'avancer des chiffres. L'OFCE, déjà cité (1), l'a fait en supposant une baisse identique des importations en provenance de l'Union européenne et en provenance des pays industrialisés. Une démarche de bons sens qui aboutit à réduire l'excédent commercial de la France d'une vingtaine de milliards de francs.

C'est donc à partir d'un excédent de 70 milliards de francs, encore très honorable puisqu'il représente plus qu'un doublement par rapport à 1992 (+31 milliards), que des explications véritablement «économiques» à nos bons résultats peuvent être avancées. Et celles-ci sont alors beaucoup plus vraisemblables pour expliquer l'amélioration de 40 milliards de francs enregistrée d'une année sur l'autre.

Le décalage conjoncturel rendrait compte de 20 milliards, on l'a vu, la baisse des prix à l'importation expliquant – ou à peu près – le reste : baisse des prix de l'énergie, baisse des prix des matières premières industrielles et alimentaires, baisse des prix des biens intermédiaires. Les «termes de l'échange» nous auront été très favorables, comme toujours dans les phases basses des cycles conjoncturels, périodes où l'offre excède la demande. *Le gain aura été d'autant* plus important en 1993 que beaucoup d'exportateurs français semblent avoir profité de la bonne conjoncture américaine pour améliorer leurs marges et donc leurs prix.

L'année qui commence, si elle ramène la croissance, pourrait bien voir les termes de l'échange jouer en sens inverse, les prix des importations augmentant plus vite que les prix des exportations. L'excédent du *commerce extérieur s'en trouverait* fortement réduit. Et la mariée n'apparaîtrait plus trop belle...

Alain Vernholes

(1) Voir la *Lettre de l'OFCE*, n° 125, datée du 16 février 1994, consacrée au commerce extérieur de la France en 1993.

« Le Fil d'argent »

Suite de la page I

«Si le silence est d'or, il peut parfois coûter cher d'ignorer les mots de l'argent», remarque Marc Netter. Pour diminuer la facture sans doute, «Le fil d'argent» a disséminé, tout au long de cette exposition conçue comme un parcours initiatique, six bornes de consultation permettant d'accéder à un lexique informatisé répertoriant cinquante mots-clés du vocabulaire économique, illustré par le dessinateur du *Monde* Denis Pessin.

PANNEAUX • A grands renforts de panneaux, montages audiovisuels et journaux d'époque, l'exposition propose au visiteur un itinéraire en trois étapes. Les «intéressés», autrement dit les agents micro-économiques (ménages, entreprises, collectivités locales), et les flux monétaires qui les relient (revenus, épargne, impôts...). Les «intermédiaires», principaux opérateurs du marché financier, présentés en quatre «théâtres audiovisuels» : établissements de crédit, sociétés d'assurance, sociétés de Bourse et intervenants publics, au premier rang desquels le Trésor. Et les «interdépendances macroéconomiques», symptômes de la mondialisation de l'économie, depuis l'instauration du gold-exchange standard d'avant-guerre jusqu'à la monnaie unique européenne. *«Nous n'avons pas voulu faire une exposition historique sur la monnaie,* prévient Marc Netter, *mais plutôt familiariser les gens avec les mécanismes économiques actuels.»* Tout au plus une ou deux vitrines présentent-elles quelques assignats et actions-papier.

L'exposition propose aussi aux jeunes (et aux moins jeunes) de tester leurs connaissances sur neuf bornes interactives. En se mettant dans la peau d'un chef d'entreprise, d'un élu local ou d'un particulier (avec possibilité, à chaque fois, de choisir entre trois niveaux de difficulté), le candidat doit résoudre quelques-unes des quarante-cinq énigmes proposées afin de gérer au mieux son patrimoine.

Réalisation d'un projet qui remonte à la vague des premières privatisations en 1987, «Le fil d'argent» qui aura coûté 6 millions de francs, réussit à *«simplifier sans tomber dans l'erreur»*, pour reprendre la formule de Marc Netter. Seul regret : le prix d'entrée (45 francs, 35 francs en tarif réduit), trop élevé pour le public visé, même si le «cité-p-ss» ouvre l'accès à toutes les expositions de la Cité.

Philippe Baverel



L'AUTOMOBILE A L'EST

Les espoirs remis des constructeurs occidentaux

Les premiers achats des habitants des pays de l'Est avaient fait rêver les firmes automobiles de l'Ouest. Aujourd'hui, la fièvre est retombée : le pari est à très long terme

CAP sur l'est! Dans les mois qui ont suivi la chute du mur de Berlin, les constructeurs automobiles occidentaux n'avaient que cette idée en tête. Trop longtemps privés de ces voitures du «monde libre», des millions de consommateurs des ex-démocraties populaires allaient découvrir en quelques années l'automobile de masse. Echangeant leurs ostmarks contre des deutschemarks, les Allemands de l'Est se précipitaient déjà sur les Opel et les Volkswagen mais aussi sur les Renault, les Citroën, les Peugeot ou les Fiat, sans oublier les japonaises. En exigeant, comme leurs cousins de l'Ouest, un pot catalytique!

A Moscou, à Varsovie ou à Prague, émergeaient des gisements insoupçonnés de devises qui venaient s'investir dans l'achat de modèles haut de gamme. Parallèlement, les firmes européennes se disputaient les constructeurs de l'Est, désormais privés des débouchés protégés que leur offrait l'organisation économique du COMECON.

Volkswagen achevait son rapprochement avec Sachsenring (qui fabriquait la célèbre Trabant) mais aussi avec le tchèque Skoda, au grand dam de Renault, tandis qu'Opel mettait la main sur Wartburg et que Fiat recueillait les fruits de sa longue présence en Pologne en prenant le contrôle de FSM, après avoir renoncé à un projet pharaonique (8,5 milliards de francs) en Russie.

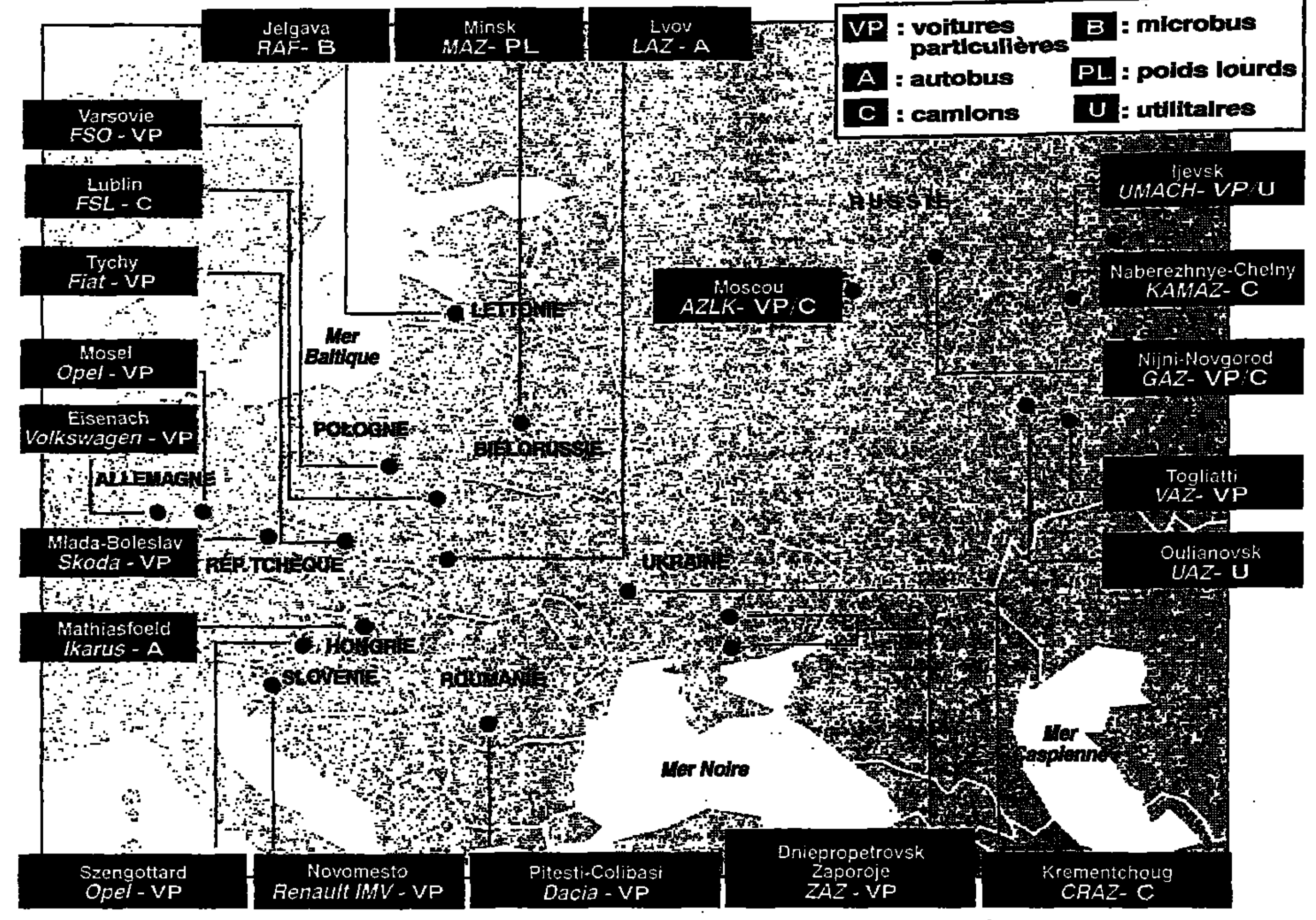
Depuis, la fièvre est retombée. L'aggravation de la crise à l'Est et les désillusions sociales nées de la transition vers l'économie de marché pèsent sur un marché qui, s'il reste relativement «bien orienté», ne peut plus tenir ses promesses initiales. En Russie, les constructeurs sont en pleine déconfiture et les groupes étrangers n'approchent ce pays qu'avec la plus extrême prudence. Volkswagen, aux prises avec les difficultés de sa filiale espagnole Seat, a dû modérer les ambitions de Skoda. Fiat, qui espérait faire de la Cinquecento la voiture populaire de toute l'Europe centrale, doit privilégier les exportations vers l'Ouest, et Renault ne peut plus espérer, avec sa filiale de Slovénie, conquérir de sitôt le marché de l'ex-Yougoslavie, particulièrement prometteur avant la guerre civile.

CULTURE • En prenant pied en Europe de l'Est, les constructeurs occidentaux savaient qu'ils pariaient sur le long terme, mais ils n'avaient pas prévu l'étendue des difficultés économiques de la région. Du coup, le long terme est devenu le très long terme et les salariés des anciennes firmes communistes – exposés à des suppressions d'emplois parfois massives et contraints d'adopter un rythme de travail totalement différent – ont tendance à considérer qu'on les néglige. Plus jeunes que leurs homologues de la Communauté européenne, les ouvriers des nouvelles démocraties ont aussi – legs fort apprécié de quarante-cinq années de communisme... – un niveau de culture générale et technique plus élevé. Nombre d'entre eux parlent une langue étrangère et, si l'on en croit les responsables de Fiat ou de Renault, acceptent plus facilement de travailler en équipe.

ATOUT • En revanche, il est malaisé de leur faire accepter une tenue de travail uniforme – autre legs du communisme, sans doute? – et, plus grave, le respect des consignes de sécurité. Exemple parmi d'autres : il est difficile d'obtenir qu'ils portent un masque protecteur dans les ateliers de peinture, dont le niveau de robotisation est moins élevé qu'à l'Ouest compte tenu de coûts salariaux quatre fois moins élevés...

Certes, ces implantations ne sont pas toujours strictement rentables. Mais être dans la place représente un sérieux atout. Des accords douaniers régionaux se nouent et les gouvernements n'hésitent pas à relever les barrières douanières pour protéger «leurs» producteurs. De surcroît, les Européens ont – pour une fois – pris quelques longueurs d'avance sur les Japonais qui, gênés par la hausse du yen et principalement concernés par l'Asie du Sud-Est, restent à l'écart (bien que Suzuki nourrisse quelques projets en Hongrie). Une situation favorable mais qui pourrait fort être de courte durée.

J.-M. N.



Le pari polonais de Fiat

Le constructeur italien ne regrette pas son achat de la première firme polonaise. Malgré les surenchères syndicales, il compte sur les capacités de la main-d'œuvre autant que sur les coûts

TYCHY (Silésie)
de notre envoyé spécial

PLACÉE face à l'usine de Tychy, au milieu de la campagne de Silésie, s'élève une curieuse construction d'une dizaine d'étages, inachevée. Cette ruche de béton est le dernier legs du constructeur automobile polonais FSM, racheté par Fiat en mai 1992. Un jour peut-être les nouveaux propriétaires transformeront-ils en centre de formation cette gigantesque bâtisse où l'ancien directeur pensait installer les – nombreux – services administratifs de son usine. Rien ne presse : les salariés non directement liés à la production, qui représentaient 58 % des effectifs en septembre 1991, n'en forment plus que 38 %.

Ce n'est pas pour prolonger la carrière, entamée en 1965, de la vieille Polski-Fiat (une version à peine modernisée de la Fiat 125) que la firme de Turin a jeté son dévolu sur FSM et son usine de Tychy mais pour y faire naître la *Cinquecento*. Cette petite voiture, commercialisée depuis la fin de 1991, est le premier véhicule répondant aux exigences des automobilistes occidentaux exclusivement produit dans une ex- «démocratie populaire». Parmi les quelque 210 000 Cinquecento sorties en 1993, pas plus d'une sur quatre a alimenté le marché polonais. Les 150 000 autres ont été acheminées vers l'Allemagne, la France et, bien sûr, l'Italie.

Ce choix, soulignent les dirigeants de Fiat, n'a pas été dicté par les circonstances. *«La décision de confier à Tychy, la fabrication de la Cinquecento remonte bien avant la chute du mur de Berlin*, assure Paolo Marinsek, président de Fiat Auto Poland.

L'accord avec FSM, qui assurait la production de la Fiat 126 depuis vingt-cinq ans, a été signé en 1987. Il s'agit d'un choix stratégique : c'est en Europe de l'Est que le marché de l'automobile va connaître la plus forte croissance. Celle-ci devrait être de plus de 10 % par an entre 1995 et l'an 2000 contre 4 % en Europe occidentale et dans le reste du monde. En Pologne, on ne compte qu'une voiture pour sept habitants!»

DE MASSE • La petite Cinquecento est donc destinée à devenir aux populations des nouvelles démocraties de l'Est ce que la légendaire Topolino ou la 4 CV furent naguère aux Italiens et aux Français : le vecteur de l'automobile de masse. A ceci près que cette transition s'effectuerait beaucoup plus rapidement.

Présent depuis 1921 en Pologne, Fiat – qui, dans les années70, fut aussi le tuteur des automob iles russes Lada – a tout de même profité de la conversion de la Pologne à l'économie de marché pour acquérir en quasi-totalité (95 %, le reste étant détenu par l'Etat polonais) le capital de la nouvelle entité, réalisant ainsi la plus grosse opération de privatisation dans le pays.

Fiat Auto Poland – qui s'appuie également sur le succès du modèle 126 produit au rythme de 70 000 unités par an à Bielsko-Biala, non loin de Tychy – détient aujourd'hui 54 % du marché polonais (200 000 immatriculations par an) avec l'appoint de ses importations.

Ce pari, auquel Fiat prévoit de consacrer 840 millions de dollars d'investissements entre 1993 et 1996, n'a jamais été contesté en Italie. En France, on imagine sans mal les réactions qui auraient accompagné l'annonce par Renault de réserver à son usine de Slovénie la totalité de la production de la Twingo...

Tout avait pourtant fort mal débuté. L'été 1992, l'usine de Tychy fut paralysée près de deux mois par une grève lancée juste après le démarrage de la Cinquecento. Il fallut la médiation de l'archevêque de Katowice pour que le travail reprenne.

Ce conflit, alimenté par les inquiétudes suscitées par la politique de privatisation du gouvernement polonais, *«n'était pas dirigé contre la direction qui venait de conclure un accord salarial. Aujourd'hui, je ne vois aucun motif réel d'inquiétude»*, assure Paolo Marinsek. Le directeur de Fiat Auto Poland précise que la rémunération des 6 400 salariés de Tichy (5 millions de zlotys par mois, soit 1 500 francs) dépasse de 20 % la moyenne nationale.

Reste que le fort taux de syndicalisation (60 %) et la surenchère à laquelle se livrent les trois centrales, dont la plus virulente est Solidarité'80, scission de l'organisation fondée par Lech Walesa, risquent d'encourager une montée des coûts salariaux. *«Nous savons parfaitement qu'à terme les salaires polonais vont se rapprocher de la moyenne du reste de l'Europe. Dès le départ, cette donnée a été intégrée dans notre stratégie. Ce n'est pas la raison essentielle de notre présence ici»*, affirment les dirigeants de Fiat.

PRODUCTIVITÉ • En trois ans, le groupe italien a réussi à faire passer la productivité de dix voitures par salarié à dix-neuf. Outre le reclassement d'une partie du personnel administratif vers la production, 1 400 embauches ont eu lieu. Plus jeune qu'à l'Ouest (trente-trois ans en moyenne pour les ouvriers), la main-d'œuvre locale a aussi une formation de base plutôt élevée (80 % ont un niveau de formation au moins égal à celui du BEP français). Modérément automatisée – soixante-dix robots y sont installés – l'usine de Tychy fait largement appel aux sous-traitants locaux, dont la part devrait passer de 60 % à 72 % en 1994.

Avec un niveau de qualité équivalent à celui de ses autres usines pour des salaires quatre fois moins élevés, on comprend que le groupe italien ne soit pas mécontent de son choix polonais, même si Fiat Auto Poland ne compte pas devenir vraiment bénéficiaire avant 1995. *A contrario*, les exportations dans les pays limitrophes de l'ex-bloc soviétique (Ukraine, Russie, Républiques baltes) sont inexistantes et, contrairement aux prévisions initiales, ne présentent aucune perspective encourageante pour les années à venir.

Cela n'empêchera pas Fiat de produire dès cette année la Uno en Pologne et d'envisager la mise au point d'une remplaçante de la 126, modèle particulièrement adapté aux marchés de l'Est. En attendant de terminer la construction de la tour érigée face à l'usine de Tychy... et de sa sœur jumelle qui fait face à celle de Bielsko-Biala.

Jean-Michel Normand

Difficile redémarrage en Russie

En janvier, l'industrie automobile russe s'est mise en hibernation. Non pas tant à cause des rigueurs de l'hiver mais plutôt en raison des difficultés d'approvisionnement et du manque de débouchés. ZIL, qui fournissait, outre ses camions, les énormes limousines des dignitaires du Parti, a inauguré en novembre la semaine de quatre jours et fermé ses portes pendant deux semaines. GAZ, qui fabrique les Volga, a également opéré une pause pour résorber partiellement un stock de véhicules évalué à 146 millions de dollars et AvtoVAZ, plus connue sous la marque d'automobiles Lada, a placé en chômage économique son personnel pendant tout le mois de février.

Il y a quelques années, les constructeurs soviétiques faisaient patienter les acheteurs pendant des années. Aujourd'hui, transformés partiellement ou totalement en sociétés par actions, les mêmes sont à la recherche de clients. Privée de commandes publiques et confrontée à d'inextricables difficultés d'approvisionnement, mais aussi à l'effondrement du pouvoir d'achat, l'industrie automobile maintient tant bien que mal une production de quelque 800 000 véhicules par an, en baisse de 20 % ces deux dernières années. Selon les experts occidentaux, le marché intérieur russe ne devrait guère dépasser les 720 000 unités en l'an 2000.

Les investisseurs étrangers sont circonspects. Des transferts massifs de technologie sont indispensables et la dimension des entreprises (AvtoVAZ et ZIL comptent chacune 100 000 salariés) comme la situation générale du pays ne soulèvent guère l'enthousiasme des Occidentaux.

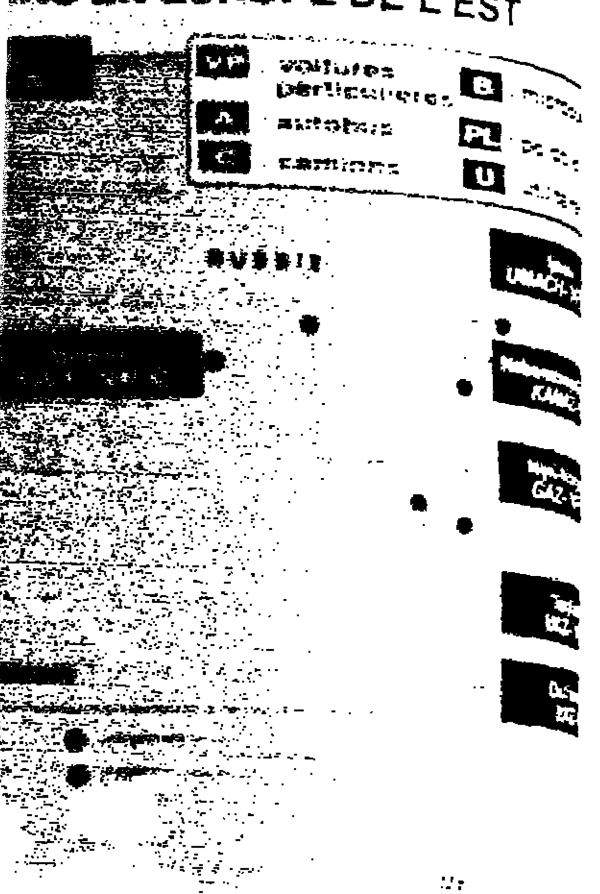
POURPARLERS • General Motors a pourtant sauté le pas. Le géant américain a entamé des pourparlers avec AvtoVAZ et engagé une étude de faisabilité pour assembler l'Opel Corsa à Togliatti, le grand centre industriel fondé en collaboration avec Fiat en 1966. La construction d'une usine d'une capacité de 300 000 véhicules par an est envisagée, mais rien n'est encore définitivement scellé.

AvtoVAZ (650 000 véhicules par an), qui est parvenue à prendre pied sur les marchés occidentaux (253 000 ventes en Europe en 1992), est de loin la mieux placée. Ses dirigeants, qui estiment à 40 % le chiffre d'affaires réalisé en devises (200 millions de dollars), souhaitent ardemment compléter la gamme actuelle, composée de la Niva, un 4 x 4 rustique, de versions dérivées d'anciens modèles Fiat, ainsi que de la Samara et la Sagona, plus récentes. Bien placée sur certains marchés, la Turquie notamment, Lada souffre en Europe de l'Ouest. En France, notamment, la marque russe, qui a racheté fin 1992 le réseau Lada-Poch, son importateur, a dégringolé : 4 457 immatriculations l'an passé, soit une baisse de 18,5 %.

A la fin des années 80, Fiat avait projeté une opération du même genre que celle envisagée par GM. Le constructeur italien, le plus ancien partenaire des Russes, rêvait même de faire sortir de terre trois unités capables de produire, au total, 900 000 voitures par an. Les hésitations du gouvernement Gorbatchev et, surtout, le naufrage économique de l'ex-URSS eurent raison de cette tentative, et Fiat renonça à AvtoVAZ pour se concentrer sur ses projets polonais.

Les Américains, eux aussi présents en Pologne, se montrent donc très prudents.

J.-M. N.



Les Français pris de vitesse

Sans que l'on puisse parler de présence massive, les constructeurs d'automobiles français ont consenti de louables efforts pour prendre pied en Europe de l'Est. Ils ont cependant été largement pris de vitesse par les Italiens, dont les liens avec cette partie du continent sont fort anciens, et par les Allemands, qui, eux aussi, ont su exploiter leur présence historique dans la région.

Renault, qui s'est fait souffler Skoda par Volkswagen, dispose d'une importante tête de pont en Slovénie et a pu récemment s'implanter en République tchèque dans le secteur des poids lourds. Présent dans l'ex-Yougoslavie depuis 1970, Renault a investi ces dernières années près de 1 milliard de francs avec son partenaire slovène pour produire la Clio à Novo-Mesto (3 500 salariés, 83 000 véhicules produits en 1992), dans un établissement contrôlé par une société mixte où le constructeur français est devenu majoritaire il y a deux ans.

POIDS LOURDS • Cette usine a des performances comparables aux centres de production de l'Hexagone, y compris en termes de qualité ; elle assure la distribution des Renault sur le marché local (10 000 véhicules par an), mais également en Europe du Sud et dans le midi de la France. Avec une capacité annuelle de 100 000 véhicules, Novo-Mesto espère pouvoir répondre plus tard le futur à la demande des nouvelles Républiques de l'ex-Yougoslavie. Lorsque les conflits auront cessé...

Dans le secteur des poids lourds, Renault-Véhicules industriels a signé en novembre 1993 un accord de *joint-venture* avec le constructeur tchèque Karosa, qui détient plus de 80 % du marché local des autocars et autobus. Dans un premier temps, RVI détiendra 34 % du capital de la nouvelle société (un investissement de 60 millions de francs) et se portera acquéreur, à terme, d'une participation de 51 %.

Cet accord prévoit la modernisation de la gamme Karosa, la conception de nouveaux modèles et la commercialisation de ces produits à travers un réseau commun dans la République tchèque, ainsi que dans les pays d'Europe centrale et en Russie. L'an passé, les ventes de RVI en Europe de l'Est ont progressé de 26 % (733 camions avaient été vendus en 1992). L'ensemble sera financé par un plan d'investissement de 200 millions de francs sur cinq ans.

COLLABORATION • Après avoir entamé en 1976 une collaboration avec le constructeur roumain Dacia, Citroën s'est désengagé en juillet 1991, après une expérience peu concluante. La firme au double chevron préfère parier sur l'essor de l'automobile en Chine (en mai 1992, une société mixte a été constituée et deux usines sont sorties de terre dans la province de Hubei : l'objectif est de construire 37 500 modèles ZX par an dès 1996 et, par la suite, de porter la capacité à 150 000 par an). Enfin, Peugeot dispose depuis 1992 d'un accord de coopération avec FSL, troisième constructeur polonais, installé à Lublin, qui produit aussi des camions et ambitionne de sortir 10 000 modèles 405 en 1996.

J.- M. N.

AUTOMOBILE A L'EST

Modernisation forcée dans l'ex-RDA

Aucun secteur n'a bénéficié d'autant d'investissements privés que l'automobile. Au détriment de l'emploi. Et les usines nouvelles pèsent encore peu dans la production allemande

FRANCFORT
de notre correspondant

ON croise encore quelques « Trabies » dans l'ex-RDA, mais plus guère. La petite voiture en plastique à la fumée bleue si caractéristique provenant de son moteur deux temps disparaît rapidement des autoroutes rénovées des nouveaux Lander. Ses clients, qui avaient attendu la livraison quinze ans en moyenne sous le régime socialiste, n'ont plus qu'à se rendre chez un des très nombreux concessionnaires pour repartir dans l'heure avec une Volkswagen Golf, une Opel Astra ou une Renault 19, les meilleurs succès...

L'unification monétaire, qui a permis d'échanger chaque mark de l'Est pour un deutschemark, a été une aubaine pour les vendeurs de voitures. Symbole de liberté et moyen d'aller visiter immédiatement l'Allemagne fédérale et l'Europe de l'Ouest, l'automobile a été, une fois le mur tombé, le premier achat des Allemands de l'Est, avec l'électroménager. Les bas de laine longuement et copieusement remplis pour s'offrir une Trabant ou une Wartburg (un peu plus grande) ont été vidés pour une voiture « importée », *moins chère et bien meilleure.*

Aubaine pour les vendeurs, désastre pour les fabricants. Car dans aucun autre secteur le retard de l'industrie socialiste n'était aussi criant. Trente ans au moins. Une Trabant, hormis sa carrosserie en plastique, ne valait techniquement guère mieux qu'une Dauphine Renault (fin des années 50). Les biens de consommation n'étaient pas la priorité du « socialisme réel ».

Rapidement la « crise de l'offre », comme disent les économistes, devint radicale. Les usines automobiles durent s'arrêter pratiquement du jour au lendemain de la réunification.

GRANDIOSES • Poussés par leur devoir patriotique, attirés par le marché local, emportés par l'enthousiasme général et inquiets de voir un japonais prendre la place, Opel et Volkswagen décident d'investir dans les nouveaux Lander. Opel (filiale plus allemande qu'européenne du groupe américain General Motors) reprend l'usine d'Eisenach, en Thuringe, qui fabriquait les Wartburg et qui appartenait avant-guerre à BMW. Volkswagen choisit celle de Mosel, au nord de Zwickau, en Saxe, d'où sortaient les Trabant.

L'« *Aufschwungost* », le redressement de l'Est, la « *tradition industrielle de la Saxe* », l'« *avenir de l'Allemagne* » : les discours d'accompagnement sont grandioses. Chacun pense à la conquête, personne n'entrevoit encore les difficultés à venir. Il s'agit d'apporter aux Allemands de l'Est l'argent et le fier savoir-faire de ceux de l'Ouest. Pensez ! Les « allemandes », les meilleures voitures du monde ! Opel investit plus de 1 milliard de marks, VW 2,5 milliards. Leur objectif est similaire : tout refaire. Le rattrapage des salaires de l'Est sur ceux de l'Ouest étant programmé, les deux constructeurs n'hésitent pas à installer les chaînes les plus compétitives possible, avec une productivité plus élevée que dans leurs usines de RFA.

> **La production automobile est remontée à 80 % de son niveau de 1989. Pourtant les usines tournent au ralenti avec un chômage partiel important.**

A Mosel, l'établissement était en train d'être modernisé pour faire passer la capacité de 145 000 voitures par an à 200 000 et pour monter des Trabant à moteur quatre temps, dont les plans avaient été achetés au même VW. Qu'importe. L'usine est cassée, reconstruite puis truffée de robots, d'automatismes et d'ordinateurs. Sa capacité maximale est fixée à 250 000 véhicules par an (des Golf), mais VW, qui voit encore plus grand, construit des surfaces supplémentaires « *pour plus tard* ». Autour de l'usine, avec le concours des autorités locales, on creuse, bétonne, trace des routes, lance des ponts et amène des voies de chemin de fer. Une zone industrielle sort de terre pour les sous-traitants qui viennent là construire des dépôts, et de petits établissements de finition afin de livrer « juste à temps » chez VW.

BMW est venu aussi dans son ancien fief emboutir quelques pièces de carrosserie envoyées ensuite à Munich. Les emplois de l'usine de Mosel sont tombés de 9 500 avant 1990 à 3 000 aujourd'hui, mais avec les sous-traitants et les effets induits, 26 000 personnes vivent de l'automobile dans la région.

RESPONSABILITÉ • A Eisenach, chez Opel, les effectifs sont revenus de 10 000 à 2 000 pour une capacité de 150 000 Astra et Corsa par an. Le groupe américain a bâti une usine ultra-moderne suivant les principes de la *lean production* (production allégée) à la japonaise. La firme se déclare très satisfaite de la qualité de la main-d'œuvre, de la productivité et d'un absentéisme inférieur à 3 %. L'ouvrier saxon, de tradition industrielle, s'est bien adapté et a su passer rapidement d'un système communiste d'obéissance à un système moderne d'implication et de prise de responsabilité. En revanche, Opel se plaint de manquer de cadres est-allemands, plus difficiles à former. Toutefois sur ses 2 000 emplois, on ne compte que trois « Wessies », venues de l'ouest. Aujourd'hui les usines tournent et Eisenach comme Mosel n'ignorent pas leur chance. Peu de régions de l'ex-RDA ont bénéficié d'un tel afflux d'investissements privés. Mais loin d'être des « *modèles pour la reconstruction de l'Est* », les deux usines automobiles font plutôt figure d'exception. La production automobile est remontée à 80 % de son niveau de 1989, ce qui représente une baisse limitée à 20 %, une performance plus qu'honorable si on la compare aux chutes de 60 % dans les mines, de 70 % dans le textile ou de 80 % dans l'électronique.

Pourtant les usines tournent au ralenti avec un chômage partiel important. L'an dernier, les ventes de VW en Europe ont reculé de 20 %, celles d'Opel de 11 %. La récession de l'économie ouest-allemande a limité certains plans d'investissement. Mercedes a dû renoncer en octobre 1992 à bâtir une usine neuve de camions près de Berlin. Le rattrapage des salaires n'a pas compté pour VW et Opel mais il a refroidi nombre de sous-traitants, qui sont allés un peu plus loin, en République tchèque ou en Pologne. Selon les calculs de l'institut DIW de Berlin, la production automobile dans les nouveaux Lander est ultra-moderne mais demeure faible : environ 2 % de la capacité de montage de l'industrie allemande.

Eric Le Boucher

Skoda à l'heure allemande

Le rachat du constructeur tchèque par Volkswagen, a entraîné un accroissement de la productivité, et aussi des salaires...

MLADA-BOLESLAV
République tchèque
de notre envoyé spécial

UN jour de 1894, un jeune libraire tchèque de Mlada-Boleslav, Vaclav Klement, acheta une bicyclette d'occasion de la firme allemande Seidel und Neumann. Cherchant des pièces de rechange pour la réparer, il s'adressa à la filiale du constructeur installée à Aussig, dans les Sudètes (aujourd'hui Usti-nad-Labem). Quelques jours après, la société lui renvoya sa commande avec ce commentaire en allemand : « *Si vous voulez nous adresser un message, veuillez le faire dans une langue compréhensible.* » Cet affront fut pour lui le prétexte pour créer une usine de bicyclettes, puis de motocyclettes ; et, en 1905, la première automobile sortait des ateliers de montage de l'usine de Mlada-Boleslav sous la marque Laurin et Klement.

C'était la première d'une longue série qui, à partir de son rachat en 1925 par le géant tchèque de la mécanique lourde, Skoda, ne portèrent plus que ce nom.

Aujourd'hui, Skoda, principal constructeur automobile de la République tchèque est, ironie de l'histoire, la dernière acquisition du groupe allemand Volkswagen ! Le premier producteur européen d'automobiles a acquis en 1991, pour 620 millions de deutschemarks, 31 % du capital de Skoda automobilova A. S., société dont l'Etat tchèque détient la majorité, mais compte se retirer d'ici à 1996. La part de Volkswagen, qui doit encore verser 390 millions de marks cette année et en 1995, atteindra alors 70 %. L'opération est l'investissement étranger le plus important dans le pays : il représente 20 % des engagements étrangers sur cinq ans.

CADENCES • Avec une production en hausse constante depuis 1991, malgré la récession européenne – elle est passée de 172 000 voitures à 219 000 –, Skoda est le seul producteur du groupe Volkswagen à gagner de l'argent et l'une des entreprises les plus dynamiques du pays. Ses ventes à l'étranger représentent 7 % des exportations tchèques, et l'entreprise est créatrice d'emplois.

Principal employeur de toute la région de Mlada-Boleslav (55 kilomètres au nord-est de Prague), avec ses dix-sept mille ouvriers, l'usine continue d'attirer nombre d'ouvriers ; mais à la direction, on ne cache pas que le plus difficile est de trouver une main-d'œuvre de qualité prête à accepter des cadences soutenues. Si les « *skodovaks* » (employés de Skoda) ont été surnommés les « *millionnaires* », en raison de leur salaire de 8 100 couronnes par mois, soit presque 2 000 couronnes de plus que la moyenne, peu de Tchèques envient leur rythme de travail. Et les salariés eux-mêmes se plaignent des conditions de travail sur les chaînes.

> **Volkswagen consacre 17 % à 18 % du budget du constructeur tchèque à moderniser le modèle lancé dans les années 80 et à préparer un modèle nouveau pour 1995.**

L'accroissement de la productivité et la modernisation des véhicules, entrepris par Volkswagen, ont en effet multiplié par deux ou trois le nombre de manipulations sur la ligne de montage des équipements. « *Depuis trois ans que je travaille sur ce poste, notre équipe a été réduite de moitié et j'ai trois fois plus d'opérations* », se plaint une jeune ouvrière de Skoda. Si le salaire a presque doublé, « *les prix ont, eux aussi, augmenté. Résultat : nos fins de mois sont toujours difficiles* », renchérit un de ses collègues, trente ans de maison, chargé des retouches de peinture. « *Et alors qu'ils nous répètent à longueur de temps d'améliorer la qualité, on ne nous laisse ni le temps ni les moyens techniques* », ajoute-t-il, dissimulant à peine ses désillusions par rapport à la « *recette allemande* ».

Les espoirs du personnel de Skoda lors du rachat par Volkswagen étaient pourtant grands. Fin 1990, les salariés et les habitants de Mlada-Boleslav avaient manifesté pour les Allemands et contre Renault. Mais un an plus tard, les mêmes descendaient de nouveau dans la rue. « *Ils espéraient sûrement gagner des salaires allemands mais travailler à la socialiste* », résume abruptement Milan Smutny, du département des relations publiques.

Pourtant, l'usine a bien changé. La crasse et le désordre ont disparu, les lignes de montage sont propres, bien éclairées et modernes, les pelouses, autour des bâtiments fraîchement repeints, sont soignées.

SOUS-TRAITANTS • L'organisation du travail a été rationalisée, permettant des gains de productivité de 10 % par an, et le processus devrait continuer. Les principaux objectifs de l'année 1994 sont de porter la qualité des Skoda Favorit au niveau d'une Golf, et de commencer à intégrer la plupart des sous-traitants à l'entreprise : il s'agit de les amener à s'installer sur le site et à participer au montage de leurs produits aux côtés des salariés « maison », dont le nombre devrait revenir à quinze mille.

Volkswagen encourage aussi la création de *joint-ventures* entre les anciens sous-traitants de Skoda et les siens. Sur les 235 fournisseurs tchèques et slovaques (contre 105 étrangers), fournissant 80 % des composants, une trentaine sont déjà des entreprises mixtes, et d'autres alliances sont en préparation.

Volkswagen consacre 17 % à 18 % du budget de Skoda à moderniser le modèle lancé dans les années 80 (une nouvelle version devrait voir le jour cette année) et à préparer un modèle nouveau pour 1995. Ses efforts ont largement contribué aux succès remportés sur les marchés étrangers. En 1993, l'entreprise a vendu plus de la moitié de sa production dans une trentaine de pays ; mais la progression sur les marchés occidentaux a marqué le pas. « *Notre problème est l'image de marque : en tant que constructeur de l'Est, nous devons faire face à un* a priori *défavorable*, constate amèrement Milan Smutny. *Nos véhicules sont aujourd'hui de qualité comparable à certains modèles occidentaux, mais nous devons être au moins 10 % à 15 % moins chers pour être crédibles. Même en étant dans le groupe Volkswagen, il faudra du temps pour que cela change. Sûrement une génération.* »

Martin Plichta

Les Roumains dans l'expectative

BUCAREST
de notre correspondant

Automobile Craiova est une entreprise convoitée par un pays qui ne compte pas moins de trois constructeurs automobiles. Créée en 1976, avec la participation de Citroën, qui s'est retiré depuis, l'ex-société Oltcit a aussi vu défiler Chrysler, General Motors et plus récemment Renault.

Mais jusqu'à présent aucun d'entre eux n'est parvenu à reprendre cette usine de Craiova, à une centaine de kilomètres de Bucarest, qui compte parmi les plus modernes des anciens pays du bloc de l'Est. Mais, avec les hésitations d'un pouvoir visiblement décidé à en tirer le meilleur parti, les équipements se déprécient, tandis que la production est passée de 96 000 voitures en 1989 à moins de 15 000 l'année dernière.

Renault a négocié deux ans sans parvenir à un accord, puis a suspendu les discussions à la fin de l'été dernier. Aujourd'hui, les Roumains poursuivent d'autres négociations avec le groupe sud-coréen Daewoo. Un protocole d'accord, signé entre les deux parties en janvier dernier, prévoit un investissement de plus de 150 millions de dollars (1) de la part du troisième constructeur automobile sud-coréen (derrière Hyundai et Kia). Les discussions achopperaient actuellement sur un des points que Renault avait soulevés, à savoir la protection du marché intérieur.

FAIBLESSE • Parallèlement, Automobile Craiova étudie un autre projet mené par un investisseur français aux côtés de Fissore, le carrossier italien, propriétaire de la célèbre marque Isotta Fraschini. Néanmoins, aucune décision n'a été prise jusqu'à présent et l'usine tourne au ralenti, sortant chaque jour de ses chaînes de production moins de 60 véhicules, inspirés de la Citroën AXL.

Pourtant, sur un marché étroit, où moins de 60 000 véhicules ont été immatriculés en 1993, toutes les demandes des consommateurs ne sont pas satisfaites. Le parc roumain est d'ailleurs l'un des moins denses d'Europe, deux fois moins fourni qu'en Bulgarie et trente fois moins qu'en France.

S'ajoutant à la crise économique et au faible pouvoir d'achat des Roumains (le salaire brut moyen est inférieur à 80 dollars), la faiblesse de l'industrie locale handicape elle aussi le secteur automobile. Les spécialistes estiment généralement que la restructuration des industries du verre, du caoutchouc ou des métaux nécessaires à la production automobile coûterait près de 1 milliard de dollars.

Outre Automobile Craiova, qui pourrait sortir jusqu'à 130 000 voitures par an, la Roumanie produit chaque année environ 10 000 véhicules tout terrain de marque Aro, dont la moitié pour l'exportation. Mais le gros point noir est Dacia. Cette entreprise cumule les handicaps.

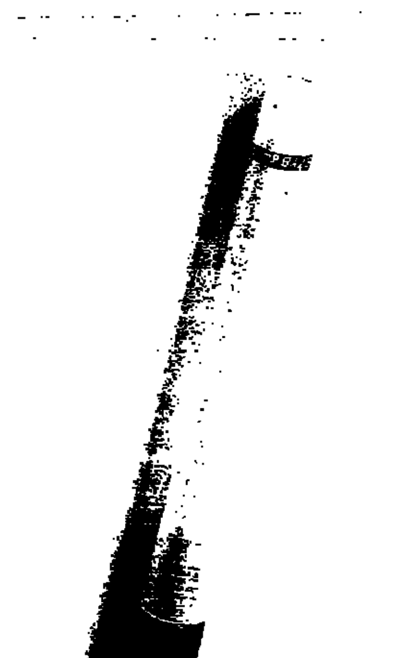
PRIVATISATIONS • Avec plus de 14 000 salariés (contre 4 000 à Oltcit), Dacia essaie tant bien que mal d'écouler un produit techniquement dépassé, construit à partir de la licence de la Renault 12, achetée à la fin des années 60, et dont pratiquement tous les éléments sont fabriqués sur place.

Signe de ces difficultés, la production de Dacia, qui atteignait environ 90 000 voitures en 1989, a été plus que divisée par trois depuis.

Il revient maintenant aux autorités roumaines de ne pas rater le coche des privatisations dans ce secteur où, comme ailleurs, elles ont souvent tendance à surestimer la valeur de leur entreprise. Si le cas Dacia paraît aujourd'hui désespéré, Oltcit et Aro intéressent les investisseurs étrangers, à condition qu'on leur donne l'occasion de développer leurs projets.

Christophe Chatelot

(1) Un dollar vaut environ 5,85 francs.

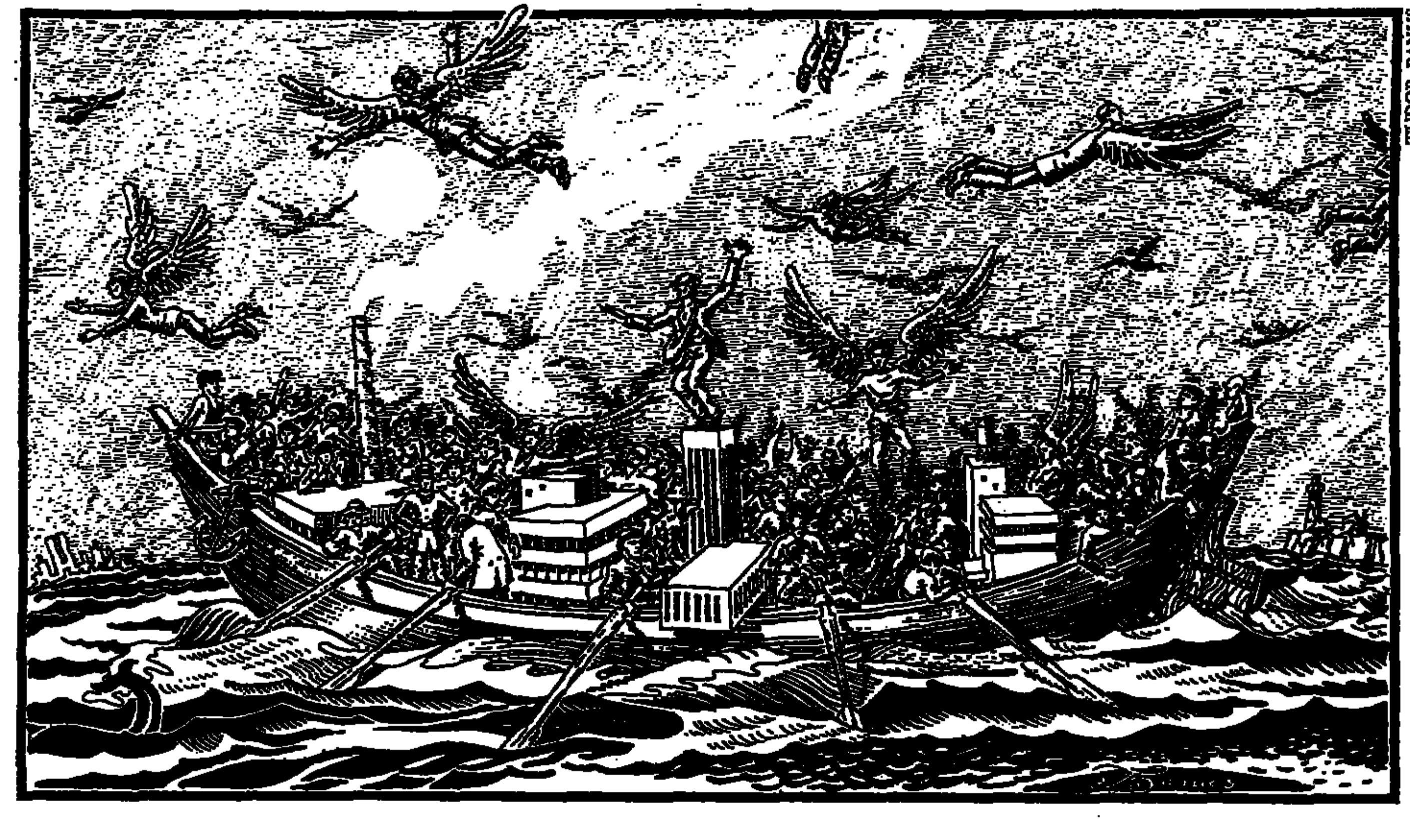




LES SUBVENTIONS EUROPÉENNES

L'Irlande fait bon usage du pactole

Suite de la page I



TUDOR BANUS

Chaque année, environ 25 000 habitants de la République quittent leur pays natal pour se rendre notamment en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada. Dans certaines promotions, c'est parfois la moitié des diplômés qui choisissent cette solution. Cette fuite des cerveaux représente un gaspillage humain et financier considérable.

Aucune politique spécifique n'a pourtant été mise en place pour enrayer un exode que les autorités irlandaises considèrent comme inévitable, voire comme... une aubaine : sans cette «soupape» de l'émigration, la situation de l'emploi deviendrait désespérée. On l'a vu en 1993, lorsque la récession qui a sévi en Grande-Bretagne a brutalement interrompu les départs et accéléré les retours – notamment parce que la couverture sociale est plus avantageuse en Eire qu'en Angleterre.

DETTE • «Heureusement» donc, cette expatriation de la main-d'œuvre a repris à la fin de l'année dernière, grâce au retour de la croissance en Grande-Bretagne. A Dublin, certains économistes font des calculs savants (mais aléatoires) sur l'incidence de la baisse du taux de natalité, d'où il ressort qu'un fort volant d'émigration pourrait ne plus être nécessaire à partir de la prochaine décennie.

Pendant vingt ans, d'autre part, de 1970 à 1990, le gouvernement de Dublin s'est lancé dans une politique de création d'emplois industriels en essayant d'attirer les multinationales, notamment américaines et japonaises, par des subventions et des incitations fiscales sans égal en Europe. Devenue championne européenne des «délocalisations» industrielles, l'Irlande s'est convertie en une sorte de base de réexportation. Un pari profitable à court terme. Car si ce processus s'est traduit par une balance commerciale fortement excédentaire, le tissu économique du pays n'a guère profité de cette période de croissance : le secteur agricole a été négligé, la dette et le déficit budgétaire ont grimpé en flèche. Cette politique de subventions a probablement atteint un plafond. Les contraintes budgétaires restreignent l'octroi de primes à l'emploi, et l'efficacité de telles mesures est limitée par la conjoncture économique : les multinationales sont réputées avoir créé 12 000 emplois en 1993, tout en en supprimant un nombre identique...

> **Le pays s'est reconverti en une sorte de base de réexportation.**

La croissance s'est en effet accompagnée d'une recrudescence du chômage, celui-ci ayant été multiplié par trois de 1986 à 1992, pour atteindre environ 300 000 personnes. Le succès du centre financier «off-shore» de Dublin pousse cependant le gouvernement à persister dans cette direction : toutes proportions gardées, il s'agit de créer une sorte de «mini-City» dans la capitale irlandaise.

Grâce au maintien de la solidarité communautaire, l'Irlande dispose de garanties budgétaires pour les années à venir. Le Plan national de développement (1994-1999) est doté de 17,5 milliards de livres, dont 7,5 milliards sont fournis par l'Etat, 3 milliards par le secteur privé et plus de 7 milliards par la Communauté européenne. S'agissant des grands équilibres financiers, l'Irlande a plutôt mérité la sollicitude financière dont elle bénéficie : le déficit budgétaire a été réduit, la dette extérieure a été allégée, et les réserves en devises ont été reconstituées. La dévaluation de 10 % de la punt, début janvier 1993, à défaut d'encourager les industriels à investir, a donné un coup de fouet aux exportations. Celles-ci se sont tassées en raison de la récession continentale, mais les perspectives de croissance dans ce domaine sont de nouveau prometteuses. Le vrai défi, économique et politique, qui attend le gouvernement du premier ministre Albert Reynolds est celui des effets conjugués de la réforme de la politique agricole commune (PAC) et des accords du GATT. Si, d'une manière générale, un pays comme l'Irlande, qui exporte 70 % de sa production, ne peut que profiter d'une croissance du commerce mondial, il n'en est pas de même de l'agriculture. Or celle-ci représente plus de 9 % du PNB et emploie 14 % de la population active (plus du double de la moyenne communautaire), ce pourcentage grimpant à plus de 18 % si l'on tient compte de l'industrie agro-alimentaire.

> **Le vrai défi : les effets conjugués de la réforme de la PAC et des accords du GATT.**

LOBBY • Bien que le revenu des agriculteurs se soit globalement maintenu ces dernières années, c'est un secteur potentiellement menacé par le déclin démographique : 15 % seulement des fermiers irlandais ont moins de trente-cinq ans et 45 % ont plus de cinquante-cinq ans. Le lobby agricole s'est donc montré particulièrement virulent l'année dernière, à l'approche de la date butoir du 15 décembre, et les organisations syndicales agricoles ont poussé des hauts cris devant ce qu'elles estiment être une baisse programmée de 21 % des revenus agricoles dans les prochaines années, en raison de réductions drastiques du volume des exportations subventionnées.

En un sens, la «révolution» provoquée par le GATT est la bienvenue : *«L'agriculture irlandaise est dans le cocon de la PAC depuis vingt ans*, estime un diplomate européen, *la notion élémentaire de «marché» était complètement perdue de vue. Or les aides communautaires massives reçues par l'Irlande servaient à faire perdurer le système. Le GATT donne l'occasion aux Irlandais d'opérer des révisions certes déchirantes mais salutaires.»*

Le premier ministre irlandais bénéficie aujourd'hui d'une situation politique relativement stable qui lui permet d'engager des réformes indispensables. Avec l'aide financière de l'Union européenne, et à condition que celle-ci soit investie dans l'économie nationale, l'Irlande a les moyens de combler ses retards. L'OCDE prévoit que la croissance va repartir cette année, pour dépasser 3 %, après 2 % environ en 1993. Comparé à la situation de la plupart des pays européens, l'avenir de l'Irlande, en dépit de la «malédiction» du chômage, apparaît plutôt prometteur.

L. Z.

UN ENTRETIEN AVEC LE VICE-PREMIER MINISTRE

«Nous sommes des Européens très convaincus»

Dick Spring, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, est le dirigeant du Labour Party (l'aile gauche de la coalition au pouvoir à Dublin). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il évoque la place de son pays en Europe.

«L'Irlande va profiter de l'accord sur le GATT en matière d'exportations, mais perdre sur le plan agricole, avec la réduction des subventions. Etes-vous malgré tout satisfait?

– Nous avons en effet une économie très tournée vers l'exportation, mais notre agriculture est aussi bien protégée par les engagements pris lors des dernières rencontres communautaires. S'il y a un déséquilibre de la politique agricole commune dans le cadre du GATT, c'est au conseil européen qu'il appartient de revoir la question des compensations. De toute façon, il faudra attendre plusieurs années pour voir dans quelle mesure la réforme de la PAC est compatible avec les réglementations du GATT.

– L'Irlande a toujours réussi à obtenir des fonds structurels importants, mais ne s'agit-il pas de victoires à court terme, dans la mesure où vous avez une économie de plus en plus assistée?

– On peut voir les choses différemment... Ce que nous essayons de faire au sein de la Communauté, c'est d'obtenir une sorte de correspondance des situations économiques. Nous sommes entrés dans la CEE avec un niveau de vie qui représentait environ 66 % de la moyenne communautaire. Nous sommes aujourd'hui à 70 %, donc nous faisons des progrès. Il est clair qu'il serait pour nous sans intérêt de faire partie d'une Communauté qui ne serve les intérêts que des pays les plus riches. Une grande partie des fonds structurels vont au développement de nos infrastructures et aussi à l'éducation, ce qui nous permet d'accroître notre compétitivité et d'avoir une économie de plus en plus compatible avec celle de nos partenaires.

– Un jour, la Communauté pourrait décider que certains pays d'Europe de l'Est ont davantage besoin des financements communautaires que l'Irlande ...

– C'est une question d'équilibre. Nous sommes très conscients que le développement des pays d'Europe de l'Est va devenir un facteur déterminant pour l'ensemble de la sécurité et de la stabilité de toute l'Europe. Mais il y a des avantages et des inconvénients à cette nouvelle situation : si notre assistance financière est réduite, nous aurons, dans le même temps, accès à de nouveaux marchés.

– Les Irlandais sont considérés comme de «bons Européens», mais cela ne vous empêche pas d'acheter vos avions à Boeing, au lieu d'Airbus, et d'équiper votre police avec des motos japonaises... Seriez-vous des Européens hyperpragmatiques?

– Nous sommes des Européens très convaincus. Nous voulons nous fournir autant que possible en Europe et, d'autre part, s'agissant de nos produits, il existe des occasions très importantes, que nous n'avons pas encore développées, sur les marchés français, italien et allemand. Bien qu'une grande partie de nos industries traditionnelles aient souffert lorsque nous avons rejoint la CEE, nous voulons jouer notre rôle dans le développement de l'Europe. Bien que les critères de Maastricht imposent de fortes contraintes à notre économie, l'ironie veut que nous soyons aujourd'hui plus près d'avoir atteint ces critères que beaucoup de pays qui en sont de farouches partisans. Vous verrez : les Irlandais continueront à être de bons et solides Européens. C'est notre intérêt à tous – surtout lorsque nous constatons l'instabilité de la Russie, – que l'Europe continue à se développer, avec des petites nations qui continuent à exercer leur influence, comme nous l'avons fait depuis 1973...»

Propos recueillis par
Laurent Zecchini

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi, Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon, Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

OPINIONS

LETTRE DE FRANCFORT

Mille deux cents ans



par Eric Le Boucher

FRANCFORT, ville de l'argent. Des banques, de la Bundesbank. Ville de Rothschild, juive, protestante, cosmopolite. Ville de Goethe et de la culture universelle. Ville du commerce et de la démocratie. Francfort a mille deux cents ans.

Les anniversaires – celui-ci fut fêté le mardi 22 février en présence de François Mitterrand, citoyen d'honneur de la ville depuis 1986, et du président de République fédérale, Richard von Weizsacker – offrent la plaisante occasion de flâner dans les livres d'histoire. Celle de Francfort est riche et contradictoire comme celle de l'Allemagne entière. Mais capitale financière du pays – sa capitale secrète, dit-on pour cette raison –, Francfort permet de s'instruire particulièrement sur la place dans la société allemande, de l'économie, de la finance, de l'argent.

La légende attribue la naissance de la ville à Charlemagne, empereur romain-germanique. Poursuivi par les Saxons, il ne peut franchir le Main, lorsqu'une biche traverse, lui désignant un gué. L'endroit est, en fait, un lieu de passage nord-sud depuis l'âge de Bronze. Passent là l'ambre qui descend de la Baltique et les tissus et poteries qui remontent de Méditerranée. Mais la ville, malgré sa présence sur le *limes* de Domitien et la construction d'un castrum romain, ne sera fondée vraiment que par Charlemagne, qui y a fait bâtir un palais et y installe une foire. Le nom de Franconofurd (gué des Francs) apparaît en 794 sur une invitation du futur empereur à y rassembler un synode. Francfort n'est pas Aix-la-Chapelle, ni sa toute voisine Maastricht, mais le destin européen la frappe d'origine. La cathédrale, Dom, sera le lieu du couronnement de trente-six rois et de dix empereurs romains-germaniques dont le dernier, François II, en 1792.

La ville prospère. M. Mitterrand a rappelé que François Ier la décrivait comme *« la plus importante foire du monde, ou presque »*. Pour régler les transferts internationaux de marchandises, un premier bureau de change s'était ouvert en 1402. Martin Luther dénonce cette cité *« gouffre d'or et d'argent »*, mais le protestantisme s'en accommodera bientôt : l'argent n'est pas haïssable, en avoir n'est un péché ni contre Dieu ni contre les hommes, à condition d'être honnête et sans arrogance.

Les banques juives et protestantes s'illustrent. Au XVIIIe siècle, Meyer Amschel Rothschild, petit changeur, crée sa propre maison. Il obtient la charge de gestion de la fortune de l'électeur de Hesse, puis ses cinq fils investissent toute l'Europe. La ville fonde une Bourse en 1605. Elle participera à l'essor allemand au XIXe siècle mais en privilégiant les industries de pointe – la chimie – et les services.

Les nécessités du commerce vont de pair avec une relative tolérance. La communauté juive est contrainte de vivre dans un ghetto jusqu'au XIXe siècle. Les métiers qu'elle peut exercer sont strictement limités et elle fait l'objet de brimades incessantes. Mais elle est acceptée. Francfort est une ville refuge pour les minorités religieuses aux XVIe et XVIIe siècles. Elle accueille le plus gros contingent des Huguenots fuyant la France, et dans certains villages alentour on parlera français jusqu'au siècle dernier.

Aujourd'hui, la mairie, dirigée par une coalition sociale-démocrate et écologiste, développe une politique d'intégration des minorités turques confiée à Daniel Cohn-Bendit.

« Francfort, lieu où le verbe est libre, explique son maire actuel, Andreas von Schoeler, *un lieu de discussion critique, un lieu d'insubordination. »* En 1848, sous l'influence de la révolution venue de France, une Assemblée nationale allemande se réunit dans la « Paulskirche ». Cette première unité du pays, démocratique, sera rapidement défaite par les Princes.

L'HISTOIRE bifurque à ce moment-là et se détourne de Francfort. Bismark organise, sous l'hégémonie de la Prusse, la deuxième unification par le « Zollverein », l'union douanière. L'économie, plus que la guerre, reste le ciment allemand. Opulente, Francfort invente le mécénat, et la bourgeoisie bâtit des musées. Mais la fondation du Reich allemand lui fait perdre sa prédominance financière au profit de Berlin. Elle ne la retrouvera qu'en 1945... avec le retour de la démocratie. La ville n'obtient pas la capitale qui ira à Bonn, mais elle reprend sa première place financière et hérite de la Bank deutscher Länder, future Bundesbank. Aujourd'hui, les tours vitrées des banques et la pointue « Messeturm » (tour de la foire), caractérisent son paysage autant que les pierres rouges du Dom.

« Aucune autre ville n'est porteuse d'autant de symboles », rappellera le président von Weizsacker. Sa vocation de lieu de passage des marchandises la conduit à la liberté, à la démocratie, à la tolérance, à la culture. La banque et le commerce francfortais sont pacifiques et européens, ouverts et libéraux. M. von Weizsacker ne cachera pas que Francfort a organisé d'immondes pogroms et été, elle aussi, nazie.

Les Francfortais sont allemands et ils souffrent comme les autres des démons du pays. Mais ces moments de barbarie y compris, la ville, dont le visage ancien a disparu sous les bombes alliées en 1944, dessine l'idéologie allemande bourgeoise : la primauté de l'économie, le commerce, le refus du centralisme, le sens civique, le sérieux touchant l'ennuyeux. Son maire actuel résume : *« Francfort est étrangère à tout dogmatisme. Francfort est une ville de l'argent, mais pas une ville d'argent. Francfort est une ville de l'esprit, mais pas une ville du bel esprit. »*

La politique se fait ici à la Corbeille, Francfort va en Bourse comme Paris prend la Bastille. Vivre ici est comme vivre aux antipodes idéologiques de la France.

Des suggestions pour l'emploi

Comment la fiscalité peut réduire le chômage

Remplacer les charges sociales qui pèsent sur les salaires par davantage d'impôts sur les bénéfices pourrait encourager la création d'emplois et augmenter l'assiette fiscale. En outre, pour un même bénéfice, l'impôt pourrait être allégé pour les entreprises qui emploient un plus grand nombre de salariés.

par PETER FLEISCHER (*)



PLUS de 40 % de toutes les dépenses faites en France ou dans les pays voisins sont des dépenses de l'Etat ou des organismes plus ou moins publics. Les revenus nécessaires pour les financer sont levés principalement sous forme d'impôts et de charges sociales. Les choix entre les différentes formes de collecte des fonds publics ainsi que les choix concernant leurs utilisations dépendent de décisions publiques. Ces choix ne sont pas du tout neutres par rapport à l'emploi. Compte tenu de l'ampleur du chômage, généralisé en Europe, il faut voir si l'aspect « emploi » a été suffisamment pris en compte dans ces choix politiques.

L'emploi se crée en premier lieu dans les entreprises. Leurs décisions sur la création ou la suppression d'emplois se fondent sur des calculs de rentabilité. Dans ces calculs se retrouvent, entre autres, les conséquences des choix politiques sur la collecte et l'utilisation des fonds publics.

Comme on peut le constater, ce sont de plus en plus les mesures qui suppriment des emplois qui s'avèrent les plus avantageuses. Les investissements dans de nouvelles ou meilleures technologies ou dans de nouvelles formes d'organisation (synergie) l'emportent même si des coûts importants de restructuration sont à payer au passage, par exemple pour un plan social, une fermeture d'usine ou un transfert de production.

Travail humain

Comment y arrive-t-on ? Les calculs de rentabilité comparent les coûts des différentes alternatives envisageables. Comme une entreprise doit rechercher le meilleur résultat après impôt, les conséquences fiscales sont nécessairement à prendre en compte.

Dans ces calculs, le coût du travail humain apparaît sous divers chapitres : frais de salaires, charges sociales, frais pour le lieu de travail, charges libérales, taxes, coûts administratifs y afférents, etc. Même la participation en fait partie ; pour le calcul de rentabilité, elle est un coût comme tout autre.

On analyse les coûts d'un peu plus près, quelques constatations s'imposent :

1. Les charges sociales, les coûts découlant des obligations sociales légales, la taxe professionnelle, la participation et beaucoup d'autres alourdissent directement ou indirectement le coût des collaborateurs ; elles représentent un surcoût de plus de 45 %. Comme le chômage entraîne une augmentation des besoins financiers de l'Etat, ces surcharges ont plutôt tendance à augmenter et à dégrader la situation encore plus.

2. En revanche, les surcharges publiques pèsent peu sur les investissements en équipements. Au contraire, nombreux sont les avantages qui peuvent être obtenus pour les investissements. Et les charges de restructuration qui en découlent sont déductibles du résultat imposable ; ils sont donc en partie financés par l'Etat.

3. Toutes les mesures sociales imposées aux entreprises par la loi entraînent des charges qui alourdissent nécessairement un calcul de rentabilité au détriment de l'emploi. Elles sont donc bénéfiques pour ceux qui en profitent, mais elles contribuent à ce que le nombre des bénéficiaires baisse.

4. La prépondérance des investissements en capital implique que le recours à encore plus de matières premières et à la consommation croissante d'énergie. Nombreux sont les problèmes d'environnement qui en résultent et qui n'ont pas trouvé de solutions durables.

Dans les calculs de rentabilité des entreprises, ces conséquences se traduisent encore peu en coûts bien qu'elles soient onéreuses pour la société. A ces aspects pourraient s'en rajouter d'autres. Ils démontrent que le coût de l'homme par rapport à l'investissement dans les calculs de rentabilité n'est pas uniquement le résultat de la loi du marché, mais qu'il reflète des choix délibérés de la société. Ne faut-il pas les revoir ? Au moins trois problèmes planétaires montrent la nécessité d'une révision : le chômage, les dangers pour l'environnement et la surconsommation en ressources naturelles non renouvelables.

Tout effort des entreprises et des pouvoirs publics vise aujourd'hui à l'amélioration de la compétitivité des entreprises dans le cadre de règles qui encouragent la suppression d'emplois. L'absurdité de cette démarche est encore plus éclatante dans les pays en voie de développement. Bien sûr, l'économie gardera pour objectif de diminuer la charge de travail humain ; mais cet objectif ne peut pas être atteint si le nombre des personnes sans-emploi augmente dans de trop grandes proportions : leur revenu étant insuffisant pour elles-mêmes, il l'est aussi par conséquent pour le bon fonctionnement du marché. Il est évident que la création de nouvelles inégalités sociales criantes ne représente pas seulement une injustice, mais en même temps une bombe à retardement pour le système.

Il faudra donc modifier plus profondément l'utilisation des fonds publics et la structure des impôts et charges liés aux salaires pour améliorer la relation entre investissements et emplois au niveau macroéconomique, sans dégrader encore davantage les finances publiques. Poussant ce raisonnement à l'extrême, toutes les charges sociales supportées par les sociétés pourraient être remplacées par un impôt sur les bénéfices des mêmes sociétés sans que leurs résultats nets ou les recettes publiques changent. Mais l'impact sur les décisions des sociétés en termes d'emploi serait très fort.

Un exemple : les comptes des sociétés non financières françaises montraient en 1991 la structure suivante (en milliards de francs, source INSEE) :

Production : 7 465
Salaires : 1 619
Charges sociales : 758
Autres coûts : 4 362
Résultat avant impôts : 726
Impôts : 122
Résultat disponible : 604

Si l'on avait financé tous les coûts annexes aux salaires par l'impôt sur le résultat sans toucher aux résultats disponibles des sociétés, on aurait obtenu :

Production : 7 465
Salaires : 1 619
Charges sociales : 0
Autres coûts : 4 362
Résultat avant impôts : 1 484
Impôts : 880
Résultat disponible : 604

Dans ce cas, le coût par personne pour l'entreprise aurait été de 32 % inférieur par rapport à la situation actuelle avec toutes les conséquences pour l'emploi que cela peut comporter. Bien sûr, cet exemple doit seulement illustrer l'approche.

Stimuler

Dans ce contexte, une formule supplémentaire pourrait être envisagée qui permettrait de stimuler encore plus l'emploi. Il s'agit d'une modulation des taux de l'impôt sur les sociétés en fonction des bénéfices imposables par personne employée. Plus le profit par personne employée monte, plus élevé serait le taux d'impôt. L'entreprise qui réalise avec plus de personnes le même résultat avant impôt paierait moins d'impôt et pourrait donc obtenir une meilleure rentabilité après impôt qu'une autre entreprise avec le même résultat avant impôt mais avec moins de personnes employées.

Chaque personne employée en plus coûterait son salaire, moins l'impôt économisé grâce au fait qu'elle induit une minoration du taux d'impôt. Cette formule permettrait d'orienter le marché à la fois vers l'efficacité et vers l'emploi. Comme une réduction des charges sociales augmenterait l'assiette imposable, le volume de l'impôt sur les sociétés serait nécessairement plus important qu'aujourd'hui.

Les mesures suggérées ici pourraient permettre de redistribuer les cartes d'une manière importante entre les acteurs économiques à tous les niveaux. Beaucoup de discussions seront encore nécessaires avant une mise en œuvre, partielle ou totale, lente ou rapide. Mais la direction est claire : le remplacement des charges pesant sur le coût de chaque personne employée, par une fiscalité du profit par personne permettrait à l'économie de marché de mieux canaliser l'utilisation de toutes les ressources disponibles : ceci dans le contexte d'une révision générale des règles régissant l'investissement et l'emploi.

(*) Directeur administratif et financier de Henkel France.



C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • La production industrielle

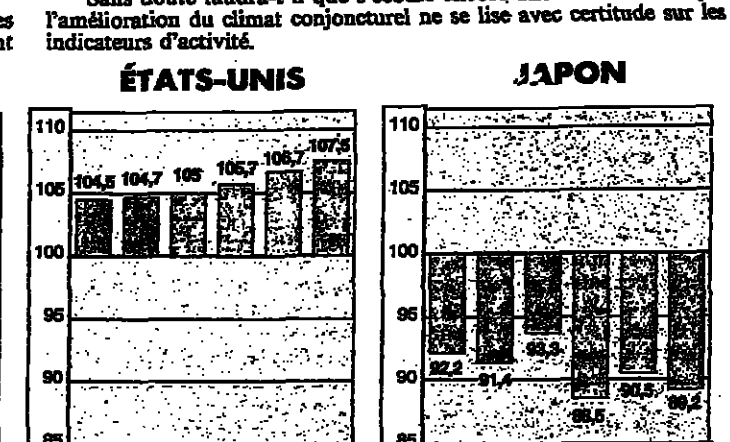
Frémissements timides

SI les enquêtes auprès des ménages et des entreprises confirment l'amélioration du climat conjoncturel en Europe depuis plusieurs mois, l'activité industrielle n'en témoigne encore que chichement.

Dans la plupart des pays du continent, la demande frémit. Les ménages consacrent une proportion plus importante de leurs revenus à leurs dépenses et paraissent généralement plus confiants en l'avenir qu'au cours de l'année passée. Bien qu'encore hésitantes, les ventes d'automobiles se ressaisissent globalement. De même, dans le logement, l'activité se redresse-t-elle lentement. Les indicateurs français publiés la semaine dernière en témoignent d'ailleurs assez clairement. Malgré ce léger mieux, les productions industrielles tardent à se rétablir. Après un sursaut, commun à la plupart des pays d'Europe, durant l'été 1993, les indices stagnent le plus souvent, plutôt que de décrire une réelle hausse.

Les mouvements sectoriels, qui, généralement, servent de repères pour anticiper les mouvements d'ensemble de la production, ne sont guère parlants ces derniers mois. La production de biens intermédiaires, dont les retournements cycliques précèdent souvent les autres secteurs, ne décrit pas d'inflexion convaincante. Celle des biens de consommation, dont on aurait pu penser qu'elle s'ajuste sans délai au raffermissement des achats des particuliers, est encore trop chahutée pour qu'on puisse y déceler un signal de reprise effective. La production de biens d'équipement professionnel, victime de la persistance de médiocres perspectives d'investissements, tarde à se stabiliser.

Sans doute faudra-t-il que s'écoule encore une saison avant que l'amélioration du climat conjoncturel ne se lise avec certitude sur les indicateurs d'activité.



Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1990. Sources nationales.

RÉGION • L'Afrique subsaharienne

Après la dévaluation

LA dévaluation du franc CFA a été, au début de 1994, l'événement économique majeur intervenu en Afrique subsaharienne. Un mois après la décision de Dakar, la polémique fait toujours rage entre partisans et opposants de cette dévaluation qui a mis un terme à un record de stabilité monétaire, au moins au XXe siècle.

Il faut bien reconnaître, avec les tenants de la dévaluation, qu'à la fin de 1993 la situation des pays de la zone franc était bien peu enviable : huit années de récession, accompagnée d'une diminution du revenu *per capita* de 40 % entre 1986 et 1992. Alors que le franc français ne cessait de s'apprécier, le franc CFA se surévaluait, gagnant 39 % entre 1985 et 1992 (en termes de taux de change réel).

Mais pour la Banque mondiale, les facteurs monétaires ne seraient responsables que de 40 % de la chute des revenus africains à partir de 1985. Les autres facteurs, outre la baisse des prix des matières premières (dont l'impact est variable), sont liés à l'incapacité des différents gouvernements des pays de la zone d'ajuster leurs politiques, surtout budgétaires. Il est vrai que la Banque et le Fonds n'ont eu aucun « bon élève » dans la zone franc (le Bénin et le Burkina-Faso étant les moins mauvais), et que les politiques d'ajustement ont été des échecs.

En réalité, la zone franc souffrait de deux problèmes : le premier découlait du fait qu'elle n'était que monétaire et fort peu économique ou commerciale, perméable, de plus, à ses voisins anglophones qui en étaient devenus des membres « honoraires ». Mais, de manière plus profonde, ce sont les conceptions du développement « à la française » qui se trouvent remises en cause. Celles-ci ont marqué les politiques mises en place – avec un certain bonheur – dans les années 70 : elle sont à l'origine de secteurs publics importants, d'une fonction publique pléthorique et d'une dépendance envers quelques produits d'exportation.

Elles ont aussi donné – et il faut le rappeler – des infrastructures de qualité et, en général, des conditions sociales moins inégales que dans la plupart des autres pays du tiers-monde. Félix Houphouët-Boigny et la Côte-d'Ivoire en furent le symbole : il y eut, certes, le coûteux programme sucrier ivoirien, la croissance excessive du secteur public et le relatif échec de l'industrialisation. Mais il y eut en même temps un réseau routier remarquable ainsi que le maintien (contre toute logique économique, au moins au sens où on l'entend à Washington) du prix du cacao au planteur à 400 francs CFA le kilogramme, ce qui permit de diffuser la richesse dans les campagnes et de limiter l'exode rural.

Ce type de politique ne pouvait se perpétuer que dans un environnement de croissance économique interne. Or, au contraire, c'est à la paralysie économique que l'on a peu à peu assisté, alors qu'il n'existait aucun relais possible de la part des exportations. Le modèle « francophone » s'enfonçait dans la récession alors qu'en Asie prospérait un modèle d'économies extraverties s'appuyant sur des mains-d'œuvre exploitées et des monnaies sous-évaluées. C'est dans cette direction que les institutions de Bretton Woods essaient maintenant de tirer la zone franc.

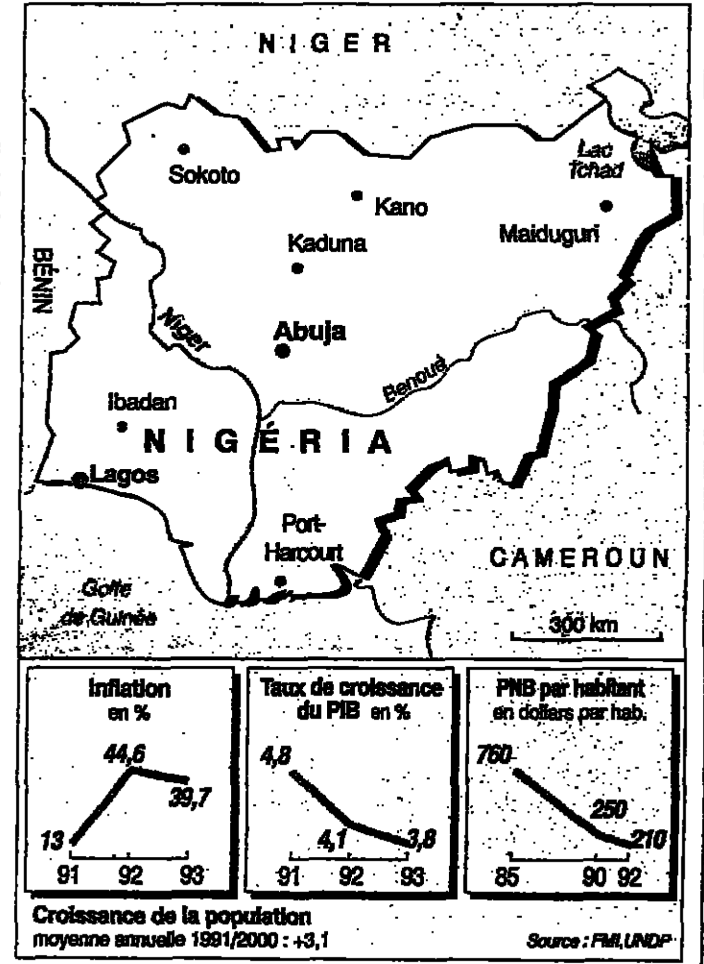
Car ce sont désormais le FMI et la Banque mondiale qui ont la haute main sur les orientations économiques. Le rôle de la France est devenu secondaire, malgré son apport financier. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la gestion de l'après-dévaluation. Alors que la Banque mondiale chiffrait les besoins de financement de la zone franc pour 1994 à 10,7 milliards de dollars, chaque pays devait s'engager dans la négociation de programmes d'accompagnement avec le FMI, programmes conditionnant l'octroi de prêts nouveaux.

A la mi-février, six pays de la zone franc sur quatorze s'étaient exécutés (en un temps record) : le Bénin, la Côte-d'Ivoire, la Guinée-Equatoriale, le Mali, le Niger et le Sénégal. Par contre, du fait de leurs difficultés politiques intérieures, le Congo et le Cameroun n'avaient pratiquement pas avancé. Pour un pays comme la Côte-d'Ivoire, le plan d'ajustement porte sur la période janvier 1994-décembre 1996. Il prévoit un retour à une croissance de 6 % pour les années 1995 et 1996. Par un maintien de la pression fiscale, le déficit public devrait disparaître peu à peu. L'inflation en 1994 serait de 36 %.

Ce chiffre fait beaucoup de sceptiques. C'est en effet sur le plan des prix et des salaires que va se jouer la réussite ou l'échec de la dévaluation. La valse des étiquettes a commencé, tant pour les biens importés (50 % pour le riz au Mali, 55 % à 60 % pour une automobile en Côte-d'Ivoire) que pour les produits locaux. Les hausses des rémunérations prévues sont, dans la logique du plan d'ajustement, beaucoup plus limitées : 10 % pour les salaires au Mali, 5 % à 15 % pour la fonction publique ivoirienne en mars, 20 % de hausse du prix au planteur de cacao.

Mais la marge de manœuvre est faible pour des pays où la pauvreté urbaine s'est considérablement développée (d'après la Banque mondiale, la pauvreté touchait 60 % de la population ivoirienne en 1992, pour 30 % en 1985). Les émeutes qui ont suivi l'annonce de la dévaluation à Dakar ont montré l'ampleur des difficultés à venir. Les gouvernements devront contenir la hausse des prix, notamment des denrées de base, en lâchant le moins possible sur le plan salarial. L'attribution rapide de nouveaux financements extérieurs et la remise d'une partie de la dette sont essentielles pour aider ces pays à « tenir » jusqu'à la reprise, prévue en 1995, d'une croissance tirée par les exportations.

Philippe Chalmin
Conseiller économique de la SFAC



PAYS • Le Nigéria

Volte-face

ALORS que le franc CFA était dévalué, la monnaie voisine – la naira nigériane – faisait l'objet d'une manœuvre à peu près inverse de la part du gouvernement du général Abacha. La politique suivie par les autorités de Lagos se trouve en effet désormais aux antipodes de celle de ses voisins francophones et de ce que souhaitent les institutions de Bretton Woods.

Au lieu de poursuivre dans la voie de la dérégulation et de la libéralisation de l'économie, les généraux nigérians ont préféré revenir à un système de change contrôlé et d'économie dirigée. Toutes les transactions de change se trouvent donc soumises à un taux de 22 nairas pour 1 dollar (contre un taux antérieur au marché noir qui pouvait atteindre 48 nairas pour 12 dollar). C'est à ce taux que devront être revendues les devises obtenues à l'exportation, qui feront ensuite l'objet d'attribution aux « importateurs/derniers utilisateurs ».

Un tel système, qui ressemble en fait à celui des licences d'importation, est la porte ouverte à toutes les corruptions et surtout à la contrebande que la dévaluation du CFA devrait faciliter encore. Le Nigéria risque en effet de fonctionner comme une gigantesque pompe aspirante pour les pays de la zone franc : grâce à ses exportations de carburants en contrebande (estimées à 100 000 barils/jour en 1993), le Nigéria risque de drainer un peu plus les produits de ses voisins et d' « assécher » même leurs marchés, au moment où les consommateurs se révéleront incapables de suivre les hausses de prix en franc CFA. Les divergences entre les mesures monétaires prises, presque au même instant, à Dakar et à Lagos n'ont jamais été aussi patentes et les risques de déstabilisation économique, qui en découlent, sont considérables.

Pour le reste, le budget nigérian présenté début janvier ne paraît guère réaliste. Sagement, le gouvernement y table sur un prix moyen du baril de pétrole de 14 dollars, et donc sur des rentrées pétrolières inférieures de 35 % à celles de 1993. Néanmoins, les recettes publiques augmenteraient de 50 %, ce qui permettrait au Nigéria de commencer à honorer en partie les arriérés d'une dette extérieure de 33 milliards de dollars. La réalisation de ce petit miracle comptable paraît bien difficile, et pour l'instant les relations entre le Nigéria et ses principaux bailleurs de fonds sont au point mort, remettant en cause les perspectives d'un quatrième rééchelonnement de la dette publique nigériane auprès du Club de Paris.

Pourtant, avec une population estimée à 120 millions d'habitants (dont près de 10 millions à Lagos), le Nigéria est celui des pays d'Afrique où le modèle de développement économique « à l'asiatique » a le potentiel le plus important : un potentiel qui restera encore inexploité en 1994.

Ph. Ch.

SECTEUR • La construction aéronautique

Atterrissage difficile

LA commande mirifique de 6,2 milliards de dollars emportée par Boeing et McDonnell Douglas, en février 1994, ne doit pas donner le change. L'achat de soixante avions américains par l'Arabie saoudite, annoncé par le président des Etats-Unis en personne, reste l'exception, même si elle peut apporter un répit appréciable aux constructeurs américains, en attendant une hypothétique reprise : les avionneurs n'espèrent pas de grand changement avant deux ans. La cuvée 1994 ne peut cependant être aussi mauvaise que celle de l'année précédente : jamais, en effet, les commandes n'ont été aussi rares, les annulations aussi nombreuses qu'en 1993. Les compagnies aériennes, sinistrées en 1992, ont commencé à se redresser au prix de plans de restructuration sévères.

Aussi, les avionneurs ont-ils continué de réduire leurs cadences et leurs effectifs. Boeing a supprimé 17 000 emplois en 1993 et prévoit 7 000 autres suppressions sur le premier semestre de 1994. Au total, l'avionneur américain a enregistré quelque 214 annulations pour 246 commandes l'an passé : un gain de 32 appareils seulement. Et les bénéfices du premier avionneur mondial ont subi une forte baisse en 1993, année où Boeing n'a livré que 330 appareils commerciaux contre 441 en 1992.

Pour son concurrent McDonnell Douglas, la situation a été catastrophique. Il n'a enregistré que 15 commandes ferme en 1993 pour 18 annulations. Depuis plusieurs années, l'avionneur de Saint-Louis (Missouri) voit son marché civil se contracter. Faute d'avoir une gamme d'avions complète, il a dû céder la place à Boeing et Airbus Industrie. En 1993, ses résultats d'exploitation sur les marchés civils se sont élevés à 40 millions de dollars contre 102 millions l'année précédente. Ces piètres résultats ont cependant été compensés par des meilleures performances dans le secteur militaire, les activités spatiales et les missiles.

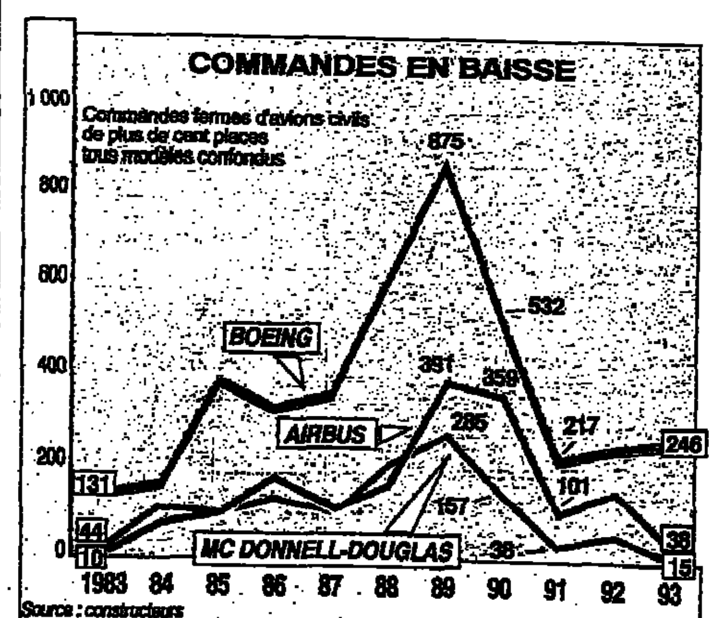
Le groupe a entrepris une réduction des coûts, comprenant la suppression de 17 360 postes, ainsi que la vente d'activités annexes, qui lui ont permis d'engranger des bénéfices de près de 400 millions de dollars en 1993 contre 79 millions en 1992. En 1994, la commande saoudienne devrait permettre de limiter les compressions d'effectifs. Selon des responsables de la Maison Blanche, elle va se traduire par 60 000 emplois directs dans la construction aéronautique américaine, auxquels il faut ajouter 120 000 emplois induits.

Les Européens n'ont pas eu cette chance. Airbus Industrie a connu une année calamiteuse avec seulement 38 commandes pour... 69 annulations. En juillet 1993, Louis Gallois, le président de l'Aérospatiale, membre du consortium, a présenté un second plan d'adaptation des effectifs comportant 1 465 suppressions d'emplois en 1994. Sa recapitalisation, à hauteur de 2 milliards de francs, devrait lui permettre de continuer à réduire son endettement et à développer des programmes nouveaux. Dès le début de l'année 1993, British Aerospace, pour sa part, avait prévu 13 000 suppressions de postes, et le Néerlandais Fokker a dernièrement tiré les conclusions de la crise en annonçant la suppression de 1 900 postes et la réduction de 20 % des cadences de production.

Cette baisse de régime intervient sur fond de différend commercial entre Américains et Européens au GATT. Le contentieux entre les deux parties sur les aides au secteur n'a pas permis d'aboutir à un accord définitif pour l'aviation civile. L'Europe plaide pour le [illegible] des avances remboursables. Les Etats-Unis, qui bénéficient d'une aide indirecte par le biais du militaire, réclament leur suppression. Un différend qui devrait donner lieu à quelques rebondissements cette année.

Mais, pour le long terme, après cette traversée du désert, les prévisions de ventes restent bonnes. Boeing et Airbus, qui tablent sur une reprise du trafic annuel de l'ordre de 5 %, estiment que les compagnies aériennes auront besoin de 12 000 avions neufs d'ici à 2010...

Martine Laronche



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.